



**HAL**  
open science

# Approche territoriale de la pluriactivité en milieu rural africain. Petits métiers et gros travaux en Guinée

## Maritime

Mathilde Beuriot

### ► To cite this version:

Mathilde Beuriot. Approche territoriale de la pluriactivité en milieu rural africain. Petits métiers et gros travaux en Guinée Maritime. Géographie. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2007. Français. NNT: . tel-00171791

**HAL Id: tel-00171791**

**<https://theses.hal.science/tel-00171791>**

Submitted on 13 Sep 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Université Michel de Montaigne Bordeaux 3**

**UMR 5185 ADES/TEMPOS**

# **Approche territoriale de la pluriactivité en milieu rural africain**

*Petits métiers et gros travaux en Guinée Maritime*



***TOME I***

Thèse de doctorat en géographie présentée par

**Mathilde BEURIOT**

Soutenue publiquement le 7 septembre 2007

Sous la direction du Professeur **Georges ROSSI**

## **Membres du Jury**

**Guy DI MEO**, Professeur de l'Université de Bordeaux 3

**Emmanuel FAUROUX**, Directeur de Recherche Emérite de l'IRD

**Michel LESOURD**, Professeur de l'Université de Rouen (Rapporteur)

**Denis RETAILLE**, Professeur de l'Université de Rouen (Rapporteur)

Illustrations de la couverture  
extraites de la Bande Dessinée  
*Petits Jobs et Grôls Boulôts* du dessinateur Mohiss  
Parue en 1997 à Dakar  
Montage par Alain Vergnes

*La nuit commence à tomber,  
La chaleur, progressivement, laisse place à une douceur,  
Celle d'un soir de saison sèche.  
Je suis installée à la proue du bateau qui s'enfoncé,  
Puissant, effleurant l'eau à peine, dans l'estuaire du Nuñez.  
Pas de lumières artificielles, la lune, les étoiles.  
Arrivée au port de Kanfarandé, pieds dans le poto-poto, de l'eau aux genoux, marée haute,  
La vie prolifère sur les ruines du ponton.  
RFI grésille les dernières nouvelles d'Afrique en temps universel (vingt et une heures à Paris),  
Une cohorte d'insectes, de batraciens et d'animaux nocturnes maintenant familiers,  
Donnent corps à une cacophonie savante, celle d'ici.  
De la musique s'échappe, ça et là, de quelques maisons éloignées où scintillent des bougies,  
Les flammes s'agitent au gré des humeurs de l'air frais venant de la mer.  
Quelques bambins invisibles se coursent dans la nuit et rient aux éclats.  
Nous vidons le bateau tranquillement, rien ne presse,  
La vie nous est offerte, elle foisonne, elle apaise.*

\*  
\* \*

*Nous sommes huit aujourd'hui autour du plat de riz offert,  
Et nous nous moquons volontiers de notre visiteur français,  
Visiblement embarrassé de devoir se mettre à la « fourchette naturelle »  
Démonstrations, rires... la chaleur est écrasante.  
Nous sommes tous agenouillés, serrés sur la natte de raffia, à l'abri d'une case de fortune.  
C'est l'heure à laquelle la vie se met entre parenthèses pour laisser passer le pic de chaleur.  
Le repas est le bienvenu, le Fanta frais, un vrai délice.  
Il est 14h00 TU et l'équipe « Systèmes Ruraux » fait une halte à Borobof et Conakridi,  
Deux campements de pêcheurs à l'entrée de l'estuaire du Rio Pongo.*

\*  
\* \*

*Quand le chant du muezzin retentira, il sera 4h30, l'heure de rentrer dormir ou d'aller prier.  
Dans la nuit étouffante de Conakry, on danse encore, c'est samedi.  
Reggae, Soukous, M'Balax, Mapuka, Hip-Hop, Latino, les nuits sont longues ici, fiévreuses.  
La vie, encore elle, s'agite, tirée à quatre épingles, prostituée, blanche, noire, exaltée, enivrée, déchaînée...  
Elle mêle transpiration et couleurs vives.  
Il est 5h30 maintenant.  
Dans le quartier, les hommes entrent et sortent de la mosquée, la Maté démarre, ronflements habituels,  
L'air exhale une odeur de pain chaud et de viennoiseries.  
Les plus chaudes heures de la journée nous trouveront endormis, assagis, repus,  
A Conakry comme à Labé, à Dabola comme à N'Zérékoré, à Dalaba, Boké, Boffa...*

\*  
\* \*

*Clichés de trajets... Toujours les mêmes images.  
Les fenêtres sont ouvertes, le vent chaud s'engouffre et résonne,  
L'autoradio sature l'énème passage de Clandestino ou de Lama Sidibé.  
Sur le bord du goudron, enfants et femmes, bassines et plats calés sur la tête, marchent en ligne.  
Destination ? Dans cette brousse brûlante ? Insondables itinéraires...  
Jours et nuits, des processions identiques, parfois quelques vieux à canne, quelques hommes à vélo,  
Chèvres, chiens... Bordures habitées, asymétriques, commerçantes...  
La vie est obstinée, tout au long des trajets...*

*Je ne sors de cette expérience ni indemne, ni la même, changée en tout cas, engagée et résolue.  
Le temps de maturation fut long mais chacun son roman de thèse et son parcours :  
pour moi un itinéraire loin de la ligne droite, peu de courbes  
harmonieuses, une sinusoïde plutôt, cassante parfois.  
Mais quelle expérience et quelle richesse !*

Pour l'opportunité qui m'a été offerte de collaborer à la genèse et au déroulement du travail de l'Observatoire de Guinée Maritime, je tiens à remercier le Professeur Georges Rossi. Je remercie également les membres de l'équipe scientifique avec lesquels les échanges furent féconds, les relations parfois pas faciles mais toujours riches d'enseignement.

Au sein de l'Observatoire, je tiens à remercier, pour leurs conseils avisés et leur soutien, Didier Bazzo, D<sup>r</sup> Mamadou Sow et l'équipe de direction de l'Association Française des Volontaires du Progrès à Conakry.

Au sein du laboratoire ADES et de l'équipe TEMPOS, où j'ai pu finaliser ce travail dans les meilleures conditions et trouver beaucoup de chaleur et de compréhension, je souhaite remercier le Professeur Guy Di Méo, Philippe Schar, Véronique André, Xavier Amelot, Marie Mellac, Sandrine Vaucelle, André-Frédéric Hoyaux, Jean-Paul Deler, Marie-José Claverie, Marie-Bernadette Darignac, Carlos Jénart, M'Baye N'Diaye, Mélina Germes, Maëva Pauper et bien sûr Olivier Pissoat (merci, merci, merci) et Charles-Antoine Arnaud (merci, merci, merci).

Mes remerciements et toute mon affection vont à Adama Kéïta, Baldet Mamadou Senghor, aux membres de l'équipe « Systèmes ruraux », Daouda Savané, Boubacar Barry, Boubacar Bangoura, Fanta Bangoura, Kindia Diallo mais aussi à Mohamed Fofana, Soumah Piroguier, Alseny Dia, Ferdinand Bangoura, Thiernio Hassan Diallo, Yarie Camara, Alexandre Bertin, Emmanuelle Favrot, Joseph Gatineau, Jacky Boillon, Sandra Perrot, Nicolas Clargé et à mon papa Hamidou Camara. Les moments que nous avons vécus ensemble sont simplement inoubliables.

Mes amis et collègues de thèse et de galères en tout genre, avec qui j'ai tout partagé durant les quatre dernières années, font partie intégrante de la concrétisation de ce travail, ils en sont architectes au moins autant que moi. Je tiens donc à remercier Mathieu Fribault, Elisabeth Leciak et David Leyle pour nos rires, nos larmes, nos ras-le-bol, notre passion commune pour ce pays, ses habitants, pour tout ce que nous sommes aujourd'hui et ce que nous sommes amenés à être demain, riches de cette expérience vécue ensemble et partagée jusqu'au point final de ce texte ou presque.

Bien sûr, pour leur indéfectible soutien, mes remerciements vont à mes parents Martine et Gérard Beuriot mais aussi à Jean-Louis Revardel, à Geneviève et Michel Perrot, à Fabienne et François Laulhère, la « *dream team* » du réconfort de la doctorante sans logis, stressée voire en panique et parfois même un peu envahissante.

Enfin, du fond du cœur, je remercie Thomas Perrot, ma bonne étoile, mon compagnon, qui a fait preuve d'une infinie patience, toujours là six ans plus tard malgré les voyages au long court et les perturbations. Sans lui, cette thèse ne serait tout simplement pas.

À mes grands-parents,  
Irène et Jeannot Gantch.



## **Introduction**



**L**e développement aujourd'hui « durable » ou encore « soutenable » occupe une place centrale dans les relations des pays occidentaux avec les pays dits « du Sud ». Derrière le concept se cache ainsi un système, un monde au sein duquel s'élaborent, en particulier dans les institutions nationales et internationales qui le structurent, des politiques dont l'objectif est de permettre aux pays du Sud de « rattraper leur retard », le plus souvent estimé par rapport à des normes et à des référents des pays du Nord. Comme le note Jean-Pierre Olivier de Sardan, ces politiques se sont traduites et se traduisent encore concrètement par des « opérations volontaristes de transformation d'un milieu social, entreprises par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu mais cherchant à mobiliser ce milieu, et reposant sur une tentative de greffe de ressources et/ou techniques et/ou savoirs » (Olivier de Sardan, 1995) ; ce que l'on a également appelé les « transferts de modèle ». Dans le monde scientifique et particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales, cette conception du développement a été largement critiquée et peut même aujourd'hui apparaître dépassée ; il n'en demeure pas moins que dans celui du développement, elle reste d'actualité.

Les grands traités qui ont fait l'histoire de la quinzaine d'années qui vient de s'écouler (Rio en 1992<sup>1</sup> et Johannesburg en 2002<sup>2</sup>), ratifiés par les pays du Sud et du Nord, donnent le « la » en matière de politiques internationales de développement. Le fameux « Agenda 21 » ou « Action 21 » en constitue la feuille de route. Quelques concepts clés y retiennent l'attention dans le chapitre concernant le développement agricole<sup>3</sup> : « développement durable » bien sûr, « environnement », « sécurité alimentaire », « développement rural durable » ou « agriculture viable », « réduction de la pauvreté », « dégradation ». Au Sommet mondial de l'alimentation, en 1996, l'expression « nouvelle révolution verte » s'affirme également dans la déclaration de Rome<sup>4</sup>. Le flou sémantique qui entoure l'emploi de ces concepts ne laisse planer que peu de doutes sur les logiques d'action que peut prendre le développement dans les pays du Sud. Derrière la coloration écologique et la multiplication des épithètes, c'est bien l'idéologie du rendement qui s'impose dans ces textes.

Cette dernière renvoie au modèle de développement hérité de la « révolution verte » indienne et mexicaine des années soixante qui s'appuyait sur l'idée qu'il fallait intensifier

---

<sup>1</sup> <http://www.un.org/french/events/rio92/aconf15126vol1f.htm>

<sup>2</sup> <http://www.sommetjohannesburg.org>

<sup>3</sup> <http://www.un.org/french/ga/special/sids/agenda21/action14.htm>

<sup>4</sup> <http://www.fao.org/docrep/003/w3613f/w3613F00.htm>

l'activité agricole avec des variétés à haut rendement pour sécuriser la production alimentaire et rendre ainsi les États autosuffisants. Cette première étape franchie, il s'agissait de dégager des surplus qui, *via* des activités (industrielles) de transformation, conduiraient progressivement le pays à accroître ses ressources et à atteindre un premier stade de développement. Le cercle vertueux serait ainsi lancé. Les concepts de « sécurité alimentaire », de « développement agricole et rural durable » masquent en réalité mal l'inchangé. La mise en avant des relations étroites entre développement et gestion des ressources renouvelables/préservation de la biodiversité, et de la nécessité de les inscrire dans une perspective de « durabilité » laisse penser à une vaine tentative de refonte et de changement d'autant que les discours courants continuent à insister sur une idée aujourd'hui contestée, celle qui postule sans autres formes de procès l'immanquable cercle vicieux de « dégradation » du milieu rural que connaîtraient les pays du Sud.

Certains travaux scientifiques ne manquent cependant pas de s'opposer à cette vision monolithique du développement. Par exemple, Amartya Sen (Sen, 2003), Georges Rossi (Rossi, 2000), Jean-Pierre Chauveau (Chauveau, 1997), Milton Santos (Santos, 1987), Serge Latouche (Latouche, 1987) ou encore Ester Boserup (Boserup, 1965) dénoncent tous, à leur manière, la mécanique du « développement rendement » sans lequel aucun développement ne serait envisageable. Ils sont unanimes à parler d'un modèle qui a failli et montré très vite ses limites, y compris dans les pays où les premiers résultats étaient positifs (Conte, 2003). Depuis les années soixante/soixante-dix, en s'appuyant sur des cas d'étude concrets, ces auteurs (et bien d'autres) ont donc travaillé à un renouvellement théorique pour proposer d'autres voies, y compris politiques ; les chercheurs qui avaient pour terrain l'Afrique subsaharienne se sont d'ailleurs particulièrement mobilisés, la faillite du modèle y ayant été quasi-totale (Conte, 2003 ; Chauveau, 1997). Même si la « révolution verte », toute « nouvelle » puisse-t-elle être grâce aux apports (prétendument) universalisables des biotechnologies, semble avoir encore de beaux jours devant elle, ces travaux scientifiques ont cependant permis de faire vaciller les idéologies institutionnelles et de déclencher quelques réactions. La Banque Mondiale, par exemple, financent aujourd'hui des programmes qu'elle aurait tout bonnement refusés en bloc il y a moins d'une dizaine d'années.

C'est précisément aux différents points de rencontre des politiques publiques de développement, des modalités de leur mise en œuvre opérationnelle et du monde de la

recherche scientifique que nous venons d'évoquer que se situe ce travail. Le cadre qui a permis son épanouissement en est à la fois le témoin et le laboratoire : il a d'abord été réalisé au sein d'un programme de recherche et de développement financé par des bailleurs internationaux ; ensuite, en s'inscrivant explicitement dans la lignée des auteurs déjà cités, le programme et l'équipe scientifique qui dirigeait celui-ci entendait apporter de nouveaux éléments de réflexion sur la conception de projets de développement à venir ; enfin, la dimension de terrain et de récoltes de données a été longue et centrale, le but étant de comprendre les logiques à l'œuvre dans la zone où nous travaillions et en bout de course d'opérationnaliser les conclusions des enquêtes. La démarche qui a donc prévalu fut typiquement celle de la recherche-action aux prises avec les contraintes d'un programme de développement que l'on pourrait dire « classique » dans les pays du Sud. Recrutée au départ pour étudier les « systèmes ruraux » que nous avons déjà abordés dans nos travaux précédents (Beuriot, 2000), la confrontation au terrain nous a progressivement conduit à opérer un glissement vers l'objet « pluriactivité » qui non seulement nous semblait bien plus adapté à la description et à l'étude des populations et des sites de la Guinée Maritime mais décentrait aussi les approches les plus répandues du milieu rural africain.

En Afrique sub-saharienne et en Guinée Maritime particulièrement, l'observateur confronté au terrain sur une longue période est surpris par la nature très variée, dense et apparemment désordonnée des activités menées par les populations locales. Il se rend vite compte que l'activité agricole est loin d'être la seule occupation du monde rural guinéen et que coexistent avec elle une kyrielle d'autres activités qui ne sont traditionnellement que peu ou pas considérées ni même étudiées en sciences humaines et sociales. Ce constat révèle en réalité une vision encore « populiste et agrarienne » des sociétés africaines que dénonce Jean-Pierre Chauveau (Chauveau, 1997) et qui repose sur un postulat assez largement répandu : le développement rural sera agricole ou ne sera pas. C'est à partir de ce constat que s'est construite notre réflexion.

Vivre en milieu rural africain impliquerait-il d'être exclusivement paysan ? Il semble, à la lecture des textes institutionnelles et d'une large part de la littérature scientifique qui traitent de ces sujets, que cette simplification aille de soi et ne soulève que rarement d'interrogations comme celles proposées par les travaux d'Antoine Bory et de Jean-Luc Paul menés en Guyane (Paul, Bory *et al.*, 1994) qui remettent en cause la théorie classique de

l'étude rurale. Nous ne contestons pas l'importance de l'activité agricole. Il nous est cependant apparu nécessaire de redonner sa place à chaque activité menée, de tenter de livrer une vision à la fois plus globale et plus précise du milieu rural guinéen, une vision systémique qui ne soit pas celle du seul système de production, ou encore du seul système agraire, mais celle du « système d'activités » (Paul, Bory *et al.*, 1994).

La pluriactivité est un objet complexe, aux contours flous. La sociologie rurale et la géographie s'en sont saisis mais dans un contexte essentiellement occidental où ses limites sont définies par le cadre juridique (Simon, 2002 ; Blanchemanche, 2000) donc difficilement transposables en Guinée Maritime. Dans les pays du Sud, les études la concernant sont plus rares, soulèvent plus de questions qu'elles n'apportent de réponses et ont du mal à se départir de l'approche du fait rural héritée de Chayanov (Chayanov, 1970 ; Génin, Elloumi, Picouet, 2004)<sup>5</sup> qui a profondément et durablement imprégné les travaux scientifiques sur l'Afrique rurale (Chauveau, 1997 ; Gastellu, 1988). Les stratégies des sociétés rurales y sont étudiées à l'aune de l'unité d'exploitation, du système de production, du système d'élevage, des systèmes culturels, du système agraire, autant d'approches systémiques qui placent au centre des investigations l'activité agricole. Si pluriactivité il y a, elle est généralement qualifiée de « recours » permettant à l'unité d'exploitation (correspondant généralement au ménage) de se sortir d'une mauvaise passe : mauvaises récoltes obligeant un des membres du ménage à travailler dans un autre secteur afin de pallier le déficit par exemple (Bouju, 1994). L'économie rurale, dont les travaux sur la pluriactivité sont pourtant plus nombreux (Barthélémy, Delorme, Losch, Moreddu, Nieddu, 2003), reste cependant dans la même perspective que celle évoquée ici pour la sociologie et la géographie.

L'anthropologie s'est intéressée à d'autres activités du monde rural. En Guinée Maritime par exemple, la saliculture a été un thème de recherche fécond (Geslin, 2002 ; Bouju, 1994). Cette zone a également fait l'objet d'une importante recherche halieutique menée notamment par l'Institut de Recherche pour le Développement (Domain, Chavance, Diallo, 2000). La vocation de ces travaux n'était pas d'évaluer la place de ces activités au sein du monde rural mais d'apporter un éclairage sur ces pratiques à l'aune de chacune des disciplines concernées.

---

<sup>5</sup> La littérature scientifique concernant le milieu rural dans les pays du Sud est extrêmement abondante. Nous citons ici quelques références parmi les plus récentes que nous ayons rencontrées.

Quid alors des pratiques que l'on qualifie d'« ancestrales » ou de « traditionnelles » (Gastellu, Marchal, 1997) qui perdurent malgré les nombreux programmes de développement qui ont financé et financent encore l'intensification de la pratique agricole avec « des résultats rarement à la hauteur des espérances » (Rossi, 2000) ? Dans cette partie du monde, il semble particulièrement opportun d'élargir le champ d'investigation classique de l'étude rurale et d'en actualiser les contours en redéfinissant le cœur même de ce qui permet au système rural d'exister, de « se produire et de se reproduire » pour reprendre ici les termes de Chayanov (Chayanov, 1970).

En sciences humaines et sociales, « la théorie définit plutôt le "quoi ?" alors que sans doute liés au contenu, mais d'une autre façon, les problèmes de méthode donnent une réponse à la question "comment ?" » (Grawitz, 2001). Dans le cadre de notre recherche, dans un premier temps, la question du « quoi ? » ne s'est pas posée, elle était imposée. Imposée car il s'agissait des termes du contrat institutionnel, des « termes de référence » du programme dans lequel nous travaillions : notre volet de recherche avait pour nom « Systèmes ruraux » ce qui définissait de fait l'approche théorique : la systémique. Les premiers questionnements concernaient donc le « comment ? » et se posaient avec d'autant plus d'acuité qu'il fallait techniquement y répondre sur le terrain, en acte. Méthode et techniques furent parmi nos toutes premières préoccupations, nos premières accommodations à l'objet de recherche. C'est pourquoi ces dernières revêtent ici une importance capitale, sont matière à discussions tout au long de ce travail et ont par ailleurs fait évoluer l'identité de notre objet : à l'étude des systèmes ruraux, s'est progressivement substituée l'étude de la pluriactivité, des systèmes d'activités.

Si longtemps l'opposition entre méthode qualitative et méthode quantitative a constitué une ligne de fracture, les scientifiques reconnaissent aujourd'hui « qu'il n'y a pas d'opposition entre qualitatif et quantitatif, mais un continuum allant de la recherche qualitative systématisée, jusqu'à des formes de mesure plus rigoureuses. L'accord est désormais fait sur un point : quel que soit le degré de précision obtenu, ce qui est mesuré demeure dans la plupart des cas, au départ, *qualitatif* » (Grawitz, 2001). Cette réflexion de Madeleine Grawitz se pose comme préambule à la démarche méthodologique que nous avons choisie de suivre. Nous avons à couvrir contractuellement une large zone géographique et à

disposition des moyens suffisants pour permettre une systématisation de la récolte d'informations : en suivant les acteurs régulièrement, en les interrogeant successivement sur l'ensemble de leurs activités, nous avons constitué une base de données qu'il s'est agi par la suite d'explorer, de confronter aux observations de terrain, pour restituer notre vision du monde rural guinéen. L'emploi de la statistique suscite engouement et répulsion<sup>6</sup>. Celle-ci peut toutefois mettre en lumière des analogies qui n'auraient pu apparaître lors d'observations, même systématisées, et offrir des pistes de réflexion importantes qu'une longue expérience de terrain peut infirmer ou valider. Si la question de la quantification ne se pose pas ou du moins pas comme un problème, ce sont en revanche la fidélité et la validité des données qui sont sujettes à caution. Tout n'est pas quantifiable ou mesurable. Un contexte culturel et géographique très différent de ce qui nous est habituel accroît le risque d'erreur de l'observateur : défauts d'interprétation, sens erronés, incompréhensions, utilisation de termes qui n'existent pas dans les langues vernaculaires, sont autant de possibilités (et il en existe bien d'autres) de mettre en défaut la fidélité et la validité de la systématisation, de la quantification de données socio-économiques. « La *fidélité* implique la permanence des qualités de l'outil, la régularité de son emploi. Elle cherche un indice favorable, un espoir de vérité dans la similitude des résultats obtenus par diverses personnes. La *validité*, elle, implique l'exactitude du résultat par rapport à l'objectif cherché, la correspondance avec la réalité choisie. » (Grawitz, 2001). Nous verrons tout au long de ce travail que cette quête est permanente et nécessite d'opérer des *feed back* afin de ne pas utiliser la statistique comme un « alibi » mais bien comme « un auxiliaire précieux des sciences sociales » (Grawitz, 2001).

Le premier temps de ce travail a vocation à restituer les cadres de cette expérience de recherche, à rendre compte des contextes de son déroulement. Il détaille la manière dont se sont construites les enquêtes destinées à décrire les différentes activités présentes dans notre zone d'étude et montre comment, progressivement, la pluriactivité s'est imposée comme l'objet de nos investigations. La deuxième partie est consacrée à l'étude des indicateurs les mieux adaptés pour dire celle-ci en milieu rural africain. L'allocation du temps et l'organisation du travail ont été les deux variables retenues pour cerner les pratiques pluriactives, restituer leurs logiques de fonctionnement et donner à lire le social en action. En révélant les *formes du travail*, les analyses de la répartition du temps et des forces vives ont

---

<sup>6</sup> Cette plaisanterie de Gaston Bachelard, cité par Madeleine Grawitz, en est la parfaite illustration : « *Il est sûr du troisième chiffre après la virgule, c'est sur le premier qu'il hésite* » (Grawitz, 2001).

permis d'appréhender les stratégies des acteurs de la pluriactivité qui sont tour à tour disséquées. La troisième partie, enfin, montre comment les combinaisons pluriactives des ménages de Guinée Maritime prennent corps dans des *espaces de production* et des « *espaces de circulation* » (Retailé, 2007) qui forment autant d'*espaces d'activités*, de *territoires d'action*. Cette appréhension spatialisée du phénomène pluriactif entérine le glissement conceptuel du paradigme des « systèmes de production » vers celui des « systèmes d'activités » jusque-là sous-jacent. C'est dans cette perspective que la discussion sur la nature des actions mises en œuvre par le monde du développement et sur la nécessaire refonte des politiques des bailleurs de fonds internationaux face à la multifonctionnalité du rural africain vient clore notre travail.



## **Première partie**

**En quête d'activités : contexte de recherche et méthodologie pour  
l'étude de la pluriactivité en milieu rural africain**



Sur la scène internationale et dans les débats publics français sur l’Afrique, la République de Guinée ne bénéficie pas d’une grande visibilité contrairement au Sénégal, à la Côte-d’Ivoire ou au Mali. Elle occupe pourtant une place stratégique dans la « sous-région » comme il est coutume de nommer le quart ouest africain. Sa situation géographique et géopolitique lui confère en effet un statut particulier : elle fait frontière commune avec la Guinée Bissau, le Sénégal et le Mali au Nord - Nord-Est, avec la Côte d’Ivoire à l’Est - Sud-Est, et au Sud avec le Libéria et la Sierra Léone ; à l’Ouest elle dispose d’environ 300 km de façade Atlantique et de deux ports à haut fond. Il convient également d’insister sur le fait que la Guinée est un pays riche en matières premières (bauxite – dont elle est le premier producteur mondial – or, diamant, bois précieux, etc.), en eau (« le Château d’eau de l’Afrique de l’Ouest » dit-on), disposant de potentialités agronomiques importantes tout autant que touristiques grâce à des paysages variés et attractifs<sup>7</sup>.

Figure 1 : Carte de localisation de la Guinée



Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Guinee>

Malgré d’indéniables atouts, la Guinée ne s’est jamais vraiment engagé, selon les standards et les grands indicateurs internationaux, dans une dynamique significative de développement. Depuis la création de l’Indicateur de Développement Humain (IDH), elle a

---

<sup>7</sup> La Guinée se décompose en quatre grands ensembles naturels : une frange littorale et un piémont verdoyant où s’épanouissent forêts de mangrove et palmeraies, les hauts-plateaux du Fouta-Djalon considérés comme la « Suisse africaine », des hautes plaines de savane et une région de pluvisylves tropicales dominées par les Monts Nimba protégés en raison de la diversité floristique et faunistique qu’ils hébergent.

toujours été classée dans les vingt derniers (154 sur 177 en 2005<sup>8</sup>) et bénéficie aujourd'hui, comme une bonne vingtaine d'États d'Afrique sub-saharienne, de l'assistance au titre de l'initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés)<sup>9</sup> mise en œuvre par la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International. Paradoxe donc d'un pays disposant *a priori* d'un énorme potentiel et qui, depuis l'immédiat après-guerre, connaît des interventions exogènes récurrentes et d'ampleur sur son territoire.

Un rapide tour d'horizon de ces interventions en Guinée Maritime révèle la succession des logiques. Jusqu'à la fin des années 80, d'importants projets hydro-agricoles y ont été menés sans apporter les résultats escomptés. Face à l'évidence des échecs, largement généralisables aux projets et aux approches de ce type réalisés dans les pays africains, la manière de concevoir les projets y a évolué. La progressive modification des politiques des institutions internationales et des coopérations nationales des pays développés s'est opérée, le virage sémantique s'est imposé, et la nouvelle « configuration développementiste » (Olivier de Sardan, 1995) a eu des conséquences visibles en Guinée Maritime. À l'orée des années 90, la recherche a été un peu plus et mieux convoquée, pour des programmes de développement de moindre ampleur. La nature même des projets n'y a peut-être pas fondamentalement changé mais les discours les légitimant et les modalités de leur mise en œuvre y ont évolué.

---

<sup>8</sup> Source : <http://www.undp.org>

<sup>9</sup> Initiative qui soumet « la réduction de la dette à la mise en place d'une stratégie de réduction de la pauvreté » (OGM, 2006). Autrement dit, la réduction de la dette d'un État passe par le financement de programmes bilatéraux ou multilatéraux de réduction de la pauvreté.

# **1. Un contexte de recherche, des logiques imbriquées**

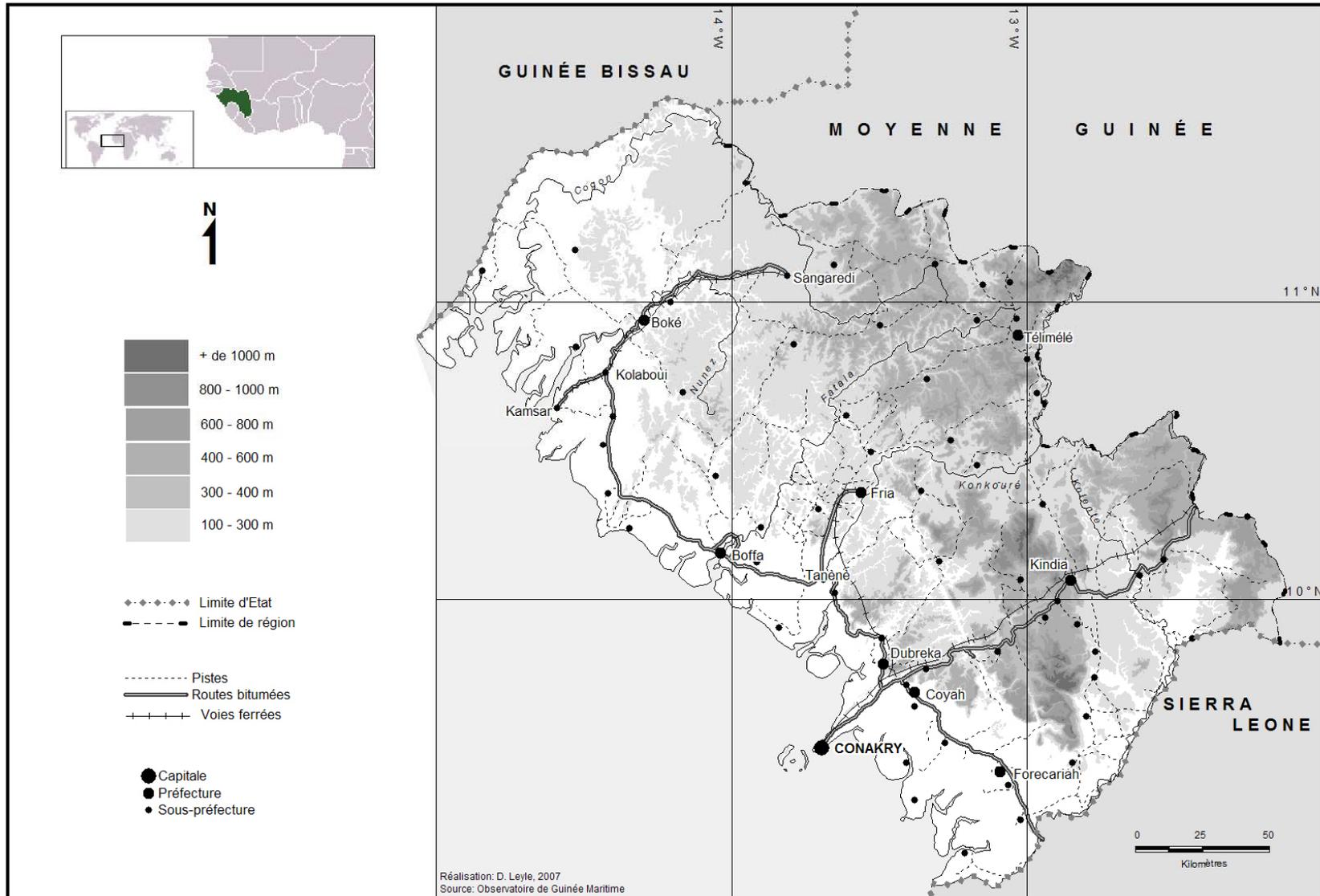
## **1.1. L'Observatoire de Guinée Maritime : un projet de recherche-action**

### **1.1.1. Les logiques du développement rural en Guinée Maritime : courte rétrospective**

Au sortir de la deuxième Guerre Mondiale, l'État français est en perte de vitesse dans ses colonies du Sud-Est asiatique. L'Indochine, en guerre, qui fournissait jusque-là une très grosse partie du stock riz pour la consommation de l'empire colonial, ne peut plus jouer son rôle. Le potentiel rizicole de la Guinée, sous autorité française depuis une soixantaine d'années seulement, n'échappe pas aux fonctionnaires établis sur place et à l'administration coloniale désireuse de remédier rapidement au problème. Perçue comme la « perle » des colonies africaines, la Guinée va donc devenir, et ce jusqu'à son indépendance en 1958, l'objet de beaucoup d'études et de programmes visant à en faire le grenier à riz de l'empire colonial et le berceau de l'industrialisation ouest-africaine.

Cette orientation politique se traduit concrètement en Guinée Maritime – région du pays qui semble offrir les meilleurs atouts agronomiques – par la mise en œuvre d'aménagements hydro-agricoles considérables. Il est prévu de convertir des marais maritimes en polders rizicoles à l'image des terrasses indochinoises. L'objectif n'est pas tant de rendre la Guinée française autosuffisante que de permettre à toute l'Afrique Occidentale Française (AOF) et à la métropole d'être fournies en riz. Il faut produire à très grande échelle : les aménagements devaient concerner à ce titre environ 40 000 ha de plaine de mangrove et engager quinze ans de travaux (Ruë, 1998). Très rapidement cependant, les ingénieurs de terrain se heurtent à la complexité du milieu, sous-estimée lors des premières études.

Figure 2 : La Guinée Maritime, façade littorale de la République de Guinée



Les rendements escomptés se font attendre, les aménagements, partiellement réalisés, s'avèrent inefficaces : les lames d'eau<sup>10</sup>, capricieuses dans les plaines de mangrove guinéennes, sont quasi-incontrôlables malgré les drains et les canaux. Les ingénieurs réclament alors des études complémentaires pour réviser les programmes et mieux adapter les investissements. Pour l'essentiel, le travail entamé au tout début des années cinquante sera cependant stoppé à l'indépendance, ne laissant le temps ni aux études, ni aux travaux d'être amenés à leurs termes (Ruë, 1998).

La transition politique qui s'amorce en 1958 sous l'égide d'Ahmed Sékou Touré marginalise fortement le pays. Seul État de l'AOF ayant refusé de rester sous la coupe de la France gaullienne, la toute jeune République de Guinée est mise au ban. Elle s'isole progressivement du bloc occidental et s'appuie désormais, en tant qu'État socialiste, sur l'URSS et les autres pays du bloc communiste (Cuba et la Chine notamment). La préférence marxiste du président guinéen a pour conséquence une rupture nette avec les États voisins restés dans le giron français. L'isolement de la Guinée est donc autant géographique que politique. Pour répondre à cette situation, Sékou Touré met rapidement en place des mesures visant à l'autosuffisance alimentaire du pays. Sans tenir compte des premiers déboires français évoqués plus haut, l'État guinéen se lance, avec l'aide d'ingénieurs et de techniciens soviétiques, et jusqu'en 1971 avec l'aide d'experts et de fonds de la FAO<sup>11</sup>, dans la poursuite des travaux d'aménagement des plaines littorales. Peu d'informations sont disponibles sur cette période mais il apparaît, d'après la littérature grise exhumée, que les grands travaux réalisés n'aient pas apporté de meilleurs résultats que ceux des colons français. Les projets semblent par ailleurs avoir été plus dispersés dans le temps et dans l'espace.

Parallèlement, et ce depuis le début des années soixante, l'analyse des programmes de développement proposés par les pays occidentaux fait ressortir une nouvelle tendance, celle de préférer l'expertise internationale à l'ingénierie de terrain. « Tout se passe comme si les

---

<sup>10</sup> Le contrôle de la hauteur de la lame d'eau est le principal problème à résoudre lorsqu'est mis en place un aménagement de parcelles rizicoles : les pieds de riz ne doivent jamais être submergés plus de cinq jours consécutifs sinon ils pourrissent et ne doivent pas non plus être trop secs. Il faut pour cela mettre en place des drains et des canaux d'irrigation qui tiennent compte de la topographie des lieux et qui, en fonction de l'intensité des pluies ou des marées, autorisent le maintien d'un niveau d'eau optimal en recourant à des vannes judicieusement positionnées.

<sup>11</sup> Le régime de Sékou Touré se durcissant au fil du temps entérine la rupture avec les occidentaux en expulsant leurs derniers ressortissants encore présents cette année-là.

penseurs des politiques de développement voulaient écarter les avis des hommes de terrain sur l'importance des contraintes spécifiques parce qu'ils contredisent les objectifs productivistes et "parce que le progrès doit pouvoir dépasser ça". [...] [C'est] l'avènement de la politique d'expertise comme seul support pour bâtir la pensée du développement, une pensée ligotée par les exigences de production<sup>12</sup> » (Ruë, 1998). Ces orientations, qui restent dominantes encore aujourd'hui, vont largement s'installer en Guinée en 1984, seconde grande rupture politique de la jeune République. Sékou Touré meurt, un coup d'état militaire va instaurer un semblant de démocratie et de nouveaux programmes d'aménagements des plaines littorales vont voir le jour. Il n'y a pas encore à l'époque de négociations « avec la nature physique du terrain ou avec les cultures sociales traditionnelles mais [des prétentions à] les maîtriser et [à] les transformer pour satisfaire des priorités macro-économiques immédiates » (Ruë, 1998) : il faut assurer l'autosuffisance alimentaire du pays. Jusqu'au début des années quatre-vingt dix donc et suivant cette logique, la Guinée Maritime fera l'objet de programmes de réhabilitation des aménagements existants, de creusements de chenaux et de drains supplémentaires.

« Le développement est aveugle et amnésique » écrit Olivier Ruë (Ruë, 1998). Malgré cela, les instances internationales en charge des problématiques de développement et quelques personnalités guinéennes commencent à s'interroger sur les nombreux échecs auxquels quarante années d'aménagements ont donné lieu. Ces interrogations ont donné naissance à des colloques (Rossi, 1998) où décideurs politiques et scientifiques se rencontrèrent et discutèrent d'alternatives à opposer au modèle qui jusque-là avait globalement failli. C'est dans ce contexte de rénovation que s'inscrit le programme auquel nous avons participé.

### **1.1.2. Contexte de projet et travail scientifique**

Les enquêtes sur lesquelles s'appuie ce travail sont le fruit d'une participation de presque trois ans à un programme du Fond Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et de l'Agence Française de Développement (AFD) : le projet « Observatoire de Guinée Maritime (OGM) » s'est déroulé en Guinée de mars 2003 à décembre 2006. L'université

---

<sup>12</sup> On retrouve la même logique productiviste aujourd'hui avec la mise en avant des biotechnologies. La Déclaration de Rome adoptée au Sommet mondiale de l'alimentation en 1996 en témoigne.

Michel de Montaigne Bordeaux 3, opérateur scientifique du projet, y était associée à l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP), opérateur technique et logistique.

Ce programme faisait suite à deux autres projets de recherche/développement et a été conçu en grande partie dans leur prolongement : le PEC (« Projet Érosions Côtières », devenu « Projet Études Côtières ») et le projet « Observatoire de la Mangrove ». Le premier a permis d'établir un état de la situation et du fonctionnement physique de la côte guinéenne ainsi qu'un état des lieux de la littérature grise sur le développement en Guinée Maritime depuis la colonisation (Bertrand, 1991 ; Ruë, 1998). Le second a donné naissance à un atlas, *l'Atlas Infogéographique de Guinée Maritime*, qui regroupe l'ensemble des données disponibles sur cette même zone sous la forme d'un Système d'Information Géographique (SIG) (Rossi, Bazzo, Lauffer, 2000). C'est à partir de ces travaux et des données collectées par ces deux programmes qu'ont pu être définis les objectifs de l'OGM et lancé leur mise en œuvre.

Le projet OGM était composé de quatre volets scientifiques : un volet « Systèmes Ruraux », un volet « Pauvreté et Inégalités », un volet « Biodiversité », et un volet anthropologique « Innovation » et « Pouvoir ». Chacun d'entre eux était dirigé sur le terrain par un doctorant. Leur direction revenait à l'équipe scientifique conduite par le Professeur Georges Rossi. Les études menées par les quatre volets devaient permettre de faire un état des lieux, un « état zéro » de la situation dans la zone de travail de l'OGM, afin de mettre en œuvre des plans de développement locaux en concertation (co-construits) avec les populations des sites et sur la base de discussions (appelées « groupes de travail ») informées par les données récoltées. L'intérêt était de pouvoir faire émerger des demandes précises de la part des populations, demandes relayées par notre équipe auprès des bailleurs. En lieu et place de l'imposition d'un modèle de développement, l'OGM, conçu comme un outil d'aide à la décision, proposait d'être une interface, un agent de liaison entre bailleurs et populations afin de permettre à ces dernières de construire leur *propre* développement qui prenne en compte la gestion des ressources naturelles. Une grande part des résultats de ces travaux est aujourd'hui disponible dans le rapport d'étape de l'Observatoire (OGM, 2006).

Au sein du programme, nous étions attachée de recherche en charge du volet sur les systèmes ruraux. Nous avons pour objectif principal de réaliser une série d'enquêtes

permettant de construire une typologie des systèmes ruraux. À cela s'est ajouté le travail de conceptualisation, de construction et de mise en service de la base de données<sup>13</sup> du volet contenant les résultats d'enquêtes. L'architecture de cette base devait pouvoir, par la suite, accueillir les données des autres volets<sup>14</sup>.

Parallèlement, le volet « Pauvreté et Inégalités » avait pour mission de « produire et de suivre les indicateurs relatifs à la pauvreté, à la vulnérabilité et aux inégalités en lien avec les autres volets [...] afin de prendre en compte l'interaction entre, d'une part, les modes de gestion/reproduction de la biodiversité et le maintien du niveau de vie des populations et d'autre part, entre la dynamique des pratiques ou des modes d'organisation en place et l'évolution des situations de pauvreté » (Volet « Pauvreté et Inégalités », OGM, 2006) ; un travail qui s'est décomposé en plusieurs séries d'entretiens et d'enquêtes auprès des populations de la zone d'étude et dont les résultats ont été intégrés à la base de données du programme.

Le volet « Biodiversité », à partir d'inventaires des espèces et d'un travail sur les « interactions homme/nature » (Volet « Biodiversité », OGM, 2006) devait, dans la perspective de la mise en place de programmes de gestion des ressources naturelles, « s'appuyer sur une approche intégrée de l'environnement ». Il s'agissait d'une « mise en relation étroite entre un état du milieu et ses perspectives dynamiques et les pratiques socio-techniques dont il est l'objet. [...] La méthode d'analyse [avait] pour but, en extrapolation d'études de cas ponctuelles, l'établissement d'une typologie des milieux [intégrant] plusieurs échelles de temps, et au-delà des aspects strictement écologiques, des caractères liés à l'utilisation faite par les populations locales » (Volet « Biodiversité », OGM, 2006)<sup>15</sup>.

Enfin, le volet anthropologique « Innovation » et « Pouvoir » a fonctionné en deux temps : il s'est agi d'abord de produire un travail de synthèse sur le droit foncier traditionnel

---

<sup>13</sup> En collaboration avec un analyste programmeur, le chef de projet et un ingénieur d'étude au CNRS. Ce travail a, par la suite, été élargi au volet « Pauvreté et Inégalités », dont la charge revenait à David Leyle. Cet aspect est traité dans sa thèse de doctorat qui sera disponible en 2007.

<sup>14</sup> Nous détaillerons plus précisément l'ensemble de ces objectifs dans le point suivant.

<sup>15</sup> En dehors du rapport d'étape de l'Observatoire, un second travail de synthèse est issu des résultats du volet « Biodiversité » : il s'agit de la thèse de doctorat d'Elisabeth Leciak : Leciak, E., 2006, *De l'espèce au territoire, gestion locale de la biodiversité en Guinée Maritime*, thèse de doctorat, Université de Bordeaux 3, 361 p.

en employant les outils anthropologiques classiques (étude de la parenté, des alliances, des groupes territoriaux, description des modes de relations, etc.). Dans un second temps, les groupes de discussion (appelés « groupes de travail ») ont constitué l'outil pour décrire et analyser les systèmes de pouvoirs locaux, décrypter les systèmes de légitimation des décisions prises au sein de ceux-ci. L'objectif était de garder en mémoire la géopolitique locale présidant à ces décisions afin que celles-ci ne tombent pas dans l'oubli et qu'elles puissent véritablement passer l'étape de l'opérationnalisation. Cette méthode visait à éviter les risques du « participatif » fantôme (Blanc-Pamard, Fauroux, 2004).

La richesse d'un tel travail reposait évidemment sur les passerelles construites entre les différents volets. À titre d'exemple, la base de données du programme a été conçue pour héberger et permettre l'analyse de l'ensemble des données récoltées quelle que soit la discipline<sup>16</sup>. La vocation scientifique de ce projet était bien de produire « un savoir-faire correspondant à une façon nouvelle de poser des problèmes et de définir des objets de recherche » (Jollivet, 1992). Les échanges permanents entre les différents volets nous ont permis de transcender les frontières disciplinaires et d'élargir nos champs de compétences pratiques et théoriques : « il est important d'avoir sous les yeux les démarches de toutes les disciplines concernées lorsqu'elles sont soumises au test commun de leurs convergences possibles » (Jollivet, 1992).

L'OGM a offert à l'équipe de recherche la possibilité institutionnelle du fonctionnement pluridisciplinaire. Cette pluridisciplinarité n'avait pas pour finalité d'être l'occasion d'une recherche fondamentale sur la pratique scientifique. S'inscrivant dans le champ de l'opérationnel, elle a toujours été présente, matière à échanges féconds. En ce qui nous concerne, ce contexte a contribué à l'élaboration d'un travail où sont convoquées et combinées plusieurs approches. La réflexion menée ici ne pouvait s'affranchir ou manquer de restituer une part importante de l'expérience et de l'expérimentation du projet. Qu'il s'agisse de l'objet de recherche (la pluriactivité) ou de la recherche elle-même (pluridisciplinaire), c'est au pluriel que se décline notre travail.

---

<sup>16</sup> Même si, actuellement, la base ne met en relation que deux volets : le volet « Pauvreté et Inégalités » et le volet « Systèmes Ruraux ».

### 1.1.3. Les objectifs du volet « Systèmes Ruraux »

Le fonctionnement pluridisciplinaire que nous venons d'évoquer n'est pas toujours allé de soi. Si l'on reprend les tout premiers documents présidant à la création du programme et datant de 2002 (ORGM, 2002), le volet « Systèmes Ruraux » n'existait pas en tant que tel. Seuls les volets « Pauvreté et Inégalités » et « Biodiversité » étaient alors cités. Dans une version plus détaillée datant de la même année, le volet « Innovation » apparaît mais il semble presque marginal. Il convient donc, avant d'aller plus loin, d'en expliquer les raisons.

Comme nous l'avons vu en introduction, l'idéologie dominante est à la gestion des ressources naturelles afin de préserver et d'entretenir la diversité du vivant. De même, lorsqu'un pays est classé en initiative PPTE, la réduction de la pauvreté et des inégalités devient un principe directeur de l'action publique. Le *Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP)*<sup>17</sup> en décrit les modalités essentielles, celles dans lesquelles tout programme doit s'inscrire. La négociation d'un programme de recherche/développement passe donc par l'emploi du discours *ad hoc*, sans lequel aucun financement n'est envisageable.

Cette dialectique Biodiversité/Pauvreté est dans l'air du temps. Elle repose sur le paradigme du « cercle vicieux de la dégradation » où « la paupérisation des populations et la dégradation de l'environnement se nourrissent l'une l'autre » (Rossi, 2000). La *doxa* occidentale veut que la prise en compte de l'environnement soit indissociable du progrès économique et de l'élévation du niveau de vie des populations. C'est ainsi que progressivement, le discours puis l'action de la « sphère développementiste » se sont orientés vers la résorption des phénomènes de pauvreté en lien, *a priori*, avec celle des problèmes environnementaux : le règlement de l'un ayant pour conséquence la réduction des pressions sur l'autre. Selon ce dogme, la réduction de la pauvreté passe nécessairement par l'intensification de la pratique agricole (derrière laquelle on retrouve en filigrane la problématique de l'autosuffisance alimentaire) : il va de soi que les systèmes de gestion paysans entament la diversité du vivant par l'utilisation répétée du feu, les pratiques extensives, la démographie galopante, etc. Si le présent décryptage des logiques du discours

---

<sup>17</sup> <http://www.imf.org>

mériterait de plus longs développements et insiste volontairement sur son aspect schématique et mécaniste, il permet ici de faire émerger une idée forte : il n'est pas besoin d'étudier les systèmes ruraux puisqu'il s'agit, en tout état de cause, de paysans dont on doit aujourd'hui gérer les calamiteuses actions sur l'environnement dont ils ignorent la richesse et la diversité. L'absence du volet de recherche lors des négociations s'explique par une désaffection institutionnelle pour les dynamiques des zones rurales que les instances publiques du développement pensent aujourd'hui avoir largement cernées.

Le volet « Innovation » conçu par l'équipe scientifique nécessitait la mise en œuvre d'une « boîte à outils » contenant des « greffes de techniques, de connaissances, de pratiques ou modes d'organisations inédits (en général sous formes d'adaptations locales à partir d'emprunts ou d'importations) sur des techniques, savoirs, pratiques et modes d'organisation en place » (OGM, 2002). La dimension d'appropriation par les sociétés selon leurs besoins sans intervention, sans ingérence était également mise en avant. Cette conception apparaissait quelque peu incongrue aux bailleurs de fonds car elle obligeait à financer des interventions dont le contenu resterait inconnu jusqu'à un stade avancé du programme. Il a donc fallu attendre le séminaire de lancement du programme (avril 2003) pour que soit affirmée par l'équipe scientifique, dès lors opérateur légitime, la nécessité de mener des recherches approfondies à la fois sur les systèmes ruraux et sur les possibilités d'innovations qui devaient pouvoir émerger des « groupes de travail ».

C'est à partir de ce séminaire que les objectifs du volet que nous avons dirigé ont clairement été établis et ont pu être pleinement définis et défendus. En premier lieu, il s'agissait, dans l'optique de l'état des lieux (« l'état zéro ») que nous avons mentionné dans le point précédent, de dresser une typologie des systèmes ruraux, c'est-à-dire de rendre compte des tendances des pratiques rurales : « face à l'extrême diversité des situations à décrire, les typologies ont l'ambition de constituer un jeu de types qui simplifie la réalité tout en respectant les particularités principales et qui permet de classer puis d'analyser chacun des objets de la collection considérée » (Perrot, Landais, 1993). Formalisé comme tel donc après les négociations avec les bailleurs au séminaire de lancement de l'OGM, le volet a été conçu comme un trait d'union, un cadre de mise en relation entre les recherches du volet « Biodiversité » et celles du volet « Pauvreté et Inégalités ». La catégorisation des pratiques rurales devait donc s'appuyer sur des méthodes de collecte et des « unités système »

analogues à celles du volet « Pauvreté et Inégalités » tout en décrivant des types d'activités liées à l'exploitation du milieu, tout ou partie des activités du monde rural reposant prioritairement dans les pays du Sud sur l'utilisation des ressources naturelles (Rossi, 2000).

Ce croisement institutionnalisé des méthodes de collecte donna naissance à un second objectif contractuel, découlant naturellement de la rencontre entre volets : la conceptualisation, la construction puis la mise en service d'une base de données dont l'architecture permettrait d'héberger l'ensemble des données du programme, chaque volet disposant par ailleurs de sa base thématique construite sur une indexation unique commune aux quatre volets. Cette construction idéale permettrait d'émettre l'hypothèse d'une interactivité analytique, les données des uns pouvant être ainsi utilisées par les autres. La mutualisation hypothétique des informations, lors des analyses ultérieures à la collecte, apparut alors comme le moyen le plus innovant de faire dialoguer situations de pauvreté et utilisation des ressources naturelles sur la base du lien, du support, que représentait le volet « Systèmes Ruraux ».

En amont d'une quelconque intervention, il s'agissait d'être en mesure d'instaurer un dialogue particulièrement informé avec les populations locales ; un dialogue reposant sur une analyse pluridisciplinaire riche qui tienne compte de la complexité des dynamiques culturelles, sociales, politiques, économiques et environnementales dans lesquelles les communautés rurales évoluent dans la zone d'étude retenue par le programme. Les « groupes de travail » serviraient à créer cet espace de dialogue d'où émergerait *in fine* la fameuse « boîtes à outils », innovation méthodologique du projet.

## **1.2. De la zone d'étude aux sites-pilote**

Comme préalable à la mise en œuvre de l'ensemble des objectifs qui viennent d'être décrits, il a fallu sélectionner des sites d'étude où nous pourrions mener au mieux nos recherches. Nous avons défini les critères discriminants dont dépendait le bon fonctionnement

des travaux de chaque volet<sup>18</sup> et la possibilité de mutualisation des données évoquée ci-dessus, en respectant l'espace administratif contractuellement imposé. L'équipe disposait de l'*Atlas Infogéographique de Guinée Maritime* (Rossi, Bazzo, Lauffer, 2000) comme première source d'informations qui regroupe l'ensemble des données disponibles sur la Guinée Maritime jusqu'en 1999. Une présélection de sites a été réalisée sur la base des informations fournies par ce document et du croisement des critères de chaque volet. Ces derniers reposaient pour beaucoup sur des contraintes physiques, environnementales, culturelles, démographiques et bien sûr institutionnelles. De nombreuses visites exploratoires sur le terrain et d'après discussions méthodologiques avec l'équipe scientifique ont été nécessaires pour entériner les choix. Dans les points suivants, nous nous attacherons à décrire les éléments qui ont été déterminants pour la sélection des sites.

### **1.2.1. Pluralité de milieux et groupes sociaux hétéroclites**

La Guinée Maritime affiche une grande diversité de milieux et une hétérogénéité culturelle remarquable, Ces éléments furent tout à fait déterminants dans la manière dont le travail a été mené. Pour construire une expérimentation de méthode de développement innovante et éventuellement exportable, il fallait prendre en compte cette diversité et l'intégrer comme part de l'approche proposée par l'OGM.

#### **1.2.1.1. Des milieux en interaction permanente**

Entre océan et continent, notre zone d'étude, soumise à l'influence de marées à forte amplitude, voit se succéder d'Ouest en Est trois grands types d'écosystèmes qui interagissent (OGM, 2006).

La région fait partie d'un ensemble maritime connu sous le nom de « Littoral des Rivières du Sud » qui s'étend du Sine-Saloum (Sénégal) à la Sierra Leone. Il s'agit d'une côte très indentée, profondément entaillée de nombreux estuaires et rias (Charles-Dominique, 1994). Pénétrant fortement à l'intérieur des terres, ils sont le siège de nombreux échanges

---

<sup>18</sup> Le tableau des critères retenus pour le volet « Systèmes Ruraux » sont consultables : Tome 2, Annexe 1.

entre des eaux de nature différente : « La morphologie actuelle du système écologique du littoral guinéen est issue de la conjonction dans le temps des influences des dynamiques marines et continentales » (OGM 2006). C'est une région caractérisée par un important hydrodynamisme.

Le plateau continental, très étendu et à faible pente, est le siège d'une vase subtidale. Cette dernière, très riche en éléments organiques en raison d'apports sédimentaires substantiels et soumise à d'importants mouvements hydrologiques fluvio-marins, abrite une ichtyofaune abondante.

La côte est jalonnée de marais maritimes à l'exception de deux promontoires rocheux (le Cap Verga à Tournifily et la presqu'île de Kaloum à Conakry). Alimentés par un afflux incessant d'importantes quantités de sédiments argilo-sableux, mobiles, arrachés par les fleuves au continent, les marais sont en réorganisation permanente. Sous l'effet conjugué de forts courants de marée, de la houle et indirectement de la dérive littorale orientée principalement au Sud, ils redistribuent et remobilisent, en fonction des conditions hydrologiques locales, les stocks de sédiments. L'apport sédimentaire est déterminé quantitativement et qualitativement par les dynamiques marines qui sont en grande partie générées par les vents locaux et par les crues fluviales en fonction des caractères de leur bassin-versant et des conditions climatiques (OGM 2006).

Cette dynamique permet de distinguer en fonction des conditions hydrologiques deux grands ensembles morpho-pédologiques : les zones estuariennes et les plaines de front de mer.

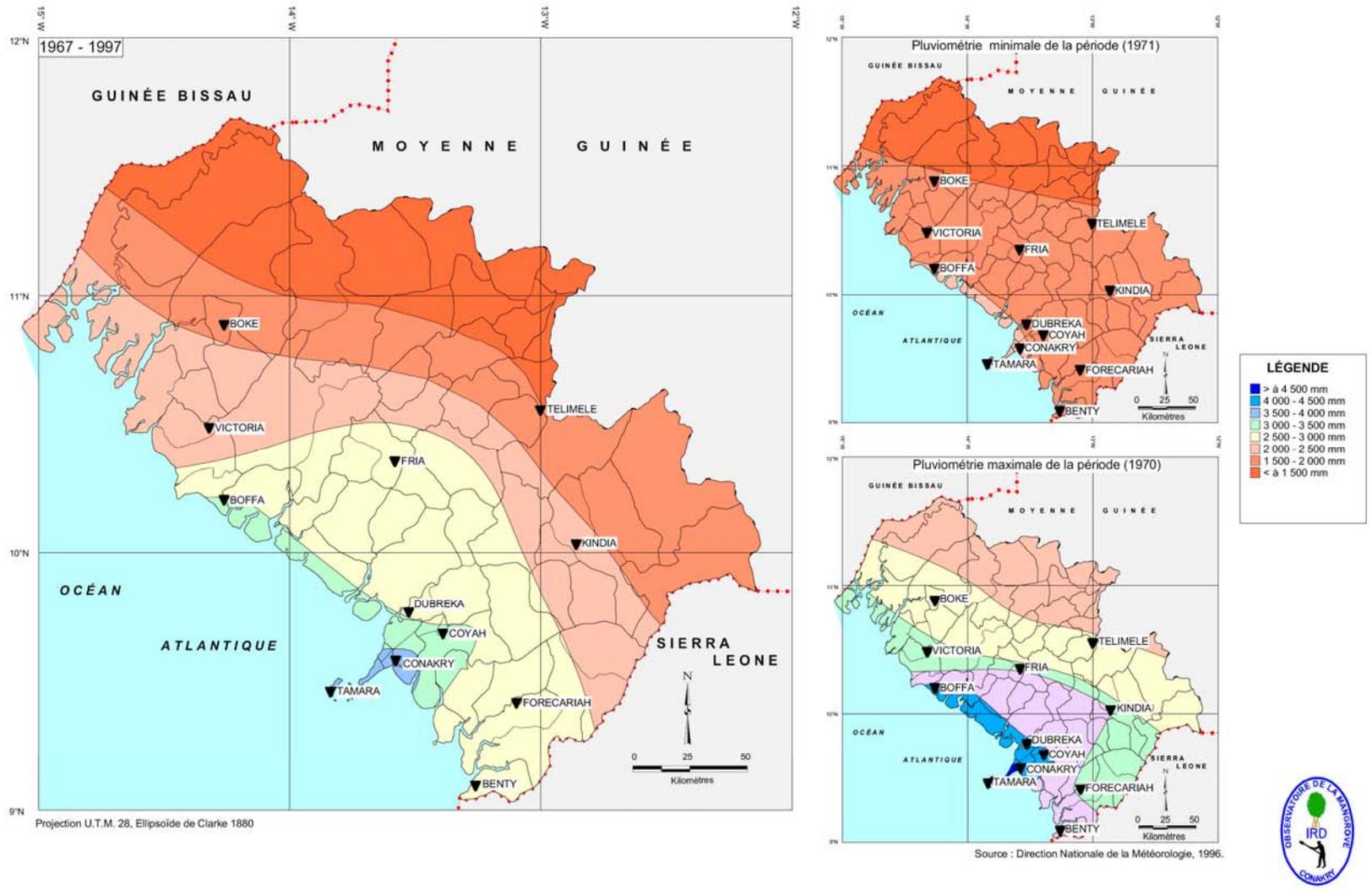
Les zones estuariennes « se sont formées par colmatage des anciennes vallées [entaillées par les fleuves dans la plaine côtière pendant la dernière phase froide du Würm] lors de la transgression nouakchottienne » (OGM 2006), et sont parcourues par un réseau de chenaux, favorisant le drainage et la submersion par les eaux marines et les eaux continentales. Ce sont des zones très mobiles dépassant le cadre strictement géographique de l'estuaire (Charles-Dominique, 1994) et qui évoluent en fonction des conditions climatiques. Le climat de Guinée Maritime est de type soudano-guinéen caractérisé par une saison sèche très marquée qui dure environ six mois (de novembre à mai) et une saison abondamment pluvieuse qui s'étend de juin à octobre : les précipitations sont toujours comprises entre deux

et quatre mètres (Rossi, Bazzo, Lauffer, 2000). Les zones estuariennes oscillent dans l'année entre bilan hydrique déficitaire et bilan hydrique excédentaire : la submersion par les eaux marines remonte très haut vers l'amont de l'estuaire en saison sèche, *a contrario* les crues fluviales atteignent pendant l'hivernage le littoral côtier marin. Les sols, produit de ces « effets de chasse » (Ruë, 1994), « potentiellement sulfatés-acides à sulfatés-acides » (OGM 2006) sont recouverts par des formations végétales de mangrove où prédomine *Rizophora spp.*

Les plaines de front de mer ou plaines bordières d'arrière mangrove (Ruë, 1998) sont de formation plus récente. « Situées entre les embouchures des grands estuaires, leur paysage est celui d'une alternance de vasières et de cordons sableux marquant l'évolution antérieure de la côte » (OGM 2006). Georges Rossi précise que deux processus sont à l'origine de la formation des plaines : une progradation vaseuse de la côte ou une sédimentation de type lagunaire à l'abri d'un cordon sableux pré-littoral (OGM 2006). Dans les deux cas, la submersion est beaucoup moins fréquente que dans les zones estuariennes et le drainage, de type embryonnaire quand il s'agit de progradation, s'opère transversalement vers les estuaires lors de processus de sédimentation. Les plaines de front de mer sont des écosystèmes très fragiles. Une simple modification du régime local des houles peut conduire à leur démantèlement total. Les sols, faiblement acides, sont recouverts par des formations halophiles (*Avicennia spp* et de nombreuses herbacées).

Le rebord du plateau gréseux du Fouta-Djalon est entaillé de profondes vallées qui drainent des fleuves imposants comme le Rio Nuñez, le Rio Kapatchez et le Rio Pongo. Les bassins versants intensément mis en valeur, sont constitués d'éboulis de cuirasse supportant des sols squelettiques en amont, et en aval, des glacis d'accumulation supportant des sols ferrallitiques plus ou moins profonds. Les cortèges végétaux sont généralement composés d'espèces pyrophiles marquant la présence ancienne des populations. Les bas-fonds, « caractérisés par des sols limono-argileux ou sablonneux et par une hydromorphie permanente ou saisonnière » (OGM 2006), sont recouverts de forêts galeries, lambeaux forestiers où s'épanouissent de nombreux palmiers (*Elais guineensis*) et sont peu mis en valeur.

Figure 3 : Précipitations moyennes, maximales et minimales en Guinée Maritime entre 1967 et 1997



Ces trois ensembles morpho-pédologiques (plateau continental, marais maritimes, rebord de plateau) sont certes différenciés et ont chacun leur fonctionnement propre mais interagissent en permanence du fait de l'hydrodynamisme local générant les nombreux échanges fluvio-marins. Les conditions climatiques jouent un rôle prépondérant dans les niveaux d'intensité de ces échanges.

### **1.2.1.2. Une brève histoire et les données actuelles du peuplement des côtes de Guinée**

Une brève histoire car la Guinée Maritime a connu de nombreuses vagues de migrations depuis le XIII<sup>ème</sup> siècle et malgré l'important travail des historiens, des anthropologues et des linguistes<sup>19</sup>, les pistes les plus probables quant à leurs origines restent néanmoins des hypothèses. Remonter le temps dans des sociétés de tradition orale n'est pas une tâche aisée et nous ne souhaitons pas ici alimenter le débat. Il est par contre nécessaire pour affermir notre propos de présenter ces groupes sociaux hétérogènes, d'exposer les grands traits anthropologiques qui fondent leurs spécificités. C'est en regardant dans le passé que l'on appréhende une part de ce qui se joue dans le présent : la Guinée Maritime, zone refuge depuis plusieurs siècles, où l'« on ne saurait distinguer où commence la terre, où finit l'eau » (Peulme, 1956), entrelacs d'îles et de multiples recoins, a été et est encore une région de contrastes culturels marqués.

Il pourrait s'agir d'un même groupe d'hommes qui aurait quitté les hauts plateaux du Fouta-Djalon et se serait ensuite séparé en arrivant sur les contreforts (Hair, 2000 ; Ferry, 2000 ; Sarro-Maluquer, 2000). Plusieurs régions des côtes furent ainsi investies, par vagues successives et ce probablement jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Le groupe de départ s'est scindé en plusieurs petits groupes qui se sont ensuite autonomisés culturellement formant les sociétés *baga*, *nalou* et *landouma*. L'hypothèse selon laquelle ils proviendraient au départ d'un même groupe a été émise par les linguistes (Ferry, 2000) qui ont repéré en étudiant les corpus linguistiques de ces trois sociétés des similitudes suffisantes pour confirmer une racine commune.

---

<sup>19</sup> Les contributions sur le sujet de Bruce L. Mouser (Mouser, 1971 (thèse non publiée), 2000), Ramon Sarro Maluquer (Sarro-Maluquer, 2000), Paul E.H. Hair (Hair, 2000), Marie-Paule Ferry (Ferry, 2000) et Stéphane Bouju (Bouju, 1994) sont parmi les plus riches.

Les Baga sont subdivisés en quatre groupes distincts qui se répartissent le long du littoral. Du Nord au Sud de la côte, on trouve les Baga Mandouri sur la rive Nord de l'estuaire du Nuñez ; les Baga Sitemou autour l'estuaire du Rio Kapatchez, dont le village de Bigori est le fief historique et probablement le plus ancien des villages fondés dans cette zone (Sarro, 1999 cité par Lehmann, 2004) ; les Baga Fore que l'on rencontre de Tougnifily à l'estuaire du Pongo ; et les Baga Kaloum localisés aux environs de la capitale Conakry.

Les Nalou se subdivisent en six groupes linguistiques (Schoeni, 2003). Trois d'entre eux occupent une grande partie des îles frontalières de la Guinée Bissau au Nord et les trois autres groupes sont localisés sur l'estuaire du Rio Cacine en Guinée Bissau.

Les Landouma quant à eux se sont installés plus à l'intérieur des terres en amont de l'estuaire du Nuñez, aux environs de Boké.

Les traditions orales de ces sociétés (baga, nalou ou landouma), connues par les récits recueillis par les anthropologues et les historiens, rendent systématiquement compte d'un ancêtre commun, fondateur du « village » et dont la descendance en ligne patrilinéaire est actuellement considérée comme le lignage fondateur, le « maître des terres ». « Parmi les différents récits recueillis, certains font également mention de la présence d'un second personnage, qui accompagne le premier et le conseille dans les actions qu'il doit mener à bien. Ce deuxième protagoniste est décrit comme un spécialiste des rapports avec les entités surnaturelles. Il ne devient pas « maître des terres », renonçant à cette prérogative au profit de son compagnon, mais il représente l'aïeul d'un lignage associé à celui du maître des terres, dont la fonction rituelle et la participation aux décisions sont incontournables » (Schoeni, 2003). Ces récits de fondation, rencontrés dans les sociétés les premières installées sur les côtes guinéennes, constituent « un instrument important de la reproduction sociale, puisque appuyant la légitimité de l'organisation sociale, fondée sur les droits fonciers » (Frazao-Moreira, 1997 cité par Schoeni, 2003) et sur la prédominance du lignage fondateur. Ce sont des sociétés segmentaires exogames à filiation patrilinéaire. La parenté et les alliances, notamment par mariage (échange de femmes), sont le gage de leur reproduction et concourent à en faire des groupes complexes où une bonne part des décisions est de fait contrainte par la prégnance des liens familiaux et assujettie aux obligations qui sont fonction du statut de chacun au sein de la communauté.

Aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles, les Peulh se sont massivement installés dans le Fouta-Djalon (hauts-plateaux de Moyenne Guinée). Ils en ont alors chassé les Soussou (Soso) qui sont également venus se réfugier sur les côtes. D'origine Mandé (Houis, 1963 cité par Geslin, 1997.), les Soussou ont commencé par s'implanter au Sud de la région pour investir, par vagues successives, une grande partie de la Guinée Maritime. Une logique d'assimilation envers les populations nalou, landouma et très récemment baga s'est lancée au point que les Soussou constituent aujourd'hui le premier groupe culturel de la zone dont la langue est devenue la langue véhiculaire de l'ensemble des groupes culturels de la Guinée Maritime<sup>20</sup>. Les Soussou forment également une société segmentaire à filiation patrilinéaire. Cependant, contrairement aux groupes précédemment évoqués, l'organisation sociale y est plus lâche. Les fils d'un même lignage s'autonomisent rapidement et, plutôt que de rester dans le giron du père, vont créer des hameaux d'habitation qui seront dépendants du village d'origine mais dont le fonctionnement sera propre (Fréchou, 1962 ; Geslin, 1997). Cette autonomisation par rapport au lignage se traduit par un émiettement de l'habitat. Au lieu de former un grand village (divisé en quartiers correspondant au nombre de lignages) comme chez les Baga, les Landouma ou les Nalou, le groupe se divise en unités d'habitations par famille ou famille élargie : un fils, ses épouses, leurs descendance et éventuellement leurs jeunes frères ou sœurs (Geslin, 1997). Cette caractéristique ainsi que l'assimilation (par alliance) des autres groupes se concrétisent donc dans l'espace et expliquent en partie la progression très rapide, du Sud vers le Nord, de Forécariah à Kanfarandé, des Soussou en Guinée Maritime.

Des familles diakhanké, rejointes récemment par des familles peulh, sont venues s'installer en Guinée Maritime sur les berges du Nuñez, en terre nalou, dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les Diakhanké, « parents à plaisanterie » des Peulh, sont originaires de Touba dans le Fouta-Djalon. Commerçants comme leurs « cousins »<sup>21</sup>, c'est au départ pour faire échanges qu'ils se sont implantés sur les rives du Nuñez à la suite de l'installation de quatre grandes factoreries étrangères. Groupe fortement islamisé, leur fonctionnement social s'apparente à celui de la confrérie Mouride du Sénégal ; une stricte hiérarchie au sommet de laquelle se trouvent les chefs religieux : l'imam et les anciens (prêcheurs, *Karamoko*<sup>22</sup> et *El Hadj*<sup>23</sup>). La

<sup>20</sup> Cette dynamique a été puissante puisque certains groupes comme les Nalou ne connaissent plus aujourd'hui que quelques mots de la langue de leurs ancêtres.

<sup>21</sup> Expression utilisée par les Diakhanké pour désigner les Peulh.

<sup>22</sup> Celui qui enseigne le Coran mais qui généralement occupe aussi une fonction de médecine traditionnelle reposant sur la connaissance des plantes combinée à l'évocation des Sourates.

<sup>23</sup> Titre que l'on obtient lorsque l'on a effectué un pèlerinage à la Mecque.

dimension religieuse de la société diakhanké est tout à fait structurante. L'organisation sociale repose également sur une double logique spatiale : la concentration, autour du lieu d'origine<sup>24</sup> lié à un fondateur (généralement marabout) et la dissémination, conquête du profane partout ailleurs, ce jusque dans les grandes métropoles occidentales. Cette tradition d'émigration ne rompt en rien les relations entre les individus. Elle fait partie des modalités de leur fonctionnement et permet d'étendre le territoire d'action (Guèye, 2002).

La Guerre d'indépendance en Guinée Bissau qui a débuté en 1973, a poussé à la migration les populations balante. Ces dernières se sont installées par petites communautés sur les côtes de Guinée depuis une trentaine d'années pour les plus anciennement implantées, une petite dizaine d'années seulement pour les vagues de migration les plus récentes. Strictement localisées sur la frange littorale, les communautés balante sont aujourd'hui suffisamment nombreuses pour être remarquées dans le paysage culturel de la Guinée Maritime. Elles sont établies sur les îles estuariennes, ou sur les cordons sableux des plaines de front de mer. Peu ou mal considérées par les autres groupes culturels<sup>25</sup>, souvent rejetées, vivant en marge des villages, dans des endroits isolés, les populations balante sont assez mal connues<sup>26</sup>. D'après nos observations, il semble qu'il s'agisse d'unités familiales élargies, placées sous la direction du plus ancien qui généralement fut notre interlocuteur. Les Balante ne paraissent que très peu attachés à la terre ; ils ne cherchent pas particulièrement à fonder des communautés villageoises disposant d'un territoire précis. C'est d'ailleurs pour cela qu'ils sont localement surnommés « le peuple de l'eau »<sup>27</sup>, expression lourde de sens pour des groupes d'hôtes chez qui le lignage fondateur, le « maître des terres » constitue l'un des fondements du système social.

---

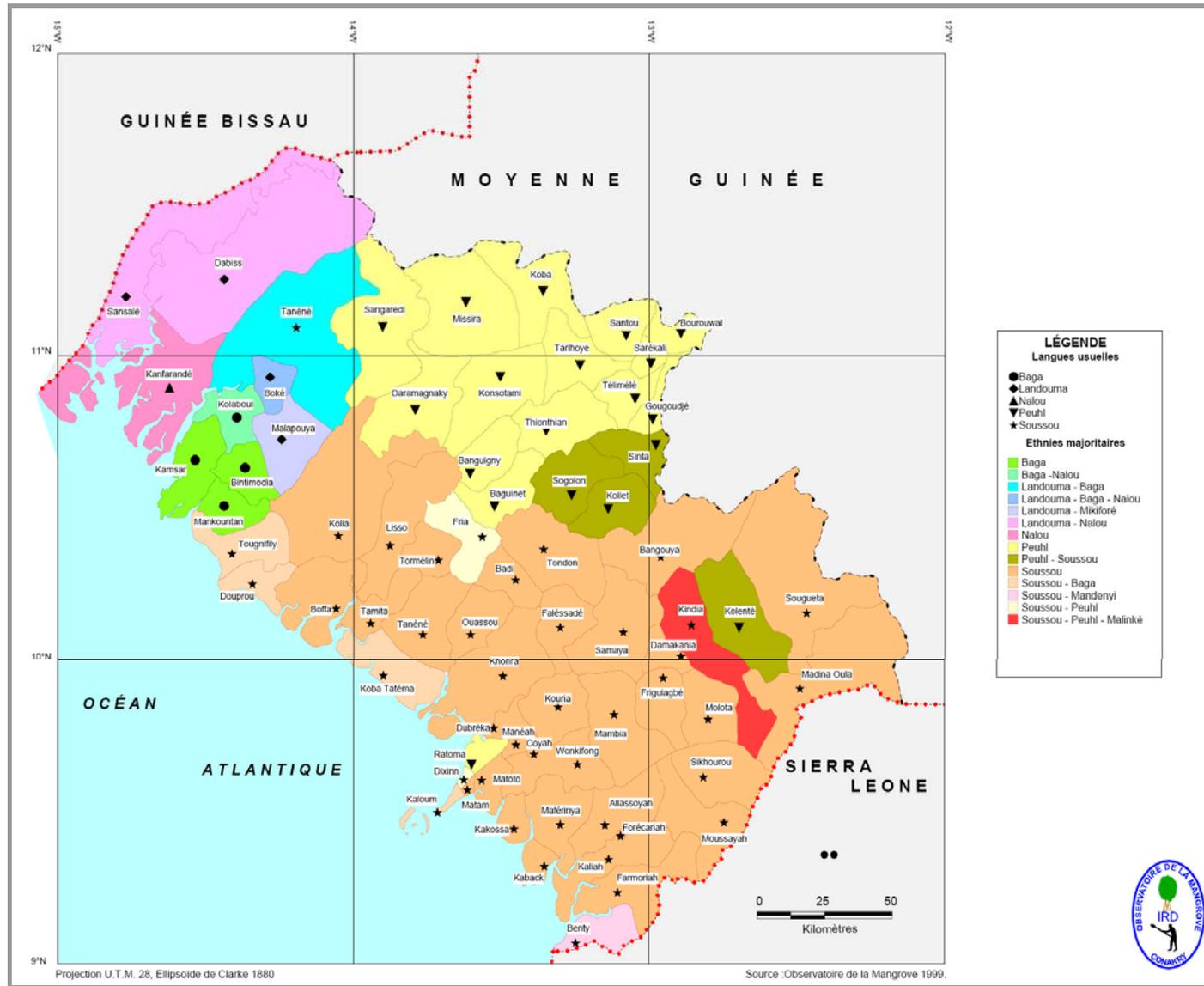
<sup>24</sup> Touba puis par extension les villages fondés au fur et à mesure des vagues de migration.

<sup>25</sup> Elles sont souvent accusées des pires maux : inceste, alcoolisme, vol, etc. Les Balante ont largement consenti à leur isolement. Leur volonté de limiter les contacts avec leurs hôtes explique en partie les jugements radicaux dont ils font l'objet.

<sup>26</sup> Du moins pour les groupes installés en Guinée Conakry. En Guinée Bissau, des études ont été menées sur les communautés balante mais les contextes sociaux étant très différents, nous avons fait le choix de ne pas les prendre en considération.

<sup>27</sup> Relevé lors d'entretiens dans la zone d'étude.

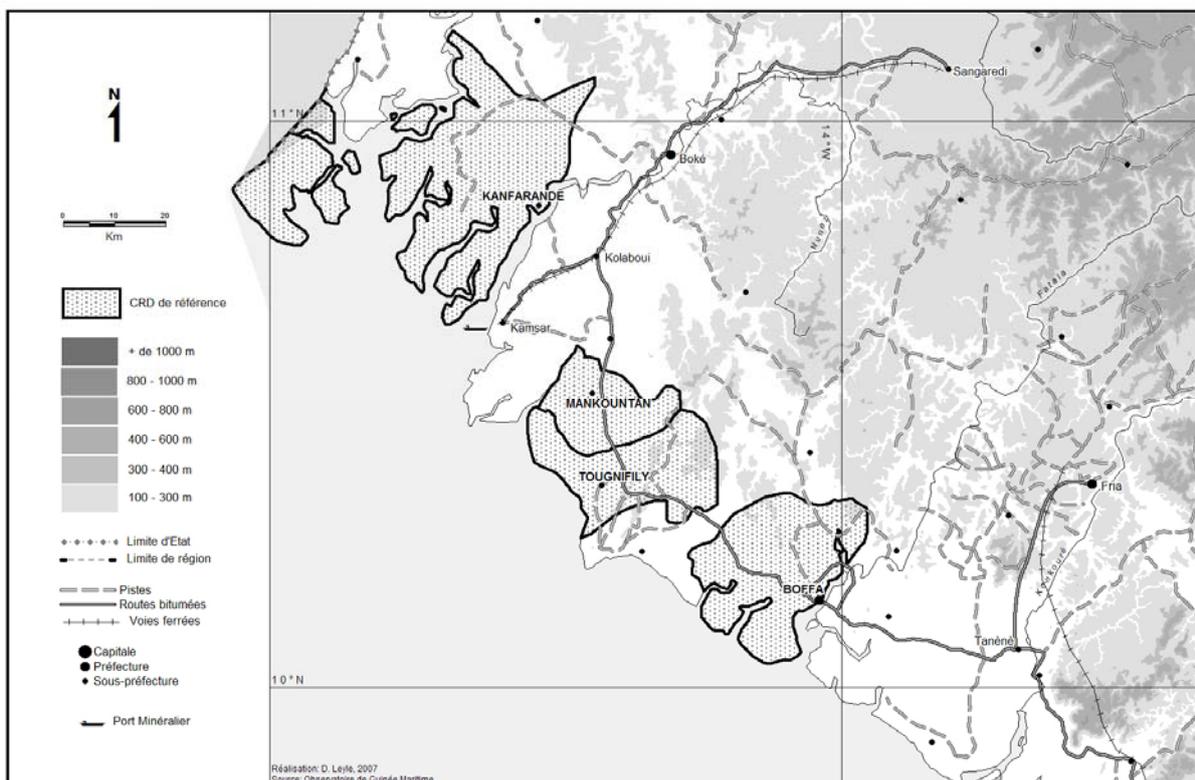
Figure 4 : Ethnies majoritaires et langues usuelles de la Guinée Maritime



## 1.2.2. Des collectivités territoriales pour sites d'étude

Le travail de l'OGM avait pour cadre, dès le démarrage du projet, les Communautés Rurales de Développement (CRD) de Mankountan dans la préfecture de Boffa et de Kanfarandé dans la préfecture de Boké. Dans le courant de la première année, celui-ci s'est élargi à la CRD de Tounfily dans la préfecture de Boffa. Fin 2004, la méthode conçue au cours de deux années de travail a été testée plus au Sud de cette même préfecture, au sein de la Commune de Boffa.

Figure 5 : Localisation des CRD de référence de l'Observatoire de Guinée Maritime



À la mosaïque des milieux et des groupes sociaux auxquels nous avons affaire dans le choix des sites d'étude, s'ajoutait une autre dimension : celle du cadre administratif imposé. Avant de faire le point sur les sites retenus, il convient donc de rendre compte précisément des étapes qui ont jalonné la politique de décentralisation de l'État guinéen. Ceci éclairera d'autant mieux le contexte de travail dans lequel l'équipe a évolué.

En 1984, à la mort du président Ahmed Sékou Touré et après « vingt-six années de régime révolutionnaire sans partage » (Condé, 2003), la Guinée, emmenée par le Général Lansana Conté, amorce une transition politique majeure. Le nouveau président qui s'installe à la tête de l'État entend marquer une rupture nette avec la politique de son prédécesseur. Il entame très rapidement une série de réformes au sein de l'appareil étatique dont la rénovation de la constitution et l'avènement de la Deuxième République sont les symboles. Les pays occidentaux, évincés en 1959 au profit du bloc soviétique, appuient ce mouvement de réformes par le biais des institutions de Bretton Woods. La Banque Mondiale joue dès lors le rôle qu'elle s'est assignée dans bon nombre de pays africains, celui « d'une agence internationale d'expertise et de consultance, les prêts apparaissant à la limite comme des prétextes pour mettre en place directement des réformes destinées à installer le cadre institutionnel, financier et technique du développement tel que la Banque le conçoit » (Osmont, 1995, cité par Le Bris, 2002).

C'est dans ce contexte de « réformes macro d'ordre économique et institutionnel » (Le Bris, 2002) qu'en décembre 1985, le nouvel État guinéen crée un Secrétariat d'État chargé de la Décentralisation. L'administration du territoire, qui jusque-là avait pour fondement ce que les spécialistes ont coutume d'appeler « le centralisme politique et la décentralisation organique », se décline dorénavant en une succession d'entités administratives imbriquées, théoriquement autonomes et émanant des populations. En réalité, cette réforme institutionnelle, pilotée par l'extérieur, fragilise un État balbutiant qui n'a même pas franchi, à l'heure de la création de ces collectivités décentralisées, l'étape de la déconcentration administrative.

Passant d'une logique descendante à une logique ascendante donc, la structuration du territoire administratif est sensée dorénavant dépendre des volontés de la base, des populations (Lima, 2002). Les « villages » et les « hameaux », marqués par la présence vivace des modes de gestion coutumiers, sont dirigés en Guinée Maritime par un chef (issu généralement du lignage fondateur) et par le conseil des sages. La loi sur la décentralisation leur impose de se regrouper par affinité afin de former des « secteurs » qui, eux-mêmes sont

regroupés en « districts » (« quartiers » en milieu urbain). La réunion des « districts » forme la CRD (ou la « commune » en milieu urbain)<sup>28</sup>.

Ce renversement de logique se retrouve dans beaucoup d'États d'Afrique subsaharienne dans les années quatre vingt/quatre vingt dix. La Guinée, mais aussi le Mali par exemple (Lima, 2002), adopte des ordonnances en ce sens et proposent ainsi aux populations de s'investir dans la gestion de l'espace local en vue du développement du pays. Amorce de processus démocratiques ? Volonté de marquer une transition forte dans l'exercice du pouvoir d'État ? C'est « le moyen choisi par l'État guinéen pour faire participer les populations à la gestion des affaires du pays » écrit Condé (Condé, 2003). Plus critique, Émile Le Bris préfère insister sur le rôle prépondérant des bailleurs de fonds occidentaux en notant que la décentralisation emprunte plutôt à « une logique "d'excision de la souveraineté" ; elle constitue plus un accompagnement des politiques de lutte contre la pauvreté qu'elle ne se préoccupe de rééquilibrage territorial et de subsidiarité démocratique » (Le Bris, 2002).

En apparence, il s'agit bien d'opérer une décentralisation du pouvoir de l'État : la CRD est administrée localement par des membres élus, dispose d'une enveloppe budgétaire propre (qui se compose pour l'essentiel des financements octroyés par les bailleurs) et peut exercer localement ses décisions. Il s'agit là seulement d'une apparence car, dans un contexte où l'État est fragile, celui-ci a tout intérêt à garder une emprise sur des îlots de pouvoir pilotés quasi-directement de l'extérieur. Dans la pratique, l'État *via* son instance en charge de la décentralisation, met au service de la CRD ses compétences techniques en mandatant au sein de l'équipe exécutive un « Secrétaire communautaire » qui, contrairement aux autres membres dirigeants, n'est pas élu au suffrage universel par les populations. Qui plus est, il impose que toutes les décisions prises au sein de la CRD soient discutées avec la sous-préfecture (dont les limites territoriales sont les mêmes en Guinée, à une exception près<sup>29</sup>) et entérinées par la préfecture. Par exemple, les modifications qui peuvent être envisagées dans le redécoupage interne d'une CRD doivent recevoir l'approbation de la préfecture qui en réfère elle-même au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation (MATD).

---

<sup>28</sup> Seuls les « districts » (« quartiers » en milieu urbain) et les CRD (« communes en milieu urbain) sont reconnus officiellement par l'État. Ils forment les deux premiers échelons des entités décentralisées.

<sup>29</sup> En Haute-Guinée, une sous-préfecture regroupe en effet deux CRD.

Localement donc, logique ascendante et logique descendante se télescopent, d'autant plus que le siège de la CRD se situe toujours dans le chef-lieu de la sous-préfecture. L'administration du territoire, au sein de laquelle s'inscrit la gestion du développement (et ses larges retombées financières), naît donc dans une ambivalence entretenue entre décentralisation et déconcentration, générant localement des luttes intestines pour le pouvoir<sup>30</sup>.

Certes récentes, les informations que nous exploitions dans la perspective de choisir des sites d'étude ne nous permettaient pas d'anticiper les éventuels redécoupages locaux liés à ces luttes de pouvoir et d'argent (du développement en grande partie). Les entretiens exploratoires dans chaque CRD ont confirmé ces redécoupages en révélant des réorganisations territoriales non validées par le ministère et que l'*Atlas Infogéographique de Guinée Maritime* ne mentionnait pas. Dans la CRD de Kanfarandé, les données récoltées avant 2000 indiquaient l'existence de quatorze districts ; en 2003, on en trouvait quinze. Dans la CRD de Mankountan, les trois districts de départ ont été démantelés et réorganisés en huit districts. À Tournifily, la CRD comptait six districts en 1999, elle en compte dix-huit en 2003<sup>31</sup>. Ces recompositions que nous lisons à l'échelle du district signifiaient également qu'à l'intérieur de ces entités, les villages et *a fortiori* les secteurs avaient également été touchés par les remaniements<sup>32</sup>.

Au-delà des problèmes de restitution des conclusions du programme au ministère de tutelle que pose la découverte de tels remaniements non encore reconnus par l'État, ces recompositions territoriales nous interrogeaient bien sûr sur la pertinence de la CRD comme entité administrative efficiente pour le choix de nos sites d'étude. Ne fallait-il pas adopter une approche à plus petite échelle qui aurait plus de chance de partir d'espaces « approprié[s] et incorporé[s] dans les dynamiques sociales » (Offner, Pumain, 1996) plutôt que d'un maillage

---

<sup>30</sup> Faisant partie d'un programme de recherche pour le développement, nous avons nécessairement comme interlocuteur privilégié la CRD. Pour autant, et ce pendant toute la durée du programme, nous avons entretenu des contacts réguliers avec les sous-préfectures pour tenter de comprendre les enjeux de pouvoir et équilibrer au mieux nos rapports avec les instances locales.

<sup>31</sup> La démultiplication du nombre de districts est un phénomène courant : les enveloppes budgétaires attribuées aux CRD sont fonction du nombre de districts qui les composent.

<sup>32</sup> Des villages avaient basculé d'un secteur à un autre, des secteurs, entièrement démantelés, avaient été recomposés réunissant d'anciens et de nouveaux villages en leur sein.

administratif lâche et sujet à caution ?<sup>33</sup> Les multiples visites exploratoires, les discussions avec les instances administratives, communautaires et/ou villageoises et la volonté d'intégrer au mieux dans nos méthodes les contextes locaux, nous ont poussé à choisir comme références territoriales celle produites par la base. Qui plus est, travailler à l'échelle des CRD aurait nécessité des moyens matériels et humains considérables. Nous avons donc fait le choix de nous concentrer sur des secteurs qui répondaient aux critères délimités par chaque volet du programme en terme de diversité des milieux et d'hétérogénéité sociale. Quand les conditions pour la mise en place de nos travaux n'étaient pas réunies à cette échelle, nous avons élargi nos sites d'étude soit à l'échelle de plusieurs secteurs, soit au district, voire même avons-nous réuni plusieurs districts<sup>34</sup>.

Une fois que l'ensemble des éléments évoqués dans ce premier chapitre furent posés et discutés entre les différents volets<sup>35</sup>, nous avons procédé, avec les membres de l'équipe scientifique et dans le respect des règles imposées par les institutions/bailleurs, au choix raisonné de ce que nous avons appelé les « sites-pilote » du programme OGM. Dans la CRD de Mankountan, nous avons ainsi retenu deux districts (Bigori et Madya), dans la CRD de Kanfarandé, quatre secteurs (Kankayani et l'île qui regroupe les trois secteurs de Kanof, Kankouf et Tesken (KKT)) et deux autres districts (Dobali et Kambilam). Un peu plus tard, dans la CRD de Tounfily, nous avons choisi un district (Brika). En toute fin de programme, à Boffa, nous avons travaillé sur deux districts (Dominya et Thia) et la réunion de deux districts (Dobiret et Marara).

---

<sup>33</sup> La question de la « petite fabrique des territoires » (Vanier, 1995) liée aux différentes entités administratives et aux recompositions territoriales qu'elles occasionnent (Douillet, 2002 ; Le Bris, 2002), aurait ici été très intéressante à traiter. Les impératifs du programme ne nous en ont malheureusement pas laissé le temps.

<sup>34</sup> Ici pour des considérations démographiques : pour mener des enquêtes systématisées qui permettraient *in fine* d'offrir une illustration quantitative des phénomènes observés, nous devons disposer d'une base de sondage suffisante pour mettre en place le dispositif d'enquêtes.

<sup>35</sup> Discussions qui ont également pris en compte d'autres critères tels que l'accès ou non aux infrastructures de base (écoles, centres de santé, pistes carrossables), à la route goudronnée, l'accès ou non aux flux commerciaux, l'existence passée ou présente de projets de développement dans les sites, les données démographiques et la proximité d'un centre urbain important. Ces points qui ne sont pas décrits ici feront l'objet, au fur et à mesure du développement de ce travail, de précisions pour chaque site. Nous avons fait le choix dans un premier temps de ne décrire que les caractéristiques communes à l'ensemble de la zone d'étude du projet.

Figure 6 : Carte de localisation des sites pilotes de l'OGM dans les CRD de Mankountan, Kanfarandé, Tounfily et dans la Commune de Boffa.

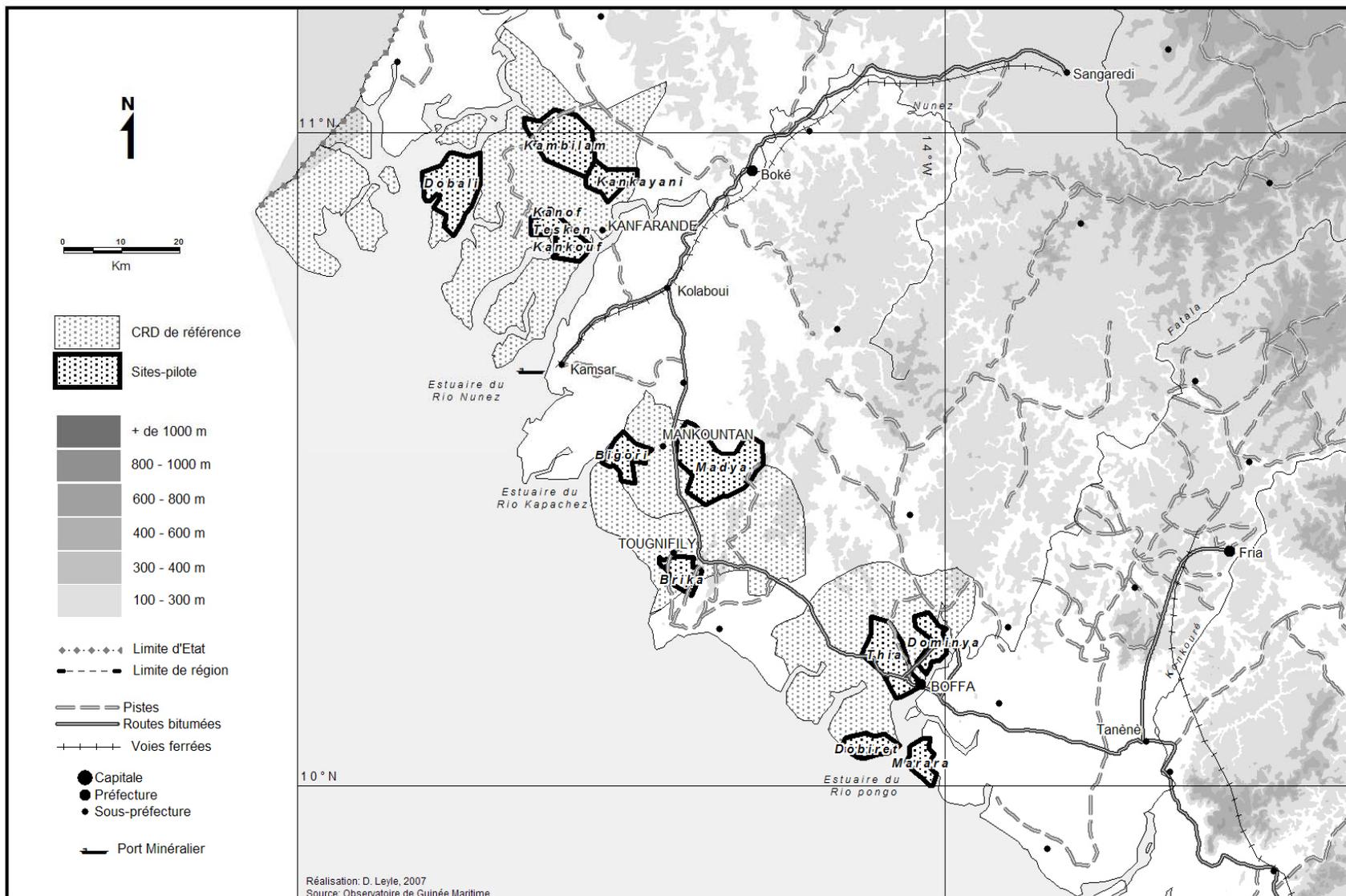


Tableau 1 : Synthèse des caractéristiques des sites-pilote de l'OGM

NOM	Échelon administratif*	Composition administrative*	Caractéristiques principales du milieu physique	Groupe culturel principal	Groupes culturels secondaires**
Bigori	District	3 secteurs composés de 19 villages ou hameaux	Plaine de front de mer et cordons sableux, mangrove	Baga Sitemou	Soussou, Peulh
Madya	District	5 secteurs composés de 9 villages ou hameaux	Milieu continental, sables sur grès, savane boisée et arborée	Soussou	Landouma
Dobali	District	4 secteurs composés de 18 villages ou hameaux	Presqu'île estuarienne, plaine de front de mer, mangrove et milieu continental, savane boisée	Baga Mandouri	Balante
Kambilam	District	4 secteurs qui sont en fait 4 villages	Mosaïque de milieux biophysiques, savane boisée, forêt et mangrove	Landouma	-
Kanof/Kankouf/Tesken	Secteurs	4 villages ou hameaux	Ile estuarienne et plaines de front de mer, mangrove et palmeraies	Nalou	Baga Sitemou, Balante
Kankayani	Secteur	9 villages ou hameaux	Mosaïque de milieux continentaux, savane boisée et forêt	Diakhanké	Nalou
Brika	District	3 secteurs composés de 11 villages ou hameaux	Mosaïque de milieux biophysiques, plaine de front de mer, mangrove et coteaux continentaux, palmeraies	Soussou	Baga Foré, Balante
Thia	District	4 secteurs composés de 13 villages ou hameaux	Mosaïque de milieux biophysiques, mangrove et savane arborée	Soussou	-
Dominya	District	4 secteurs qui sont en fait 4 villages	Mosaïque de milieux biophysiques, mangrove et savane arborée	Soussou	-
Marara/Dobiret	Districts	Dobiret : 2 secteurs, 6 villages ou Hameaux Marara : 5 secteurs, 6 villages ou hameaux	Iles estuariennes, cordons sableux, mangroves et palmeraies	Baga Foré	Balante, Soussou

Réalisation : Mathilde Beuriot, 2006

\* En référence ici à la CRD ou la Commune, les organes décentralisés, mais reconnus dans le même temps par les préfectures et/ou les sous-préfectures au niveau régional. Par contre l'organisation de ces entités, telle que nous la définissons dans ce tableau, n'est pas reconnue par le MATD et l'État guinéen.

\*\* Liste non exhaustive

## **2. Une méthodologie à l'épreuve des faits**

À l'issue de la sélection des sites-pilote, le travail de collecte de l'information a pu commencer. Nous avons insisté, en introduction, sur la place centrale de la méthodologie dans nos travaux : c'est à partir de cette sélection, ce choix raisonné de sites d'étude et en fonction des objectifs fixés par le programme qu'ont été conçues les enquêtes du volet « Systèmes ruraux ».

Il a d'abord fallu déterminer quelle serait l'unité de mesure employée à la fois dans le volet « Pauvreté et Inégalités » pour caractériser les situations et les conditions de vie des populations mais également dans le volet « Systèmes ruraux », afin de construire la typologie des pratiques rurales. Celle-ci devait constituer dans le même temps l'unité statistique des bases de données et une « unité système » opérante au sein des deux volets pour caractériser la diversité des situations rencontrées sur le terrain. Cette unité, le « ménage », a été définie en fonction de critères relevant d'une lecture anthropologique et socio-économique des situations familiales. Après dénombrement et identification des ménages des sites d'étude, un tirage aléatoire a permis de déterminer la base de sondage des enquêtes. Une première Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) effectuée sur la base des données concernant les structures familiales a révélé les tendances démographiques de la zone d'étude.

La construction des questionnaires, deuxième étape du parcours méthodologique, s'est faite au gré du calendrier des activités menées par les ménages enquêtés. Nous avons logiquement choisi dans un premier temps de concentrer notre attention sur l'activité agricole. Cette dernière tient une place centrale dans les travaux classiques qui s'attachent à décrire et à penser le monde rural, ceux qui traitent des sociétés africaines ne faisant pas exception (Chauveau, 1997 ; Gastellu, Marchal, 1997). Le démarrage des enquêtes coïncidait par chance avec le début de la saison des pluies (juillet 2003), moment auquel cette activité prend corps dans les sites d'étude. Chaque passage de questionnaire a permis d'effectuer en parallèle une mission exploratoire pour la construction du questionnaire suivant. Au final, quatre questionnaires composés de modules sur chaque activité rencontrée dans les sites ont permis d'interroger pendant près de dix-huit mois les pratiques des ménages en milieu rural ; méthode itérative donc qui révèle l'existence de plus de quarante activités.

## 2.1. Questionnements autour de l'unité d'enquête

### 2.1.1. La famille, un concept toujours débattu dans les recherches africanistes

Les enquêtes économiques ou socio-économiques de terrain en Afrique, qui débutèrent après les indépendances, ont nourri et nourrissent encore de nombreuses discussions sur le choix de l'unité statistique la plus adéquate pour mener le présent travail. Qu'il s'agisse de la recherche anglo-saxonne (Guyer, 1980) ou de la recherche française (Gastellu, 1997 ; Dubois, Blaizeau, 1990 ; Dubois, Gastellu, 1997), la question de la composition du groupe domestique reste en effet posée. L'opposition classique entre le courant d'Adam Smith (l'« *homo œconomicus* ») et le courant marxiste, que l'on retrouve dans les études économiques portant sur les populations occidentales<sup>36</sup>, ne résiste pas ici aux ramifications complexes des unités économiques africaines. « Les discussions sur le ménage et la famille en Afrique s'inscrivent dans cette dialectique. Mais la particularité des sociétés africaines oblige à un compromis entre les deux termes de l'alternative » (Dubois, Gastellu, 1997).

Dans le contexte africain, l'apport de l'anthropologie est donc précieux pour déterminer l'unité la plus adaptée à une systématisation de la récolte d'informations. Malgré cela, il se heurte vite à la nécessité de fixer une unité immuable dont s'affranchissent les études qualitatives micro-locales qui s'adaptent, elles, *in fine*, aux faits observés (Dubois, Gastellu, 1997). Les études de la parenté, des alliances, des filiations<sup>37</sup>, malgré leurs limites dans le cas présent, ont néanmoins permis de faire entrer dans nos critères de sélection, des considérations *a priori* étrangères aux enquêtes économiques. Comme le rappelle très justement les auteurs du *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* (Bonte, Izard, 1992) cités en introduction de l'ouvrage *Familles du Sud* d'Arlette Gautier et Marc Pilon (Gautier, Pilon, 1997), l'unité usitée généralement dénommée « famille » ou « ménage » est sujette à caution car « tout le monde croit savoir ce qu'est la famille : elle semble relever de l'ordre de la nature [...]. Mais il est intéressant de constater qu'aussi vitale, essentielle et

---

<sup>36</sup> Les enquêtes portent en général soit sur les individus, soit sur le ménage (entité apparemment aisément identifiable dans les pays occidentaux).

<sup>37</sup> Celles-ci sont loin de proposer des approches monolithiques et définitives (Segalen, 2001). Nous pensons notamment ici aux prolongements des travaux de Claude Lévi-Strauss qui ont durablement remis en question les approches fonctionnalistes de Radcliffe-Brown ou encore évolutionnistes de Maine.

apparemment universelle que soit l'institution familiale, il n'en existe pas, tout comme pour le mariage, de définition rigoureuse». Et Arlette Gautier et Marc Pilon d'ajouter qu'elle « va du groupe conjugal à l'ensemble de la parenté » (Gautier, Pilon, 1997).

Les chercheurs du groupe AMIRA<sup>38</sup> ont, dès la fin des années soixante, largement discuté cette question (Couty, Winter, 1983 ; Gastellu, 1980, Ancey, 1975 b, Ancey, 1975 c) et ont tenté, dans le contexte des États d'Afrique francophones, de mettre en place une grille de lecture, des *catégories réalisées* dirait Pierre Bourdieu (Bourdieu, 1993) qui puisse répondre aux impératifs de la systématisation sans pour autant négliger la complexité des réseaux, liens, alliances, etc. qui structurent la famille africaine. Comme le rappelle encore Arlette Gautier et Marc Pilon citant D. Tabutin et F. Bertiaux : « il reste que la famille apparaît bien comme un "élément intermédiaire entre les structures sociales et les individus qui les composent, [un] milieu de vie où les exigences collectives et individuelles prennent forme concrète et quotidienne" » (Gautier, Pilon, 1997).

Il convient donc pour chaque étude envisagée d'avoir recours à ces grilles de lecture pour identifier une unité qui fasse sens au regard des faits observés tout en adoptant une posture de systématisation à une échelle large ; dans le cas du programme de l'Observatoire de Guinée Maritime, plusieurs groupes culturels et plusieurs « milieux de vie » sont concernés.

### **2.1.2. Qu'est-ce qu'une « famille », un « ménage » en Guinée maritime ?**

D'une manière générale, dans les pays occidentaux, on assimile le « ménage » à la « famille nucléaire » (un couple et leurs enfants à charge). Ce qui apparaît ici comme une

---

<sup>38</sup> Le réseau AMIRA (Amélioration des Méthodes d'Investigation en milieu Rural Africain), créé au milieu des années 1970, conjointement par l'ORSTOM (aujourd'hui IRD), l'INSEE (service de Coopération) et le Ministère de la Coopération, rassemblait une douzaine de chercheurs et de statisticiens. À l'origine, les travaux d'AMIRA se placent dans une logique pluridisciplinaire et utilisent les connaissances anthropologiques pour adapter au contexte africain les concepts et instruments de mesure statistique forgés au Nord. Il en a résulté des enquêtes sur le secteur informel et la conception d'enquêtes auprès des ménages, d'enquêtes démographiques et d'enquêtes agricoles originales. On peut considérer que les progrès réalisés dans la mesure de la pauvreté, et plus généralement dans la méthodologie des enquêtes ont une dette envers AMIRA.

évidence est loin d'en être une dans les sociétés lignagères que nous avons évoquées ci avant. La complexité des logiques de reproduction des groupes sociaux, les « échanges » de femmes et d'enfants (notamment par le biais de l'adoption d'un cadet par son oncle maternel ou par le biais de l'homonymie<sup>39</sup>), les obligations d'entraide entre aînés et cadets (qu'il s'agisse d'une fratrie ou des rapports entre pères et fils aînés et cadets, oncles paternels ou maternels et neveux<sup>40</sup>), les obligations de la « petite famille » (Fribault, 2006) constituée d'une mère et de ses enfants (Jean-Marc Gastellu évoquant même l'idée d'une « unité autonome » (Gastellu, 1978)) et la pratique largement répandue de la polygamie, sont autant d'alliances, de liens et de réciprocités qui rendent poreuses les limites de la famille ou du ménage.

Le volet anthropologique avait pour vocation première de démêler, *via* deux études de parenté dans deux villages de la zone d'étude (Lehmann, 2004 ; Schoeni, 2004), l'écheveau des relations familiales chez les Baga et les Nalou, premiers arrivants sur la Basse Côte. Ces premières confrontations et l'ensemble du travail mené par la suite au sein du volet ont permis de révéler les spécificités des configurations familiales des sites d'étude (Fribault, 2006). Le système d'information du volet « Pauvreté et Inégalités », basé sur une vaste campagne d'enquête socio-économique et bénéficiant de l'expérience de Jean-Luc Dubois pour sa mise en œuvre, reposait sur les critères de sélection d'une unité qui se référaient aux expériences d'observatoires d'autres pays d'Afrique francophone (Dubois, Blaizeau, 1990 ; Dubois, Gastellu, 1997). Forts de cette double approche, nous avons défini les unités possibles de la manière suivante :

- Un ménage (*dembaya*) répond à quatre critères : unité de lieu d'habitation, partage des sources de revenus, reconnaissance de l'autorité d'un chef et unité de cuisine (partage des repas) (Dubois, Blaizeau, 1990). Un ménage regroupe ainsi en son sein un chef de famille, sa ou ses épouses, leurs enfants et les personnes, qu'elles soient jeunes ou âgées, qui relèvent de la responsabilité du chef (il peut s'agir de parents ascendants veufs, divorcés ou séparés, de jeunes frères ou sœurs du chef ou de l'une de ses épouses, d'enfants confiés par un tiers, de

---

<sup>39</sup> Tout adulte peut avoir un homonyme c'est-à-dire un enfant baptisé avec les mêmes noms et prénoms en l'honneur de celui-ci. Ce système de reconnaissance implique de part et d'autre des responsabilités : un *tokhoma* (homonymes) qu'il s'agisse de l'adulte ou de l'enfant a donc deux pères et mères et quand l'enfant atteint l'âge de 7 ans, ses parents biologiques peuvent exiger de l'homonyme adulte qu'il prenne en charge l'enfant. Inversement l'homonyme adulte peut exiger des parents biologiques qu'ils lui confient l'enfant. L'homonymie peut être considérée comme une alliance entre deux familles, basée sur la confiance et l'estime.

<sup>40</sup> « Le flottement des définitions vient de ce que les sphères d'ânesse sont chaque fois à définir, car les termes sont toujours relatifs (on est toujours l'aîné ou le cadet de quelqu'un) » (Abélès et Collard cité par Fribault, 2006).

neveux utérins, etc.) ; tous ces individus vivent sous le même toit, partagent les mêmes repas et pour partie leurs revenus propres. Cela correspond à ce que l'on nomme couramment « famille nucléaire » : « *dembaya* : le père et ses fils » (Fribault, 2006) mais que nous nommerons ici « ménage » pour qu'il n'y ait pas de confusion entre les différentes acceptions du terme « famille » que nous serons amenés à utiliser. Il n'est pas question ici d'un artefact ou de la construction d'une unité d'observation artificielle facilitant notre travail d'enquête – cette critique avait, dès 1975, été formulée par les chercheurs du groupe AMIRA à l'égard des enquêtes systématisées menées jusque-là (Ancey, 1975 a ; Gastellu, 1978) – mais bien d'une unité fonctionnelle observable dans l'intégralité des sites d'étude et que confirment les recherches anthropologiques (Fribault, 2006 ; Lehmann, 2004 ; Schoeni, 2004). Même si son utilisation révèle des limites (que nous serons amenés à discuter ultérieurement), cette unité apparaît ici assez satisfaisante.

- La concession (*fokhè*) est une unité plus complexe<sup>41</sup>. Elle regroupe plusieurs ménages (comme définis dans le paragraphe précédent) qui reconnaissent l'autorité d'un ancien (généralement le père de différents chefs de ménage ou l'un de ses frères). En Guinée Maritime, elle est confondue avec la « famille étendue » : « le grand-père + ses fils + les fils de certains de ses fils » (Fribault, 2006). Cette autorité ne s'exprime pas dans les décisions du quotidien de la famille (au sens de ménage) mais plutôt à l'occasion de bouleversements importants entraînant une répartition nouvelle des droits et des devoirs de chacun. Il peut s'agir d'une réallocation des propriétés ou usufruits fonciers après le décès d'un ancien (père ou oncle par exemple), d'arrangements précédant le mariage d'un fils ou d'un neveu, du divorce ou de la séparation d'avec une épouse, d'une intervention dans la communauté, etc. Les concessions, « espaces territoriaux qui séparent les familles étendues entre elles [...] existent comme entités sociales à part entière » (Fribault, 2006) et sont donc également à ce titre des unités fonctionnelles.

- Le lignage (*bonsè*) comprend « les gens issus d'un même ascendant en filiation patrilinéaire placés sous l'autorité d'un chef de lignage » (Fribault, 2006). Les lignages peuvent être répartis spatialement en segments en fonction des sites d'installation initiaux du groupe. L'ancienneté d'installation détermine quantitativement la taille du lignage. Lorsque celle-ci est peu ancienne, il est courant que lignage et famille étendue se confondent, c'est généralement le cas dans nos sites d'étude ; ce qui en fait une unité fonctionnelle sujette à

---

<sup>41</sup> équivalente au « carré » sénégalais (Dubois, Gastellu, 1997).

caution dans la mesure où elle peut être de nature différente selon le groupe ethnique considéré, une concession ou plusieurs concessions pouvant désigner un lignage.

Au-delà de ces trois unités (ménage, concession, lignage), les enquêtés ont fait référence aux « parents », qui désignent soit les lignages du père et de la mère, soit l'ensemble d'un groupe ethnique par opposition aux autres groupes ethniques (Fribault, 2006). La notion de « parents » est souvent invoquée par les gens lorsqu'ils ont eu recours à l'appui d'un tiers (en ville par exemple), membre du même groupe ethnique, mais où la filiation directe est bien plus difficile à démontrer, voire n'existe pas. Les « parents » peuvent donc être assimilés aux fameux « réseaux familiaux » qu'évoque beaucoup la littérature africaniste (Rabeherifara, 1987 par exemple).

La construction d'une base de données impose de choisir une seule unité statistique pour que toutes les tables puissent entrer en cohérence. L'indexation des données se fait par une clé qui autorise l'agrégation en sachant que s'il est possible d'agréger des données pour obtenir une lecture à plusieurs niveaux, il est en revanche impossible de « désagréger » des tableaux conçus à un niveau de lecture précis. Cela signifie qu'il faut, lors de la conceptualisation du système d'enquête et de l'architecture de la base, sélectionner l'unité statistique la plus petite possible pour permettre l'agrégation et éviter se rendre compte *a posteriori* qu'une unité plus petite encore eut été préférable pour les analyses. Très logiquement, le ménage (*dembaya*) s'est imposé comme l'unité statistique la plus pertinente pour parler des activités. Il est donc devenu unité statistique et unité d'analyse. La concession, que nous savions être un niveau fonctionnel, n'était pas exclue de nos préoccupations : compte tenu du choix du « ménage » comme unité de base, il était possible d'agréger les informations collectées au niveau de l'entité « concession » (réunion de ménages). Par contre, en ce qui concernait les « lignages » et les « parents » qui sont des niveaux fonctionnels aux contours plus flous et qui ne répondent pas au critère d'unité spatiale (un lignage peut s'étendre sur plusieurs villages, les « parents » habiter dans les grandes villes du pays voire dans d'autres États, y compris occidentaux), ils ne pouvaient être abordés que qualitativement.

Évoquer le ménage comme seule « unité système » serait faire l'impasse sur le rôle et les marges de manœuvre individuelles des acteurs dans la conduite des activités. Cette

démarche nierait en effet l'existence d'« unités autonomes » à l'intérieur de cette entité sociale, celles d'une mère et ses enfants dans un ménage polygame par exemple. Il a donc été convenu que les questionnaires comprendraient systématiquement un module d'enquête sur les personnes, individus ou catégories d'acteurs (chef de ménage, épouse(s), enfant(s), etc.) qui ont en charge une ou plusieurs des activités recensées, la base de données incluant des tables sur le rôle de chacun au sein de l'unité retenue pour structurer l'ensemble du travail de systématisation. Ces tables autorisent une analyse plus fine des modalités de la pratique d'une activité et permettent de mieux considérer l'organisation du travail pluriactif qui doit se comprendre comme la répartition et l'assemblage de la force de travail des individus du ménage dans l'espace et dans le temps.

### **2.1.3. Identifier et dénombrer les ménages**

Les grandes campagnes d'enquêtes socio-économiques<sup>42</sup> et les recensements effectués en Guinée Maritime jusqu'en 2003, date du lancement des opérations de l'OGM, ne nous ont pas permis d'identifier les ménages dans les sites sélectionnés. Aucune base de données, rapportant avec précision les informations relatives aux ménages des CRD, n'était disponible (ces enquêtes avaient été menées à l'échelle du territoire national et ne proposaient aux professionnels travaillant sur le pays que leurs résultats d'analyse et non leurs données brutes). Également, les données institutionnelles collectées et exploitées par les administrations guinéennes (le recensement en vue de la levée des impôts par exemple) n'étaient pas fiables. À titre d'exemple, dans le district de Dobali, les chiffres du recensement indiquaient une moyenne de 1,8 individus par ménage. En dehors du fait que le ménage, unité statistique retenue pour ces enquêtes, n'était pas clairement défini dans les rapports – ce qui au passage est révélateur d'imprécisions méthodologiques assez importantes – le chiffre de 1,8 individus par ménage semblait *a priori* bien en deçà de la réalité. Nos enquêtes ont démontré par la suite que la moyenne du nombre d'individus par ménage se situe aux alentours de 7 personnes pour ce même district...

---

<sup>42</sup> Nous pensons ici à l'EIBEP (Enquête Intégrée de Base pour l'Évaluation de la Pauvreté) financée par la Banque Mondiale et le PNUD, menée en Guinée en 2002/2003 et dont les résultats étaient disponibles à notre arrivée.

Force était donc de constater que les données disponibles ne pouvaient être réutilisées. Il a donc fallu concevoir une procédure d'identification et de dénombrement des ménages qui serait utilisée pour déterminer aléatoirement la base de sondage et produire l'échantillon des ménages enquêtés.

Afin de pouvoir construire la base de données du volet « Systèmes Ruraux » qui, tout en étant une base de données thématique devait permettre la création de la structure de la base de données pluridisciplinaire, il fallait concevoir un code identifiant chaque ménage (que nous avons nommé « ID Men »), construit comme un code de sécurité social, c'est-à-dire unique pour chacun d'entre eux quelque soit le site d'étude. Pour ce faire, nous avons repris les nomenclatures existantes, celles de l'EIBEP (Enquête Intégrée de Base pour l'Évaluation de la Pauvreté) notamment<sup>43</sup>. L'indexation de cette dernière repose sur la codification des entités administratives sur quatre échelons (région, préfecture, sous-préfecture<sup>44</sup>, district). Cela ne suffisait pas pour s'assurer de l'intégrité de notre code à l'intérieur des districts. Nous avons donc procédé à l'identification et au dénombrement des secteurs de chaque district puis des villages à l'intérieur des secteurs (par le biais d'entretiens avec les responsables locaux) et leur avons attribué un code unique. Au sein de chaque village, nous avons identifié et dénombré les concessions et de la même façon les ménages<sup>45</sup>. *In fine*, une table de données des identifications et dénombrements successifs, menés dans les sites d'étude, a été créée<sup>46</sup>.

Toutes les bases de données des volets « Pauvreté et Inégalités » et « Systèmes Ruraux » sont structurées en fonction de cet identifiant. Nous pouvions ainsi croiser tous les

---

<sup>43</sup> Ce qui permettait également au volet « Pauvreté et Inégalités » d'envisager des parallèles entre ses résultats d'analyse et ceux des enquêtes nationales dans le cadre de l'Initiative PPTE, initiative à laquelle nous avons fait référence dans le premier chapitre et qui justifie une partie des financements de l'Observatoire.

<sup>44</sup> dont les limites territoriales, comme déjà mentionné plus haut, sont identiques avec celles de la CRD ou de la Commune dans nos zones d'étude. Les échelons inférieurs sont communs aux deux.

<sup>45</sup> Les 11 premiers chiffres de ce code permettent de localiser géographiquement le ménage : le premier chiffre renvoie à la région administrative, les deux suivants à la préfecture, les deux suivants à la sous-préfecture, deux chiffres encore pour le district, deux pour le secteur et enfin les deux derniers renvoyant à la plus petite unité administrative celle du village ou ce que nous avons nommé la localité, terme neutre qui renvoie aussi bien à un village qu'à un hameau. Ainsi, un ménage dont le code débute par « 1 12 05 06 02 01 », signifie qu'il relève de la région administrative de Boké (1), préfecture de Boké (12), sous-préfecture de Kanfarandé (05), district de Kambilam (06), secteur de Kambilam (02), localité de Kambilam Centre (01). Les cinq derniers chiffres renvoient au numéro de concession et au rang du ménage dans la concession en fonction de l'ordre de dénombrement. Le ménage « 1 12 05 06 02 01 003 01 » est donc un ménage de la localité de Kambilam Centre relevant de la concession 003 et ayant été le premier ménage dénombré (01). Les nomenclatures que nous avons utilisées et créées sont consultables dans le Tome 2, Annexe 2.

<sup>46</sup> La fiche de dénombrement utilisée dans les sites d'étude est jointe en annexe : Tome 2, Annexe 3.

résultats d'enquêtes en utilisant la table d'identification des ménages et additionner les couches d'informations. Au cours des trois années du déroulement de l'OGM, les bases construites au fil de l'avancée des enquêtes de terrain comprennent systématiquement la table d'identification des ménages ; chaque table complémentaire a pour clé d'indexation l'identifiant ménage (ID Men)<sup>47</sup>. Nous tenons ici à insister sur le fait que la mise en œuvre d'un tel protocole, somme toute assez courant dans les pays occidentaux mais à l'initiative d'entreprises spécialisées (INSEE, FAOSTAT, IPSOS, etc.) dont les chercheurs disposent de données officielles nombreuses et relativement fiables, est un travail très lourd rarement réalisé en Afrique de l'Ouest à cette échelle<sup>48</sup>. Les raisons en sont les suivantes : l'identification précise des ménages et de leur composition est une tâche ardue et nécessite des moyens matériels et humains importants dont effectivement nous disposons ; il suppose un investissement en temps consubstantiel de la tâche à accomplir.

Tableau 2 : Les résultats du dénombrement par site d'étude

Sites d'étude	Nombre de concessions dénombrées	Nombre de ménages dénombrés	Nombre moyen de ménages par concession	Estimation de la population par nombre d'individus déclarés par ménage	Nombre moyen d'individus par ménage
Bigori	60	218	3,6	1416	6,5
Madya	45	180	4	1098	6,1
Dobali	109	255	2,3	1902	7,4
Kambilam	36	84	2,3	608	7,2
Kanof/Kankouf/Tesken	55	105	1,9	594	5,6
Kankayani	36	86	2,4	705	8,2
Brika	101	216	2,1	1591	7,4
Thia	104	180	1,7	1370	7,6
Dominya	54	98	1,8	662	6,8
Dobiret/Marara	74	114	1,5	546	4,7
<b>Total</b>	<b>674</b>	<b>1536</b>	<b>2,3</b>	<b>10492</b>	<b>6,8</b>

Réalisation : Mathilde Beuriot, 2006 – Source : Enquêtes OGM, 2003 – 2005

Tous les ménages dénombrés n'ont pas été enquêtés ; nous avons procédé à un échantillonnage. Il a consisté en un tirage aléatoire de ménages dans la base de

<sup>47</sup> Se référer à l'exemple de modèle conceptuel de base de données fournies en annexe : Tome 2, Annexe 4.

<sup>48</sup> En Afrique, les enquêtes quantitatives ont généralement pour vocation de mettre à jour les situations macro-économiques. L'échelle méso n'est que très rarement investie. Un travail sur un grand nombre de ménages est encore moins courant (Ancy, 1975 a).

dénombrement. Il a été choisi arbitrairement de retenir 45 ménages par site d'étude. D'abord parce que le choix des sites était raisonné, ensuite parce qu'une base de sondage est utilisable statistiquement quand elle compte au moins 30 individus statistiques<sup>49</sup>. Au total, 450 ménages ont été enquêtés. Les résultats d'analyse, produits par l'étude statistique des bases de données, ne sont pas à considérer comme une étude représentative mais comme une illustration quantitative des situations de pluriactivité. En effet, pour être représentative à l'échelle de la Guinée Maritime, l'étude aurait dû s'appuyer sur des méthodes de sélection par quotas ou par groupe (Moscovici, 2003). Or, la localisation de nos études ayant été fixée par le programme, nous ne pouvions fonctionner selon ces méthodes communément utilisées dans les sciences sociales et particulièrement en sociologie. Sur les 450 ménages, interrogés pendant dix-huit mois à intervalles plus ou moins réguliers, seuls 426 ont été utilisés pour les analyses ; les décès de certains chefs de ménages, les déménagements intervenus pendant la période d'enquête, les confusions d'identification survenues entre les enquêtes du volet « Pauvreté et Inégalités » et les enquêtes du volet « Systèmes Ruraux » nous ont obligés à en exclure 24 des traitements.

#### **2.1.4. Démographie des ménages des sites-pilote : quelques éléments chiffrés**

Le profil démographique des ménages est important pour l'analyse à plus d'un titre. D'abord, la capacité des ménages à adopter une stratégie pluriactive dépend, *a priori*, du nombre d'individus qui les compose : mener de front plusieurs activités dans une même année nécessite de la main d'œuvre qui est encore familiale dans cette partie de l'Afrique. Ensuite, l'âge des individus conditionne les pratiques ; la pénibilité de certaines tâches requiert de la force physique sur des temps plus ou moins longs et les jeunes hommes ou femmes sont plus à même de les accomplir. De la même manière, plus il y a d'enfants en bas âge dans un ménage, plus il y a de dépendance aux adultes ; ceux-ci se retrouveront être les seuls à travailler et à devoir assurer les besoins, notamment alimentaires, des plus jeunes. Par contre, les ménages où le chef est déjà âgé seront *a priori* ceux pour lesquels la capitalisation de la force de travail est plus importante (polygamie, enfants ayant atteint l'âge adulte mais n'ayant pas encore quitté le foyer paternel) et la dépendance moindre, etc. Établir les profils

---

<sup>49</sup> Il est ainsi envisageable d'étudier chaque site indépendamment les uns des autres avec des procédés statistiques.

démographiques des ménages, c'est donc déjà appréhender une part des stratégies observables.

#### 2.1.4.1. Le choix des variables démographiques

Huit variables ont été sélectionnées pour appréhender les situations familiales :

- le sexe, la classe d'âge et le statut matrimonial du chef de ménage sont les trois premières. Le chef de ménage en tant qu'interface entre l'entité ménage et le reste du groupe social valide ce choix. Dans les sociétés patrilinéaires décrites dans le premier chapitre, le chef est généralement un homme. Plus il avance en âge, plus son ménage compte en principe d'individus. Son statut évolue également de la monogamie vers la polygamie. Pourtant près de 5 % des chefs de ménage de la base de sondage sont des femmes. Veuvage, séparation ou divorce peuvent expliquer ce pourcentage. Leur situation de chef est souvent transitoire car la pratique du lévirat<sup>50</sup> est courante dans la zone d'étude ;

- le nombre d'individus dans le ménage. Très variable dans la base de sondage, il s'étend de 1 à 37 personnes, ce qui révèle une grande disparité en matière de situations familiales;

- le sex ratio est le pourcentage d'individus masculins du ménage. Somme toute globalement équilibré dans les sites, une altération des valeurs du sex ratio est généralement liée aux veuvages, aux séparations ou encore aux migrations ;

- le pourcentage d'individus entre 15 et 60 ans qui ont définitivement quitté le foyer paternel (ou maternel) est un facteur discriminant du vieillissement d'un ménage, considérant que dans cette classe d'âge, les individus sont actifs et en pleine possession de leurs moyens physiques. Leur absence est donc significative de la dispersion de la main d'œuvre. Sur les ménages enquêtés, 42 % des individus absents ont quitté le foyer pour installer leur propre ménage. Sur les 58 % restant, 77,7 % ont moins de 20 ans, ce qui confirme l'intensité de la pratique des adoptions par un tiers (oncle maternel ou *tokhoma*) ;

- l'Indice Synthétique de la Force de Travail est un indice qui renseigne, en fonction de la classe d'âge et du sexe des individus du ménage, la capacité de main d'œuvre. Il s'agit ici de pondérer la taille du ménage par un coefficient qui tient compte de la capacité de

---

<sup>50</sup> Fait, pour un homme, d'être tenu de prendre en charge sa belle-sœur veuve.

chaque individu à fournir un travail. Un jeune homme de 25 ans et un vieil homme de 70 ans, ne peuvent pas *a priori* dispenser la même énergie pour accomplir une tâche. Conçu par les volets « Systèmes ruraux » et « Pauvreté et Inégalités », l'indice est calculé de la façon suivante : les hommes qui ont entre 15 et 55 ans se sont vus attribuer la valeur 1, ceux qui ont entre 55 et 75 ans, la valeur 0,7, au-delà de 75 ans, la valeur 0,5. Les femmes qui ont entre 15 et 55 ans se sont également vues attribuer la valeur 1, entre 55 et 75 ans la valeur 0,7 et au-delà, la valeur 0,5. Les enfants, quel que soit leur sexe, qui ont entre 7<sup>51</sup> et 15 ans, se sont vus attribuer la valeur 0,5. La somme totale des indices est appelée ISFT (pour Indice Synthétique de la Force de Travail des ménages) ;

- l'Unité de Consommation, notée UC Oxford. Il s'agit là encore d'un indice de pondération, celui de la consommation du ménage. Les enfants ne consomment pas la même quantité de nourriture que les adultes, il en va de même pour les vieilles personnes ou pour les femmes par opposition aux hommes. L'échelle d'Oxford est la plus ancienne et la plus usitée des échelles d'équivalence en démographie. Elle est appliquée comme suit : on attribue comme valeur au premier adulte du ménage 1, puis la valeur 0,7 aux autres adultes, les enfants de moins de 15 ans sont indicés 0,5. La somme totale des valeurs attribuées aux membres du ménage traduit le nombre d'Unités de Consommation de celui-ci ;

- le solde d'enfants confiés. Ce solde est relatif au nombre d'enfants qui ont, soit été confiés à un tiers, soit adoptés par le ménage. Il altère « le bilan naturel du ménage » (OGM, 2006). Si la moitié des ménages environ ont un solde nul, un quart d'entre eux ont un solde positif qui peut aller jusqu'à 13 individus et un autre quart ont un solde négatif compris entre 1 et 12 individus. La variation du solde traduit la capacité des ménages à pouvoir subvenir aux besoins d'un grand nombre d'enfants généralement en bas âge, comme il traduit également l'incapacité de certains d'entre eux à pourvoir aux besoins de leur descendance.

Une analyse reposant sur ces huit variables permet de renseigner la structure et la composition des ménages enquêtés. Dans la mesure où les activités menées par un ménage reposent en partie sur la taille, la disponibilité en main d'œuvre, étudier de manière contingente ces facteurs discriminants et en dégager les grandes tendances, c'est offrir une meilleure lisibilité des stratégies adoptées. Indirectement, la structure et la composition des

---

<sup>51</sup> Dans les sites d'étude, les enfants qui ont atteint l'âge de 7 ans commencent à effectuer quelques menus travaux : transport de l'eau, surveillance des champs mis en culture, surveillance du bétail, entretien du brasier pour la saliculture, etc.

ménages sont aussi des marqueurs leurs positions au sein du groupe social, de la communauté. *A priori*, un ménage bien assis a de plus grandes chances de mettre en place des stratégies efficaces, de défendre au mieux de ses intérêts et de privilégier une activité plutôt qu'une autre ou en parallèle d'une autre moins avantageuse.

Six des variables sélectionnées sont de caractère quantitatif et deux de caractère qualitatif. Pour pouvoir les analyser ensemble, il a fallu procéder à une discrétisation des variables quantitatives. Les valeurs numériques ont été regroupées par classe en utilisant la méthode dite « des seuils observés ». Le tableau suivant montre le détail des découpages opérés sur les variables quantitatives.

Tableau 3 : Détail des variables choisies pour l'analyse des situations démographiques des ménages

Variable	Nombre de modalités	Détail des modalités
Sexe du chef de ménage	2	Masculin / Féminin
Classes sur l'Age du chef de ménage	4	[19 ; 36[ ; [36 ; 56[ ; [56 ; 71[ ; [71 ; 105]
Statut matrimonial du Chef de ménage	3	Monogame / Polygame / Veuf – Séparé – Divorcé
Classes sur le Nombre d'individus du ménage	5	[1 ; 3[ ; [3 ; 6[ ; [6 ; 11[ ; [11 ; 16[ ; [16 ; 37]
Classes sur le Sex ratio	4	[0 ; 30[ ; [30 ; 60[ ; [60 ; 90[ ; [90 ; 100]
Classes sur le Pourcentage d'individus entre 15 et 60 ans absents définitivement	4	[0 ; 10[ ; [10 ; 25[ ; [25 ; 50[ ; [50 ; 86]
Classes sur l'Indice Synthétique de la Force de Travail (ISFT)	4	[0 ; 3[ ; [3 ; 6[ ; [6 ; 9[ ; [9 ; 20]
Classes sur l'Unité de Consommation (UC), échelle d'Oxford	4	[0,5 ; 3[ ; [3 ; 6[ ; [6 ; 9[ ; [9 ; 22]
Classes sur le Solde d'enfants confiés	5	[-12 ; -5[ ; [-5 ; -1[ ; [-1 ; 1[ ; [1 ; 5[ ; [5 ; 13]

Réalisation : Mathilde Beuriot, 2006 – Source : Enquêtes OGM, 2003 – 2005

#### 2.1.4.2. Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) des variables sélectionnées

L'Analyse Factorielle des Correspondances, appelée AFC, est une méthode d'analyse qui a été mise au point par Jean-Paul Benzécri, « père de l'École française d'analyse des données ». Cette méthode est considérée comme la meilleure façon de visualiser et

d'interpréter les liens entre les modalités de différentes variables. Elle représente en « projection multi-axes » le « nuage des colonnes, le nuage des lignes et la superposition des deux nuages » (Carpentier, 2005). Cette projection permet de visualiser graphiquement les attractions et les répulsions entre les modalités des différentes variables proposées à l'analyse. Philippe Cibois la décrit comme « wébérienne par ce qu'elle permet de rechercher des "types idéaux" » (Cibois, 1981). Il s'agit donc d'une procédure mathématique qui met en exergue l'ensemble des relations entre des variables de caractère qualitatif et quantitatif et l'ensemble de leurs modalités (colonnes et lignes), ce qui la différencie de l'Analyse en Composante Principale (ACP) qui ne peut traiter que des variables quantitatives ; cela en fait aussi son originalité. Plus les éléments sont proches des axes et moins ils sont discriminants (proches de la moyenne) ; au contraire, plus ils sont éloignés des axes, plus ils sont caractéristiques.

L'AFC est particulièrement utilisée en sociologie et en socio-démographie. Pour ne citer qu'un exemple connu, Bourdieu en a fait usage dans *La Distinction* (Bourdieu, 1979). Celle-ci a été reprise dans *Raisons pratiques, sur la théorie de l'action* (Bourdieu, 1996) pour étudier les relations entre « le capital économique et culturel d'une part et les goûts et connaissances artistiques d'autre part ». Pour le chercheur, l'enjeu est d'arriver à interpréter les axes de la projection : la répartition des individus statistiques dans l'espace graphique dépend des modalités les plus caractéristiques, ce sont elles qui déterminent les axes, favorisant ainsi la formation de plusieurs nuages de points de part et d'autre de ceux-ci. Les nuages sont en fait des regroupements d'individus statistiques dont les modalités des variables qui les caractérisent sont significativement proches. L'AFC s'appuie sur l'idée que l'analyse des co-occurrences permet de découvrir certaines correspondances, des structures cachées, sans hypothèse préalable, de manière inductive.

Même si le choix des variables entrant dans l'analyse reste celui du chercheur, il n'en demeure pas moins qu'elle donne corps mathématiquement à l'objet étudié, propose des réunions d'individus statistiques, ici de ménages, qui présentent des caractéristiques communes quel que soit le nombre d'enquêtes considérées. Plus ces dernières sont nombreuses, plus les résultats sont fins et le regroupement par type nécessaire. Comme le note Marcel Jollivet cité par C. Perrot et Étienne Landais (1993), la typologie fournit un cadre de référence qui permet de « dégager les éléments significatifs à comparer, leur donne sens dans une construction d'ensemble compréhensive : elle rend les objets comparables puisqu'ils sont

analysés selon les mêmes dimensions, celle de l'espace de leurs attributs, elle permet enfin de les situer les uns par rapport aux autres, donc de respecter leur particularisme » (Perrot, Landais, 1993).

Les deux figures, page suivante, présentent les résultats graphiques de l'AFC menée sur les huit variables démographiques. La première restitue l'analyse en fonction des axes 1 et 2. Les libellés des modalités de variables significativement proches sont de couleur identiques lorsqu'elles appartiennent à la même variable. Chaque variable a donc une couleur attitrée. Les tracés verts matérialisent les « liens », les attractions entre les modalités des différentes variables. Enfin les lettres renvoient aux différents nuages de points et représentent chacun un type « idéal » de ménage. La seconde figure est une représentation simplifiée, elle met en lumière les nuages de points, les types obtenus. La projection sur un plan horizontal concerne là encore les axes 1 et 2.

La typologie ainsi construite doit maintenant être interprétée. Pour ce faire, nous avons recours aux « profils des modalités »<sup>52</sup>. « Le plan de profils de modalités permet de détecter rapidement une question dont les modalités sont susceptibles de présenter des attractions significatives pour un seuil donné d'écart à l'indépendance, en se basant également sur le calcul du Khi 2 par case [...]. La lecture des profils de modalités accélère considérablement la réalisation de la synthèse des résultats »<sup>53</sup>.

En d'autres termes, la typologie déterminée par l'AFC est transformée en une nouvelle variable de caractère qualitatif et soumise à une série de traitements statistiques (calcul des écarts à l'indépendance et du Khi 2 local<sup>54</sup>) qui permet de visualiser dans un tableau de contingence les attractions les plus significatives entre les modalités de cette nouvelle variable et les modalités d'autres variables, en l'occurrence les huit variables sélectionnées au départ

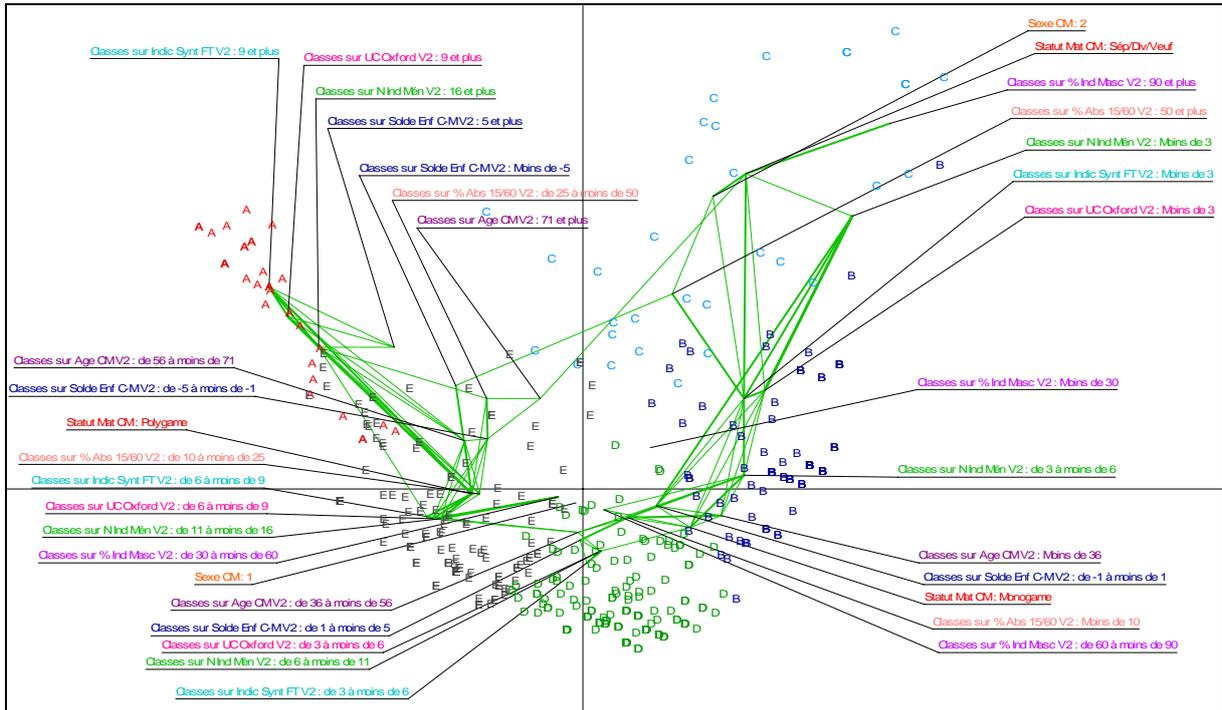
---

<sup>52</sup> Ceux-ci sont joints en annexe ainsi que la liste et le détail des variables qui ont été utilisées pour les construire : Tome 2, Annexe 5.

<sup>53</sup> <http://www.modalisa.com/lexique>, consulté en février 2007.

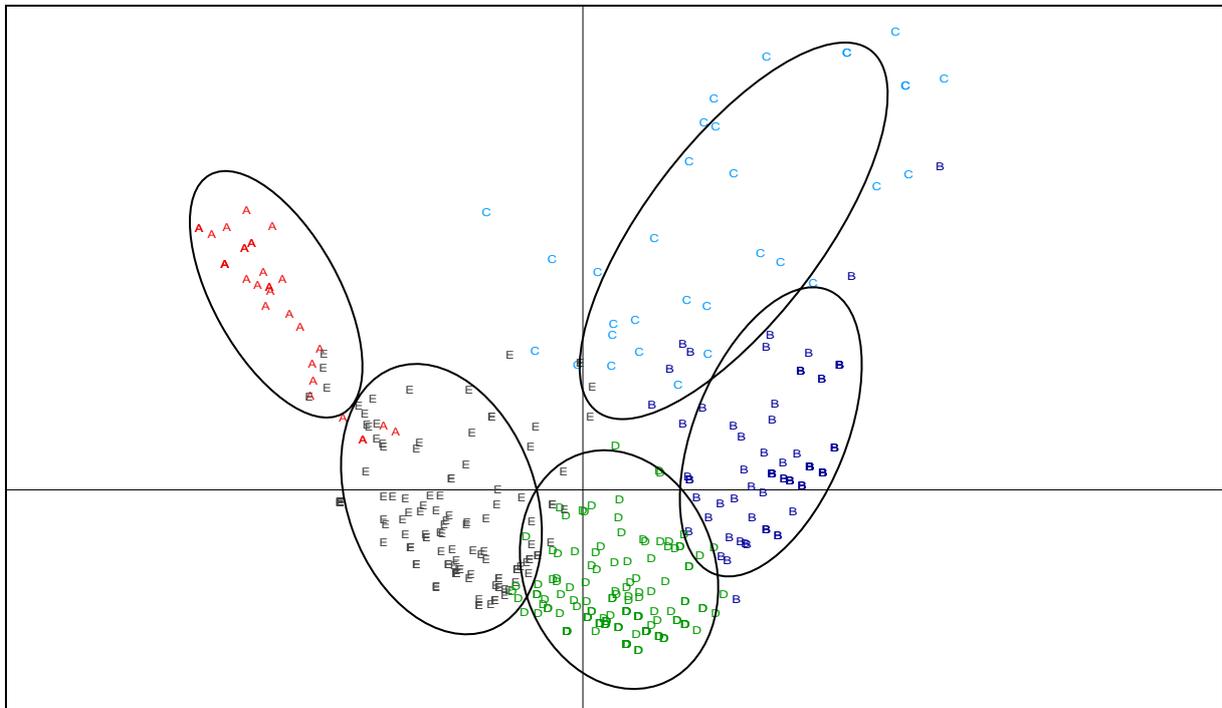
<sup>54</sup> Un écart à l'indépendance positif signale une attraction entre deux modalités, plus sa valeur est importante et plus l'attraction est forte. Le test du Khi 2 est un des plus usités en analyse des données. Il s'agit de la « mesure de l'écart entre deux distributions » (Charre, 1995). Il met en relief les indépendances et/ou les attractions entre deux modalités de deux variables. La pertinence des analyses « dépend de l'écart entre ce résultat et celui qui est le plus probable selon le hasard » (Charre, 1995). Elle est bonne quand le résultat a peu de chance d'être dû justement au hasard...

Figure 7 : Représentation graphique de l'AFC (Axes 1 et 2). En vert, les liens significatifs entre les modalités



Réalisation : Mathilde Beuriot, sur Modalisa 5.0, 2007 – Source : Enquêtes OGM 2003 – 2005

Figure 8 : Représentation graphique simplifiée de l'AFC (Axes 1 et 2). Répartition des liens significatifs par types (notés de A à E)



Réalisation : Mathilde Beuriot, sur Modalisa 5.0, 2007 – Source : Enquêtes OGM 2003 – 2005

pour construire l'AFC et trois autres que nous considérons comme d'éventuels facteurs explicatifs des types de ménages : la localisation des ménages par district, l'ethnie du chef de ménage et le nombre total d'actifs.

### 2.1.4.3. Cinq types de ménages, cinq tendances démographiques

L'AFC entérine l'existence de cinq types de ménages. Ils correspondent bien aux situations que nous avons pu observer dans les différents sites d'étude. Ils sont également le reflet des limites de l'unité « ménage » ; l'analyse de deux des cinq types montre que le fonctionnement de cette structure familiale est indissociable, voire confondu pour partie avec le niveau fonctionnel supérieur : la concession. En utilisant les profils des modalités, ils ont été caractérisés de la manière suivante :

Tableau 4 : Typologie des tendances démographiques des ménages

Dénomination	Types de l'AFC	Effectifs	Pourcentage des ménages enquêtés
Les <i>jeunes ménages</i>	type B	86	20,2
Les <i>ménages moyens</i>	type D	149	35
Les <i>vieux ménages</i>	type E	126	29,6
Les <i>méta-ménages</i>	type A	32	7,5
Les <i>ménages dépendants</i>	type C	33	7,7

Réalisation : Mathilde Beuriot, 2007 – Source : Enquêtes OGM 2003 – 2005

Les *jeunes ménages* sont des ménages récemment installés. Le chef est plutôt jeune, une bonne majorité a moins de 36 ans, et monogame. Ils sont de taille réduite, comprennent rarement plus de six individus. Tous les membres sont présents au village, les enfants pour la plupart très jeunes ne sont pas encore en âge d'être confiés à un tiers ; le ménage encore trop balbutiant ne peut accueillir d'autres enfants non plus. Le nombre total d'actifs ne dépasse pas trois individus : le chef, son épouse et la jeune femme qui lui a été confiée lors de son mariage, généralement une jeune nièce ou cousine âgée d'environ 12 à 14 ans. Ces ménages ne comptent guère plus de trois unités de consommation car la descendance est encore peu nombreuse, les bébés allaités jusqu'à l'âge de 3 ans ne sont pas pris en compte dans les calculs.

Les *ménages moyens* sont un petit peu plus installés que les *jeunes ménages*. Les chefs plus âgés (de 36 à 56 ans) sont majoritairement monogames mais plus du tiers d'entre eux ont deux voire trois épouses. La taille des ménages en est de fait plus importante et ils comptent de six à onze membres. Les enfants sont ici aussi encore jeunes et ne font pas ou très peu l'objet d'adoptions. Par contre, les ménages sont en mesure de prendre en charge des neveux, des nièces ou des *tokhoma* ; tous ne le font pas mais ils peuvent accueillir de un à cinq jeunes adolescents. La force de travail et par ricochets les unités de consommation sont moyennes : trois à six individus travaillent et les ménages comptent de trois à six unités de consommation, ces dernières dépendant du nombre et de l'âge des enfants (qui ne comptent que pour moitié jusqu'à 15 ans). Les *ménages moyens* pourraient également être qualifiés de « ménages typiques » eu égard à leur effectif important (149) et à la position du nuage d'individus statistiques sur le graphique de l'AFC : très proche des axes donc des valeurs moyennes. C'est la tendance démographique la plus représentée dans l'ensemble des sites.

Les *vieux ménages* sont des ménages installés depuis longtemps. Les chefs sont polygames à une très large majorité et sont plutôt âgés : ils ont largement atteint 55 ans, voire 70 ans pour le quart d'entre eux. Ces ménages comptent de nombreux membres, souvent plus de 10 personnes mais il s'agit majoritairement de femmes : épouses et jeunes femmes non encore mariées. Plus de la moitié des vieux ménages ne comptent que 6 à 9 individus qui travaillent. Le pourcentage d'absents est très élevé, jusqu'à 50 % : les jeunes hommes, devenus adultes, sont partis fonder leur propre ménage et les jeunes femmes rejoindre la famille de leur époux ; les adolescents ont souvent été confiés à des tiers en ville pour qu'ils puissent suivre des études ou des apprentissages. Ces ménages ne prennent plus, en revanche, d'enfants en charge si tant est qu'il l'ait eu fait par le passé, et le solde est souvent négatif. Le chef, vieillissant, décline et son ménage avec lui.

Les *méta-ménages* dont les chefs présentent le même profil que celui des vieux ménages, ne sont en revanche pas du tout dans cette situation de lent dépérissement. Ils comptent d'ailleurs bien plus de membres (plus de 16) et très peu d'absents. Cette situation familiale peu fréquente (7,5 % des ménages de la base de sondage) peut s'expliquer de deux manières :

- certains chefs de ménage dirigent des écoles coraniques et comptent parmi les membres de leur famille de nombreux garçons qui leur sont confiés pour l'apprentissage du Coran. Ces derniers vivent sur place et sous l'autorité de leur hôte durant le temps de leur formation ;

- au sein du groupe baga, mais pas exclusivement, certains jeunes hommes mariés ne quittent pas le foyer paternel et s'y installent avec leur(s) épouse(s) et leur(s) enfant(s). Le chef de l'habitation est alors le père mais son ménage englobe plusieurs ménages : sa propre famille nucléaire et celles de ses fils mariés qui se sont installés chez lui. Cette situation montre les limites de l'unité « ménage » qui équivaut quasiment dans cette situation singulière à la concession (la réunion de plusieurs ménages relevant de l'autorité du plus ancien). Parce qu'ils vivent sous le même toit et répondent donc au critère d'unité spatiale, une bonne part des *méta-ménages* ne sont pas dans les faits des ménages tels que définis dans ce chapitre, ni même des concessions à proprement parler puisque tous les fils mariés ne s'installent pas chez leur père. Il s'agit plutôt d'un niveau fonctionnel intermédiaire lié à des pratiques socio-culturelles spécifiques.

De la même manière, les *ménages dépendants* mettent en défaut l'unité « ménage » mais dans un sens tout à fait différent. Là encore, il s'agit de situations familiales peu fréquentes qui ne concernent que 7,7 % des ménages interrogés. Situations transitoires ou fins de vie, les *ménages dépendants* ont pour principale caractéristique d'être des ménages « amputés » : séparés, divorcés ou veufs, les chefs de ménage sont soit des femmes soit de très vieux hommes seuls ou en couple si une épouse est encore en vie. La taille de ces ménages est très réduite et n'excède pas, pour le quart d'entre eux, deux individus. Ils sont dépendants car, qu'il s'agisse d'un vieil homme (ou d'un vieux couple) ou *a fortiori* d'une femme et ses enfants, ils ne sont pas en mesure d'assurer un travail suffisant pour pourvoir à leurs besoins. Ils sont généralement placés sous la tutelle d'un autre ménage mieux installé. Celui-ci s'occupe de subvenir aux besoins des anciens ou aide les femmes à s'occuper de leurs enfants, prenant les décisions qu'elles ne peuvent que rarement prendre seules officiellement dans ces sociétés patriarcales. Cette tutelle peut être assurée par le ménage d'un fils dans le cas des vieux hommes. Dans celui des femmes « chefs », elle est le plus souvent assurée par le ménage du frère aîné ou cadet du mari défunt ; quand ces dernières sont divorcées, il s'agira plutôt du ménage de leur père ou d'un oncle paternel ou maternel. En considérant toutes les situations des *ménages dépendants*, il est clair qu'un niveau fonctionnel

intermédiaire entre le ménage et la concession apparaît de nouveau indirectement dans l'analyse.

Les cinq tendances démographiques qui viennent d'être évoquées ne dépendent d'aucune localisation précise. Elles se rencontrent dans tous les sites. À quelques exceptions près, l'appartenance ethnique n'en est pas non plus un facteur explicatif. Il convient de noter ici que les situations familiales qu'elles révèlent sont caractéristiques de celles décrites dans les travaux portant sur le quart ouest-africain (Gautier, Pilon, 1997). Contrairement aux renégociations qui s'opèrent dans bon nombre de pays du Sud et qui entraînent une diversification des formes de relations interindividuelles (Gautier, Pilon, 1997), les pays d'Afrique, particulièrement en zone rurale, ne connaissent pas de transformations majeures des structures familiales, ce malgré l'intensification des échanges avec les pays du Nord. Les résultats d'analyse présentés ici en attestent. La parenté reste un cadre relativement stable du fonctionnement social.

## **2.2. Les questionnaires : une méthode itérative qui suit les activités dans le temps**

Les 426 ménages de la base de sondage ont été interrogés<sup>55</sup>, par l'intermédiaire de leur chef et sur l'ensemble de leurs activités, pendant près de dix-huit mois par phases successives. Il a été choisi de faire coïncider les questionnaires avec les activités en cours. Interroger les ménages sur leurs activités du moment est très vite apparu comme un gage de plus grande fiabilité des données récoltées. Dans une zone où prévaut largement le secteur informel, questionner les populations sur ce qu'elles étaient en train de faire limitait *a priori* les réponses basées sur de vagues souvenirs du temps passé, des gains dégagés, des personnes concernées par une activité qui n'était pas d'actualité. Il est admis que « toute question met en place de manière implicite une temporalité de référence » sachant que toutes les implications de la situation ainsi créée ne sont pas encore toutes bien analysées (Lorenzi-Cioldi, 2003). Il appartient donc au chercheur de considérer le meilleur moment pour interroger des populations cibles ou sonder des opinions. Dans notre cas, l'adéquation entre le temps de l'activité et le temps de l'enquête s'est avérée pertinente. S'il demeure des imprécisions, s'il y

---

<sup>55</sup> Les questionnaires sont joints en annexe : Tome 2, Annexe 6.

a eu des difficultés, elles ont été plus liées à la formulation des questions<sup>56</sup>, au vocable (englobant et technique) à utiliser pour décrire les formes extrêmement variées des activités rencontrées. Le fait de devoir intégrer ces dernières dans une base de données, par définition très normée, a également constitué une contrainte de taille.

En parallèle de chaque passage de questionnaire s'effectuait une mission exploratoire pour la construction du questionnaire suivant. Il s'agissait de « s'assurer de la pertinence et de la relevance [du] thème en inventoriant ses différents aspects et les termes dans lesquels ceux-ci [étaient] compris, organisés et verbalisés dans une population aussi semblable que possible à celle qui sera[it] concernée par l'enquête » (Lorenzi-Cioldi, 2003). Fruits de l'observation attentive des pratiques des populations rurales tous sites confondus, les questionnaires avaient pour vocation de ne négliger aucune d'entre elles, même s'il s'avérait, *in fine*, qu'un seul individu sur l'ensemble de la zone couverte était concerné. Cette volonté de cerner la pluriactivité dans la moindre de ses composantes, même quantitativement négligeable, n'a pas toujours été aisée à satisfaire. Nous verrons, au fil du déroulement des phases d'enquêtes, que l'extrême variabilité des situations, à l'intérieur d'une même activité et d'une activité à une autre, fut contraignante ; le travail exploratoire de clarification parfois trop court a pu conduire à des méprises que l'analyse des résultats d'enquête a ensuite vite révélées.

La construction de questionnaires reste un exercice complexe. Comme le rappelle judicieusement Madeleine Grawitz, « dès le départ, le questionnaire est à plusieurs titres un compromis » (Grawitz, 2001). Un compromis parce qu'il convient d'opérer des choix, voire même des sacrifices, par rapport à l'étendue et à la profondeur du thème étudié. Par exemple, le temps que nécessite la soumission d'un questionnaire à un individu dont la disponibilité n'est par définition pas infinie, entraîne la limitation des questions à celles considérées comme les plus importantes. Même après un travail exploratoire fouillé, cette difficulté s'accompagne de complications liées à la langue et aux réflexes culturels lorsque l'enquête s'effectue dans des contextes sociaux auxquels le concepteur des questionnaires est étranger.

Quid par exemple de la « désirabilité sociale » chère à Pierre Bourdieu (Bourdieu, 1979) ? Si elle est décelable plus facilement dans un contexte social connu, elle n'est pas ou

---

<sup>56</sup> Malgré le soin constant apporté à la formulation d' « énoncés aussi intelligibles, concis, exhaustifs et univoque que possible » (Lorenzi-Cioldi, 2003), les erreurs, les approximations et les confusions sont à peu près inévitables.

difficilement saisissable dans des sphères cognitives qui échappent au raisonnement *socio – logique* du chercheur. L'intitulé des questions et les éventails de réponses proposées sont le plus souvent responsables des dysfonctionnements de l'enquête. Pour palier à ces difficultés, il s'est avéré impératif de mener un travail de construction collectif en partenariat avec les enquêteurs, comme le préconise Emmanuel Fauroux dans sa « Méthode A+ », fruit d'un très long travail de terrain à Madagascar (Fauroux, 2004). Cette co-construction présentait deux avantages : elle permettait de formuler les questions dans le sens d'une intelligibilité pour tous et de susciter des discussions sur la définition des termes dans la langue vernaculaire utilisée pour les enquêtes ; de la même manière, elle permettait de prévoir un éventail de réponses *ad hoc* qui pouvaient, le cas échéant, être citées à titre d'exemple au répondant afin que celui-ci n'oriente pas ses réponses dans un sens différent de celui escompté au départ. Pierre Bourdieu rappelle qu'« un des effets les plus pernicioeux de l'enquête [...] consiste précisément à mettre les gens en demeure de répondre à des questions qu'ils ne se sont pas posés ou encore de répondre à une autre question que la question posée, l'interprétation ne faisant qu'enregistrer le malentendu » (Bourdieu, 1979).

Au fur et à mesure de la description des phases d'enquête, nous serons amenés à discuter de ces problèmes méthodologiques en décrivant les conditions de déroulement de l'ensemble des activités. Ceci permettra de rendre compte des difficultés rencontrées pour la mise en forme et l'agencement des questionnaires et d'envisager le choix des variables qui seront convoquées par la suite. « Dans une recherche à *résultats quantifiés*, la difficulté consiste à trouver des indicateurs à la fois révélateurs et eux-mêmes quantifiables » (Grawitz, 2001).

### **2.2.1. L'activité agricole : une activité de saison des pluies**

En juillet 2003, la saison des pluies<sup>57</sup> battait son plein lorsque l'équipe d'enquête, que nous avons formée et accompagnions pour rencontrer et interroger les chefs des ménages de la base de sondage, débuta son travail dans sept des dix sites-pilote du projet<sup>58</sup>. Cette première phase d'enquête portant sur l'activité agricole s'est achevée à la fin du mois de novembre de

---

<sup>57</sup> 2003 fut une année particulièrement pluvieuse en Guinée. Une saison estimée exceptionnelle où les précipitations ont dépassé la barre des quatre mètres sur la Basse Côte. Les plus grosses années ont quasiment atteint les 4,5 mètres.

<sup>58</sup> Les enquêtes menées dans les trois sites-pilote de la Commune de Boffa ont eu lieu en novembre et décembre 2005.

la même année ; le travail a du être interrompu à plusieurs reprises en raison des pluies diluviennes ou des inondations (récurrentes dans cette zone) qui isolaient certains sites, pour quelques semaines parfois.

Quelques lignes de grain inaugurent la saison des pluies mi-avril ; ceux-ci s'intensifient peu à peu jusque vers fin juin. Cette première période, le temps des *firi-firi*<sup>59</sup>, annonce la reprise des « travaux champêtres » comme il est coutume de les nommer localement. Elle est immédiatement suivie par une période où l'intensité des pluies croît, pour atteindre son apogée vers la fin du mois d'août. Les travaux sont alors quasiment terminés. On entretient, ça et là, les parcelles et les champs mais le plus dur est fait. Septembre, octobre et novembre voient se dissiper progressivement les précipitations : c'est l'heure des récoltes. Début décembre il ne pleut plus, quelques récoltes tardives ont encore lieu mais le temps de l'activité agricole est révolu ; d'autres activités sont en route depuis quelques semaines déjà.

#### **2.2.1.1. Les « travaux champêtres » : des pratiques culturelles**

L'expression « travaux champêtres » traduit fidèlement ce qui fonde l'activité agricole dans les sites d'étude : l'agriculture dans son acception restreinte, « l'art de cultiver » (Littré, 2006). En fonction du milieu, il peut s'agir de riziculture inondée (riz repiqué ou semé à la volée à Bigori et Tesken) ou de cultures pluviales (arachide, riz, éventuellement fonio, maïs ou encore mil à Madya et Kambilam) parfois même les deux quand un site dispose à la fois d'une plaine d'arrière-mangrove et d'un rebord continental (Brika, Kanof, Kankouf, Dobali, Kankayani, Dominya, Thia et Marara/Dobiret).

Le riz inondé est cultivé sur des parcelles pour la plupart endiguées. Deux itinéraires techniques distincts caractérisent la riziculture de la Basse Côte : la culture du *booramalé* (littéralement « riz de boue de mangrove ») qui est la plus représentée et la culture du *bagamalé* (« riz des Baga »). Au Sud de la zone, dans le district de Dominya, les populations pratiquent la riziculture de bas-fond en contre-saison, culture que l'on nomme *mékhèmalé* (« riz de bas-fond ») mais sa présence reste anecdotique sur l'ensemble de la zone.

---

<sup>59</sup> Tempêtes ou tornades en soussou.

Cultiver du *booramalé* oblige à de laborieux aménagements de parcelles qui consistent en la construction de casiers ceinturés par des digues. Ces digues présentent une ou deux ouvertures, obturées généralement par un tronc de palmier évidé, qui servent à contrôler la hauteur de la lame d'eau à l'intérieur des parcelles. Un drain principal ceint les billons sur lesquels sont repiqués les plants de riz par poquet de dix ou quinze brins. L'implantation des casiers tient compte de la topographie des plaines. Parties basses, parties médianes et parties hautes sont aménagées de façon différentielle : les billons orientés dans le sens d'un meilleur écoulement dans le casier, les casiers accolés les uns aux autres communiquent entre eux et s'échelonnent en fonction de la pente en direction du marigot le plus proche. Quand cette configuration qui permet la circulation de l'eau ne peut être envisagée, les casiers sont associés en binôme : un casier aménagé avec les billons, l'autre non-aménagé servant de réservoir ou d'exutoire pour l'eau. Vers la fin du mois de mars, les casiers sont brûlés pour favoriser la disparition des adventices et les travaux d'aménagement débutent véritablement en avril/mai, dès les premières pluies. Les casiers servent plusieurs années de suite : préalablement, les agriculteurs reconsolident les digues de ceinture en prélevant la terre dans le drain principal à l'aide d'une *koffi*, une longue pelle-bêche spécifiquement conçue pour le travail des rizières<sup>60</sup>. Les billons de l'année précédente sont scindés en deux et forment alors, en lieu et place des petits drains intermédiaires, les nouveaux billons : les *bougouni*. Dans le même temps, sur les talus, au village, en marge des habitations ou dans les parcs de nuit du bétail, les pépinières de riz sont mises en place. Les brins ne seront prélevés que trente à quarante-cinq jours plus tard en fonction des variétés<sup>61</sup> (variétés à cycle court, moyen ou long), ce qui laisse le temps aux riziculteurs de procéder au lessivage des parcelles par les eaux de pluie. Les casiers se remplissent et lorsqu'ils sont pleins, les vannes sont ouvertes à marée basse, l'eau chargée en chlorure de sodium est évacuée. Pour les variétés de riz ne supportant que de très faibles taux de salinité, l'opération sera reconduite plusieurs fois avant repiquage. Ce dernier débute en juillet et s'achève vers mi-août en fonction des variétés présentes en pépinière. Pendant encore un à deux mois, les riziculteurs veillent à ce que la lame d'eau ne recouvre pas les chaumes de riz qui risqueraient de pourrir sur pied. L'idéal est de maintenir une lame qui oscille entre cinq et dix centimètres au-dessus des billons et ce jusqu'à épiaison : la présence de l'eau limite le retour des adventices, une petite lame d'eau

---

<sup>60</sup> La réfection complète des digues de ceinture a lieu en janvier/février mais seulement une fois tous les deux à trois ans. Le reste du temps, les riziculteurs ne font que rafraîchir les aménagements.

<sup>61</sup> Les variétés utilisées sont majoritairement des variétés locales (seulement deux variétés améliorées sont appréciées par les riziculteurs et proviennent du centre semencier de Koba), entretenues, testées et développées par les populations. Ruth Lehmann en a dénombré plus de quarante pour le seul district de Bigori (Lehmann, 2003). Les variétés à cycle court sont utilisées dans les parties hautes des plaines où l'inondation ne dure que quelques semaines. Les variétés à cycle moyen et long sont respectivement utilisées dans les parties médianes et basses. Celles qui présentent une bonne résistance à de légers taux de salinité sont privilégiées.

décourage également les poissons gourmets. Les récoltes ont lieu à partir du mois d'octobre pour les variétés à cycle court (90 jours) et se prolongent jusqu'au mois de décembre pour les variétés à cycle long (150 jours). Les chaumes de riz sont coupés puis entassés sur une aire de battage spécialement mise en place aux abords immédiats des casiers, voire dans les casiers. Une fois battu, le riz paddy est amené au village où il sera décortiqué, vanné puis stocké dans des greniers pour être consommé ou, plus rarement, vendu.

Le *bagamalé* ne nécessite pas tant d'efforts et d'ingéniosité technique. Surnommé le « riz loto », il s'agit en fait de variétés flottantes n'exigeant que très peu de soins. Vers mars/avril, les parcelles sont brûlées puis labourées à la houe ou au tracteur quand on dispose de moyens financiers conséquents. Le riz est semé à la volée. Il est surveillé pendant une quinzaine de jours afin d'éviter que les oiseaux ne dévorent toute la semence. Quand les brins apparaissent, la parcelle est abandonnée. Si les pluies sont au rendez-vous les chaumes, qui peuvent atteindre six mètres de hauteur, se développent et flottent à la surface de la lame d'eau jusqu'à la récolte. Si elles sont immergées pendant plus de cinq jours les pieds pourrissent ; Si les crues ne sont pas dévastatrices, les riziculteurs ont de bonnes chances de faire une récolte abondante. Variété à cycle long, le *bagamalé*, semé préférentiellement dans les parties basses, est récolté vers la fin du mois de décembre. Battu, décortiqué, vanné, il sera stocké et conservé pour alimenter les travailleurs à la saison suivante ; il est en effet réputé pour être « énergétique ». Le riz de contre-saison (*mékhèmalé*), culture de décrue, est cultivé selon le même procédé que le *bagamalé* à la différence près qu'il ne s'agit pas de variétés flottantes.

Les cultures pluviales sont pratiquées sur les affleurements ou les rebords du plateau continental. Il s'agit d'un système de cultures reposant sur la défriche-brûlis. Les terroirs villageois sont divisés en domaines lignagers. À l'intérieur de ces domaines, chaque ménage dispose d'un champ, « *khè* ». Durant le mois de mars ont lieu les tractations qui permettront aux ménages de négocier la localisation et les limites de leur champ en accord avec le chef du lignage auquel ils appartiennent. Cette étape passée, les campagnes de défriche-brûlis peuvent débuter. Les défriches ont lieu en mars/avril. La pénibilité du travail est accrue par l'outillage sommaire dont disposent les cultivateurs. Tout champ défriché sera systématiquement mis en valeur. Dans le courant du mois de mai, les champs sont brûlés et nettoyés. Divisés en parcelles, ils sont ensuite labourés à la houe et ensemencés.

Chaque parcelle accueille une culture céréalière principale : riz pluvial (*malé*), arachide (*kansi*) ou fonio (*founiè*). L'arachide, semée à la volée, est enfouie et complantée

avec quelques grains de maïs. Le riz et le fonio (et ce dernier dans de bien moindres proportions que les deux autres<sup>62</sup>), également semés à la volée mais non-enfouis, sont le plus souvent des cultures mono-spécifiques. Les grands ligneux (*Elais guineensis*, *Parkia biglobosa*, *Parinari excelsa*, etc.), qui échappent à l'abattage lors des défriches en raison de leur taille et de leur utilité, abritent quelques vivrières<sup>63</sup> annuelles ou pluriannuelles : manioc (*yoka*), aubergine amère (*sougouli*), piment (*gbengbé*), gombo, etc.

Les champs sont surveillés jusqu'à ce que les graines germent. Là encore les oiseaux, les rongeurs et même quelques primates sont de dangereux prédateurs qu'il faut maintenir à distance jusqu'à germination. Comme la valorisation des parcelles s'étale sur plus de six semaines (temps à la fois nécessaire au travail mais également nécessaire pour disposer de la semence suffisante), les champs, les parcelles sont surveillés de juin jusqu'à fin juillet parfois. En août et en septembre, les cultivateurs procèdent au moins à deux sarclages avant les récoltes. Ces dernières débutent en octobre et s'achèvent en novembre par les céréales semées le plus tardivement dans la saison.

Les pieds d'arachide, entreposés dans des séchoirs construits avec des branches ou des perches de palétuviers au milieu de la parcelle, sèchent en attendant d'être battus pour séparer les coques des tiges mortes. Stockée dans des « sacs de 50 kg »<sup>64</sup>, l'arachide coque est vendue. Une petite quantité est conservée pour la consommation.

Le riz est battu sur une aire de battage mise en place dans le champ, puis ramené au village. Décortiqué, vanné, il est consommé par les ménages. Le fonio, céréale refuge pour la période de soudure (août/septembre) est également stocké dans des greniers pour être consommé lorsque les ménages sont à court de riz. Les fanes entrent dans la fabrication du savon noir.

Les vivrières sont les « condiments de la sauce »<sup>65</sup> du plat de riz quotidien. À ce titre, elles ne sont que peu vendues hormis le manioc qui, planté en grande quantité, peut faire l'objet d'une commercialisation importante. Les populations de Bigori et Brika commercialisent le tubercule lorsque la saison rizicole n'a pas fourni les résultats escomptés.

---

<sup>62</sup> Sur la production totale évaluée lors de l'enquête de 2003 pour les champs de cultures pluviales, l'arachide représente 52,1 % des récoltes, le riz 39,7 % et le fonio, seulement 8,2 %.

<sup>63</sup> que l'on retrouvera aussi dans les jardins de case, *sounti*.

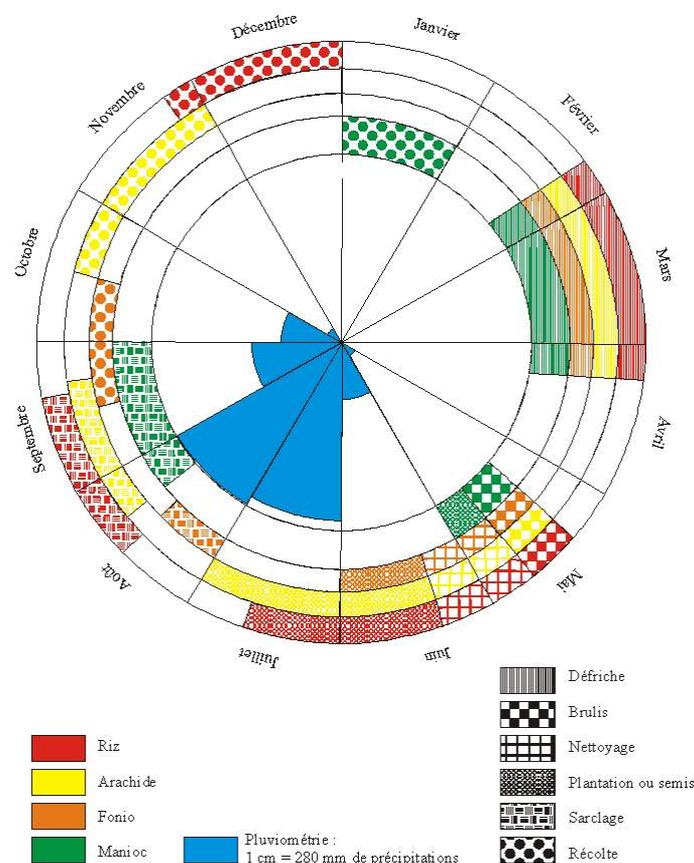
<sup>64</sup> Terme local utilisé pour désigner les sacs de nylon contenant le riz importé d'Asie du Sud-Est et consommé quasiment par tous les Guinéens. Leur poids étant imprimé sur la toile (50 kg, la quantité de riz décortiqué qu'ils contiennent), ils ont pris cette appellation même lorsqu'ils sont utilisés pour d'autres produits. Dans le cas de l'arachide, du sel ou encore du charbon, le poids effectif du sac n'est évidemment plus 50 kg.

<sup>65</sup> Expression locale qui désigne tous les produits entrant dans la composition de la sauce du plat de riz, hors viande et poisson.

Au moment où la saison culturale prend fin, les champs sont mis en jachère et ne sont que rarement cultivés une seconde année. La rotation culturale permet aux sols et au couvert végétal de se reconstituer sur des périodes qui vont de 4 ans minimum à 15 ans voire 20 ans par endroit. Les cultivateurs estiment qu'un champ d'arachide (*kansikhè*) nécessite 4 à 5 ans de jachère, un champ de riz (*malékhè*) 7 ans minimum. Globalement dans les sites-pilote, la pression sur la ressource reste modérée et si les rotations de culture se sont sensiblement accélérées dans la commune de Boffa en raison de la demande urbaine, dans les autres CRD elles sont respectées (Leciak, 2006).

Le calendrier, présenté ci-dessous, met en exergue les différentes étapes jalonnant la mise en culture des parcelles situées sur le rebord continental. Basé sur des données récoltées dans la CRD de Kanfarandé, il ne correspond pas exactement aux descriptions que nous venons de faire car les temporalités varient d'un site à l'autre en fonction du substrat et des niveaux de précipitations. Il donne cependant une bonne vision synthétique de l'activité agricole et plus particulièrement des cultures pluviales.

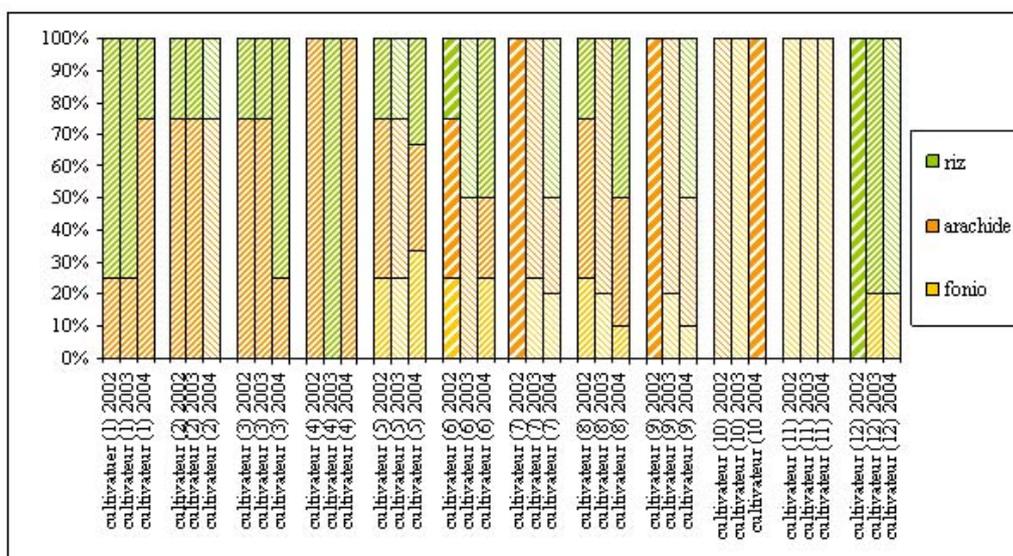
Figure 9 : Calendrier agricole 2003 pour les cultures les plus courantes (riz, arachide, fonio et manioc) dans la sous-préfecture de Kanfarandé



Oumar BAH, Conakry : janvier 2004

L'enquête prévoyait d'interroger les chefs de ménages sur chaque casier ou parcelle qu'ils avaient mis en culture en 2003 car sa vocation était d'identifier les caractéristiques des exploitations agricoles et, *in fine*, de construire des indicateurs permettant de les situer les unes par rapport aux autres. Nous nous sommes heurtés ici à un problème méthodologique de taille : le décalage entre les indicateurs objectifs de description et de mesure de la SAU<sup>66</sup> (taille en hectare, titres fonciers, disponibilité et éventuellement réserve foncières, orientations culturelles des exploitants, etc.), et les termes et unités de mesure employées par les populations locales. Pour montrer les difficultés qu'implique l'usage décontextualisé des indicateurs occidentaux de description et de mesure de la SAU (voir l'encadré page suivante), convoquons les travaux d'Élisabeth Leciak menés dans le cadre du volet « Biodiversité » sur les cultures pluviales ; ceux-ci ont établi qu'il n'y avait pas de régularités aisément observables sur la disponibilité et sur le choix des semences. Les cultivateurs font avec ce qu'ils ont au moment où la question de la mise en culture se pose (Leciak, 2006). Les pratiques culturelles de la Basse Côte diffèrent largement de celles des pays occidentaux appellent donc une remise en cause des indicateurs couramment utilisés, ceux-ci portant en eux la logique des pratiques dont ils sont sensés rendre compte. Diversité (d'un site à l'autre mais également à l'intérieur d'un même site) et irrégularité des pratiques culturelles de la Guinée Maritime interrogent donc la nature des indicateurs à privilégier pour rendre compte et analyser l'activité agricole.

Figure 10 : L'irrégularité interannuelle des pratiques culturelles pluviales



Réalisation : Élisabeth Leciak, 2006

<sup>66</sup> que les moyens du programme ne nous permettaient que partiellement de renseigner.

### Un problème méthodologique de taille : l'évaluation des surfaces en culture

Les populations de Guinée Maritime n'évaluent pas la taille de leurs parcelles en surface mais en volumes. Ces volumes correspondent au poids de la semence utilisée sur chaque parcelle. Il existe des contenants de mesure : le *pot* (prononcé *pote* en sousou, *poti* en Baga) et l'*estagnon*. Vingt mesures de *pot* correspondent à un *estagnon*. En prenant l'exemple du riz, cela donne les correspondances suivantes : un *pot* correspond à 0,67 kg de riz paddy (riz en coque pouvant être utilisé pour la semence), 0,97 kg de riz net (décortiqué pour la consommation) ; un *estagnon* équivaut donc à 13,4 kg de riz paddy et 19,4 kg de riz net. En dessous de 2 *estagnons* de semence, les agriculteurs considèrent qu'il s'agit d'un « petit champs », entre 2 et 5 *estagnons* d'un « champs moyen », au delà de 5 *estagnons* d'un « grand champ ». Des évaluations systématiques de taille des parcelles en riz inondé (*bagamalé*) ont permis de montrer que 5 *estagnons* couvrent une surface d'environ un hectare (Alseny Dia, PDRI-GM<sup>67</sup>, *com. pers.*). Le degré d'imprécision est grand cependant car l'ensemencement, au delà de la quantité stricte de semence, dépend également de la manière dont il est effectué : semis à la volée, éclairci ou resserré, repiquage par poquet, enfouissement ou non. Autant de techniques et de conditions qui rendent un travail statistique d'équivalence entre taille de la parcelle et quantité de semences difficile à mettre en œuvre précisément : les droites de régression construites à partir de différents relevés<sup>68</sup> (effectués au GPS par les équipes de l'OGM) de parcelles en cultures pluviales (120 parcelles plantées en arachide, en riz ou en fonio) et en riz inondé (60 parcelles de *booramalé*) ou flottant (10 parcelles de *bagamalé*), montrent des mesures qui varient du simple au triple. Celles-ci n'ont d'ailleurs été réalisées que pour l'année 2003. L'évaluation des surfaces doit s'appuyer sur une opération de cadastrage des terroirs. Même si cette tâche ne constituait pas l'objet central de nos travaux de terrain les tentatives de calculs d'équivalence que nous avons effectuées afin de pallier aux difficultés rencontrées, aucune évaluation probante des surfaces cultivées n'a abouti et n'est à ce jour disponible dans les bases de données de l'Observatoire. **Le seul indicateur valide reste donc la quantité de semence utilisée**, indicateur retenu pour l'enquête sur l'activité agricole.

C'est donc en se basant prioritairement sur les références locales qu'ont été élaborés l'enquête et les traitements ultérieurs. Dans le prolongement de ce qui vient d'être dit, ce choix se justifie aussi par le fait que nous nous intéressions à l'ensemble des activités du monde rural et non à la seule activité agricole. Ceci impliquait de consacrer un temps d'enquête important aux autres préoccupations des populations des sites-pilote et de sélectionner des indicateurs pouvant permettre une comparaison entre les différentes activités d'un ménage.

<sup>67</sup> Projet de Développement Rural Intégré – Guinée Maritime, programme financé par l'Agence Française de Développement. Actuellement à l'étude le PDRI – III devrait débiter entre 2008 et 2010.

<sup>68</sup> La fiche de relevés est fournie en annexe : Tome 2, Annexe 7.

## Planche photographique 1

### Itinéraire technique de la riziculture inondée



1 – Confection des digues (*bougouni*) avec une kop (*koffi*), Bigori 2003



4 – Repiquage par poquets, Kiffinda 2003



2 – Confection des billons (*bougouni*) qui accueilleront le repiquage du riz, Bigori 2003



5 – Parcelle de riz en pleine saison pluvieuse, Kanof 2003.



3 – Mise en eau des pieds de riz avant repiquage. Les fanes sont laissées ainsi pendant trois jours



6 – Terroir rizicole de la plaine de Mankountan, vue d'ULM prise après les récoltes en janvier 2005. Au centre des parcelles en culture, on discerne les aires de battage.

Crédit photo : Mathilde Beuriot, Mathieu Fribault.

## Planche photographique 2

### Itinéraire technique des cultures pluviales



1 – Semences arachide, Madia 2003



2 – Enfouissement des semences d'arachide, Madia 2003



3 – Parcelle de fonio, Madia 2003



4 – Parcelle arachide/maïs, Madia 2003



5 – Parcelle de riz et *Elais guineensis*, Kanof 2003



6 – Récoltes et Séchage de l'arachide, Dobali 2003



7 – « Battage » manuel de l'arachide devant la case de surveillance des champs en culture, Madia 2003

Crédit photo : Mathilde Beuriot, David Leyle.

### 2.2.1.2. Les « travaux champêtres », une activité collective

Chaque étape de la mise en valeur des casiers, des champs, qu'il s'agisse des cultures inondées ou pluviales, fait très souvent l'objet d'un travail collectif qui rassemble d'autres individus que les seuls membres du ménage. Ces étapes, comme le montre le calendrier agricole, mobilisent les cultivateurs à des périodes différentes, parfois éloignées dans le temps les unes des autres et ne nécessitent pas l'engagement d'une même force de travail. Les travaux de défriche, par exemple, sont extrêmement pénibles, requièrent force physique et endurance et font l'objet d'une entraide collective dans l'ensemble des sites-pilote (activité de bêchage). En revanche, les semis quelques semaines plus tard ne nécessitent pas l'intervention de personnes extérieures au ménage.

Le recours aux groupes de travail collectif ne s'explique pas seulement par l'allègement de la pénibilité des tâches agricoles ou encore par la nécessité de se regrouper sur un temps très court, celui de la saison des pluies, pour accomplir un lourd travail. Il est aussi et surtout – il est obligatoire – le moyen d'entretenir, nourrir et perpétuer les liens et la réciprocité, en somme la cohésion et la reproduction du groupe social (lignage, communauté villageoise, groupe culturel, etc.) (Schoeni, 2004 ; Lehmann, 2004). Partant de cela, la création d'un groupe de travail collectif dépend des liens entre les membres d'un même groupe (jeunes hommes non mariés membres d'un même lignage ou non, hommes mariés, femmes mariées, jeunes femmes, etc.) et les différents commanditaires (beau-père, voisin, chef de lignage parent ou apparenté, oncle maternel, village voisin, etc.).

Ces rassemblements se déclinent en une infinité de variantes que nous avons choisi d'aborder, suivant les observations réalisées lors de la mission exploratoire, en les classant en deux catégories : 1) les *Groupes d'entraide institués* (*lanyi* et *séré*) ; 2) le *Salariat agricole*. Au fur et à mesure des investigations, cette dernière catégorie a été subdivisée en trois sous-catégories : les groupes institués qui vendent leur force de production (*maaswali* ou *séré*), les groupes constitués ponctuellement à la demande de commanditaires (*kilé*, *fokhèdekilé*) et enfin l'emploi de journaliers agricoles généralement (mais pas toujours) étrangers à la communauté.

Au fil des enquêtes, ces catégories ont révélés quelques limites. En effet, une même personne peut à la fois être membre d'un groupe institué, participer aux travaux salariés de son groupement, être conviée à des *kilé* ou proposer sa force de travail si elle en a besoin ou si

un tiers lui en fait la demande. Également, la distinction introduite entre travail rémunéré et non rémunéré s'est avérée arbitraire : celle-ci n'avait pas de sens dans la mesure où, par exemple, un « bon *kilé* », forme rémunérée du travail collectif, n'est pas celui où chaque individu est reparti avec une somme d'argent substantielle mais celui qui a réuni le plus de monde... Globalement, les enquêtés ne se retrouvaient pas dans la discrimination que nous avons mise en place, source de confusions. Nos catégories étaient donc trop poreuses et décrivaient mal les formes collectives de travail sur la zone. Une autre entrée a donc été privilégiée en sus du salariat : la répétition dans le temps. L'introduction de cette dernière variable a permis, quel que soit le groupe linguistique, de questionner la forme du regroupement : est-il pérenne et amené à réitérer son action avec les mêmes membres plusieurs années de suite ? Ou alors est-ce une réunion ponctuelle pour un travail précis ? Etc.

#### - Les *lanyi* et les *séré*

Dans les différentes terminologies vernaculaires, la notion de « groupe de travail » n'existe pas en tant que telle. C'est le terme « *lanyi* » en soussou, qui signifie « regroupement », qui s'en rapproche le plus même s'il ne renvoie pas nécessairement à un regroupement en vue de l'accomplissement d'un travail collectif (Schoeni, 2004). C'est donc le terme que nous avons choisi d'utiliser car il était suffisamment généralisant et intelligible par l'ensemble des enquêtés. Le terme « *séré* »<sup>69</sup>, lui, correspond à la forme féminine des *lanyi*. Plus que des groupes de travail donc, les *lanyi* et les *séré* sont des groupes d'intérêt organisés au sein de la communauté villageoise. Il peut s'agir de regroupements par classe d'âge tenant compte du statut matrimonial, par communauté religieuse, par lignage, etc. Parce qu'il en existe beaucoup de variantes et que la vocation des étapes exploratoires et des enquêtes n'étaient pas de toutes les mettre à jour, nous ne disposons que de peu d'informations sur les règles présidant à leur constitution.

Quelques éléments forts se sont tout de même imposés. Les groupes mixtes n'existent pas<sup>70</sup>. Par opposition aux autres collectifs de travail, ils ne constituent pas des regroupements ponctuels mais des groupes institués qui portent un nom. La participation à leurs activités est obligatoire pour l'ensemble des membres sous peine de sanctions (amendes, mises à l'écart,

---

<sup>69</sup> Le terme est couramment utilisé dans toute l'Afrique de l'Ouest. Il ne désigne pas simplement le fait d'exécuter des travaux ensemble tel que nous l'entendons ici mais englobe aussi les tontines (entraide féminine). Les *séré* jouent en outre le rôle de structure de représentation des femmes dans les débats qui ont lieu au sein du village.

<sup>70</sup> Si communément quelques hommes appartiennent aux *séré*, ils ne collaborent pas aux travaux et n'assistent aux réunions du collectif qu'au titre de conseillers.

etc.). Les rétributions allouées par les commanditaires ne sont pas redistribuées à parts égales aux différents membres mais gérées par les présidents et trésoriers des collectifs en vue de servir les intérêts communs (l'argent peut par exemple servir à l'achat de chaises pour les cérémonies (baptêmes, mariages, etc.) qui sont utilisées par chacun des membres lorsqu'ils en ont besoin).

En règle générale, les membres des *lanyi* (*séré*) ne tirent que peu de bénéfices en argent des travaux qu'ils exécutent, il s'agit plutôt de l'institutionnalisation d'un mode d'entraide au sein des communautés villageoises. Les commanditaires ne sont pas tenus de verser de l'argent aux collectifs (souvent parce qu'ils sont les aînés de lignage de leurs membres : oncle maternel, père, etc.). En revanche ils offrent kolas, cigarettes, bonbons et servent un plat de riz aux travailleurs préparé par les femmes de leur ménage ou de leur concession selon des règles parfaitement codifiées (Lehmann, 2004). Il s'agit d'une forme d'entraide perpétuée de génération en génération<sup>71</sup>.

#### - Le salariat agricole

Le module d'enquête sur le salariat agricole qui n'intéressait que l'emploi d'« ouvriers », une fois analysé, s'est avéré peu fructueux et mal conçu comme nous l'avons déjà dit. La collecte d'informations qualitatives complémentaires et le recours aux travaux anthropologiques ont été nécessaires pour dégager quelques grands traits du salariat dans les travaux culturels. Pour partie, c'est l'emploi du terme « ouvrier » qui est en cause<sup>72</sup> ; la notion telle que nous la comprenons en occident – un journalier ou manœuvre agricole appartenant à une classe sociale distincte (il n'est pas propriétaire terrien, il ne dispose d'aucune parcelle (même prêtée ou louée), il ne dispose d'aucune récolte mais d'un salaire) – n'a pas d'équivalent en soussou. Force a été de constater que son emploi a suscité des hésitations chez les chefs de ménage. Ces derniers ont fourni des informations variées et peu cohérentes entre elles : nombre d'« ouvriers » allant de 1 à plus de 100 sur une même journée, mention d'étapes culturelles qui mobilisent en principe les collectifs de travail (comme la défriche), « ouvriers » travaillant en groupe et qu'il faut employer tous ensemble, d'autres qui se présentent un jour seuls et qui travaillent contre quelques brassées de riz puis s'en vont, etc.

---

<sup>71</sup> Ruth Lehmann a cependant observé des formes de regroupements plus récentes s'apparentant aux *lanyi* mais qui sont spécifiques à la communauté бага (Lehmann, 2004).

<sup>72</sup> Un autre élément a également posé problème : le fait d'avoir, dans l'enquête, dissocié le *kilé* des questions portant sur le salariat alors que celui-ci en est justement la première des formes sur la Basse-Côte.

C'est précisément en analysant cette diversité de réponses qu'il est apparu nécessaire de ne pas prendre en compte que le simple aspect monétaire mais de catégoriser une nouvelle fois en tenant compte des formes du collectif salarié.

« *maaswali* » (ou « *séré* »)

Les *lanyi* ou *séré*, tels que définis ci-dessus, peuvent être mobilisés ou proposer leur service pour accomplir, contre rémunération, des travaux culturels. Il ne peut s'agir que d'un déplacement à l'extérieur de la communauté villageoise : là où liens, réciprocités, entraide et reproduction du groupe ne sont plus directement en jeu et où il est donc possible d'exiger à la fois nourriture, présents et argent (typiquement dans les villages voisins). La monétarisation des activités culturelles entraîne également la création de collectifs qui ont pour vocation première de gagner de l'argent en échange de leur force de production<sup>73</sup>. Distinguer le moment où les *lanyi* (ou encore les *séré* et autres variantes de ce type de regroupements) deviennent de véritables équipes de journaliers agricoles n'a pu être décelé dans les résultats d'enquête. Dominique Schoeni emploie un terme soussou spécifique à ce dernier système de fonctionnement : les *maaswali* (« groupe de travail »)<sup>74</sup> (Schoeni, 2004). Au sein des *maaswali*, les revenus dégagés par les groupes ne sont pas utilisés pour répondre à des besoins collectifs mais alimentent le plus souvent une tontine dont chaque membre bénéficiera son tour venu. En dehors de cela, l'ensemble des règles qui s'applique aux *lanyi* et/ou *séré*, s'applique aux *maaswali*.

*Les kilé* (ou les *fokhédékilé*)

Les *kilé* sont des regroupements ponctuels d'individus appartenant le plus souvent au même lignage (*fokhè*), du moins sont-ils « parents ». La participation à un *kilé* n'est pas obligatoire contrairement aux autres formes de collectifs évoquées ci-avant : se joint aux travaux, programmés à l'avance sur une ou deux journées maximum, qui en a le temps et n'est pas retenu par d'autres obligations. Ni imposé, ni pérenne, le *kilé* répond à une demande précise de la part d'un membre de la communauté. Ce dernier rétribue les membres du *kilé* pour leur participation. Il offre au minimum la kola, un peu d'argent, des cigarettes et le riz

---

<sup>73</sup> Il s'agit ici notamment des groupes rencontrés par Ruth Lehmann (Lehmann, 2003) à Bigori, généralement des groupes de jeunes hommes.

<sup>74</sup> *Maaswali* est un terme attribué aux groupes d'hommes, à défaut d'un terme spécifique aux femmes, les groupements féminins qui vendent leur force de production sont appelés là encore *séré*.

cuisiné par les femmes de son ménage ou de sa concession (lignage). Un grand *kilé* peut réunir sur une journée une centaine de personnes pour des opérations jugées difficiles physiquement telles que la défriche ou le sarclage. Pour le commanditaire, il s'agit donc d'une convocation coûteuse. Il n'est pas question ici d'entraide mais bien de la forme instituée du salariat agricole : pas vraiment en raison des revenus dégagés par les participants (les sommes restent modiques) mais parce que ce sont des réunions ponctuelles et qu'il n'est pas obligatoire d'y participer.

Un *kilé*, particulièrement lorsqu'il rassemble beaucoup de personnes, est une véritable fête, presque une cérémonie. Parfaitement codifié, il est l'occasion de se montrer, d'être vu et, pour le commanditaire, de marquer sa puissance et son emprise sur le terroir (au sens large : non seulement ses moyens financiers mais également, si de nombreuses personnes se présentent, son aura sociale). Le *kilé* est d'ailleurs régulièrement offert en cadeau : par exemple, un futur gendre peut en convoquer un chez son futur beau-père afin de faire montre de ses qualités à la famille de la jeune femme ; plus la participation est importante et les présents nombreux<sup>75</sup>, plus le jeune homme a de chance d'être entendu par sa belle-famille.

### *Les journaliers*

Ce sont souvent de jeunes hommes étrangers au village qui se présentent à des périodes culturelles charnières (les récoltes) et offrent leur service. Ils y gagnent soit de l'argent, soit l'équivalent du travail fourni en nature. Il peut s'agir également de jeunes hommes ou jeunes femmes du village, non mariés, encore dépendants du ménage de leur père, qui, par cet intermédiaire, se procurent de menus revenus leur permettant de répondre en propre à leurs besoins personnels (achat de pagnes, d'une radio, d'un vélo, etc.).

### **2.2.1.3. L'arboriculture et les « plantations nouvelles »<sup>76</sup>**

Courant avril, sous l'arbre à palabre, mieux vaut être sur ses gardes. Les conversations ont d'ailleurs tendance à y prendre un tour burlesque quand les membres de l'assemblée guettent, du coin de l'œil et du creux de l'oreille, le prochain craquement de branche

---

<sup>75</sup> Un *kilé*, pour célébrer des fiançailles, réunit au minimum une bonne centaine de personnes.

<sup>76</sup> Expression employée par Élisabeth Leciak pour désigner l'émergence des vergers à vocation commerciale (Leciak, 2006).

annonciateur de la chute du fruit qui touchera peut-être l'un d'entre eux... La « pluie des mangues » peut surprendre : on maintient donc l'attention. Le fruit touche le sol, on sourit, et la conversation reprend. Scène de vie anecdotique pour dire la présence de l'arbre au quotidien, son importance. Il est partout en réalité : dans la concession, sur la place publique, ceinturant chaque village, présent dans chaque champ. Essences fruitières plantées, ligneux entretenus, il est utile, fournit ombrage, fruits colorés et sucrés, condiments pour la sauce. Il est aussi politique, marqueur de la propriété du sol..., objet passionnant de recherche comme en témoigne l'ouvrage dirigé par Paul Pélissier : *L'arbre, la fonction et le signe* (Pélissier, 1980).

Aux abords immédiats de la maison ou dans l'espace de la concession, « côté jardin », (Monnier, 2004), on trouve manguiers, cocotiers, orangers ; arbres dont les fruits peuvent être consommés par tous, en passant. Ils sont nombreux dans les villages et ne font l'objet ni d'un soin particulier, ni d'une restriction d'usage. Il en va autrement des essences fruitières plantées « côté cour » (Monnier, 2004), à proximité de la cuisine. Moins nombreux, propriété du chef de ménage ou de son épouse, bananiers, papayers, citronniers, avocatiers, etc., sont entretenus et leurs fruits consommés par les gens de la maison. Les surplus peuvent même faire l'objet d'une petite commercialisation.

Les essences présentes dans la première ceinture villageoise dépendent de la gestion des chefs de lignage. Chaque lignage possède kolatiers, palmiers à huile, manguiers, avocatiers, fromagers, etc. dans ce qu'il est courant de nommer « la forêt villageoise ». Tout un chacun connaît les limites et essences de son domaine lignager dans le périmètre. Les arbres matérialisent l'histoire des installations successives, la mémoire des lieux : ils sont le tombeau des ancêtres (Leciak, 2006). La kola, fruit de tous les échanges, symbolise le don, les liens, la réciprocité, scelle les accords (mariages, dons de terre, etc.). Si elle peut faire l'objet d'une petite commercialisation sous l'autorité des anciens, elle demeure la métaphore du politique en acte<sup>77</sup>, comme l'espace arboré dont elle est issue.

---

<sup>77</sup> « La noix de cola est présente dans de nombreux contextes de discours, d'échange ou de contrat. On peut dire qu'elle matérialise les mots échangés, les clauses conclues, la voix. Si une personne prononce quelque chose, la distribution de cola pour accompagner ses mots, va les propager vers les personnes concernées, car parmi ceux qui écoutent, certains doivent restituer l'information entendue et valider cette restitution en faisant circuler les noix » (Fribault, 2006).

Le développement des « plantations »<sup>78</sup>, phénomène relativement récent (10 à 15 ans pour les plus anciennes), date d'après la chute du régime socialiste et accompagne l'ouverture à l'économie de marché. Il est l'une des réponses locale à la monétarisation des échanges et témoigne de stratégies de personnes dites localement « bien assises » et décidées à le rester. Plus présentes dans le Sud de la zone d'étude – notamment dans la Commune de Boffa et dans une moindre mesure dans la CRD de Tounghifily – que dans le Nord, les plantations imposent une redistribution foncière de l'espace villageois et du terroir. Les lignages qui contrôlent l'usufruit des parcelles par l'intermédiaire de leur chef respectif sont concurrencés ici par une nouvelle forme de pouvoir sur la terre. Un planteur est « propriétaire » – au sens occidental du terme – de la parcelle sur laquelle il met en place son activité d'arboriculteur. Les règles foncières sont donc ici modifiées dans la mesure où ces parcelles sont exclues du jeu des rotations habituellement gérées par les lignages. La propriété vient figer le foncier. Celle-ci est rendue possible par la marchandisation du parcellaire. Ceux qui mettent en place ces plantations nouvelles et qui achètent les terrains à cultiver sont souvent originaires du village mais n'y vivent plus depuis longtemps : ce sont pour la plupart des urbains. Dans un premier temps, par l'intermédiaire des membres de leur lignage, ils acquièrent une parcelle en l'achetant. Dans un second temps l'acte de planter leur confère un droit inaliénable sur le sol en vertu du droit coutumier.

La superposition des modalités d'accès à la terre (conception occidentale et règles coutumières) transforme progressivement les mentalités villageoises. Inenvisageable il y a encore une vingtaine d'année, la propriété individuelle devient possible même si les anciens, dans certains districts de la CRD de Kanfarandé ou de Dobali, s'élèvent contre cette nouvelle pratique qui porte atteinte au bon fonctionnement de la communauté dont ils sont les garants. Les essences plantées dans ces espaces sont généralement à croissance rapide et la production fruitière à forte valeur ajoutée : l'anacardier (*koussou*, *Anacardium occidentale*)<sup>79</sup> et le « palmier amélioré » (*foté tougui*, littéralement le palmier des blancs) sont les plus représentés mais on y rencontre aussi des variétés greffées (manguiers, avocatiers, papayers, etc.). Par ailleurs, les essences déjà présentes sur la parcelle sont conservées lorsqu'elles sont utiles, tout particulièrement le palmier spontané (*tougui bily*, *Elais guineensis*) dont les régimes

---

<sup>78</sup> La « plantation » est un terme hérité de la colonisation. Il est entré dans le vocabulaire vernaculaire pour désigner les vergers à vocation commerciale.

<sup>79</sup> « Introduit dans les années soixante, sa présence se développe considérablement dans les années quatre vingt dix en Afrique de l'Ouest. Essence peu exigeante d'un point de pédologique et climatique, l'anacardier a une croissance rapide et la production de noix de cajou, une forte valeur ajoutée » (Volvey *et al.*, 2005).

servent à préparer l'huile rouge (*touré gbéli*), ingrédient privilégié de la sauce et qui jouit d'une réputation dépassant même les frontières nationales (Labourdette, 2005). Reconnue pour ses qualités gustatives et médicinales, l'huile rouge fait l'objet d'une importante commercialisation dans l'ensemble de la zone d'étude, particulièrement quand elle est produite à partir des régimes de l'Elais spontané<sup>80</sup>. Ainsi donc le planteur double-t-il la mise en réalisant une opération foncière à vocation commerciale.

Toutefois, ces plantations représentent un investissement à moyen voire long terme, très peu d'entre elles étant aujourd'hui déjà productives dans les sites-pilote. Si l'emprise foncière est inscrite dans le paysage dès l'instant qu'une essence est plantée, la rentabilisation commerciale est différée d'une dizaine voire d'une quinzaine d'années. En tout état de cause, cela reste, pour le moment et pour la majorité des planteurs<sup>81</sup> interrogés, plutôt un acte politique et social que commercial.

#### **2.2.1.4. Les cultures de vivrières**

La saison des pluies permet également la mise en culture des « condiments de la sauce », expression locale qui, rappelons-le, désigne les produits entrant dans la composition de la sauce du plat de riz quotidien. C'est la production maraîchère dans son acception la plus large comme le définissent les auteurs du *Dictionnaire de biogéographie végétale* : tubercules, fruits, racines, bulbes, feuilles, inflorescences, pétioles foliaires (Da Lage, Métailié, 2000). Les espèces les plus fréquemment rencontrées sont : l'aubergine, l'aubergine amère, le taro, la patate douce, l'igname, le manioc, le piment, la tomate et le gombo. Il peut donc s'agir de cultures annuelles voire pluriannuelles (le manioc par exemple).

Les cultures maraîchères sont présentes un peu partout dans les sites-pilote et plus largement dans la zone d'étude. Elles sont beaucoup plus fréquentes en saison de pluies qu'en contre-saison, contrairement au reste de l'Afrique de l'Ouest. Ce ne sont pas ici des cultures spéculatives à l'image des bas-fonds maraîchers du Fouta-Djalon (Beuriot, 2000) ; ce sont des

---

<sup>80</sup> Si l'évocation de la production d'huile rouge est ici sommaire, c'est qu'elle est en soi une activité et a donc fait l'objet d'un module de questionnaire développé dans le point portant sur les « autres activités »

<sup>81</sup> Les planteurs représentent moins de 5 % du total des actifs de la base de sondage.

cultures d'appoint essentiellement destinées à l'auto-consommation. Les surplus sont commercialisés dans le village ou sur le marché local le plus proche, celui que l'on peut rallier à pied.

Elles peuvent être localisées aux abords des habitats (jardin de case ou *sounti*), dans les champs (*khè*), dans les dépressions humides (*mékhè*), ou dans les *lakoé*, jardin enclos des femmes<sup>82</sup>. Les bas-fonds et les bordures de marigot ne sont pas particulièrement mis en valeur sur la Basse-Côte (Lavigne-Delville, Boucher, 2004). Hormis pour le *lakoé*, elles ne sont l'apanage de personne en particulier dans le ménage. Le plus souvent plantées sur des buttes en raison du fort taux d'humidité des sols de la région, les cultures maraîchères ne représentent pas en hivernage un investissement important en terme d'entretien : la pluie suffit largement à l'arrosage des plants, les sarclages sont peu ou pas nécessaires. Seule la confection des buttes aux environs du mois de mai exige un peu de travail<sup>83</sup>. Les récoltes s'étalent ensuite dans le temps en fonction de la maturité des plants et des besoins en cuisine. En saison sèche, l'absence de « condiments » dans les jardins est parfois compensée par l'achat de produits de substitution sur les marchés ou auprès de petits boutiquiers locaux : cubes de bouillon déshydraté, concentrés de tomate, etc.

**Planche photographique 3** : les cultures de vivrières : ci-dessous mise en place de buttes de manioc à Bigori en mai 2003. Ci-contre, des buttes de tarot installées aux abords d'une case d'habitation à Bigori, juillet 2003.



<sup>82</sup> Espace enclos très rare dans les sites-pilote, observé en marge des parcelles rizicoles dans le secteur de Kankayani, chez les Diakhanké (parents à plaisanterie des Peulh) et qui présente effectivement une similitude avec les espaces maraîchers enclos rencontrés dans le Fouta-Djalou. Le dépouillement des enquêtes et les observations de terrain ont montré que, dans les autres groupes linguistiques des sites, *sounti* et *lakoé* sont souvent entendus dans le même sens, le *lakoé* est alors simplement l'espace de la concession où sont cultivés les produits maraîchers.

<sup>83</sup> Ce travail n'est cependant pas une priorité par rapport aux autres tâches du moment. Les buttes sont érigées progressivement durant les plages de temps libre.

## **2.2.2. La pêche et le fumage : des adaptations aux variations saisonnières**

La pêche et le fumage du poisson furent les thèmes retenus pour la seconde enquête qui eut lieu en février et mars 2004 (puis en novembre et décembre 2005 dans la Commune de Boffa) auprès des 450 chefs de ménage de la base de sondage. Au cours des différentes missions exploratoires menées pendant la première campagne d'enquête, ces deux activités connexes sont très vite apparues comme d'incontournables préoccupations des populations rurales de Guinée Maritime. Côtes, chenaux de mangrove, plaines bordières ennoyées, estuaires, fleuves, autant d'« espaces aquatiques » (Cormier-Salem, 1992) où la ressource halieutique abondante et variée est exploitée (Domain, Chavance, Diallo *et al.*, 2000).

### **2.2.2.1. La pêche : pluralité technique**

La pêche est une activité ancienne dans les pays des Rivières du Sud, présente dès le XIX<sup>ème</sup> siècle sur les côtes guinéennes (Bouju, 1994). Elle donne à voir une importante diversité de techniques. On a souvent fait mention d'une opposition entre techniques productives des pêcheurs migrants d'origine léonaise (ou ghanéenne) et techniques locales de subsistance mais cette dichotomie, qui prévalait durant la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, a progressivement perdue de sa validité dans les cinquante dernières années (Bouju, 1994). Une conjonction de facteurs a favorisé une redistribution et une complexification des techniques dans la zone : l'insatisfaction de la demande locale en poissons, le besoin croissant de liquidités et l'intérêt grandissant des populations sousou pour l'activité de pêche qui, jusqu'à une date récente, était surtout pratiquée par les groupes Baga et Nalou et reposait essentiellement sur des techniques de « pêche à pied »<sup>84</sup>. L'ouverture, en 1984, du pays à l'économie de marché et à la libre circulation des biens et des marchandises a permis aux populations de la Guinée Maritime (en particulier les Sousou) d'investir dans du matériel améliorant la rentabilité de l'activité. Les populations de la Basse-Côte ont amorcé une dynamique de développement local en s'insérant dans les logiques de la nouvelle donne économique.

---

<sup>84</sup> L'expression « pêche à pied » a été successivement employée par Gruvel, Castéran et Postel respectivement en 1913, 1922 et 1950 et reprise par Stéphane Bouju en 1994 (Bouju, 1994).

Si la dichotomie entre techniques productives et techniques de subsistance n'oppose plus les populations du littoral guinéen aux populations léonaises, elle est en revanche très présente à l'intérieur même des sites d'étude et chez les chefs de ménage de la base de sondage. Elle oppose également les hommes aux femmes, les enfants et les anciens aux adultes. L'orientation technique de l'activité de pêche d'un ménage est un indicateur sensible de la place faite (contrainte ou voulue) à l'activité par ses membres. D'un point de vue méthodologique, il était donc important de mettre en relief au cours de l'enquête les modalités techniques de la pratique de la pêche. Neuf techniques ont ainsi été utilisées comme clés de voûte de la construction du questionnaire. Une dixième modalité offrait la possibilité aux enquêtés de faire ressortir des techniques non répertoriées. Au final, le dépouillement de l'enquête a mis en lumière la coexistence d'au moins seize techniques<sup>85</sup> utilisées par les différents ménages sur l'ensemble des sites, les membres d'un même ménage pouvant déclarer en pratiquer jusqu'à huit différentes au cours de l'année.

Il est possible de classer les techniques en deux catégories : les techniques de *pêche à pied* évoquées dans les paragraphes précédents par opposition à ce que nous nommerons les techniques de *pêche embarquée*. Les tableaux des pages suivantes les détaillent.

Un investissement dans les filets nécessaires aux prises, dans une embarcation (pirogue ou barque) et éventuellement dans la motorisation de celle-ci, indique généralement que l'activité tient une place importante au sein du ménage, au point parfois de détrôner définitivement l'activité agricole. L'utilisation de ces outils exige souvent de la flexibilité et de la mobilité pour les besoins de la pêche en tant que telle mais aussi pour la commercialisation des prises. C'est pour cette raison que l'on assiste actuellement à une spécialisation de certains ménages. Cette spécialisation génère un nouveau rapport à la main d'œuvre et occasionne le passage de l'entraide familiale, lignagère ou de la parentèle à l'emploi d'ouvriers pêcheurs et de permanents pris en charge par le ménage dont le chef n'est plus « baba »<sup>86</sup> ou « frère » mais « patron ».

Quant à la *pêche à pied*, elle reste aujourd'hui encore majoritairement une pêche d'autosubsistance où l'investissement en moyens matériels est quasi nul et le temps consacré modeste.

---

<sup>85</sup> Il ne s'agit pas d'un relevé exhaustif des techniques utilisées. Mathieu Fribault en a dénombré une quarantaine dans le seul district de Bigori (Fribault, 2007, *com. pers.*).

<sup>86</sup> *Baba* signifie papa et est souvent utilisé pour interpeller respectueusement un aîné, un homme que l'on considère comme son père, en qui on place sa confiance et dont on suivra les conseils.

Tableau 5 : Description des techniques de *pêche embarquée*

Technique	Description
Pirogue / Barques et filets	Nom générique donné à la pêche sur embarcation motorisée ou non. Les pêcheurs utilisent généralement des filets dérivants. Ils pêchent en mer, le long des côtes, dans les estuaires, dans les chenaux de mangrove ou dans les plaines bordières ennoyées. C'est une technique employée souvent à temps plein, en saison sèche voire toute l'année quand le gros temps de saison des pluies n'effraie pas les pêcheurs.
« Hameçon » / Filet à mitraille	Filet de pêche employé sur les embarcations et dont la base est équipée de quelques centaines d'hameçons qui servent à piéger les espèces demersales.
<i>Banbanyi</i>	Filet dormant planté sur des piquets enfoncés dans la vase et installé pour plusieurs semaines en saison des pluies dans les plaines ennoyées. Il est relevé quotidiennement ou une fois tous les deux jours. Les prises sont de petite taille.
<i>Finty/Bonga-yèlè</i>	Filet maillant dérivant encerclant à Ethmaloses ( <i>Ethmalosa fimbriata</i> ) utilisé sur certaines embarcations.
<i>Fèlè-Fèlè</i>	Filet maillant dérivant encerclant employé sur les embarcations pour la prise, entre autres, des Ethmaloses.
<i>Koli/Sèki Yèlè</i>	Filet maillant dérivant encerclant utilisé sur certaines embarcations pour la pêche aux mulets.
<i>Lougountin</i>	Filet encerclant à grosses mailles employé sur les barques en mer pour des prises de grosse envergure (barracudas, capitaines, requins, etc.)
« Engagé »	Filet de barrage installé dans les chenaux parallèlement à la berge pendant la période des vives eaux visant des prises de gros calibre. Le pêcheur vient le relever une à trois fois par semaine. Il ne reste jamais très longtemps en place contrairement au <i>banbanyi</i> : il nécessite d'être fréquemment réparé, les gros poissons occasionnant régulièrement des dommages sur le filet lorsqu'ils sont pris au piège.

Réalisation : Mathilde Beuriot, 2007 – Source : Enquêtes OGM, 2004.

Tableau 6 : Description des techniques de pêche à pied

Technique	Description
<i>Tété yèlè</i>	Filet conique accroché à un cercle de bois souple. C'est une technique qui consiste à descendre dans les chenaux ou à s'enfoncer dans l'eau sur les plages et à passer le filet dans un mouvement circulaire des bras. Les pêcheurs s'y consacrent couramment dans la semaine pendant quelques heures et souvent toute l'année, lorsque les conditions de marée sont favorables.
<i>Camboa</i>	Technique de pêche des Baga de Bigori qui érigent une diguette, dont le sommet forme une gouttière, autour d'une étendue d'eau dans la plaine bordière de Mankountan. Une trappe permet au poisson d'entrer dans le piège. La nuit venue, cette dernière est fermée, les pêcheurs frappent alors l'eau, les poissons effrayés sautent pour s'enfuir tombant ainsi dans la rigole où ils sont ramassés. Cette technique est surtout utilisée entre mars et mai lorsque les conditions d'enneigement (relativement peu important à la fin de la saison sèche) le permettent.
Pêche au trou	Durant cette même période, les familles Baga de Bigori utilisent également la technique dite de la « pêche au trou ». A la fin de la saison sèche précédente, certaines familles ont creusé un trou profond dans leurs casiers rizicoles. Ce trou se remplit en saison des pluies et lorsque la plaine se vide à la saison sèche suivante, il emprisonne le poisson. Les membres du ménage vont alors les collecter à l'aide de seaux.
<i>Kasnet ou woli yèlè</i>	Le terme <i>kasnet</i> est employé pour désigner la pêche à l'épervier. Celle-ci est pratiquée en toute saison dans les chenaux, en bordure de côte ou dans les plaines en eau.
<i>Dougoumé</i>	Les <i>Dougoumé</i> sont des nasses tressées en feuilles de palmier. Celles-ci sont enchâssées dans un barrage fait de terre, de branches, d'herbes et de feuillage dans les parties basses des chenaux, dans les ruisseaux, dans les zones de courant des plaines. Lorsque les poissons remontent ou descendent le courant, ils n'ont d'autres choix que de s'engouffrer dans les nasses qui sont relevées jusqu'à deux fois par jour.
Ramassage dans les casiers	A l'aide de petits filets souvent accrochés sur un support en bois souple, les pêcheurs ramassent en saison des pluies les poissons emprisonnés dans le drain principal des casiers rizicoles. En l'absence de filets, ils peuvent également être ramassés au fur et à mesure que les casiers s'assèchent.
« Hameçon »	La pêche à la ligne désigné localement par le terme « hameçon » se pratique couramment du haut des « digues routes » en saison des pluies et toute l'année en bordure des chenaux ou des estuaires.
<i>Kgböps</i>	C'est une technique employée par les Baga de Bigori qui se rendent en très grand nombre dans la plaine lorsque le niveau d'eau leur permet d'avoir pied à des endroits où le poisson est emprisonné par des digues ou des parties plus hautes. Ils procèdent alors au ramassage en effrayant et encerclant les prises à plusieurs.
Harpon	Pendant la saison sèche, les pêcheurs utilisent des harpons dans les casiers rizicoles où le niveau d'eau est relativement bas et le poisson pris au piège.
<i>Bendènè</i>	Le <i>bendènè</i> est une senne de plage. Le filet est tiré vers la plage par plusieurs personnes (il faut compter de cinq à dix individus pour ramener la senne). Elle est souvent utilisée pour pêcher les crevettes en saison sèche.
<i>Bomboma</i>	<i>Gaali</i> en soussou sont des pièges de branchage construits à l'aval des petits cours d'eau ou chenaux. Les pêcheurs effrayent le poisson en amont et récupèrent leurs prises dans les pièges.

### 2.2.2.2. Le fumage : une technique, des échelles de pratique

Quel que soit la technique à laquelle ont eu recours les pêcheurs, le produit de la pêche est généralement fumé. Le fumage permet une conservation prolongée des prises. Comme toute activité qui a trait à la préparation alimentaire, à la cuisine, le fumage est une tâche traditionnellement dévolue aux femmes<sup>87</sup>. Elles s'y consacrent quelques heures par jour, souvent le soir quand tout le monde est couché et qu'elles ont un peu de temps libre. Toutefois, il n'y a pas de principes établis : ce sont aussi les retours des pêcheurs au port qui déterminent le temps de l'activité. Une fois fumé, le poisson entre dans la composition du plat de riz quotidien : c'est une habitude alimentaire très ancrée (Besses, 2003) même si, par rapport au poisson frais, le poisson fumé a une moindre valeur nutritive.

Un morceau de grillage posé sur un échafaudage de branches de palétuviers ou sur un baril coupé en deux sert de four. Le feu sera entretenu le temps nécessaire au fumage, temps qui dépend à la fois de la taille et de la quantité des poissons. Les grosses prises sont généralement découpées en tronçons pour réduire le temps de fumage et la consommation de bois ; les petites prises sont fumées tel quel. Le bois utilisé comme combustible peut provenir des alentours du village (ramassage du bois mort) ou être acheté. Acheté, il s'agira de bois de palétuvier, préférentiellement *wofiri* (les perches de *Rizophora spp.*) que les femmes considèrent comme le meilleur des bois de feu : il ne dégage que très peu de fumée, ne les fait pas tousser, brûle bien, et imprègne les aliments d'un fumet apprécié.

Le module de questionnaire utilisé pour récolter des informations sur l'activité de fumage a permis de mettre en lumière une diversité de pratiques pour une même technique utilisée. Ces pratiques sont fonction des volumes de poisson à conditionner et vont du *fumage domestique* (activité d'autosubsistance du ménage) au *mareyage artisanal*<sup>88</sup> (achat de poisson frais ou utilisation de la pêche familiale et commercialisation du produit transformé).

---

<sup>87</sup> Des hommes pratiquent aussi le fumage mais cela reste très anecdotique.

<sup>88</sup> En principe, le mareyage désigne l'écoulement des produits frais de la pêche (incluant au besoin le stockage de la marée grâce au progrès réalisé par le froid industriel) après les opérations de vidage, lavage et mise en chambre froide. Nous nous sommes réappropriés ici le terme en le qualifiant d'« artisanal » pour rendre compte du fait qu'il s'agissait de préparer et de fumer une grande quantité de poisson destinée à la commercialisation en utilisant des méthodes non industrielles.

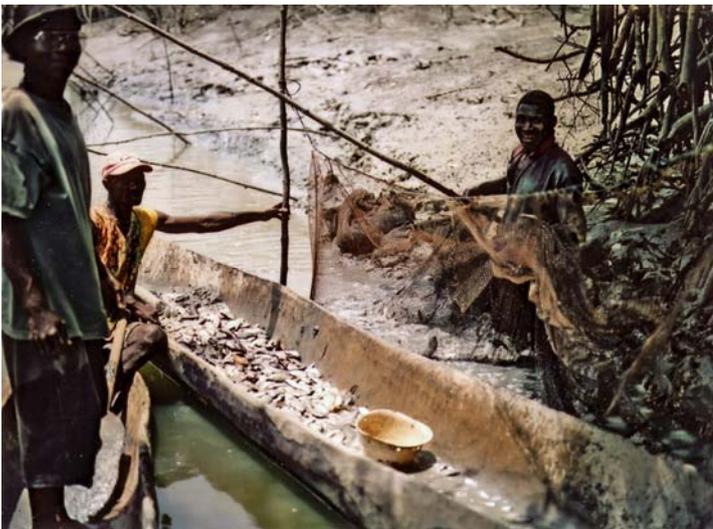
## Planche photographique 4

### Les techniques de pêche, fiche 1

#### La pêche embarquée



1 – Pêche embarquée au filet dérivant en estuaire



2 – Pêche embarquée au filet engagé\* dans un chenal



3 – Pêche au filet dormant *banbanyi* en plaine d'arrière mangrove

#### La pêche à pied



1 – Pêche au trou dans la plaine de Bigori



2 – Pêche au *kasnet* dans un chenal de mangrove



3 – Filet *tété yèlè*

Crédit photo : Mathieu Fribault.

## Planche photographique 5

### Les techniques de pêche, fiche 2 et le fumage du poisson



4 – Dougoumé, nasses et barrage dans un ru de Brika



5 – Édification d'un *camboa*, plaine de Bigori

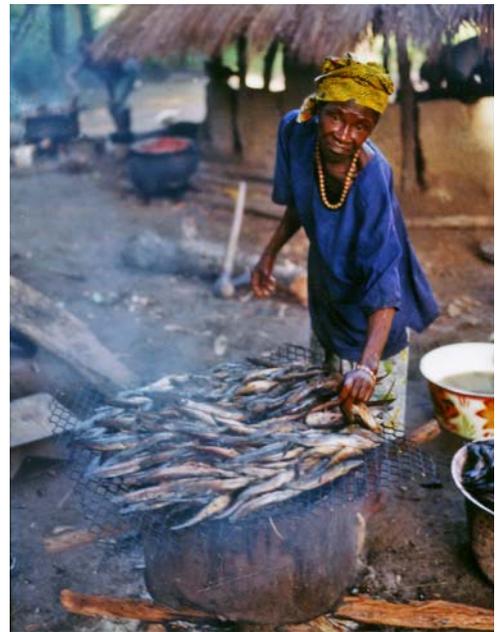


6 – Pêche au *camboa*, plaine de Bigori



7 – Technique de pêche *kgböps*, plaine de Bigori

### Le Fumage du poisson



1 – Fumage du poisson en cuisine



2 – Mareyage sur un campement de pêche

Crédit photo : Mathilde Beuriot, Mathieu Fribault.

Le développement de l'activité de *mareyage artisanal* est concomitant en Guinée de l'essor de la pêche à haut rendement. Certain(e)s en font même aujourd'hui une spécialité. Rentable, dans la mesure où le prix du poisson fumé est largement supérieur à celui du poisson frais, l'activité bénéficie également en aval d'un marché favorable dans la région (et même au-delà). Le poisson fumé fait partie des habitudes alimentaires quotidiennes des populations (Besses, 2003) ce qui garantit un écoulement minimum.

Dans les sites-pilote, les ménages ne déclarent pas tous une activité de fumage comme ils ne déclarent pas tous une activité de pêche. Au sein d'un ménage, la pratique de la pêche n'entraîne pas systématiquement la pratique du fumage et inversement. Il est aussi possible de rencontrer des ménages au sein desquels pêche et fumage coexistent mais ne fonctionnent pas ensemble. Ce qui permet de distinguer l'activité de *fumage domestique* du *mareyage artisanal* n'est pas la provenance du produit de la pêche mais la quantité de poisson fumée et le volume horaire qui est consacré à cette pratique : de quelques heures par jour pour des produits dévolus à la consommation du ménage à quasiment vingt quatre heures sur vingt quatre, toute l'année, pour des produits destinés à être vendus. La proximité du littoral est relativement favorable à l'essor du *mareyage artisanal* mais n'est pas déterminante : on le trouve aussi à l'intérieur des estuaires. Le *mareyage artisanal* n'est que l'expression actualisée d'une pratique plus ancienne dans les sites-pilote, centrée sur l'auto-consommation, et qui évolue avec la pénétration du monétaire et l'économie de marché.

### **2.2.3. La production du sel : une activité de saison sèche**

Si pêche et fumage sont des activités menées toute l'année ou presque, ne connaissant qu'un léger ralentissement pendant l'hivernage, soit à cause du gros temps soit à cause des travaux des champs, la saliculture est en revanche une activité menée exclusivement pendant la saison sèche. Très anciennement implantée en Guinée Maritime (Geslin, 2002 ; Fréchou, 1962), elle a fait l'objet de la troisième enquête de notre volet de recherche en mars 2004 (novembre et décembre 2005 dans la Commune de Boffa), au pic de la campagne. Historiquement, ce sont les Soussou qui ont développé la saliculture au Sud de Conakry dans les régions de Forécariah et de Coyah (Geslin, 2002). Puis elle s'est répandue lentement vers le Nord du pays, adoptée par d'autres groupes culturels comme les Baga. Suite aux entretiens

menés dans les sites, il semble que les populations de Kanfarandé, CRD la plus au Nord de la zone d'étude, ne pratiquent la saliculture que depuis une trentaine d'années.

La saison sèche favorise les remontées salines de surface en raison des températures élevées et de l'absence totale de précipitations<sup>89</sup>. La pellicule de terre qui recouvre les tannes de mangrove<sup>90</sup>, les plaines bordières ou les parcelles rizicoles à l'abandon est alors extrêmement chargée en chlorure. Cette terre est grattée et stockée en tas. Les hommes construisent un filtre en forme d'entonnoir appelé *tanké* avec pour seuls matériaux de la boue séchée, des grandes herbes souples et des branches qui en constituent la charpente. La terre est déposée dans le filtre et recouverte d'eau. Cette dernière percole en se chargeant en sel et est recueillie en aval de l'entonnoir dans une petite excavation également enduite de boue séchée. À l'aide d'une calebasse, la saumure est transvasée dans une marmite à fond plat appelée *tank* ou « fût ». Elle est portée à ébullition et s'évapore lentement laissant apparaître le sel. Déposé sur une aire de séchage pendant quelques jours, le sel est ensuite stocké dans des « sacs de 50 kg »<sup>91</sup> pour être commercialisé.

L'itinéraire technique impliquant un recours à la cuisson, au mode de préparation utilisé en cuisine, la saliculture est une activité traditionnellement féminine. À l'exception du *tanké* qui est conçu par un homme du ménage, ce sont les femmes qui grattent la terre et l'amassent, se procurent du bois de chauffe (perches de palétuviers, bois de coupe ou bois mort), utilisent le filtre pour récupérer la saumure, entretiennent le feu et récoltent enfin le sel. Il existe deux types de localisation de la production dans les sites : soit les terres sursalées sont à proximité du village (comme à Kanof et Kankouf) et ce sont les femmes qui, en plus de leurs activités quotidiennes en cuisine, produisent du sel quelques heures par jour, pendant quatre à sept mois (décembre à juin) ; soit le site de production est éloigné du village et il est alors impératif de se rendre sur un campement pendant six à huit semaines pour produire les cristaux, comme à Tesken par exemple. Quand le ménage peut se le permettre, une ou plusieurs épouses quittent le village avec leurs enfants et se rendent sur le site de production où le chef aura construit, outre le *tanké*, une hutte provisoire servant de logement. Pendant la

---

<sup>89</sup> C'est pour cela que les populations ne pratiquent la saliculture que pendant la saison sèche.

<sup>90</sup> « Dans les régions de climat tropical à saison sèche, là où il y a peu ou pas d'apports en eau douce, l'évaporation provoque une sursalinité et se développent de vastes étendues dénudées, appelées tannes », (Huetz de Lempis, 1994).

<sup>91</sup> Expression locale explicitée plus haut lorsque nous avons évoqué l'arachide.

campagne de saliculture, elles travailleront jusqu'à 22 heures par jour afin de récolter, sur le peu de temps dévolu à l'activité dans l'année, une quantité de sel suffisante pour nourrir le ménage jusqu'à l'année suivante et dégager quelques revenus. Lorsqu'un ménage ne peut se passer de la présence d'une épouse au village, il envoie un jeune homme remplir cette mission.

Il n'est pas rare cependant de rencontrer des hommes saliculteurs, particulièrement quand la production de sel implique de se rendre pendant quelques semaines sur un campement. Dans certaines zones, celle-ci est même devenue une activité exclusivement masculine à la suite de l'apparition récente de la technique de la saliculture sur bêche (sel solaire). Cette technique des bèches a été introduite par les paludiers de Guérande au début des années quatre vingt dix dans la région de Conakry puis de Boffa à la faveur de projets de développement. En important une innovation technique, ceux-ci avaient pour objectif de permettre aux femmes de travailler moins pour une production identique ou supérieure et de limiter la coupe de bois de mangrove servant à alimenter le feu de cuisson. Cette tentative de greffe a globalement échoué auprès des femmes. Les hommes, eux, ont saisi l'opportunité qui se présentait.

L'itinéraire technique n'a été que peu modifié : seule la phase de cuisson a disparu<sup>92</sup>. La saumure est maintenant déposée sur une bêche noire qui tapisse le fond d'une petite parcelle endiguée. L'eau s'évapore sous l'effet conjugué des températures élevées et de l'ensoleillement important à cette période de l'année. Le sel sur bêche n'est pas particulièrement apprécié par les populations du Nord de la Guinée Maritime qui le considèrent impropre à la consommation en raison de son manque de finesse<sup>93</sup> et de l'absence de cuisson. Qui plus est, les bèches coûtent cher et doivent être renouvelées fréquemment. Cela n'encourage pas particulièrement la diffusion de cette technique.

---

<sup>92</sup> La phase de cuisson est très longue. Elle doit durer jusqu'à disparition complète du tas de terre, nécessite de brûler de grandes quantités de bois et dégage une fumée mauvaise pour la santé des femmes qui en avaient la charge. L'introduction de la saliculture sur bêche avait également pour objectif de réduire ces effets nocifs sur la santé en supprimant la phase de cuisson.

<sup>93</sup> Il s'agit d'un sel à gros cristaux un peu rosés alors que le sel « traditionnel » est très fin et blanc.

Interrogées par nos soins sur le sujet, plusieurs femmes ont expliqué qu'elles ne consommaient pas le riz cru et qu'il en était de même pour le sel. L'étape de cuisson est, selon elles, obligatoire pour obtenir un sel de qualité qui ne véhicule pas de « maladies »<sup>94</sup>. Loin d'être entré dans les habitudes alimentaires, il est cependant produit et utilisé par les pêcheurs du Rio Pongo pour conserver le poisson qu'ils commercialiseront en dehors des frontières nationales. L'introduction des bâches a favorisé l'émergence du salage comme mode de stockage ; salage qui remplace pour une petite part le fumage traditionnel : l'innovation introduite par les projets multilatéraux de développement, certes détournée, n'est pas perdue pour tout le monde.

Lorsque le questionnaire a été conçu, la Commune de Boffa ne faisait pas encore partie de la zone d'étude. L'enquête, telle qu'elle a été construite, a cependant permis de voir émerger lors des traitements la présence de cette forme récente de saliculture. En effet, le module concernant l'équipement des saliculteurs, dont la nomenclature n'était pas restrictive à la seule pratique traditionnelle, a montré que certains enquêtés déclaraient l'achat de « tapis », terme local désignant les bâches. La question de l'équipement est centrale : outre le fait qu'elle met en lumière l'actuelle diversité de la pratique salicole dans les sites, elle met également en évidence la diversité des conditions de pratique de l'activité et des stratégies des ménages qui en découlent. Le *tank* est un achat onéreux qui est généralement obligatoire chaque année car cette marmite à fond plat est très souvent hors d'usage à la fin d'une campagne. Tous les ménages qui déclarent pratiquer la saliculture (environ un quart) ne peuvent surseoir à la dépense et sont obligés de négocier un arrangement avec les grands commerçants locaux, les *youlé*. Ces derniers achètent le matériel nécessaire pour assurer une bonne saison salicole. En contrepartie les ménages sont tenus de leur vendre la production de l'année au prix fixé (par « sac de 50 kg ») au moment de l'entente. Pour une même quantité produite, un ménage pouvant seul acheter le *tank* gagnera, en moyenne, trois à quatre fois plus d'argent qu'un ménage dépendant d'un *youlé*. La nature et la provenance de l'équipement offrent, dans le cas précis de la saliculture, une bonne lecture de la marge de manœuvre dont peuvent jouir les ménages interrogés.

---

<sup>94</sup> Propos recueillis à Tesken et Kankouf en février et mars 2004.

## Planche photographique 6

### ...Itinéraire technique et situations de la saliculture

#### Itinéraire technique de la saliculture traditionnelle



1 – Collecte de la terre salée sur une tanne



4 – Une fois l'eau évaporée, le sel est récolté

#### Situations de production



2 - L'eau se charge en sel dans le *tanké* puis est recueillie dans l'excavation située à la base de celui-ci



1 – La saliculture en cuisine (Kankouf 2004) permet de travailler à d'autres activités : ici, vannerie et préparation de l'huile rouge



3 – La saumure versée dans le *tank*. Marmite sous laquelle le feu est entretenu 24 heures sur 24



2 – La saliculture sur campement, Tesken 2004. Les femmes y travaillent jusqu'à 22 heures par jour

#### **2.2.4. Les « autres activités » : la question des petits métiers et autres arrangements**

Ici, dans la brousse guinéenne, à la question « quelle est votre activité principale ? », les enquêtés fournissent des réponses parfois inattendues : animateur de bal, réparateur de radio, imam, guérisseur, maçon, photographe, etc. Une kyrielle de petites activités – auxquelles l'enquêteur occidental ne pense pas nécessairement et qui ont, au demeurant, peu été étudiées – jalonne tout au long de l'année l'emploi du temps des populations rurales<sup>95</sup>. Le quatrième et dernier questionnaire avait pour vocation de les inventorier et d'en révéler les caractéristiques principales. Il a été conçu sur la base du travail des quatre volets de du projet. Ont ainsi été mises en commun les observations de terrain pour dégager une liste, la plus exhaustive possible, des activités auxquelles chacun avait pu être confronté dans les sites-pilote et en dessiner les premiers contours. Cette quatrième et dernière enquête s'est déroulée en mai et juin 2004 (novembre et décembre 2005 pour la Commune de Boffa) et a soulevé de nombreuses questions méthodologiques.

En tout premier lieu, la nomenclature à adopter dans le questionnaire et les termes à utiliser pour parler avec les populations de la diversité des « petites entreprises » du quotidien, n'est pas allé de soi. Ces difficultés renvoient à la définition même de la notion d'« activité ». Comme le rappelle G. Ancey, celle-ci paraît de prime abord « évidente et ne pas dissimuler d'embûches ». Elle s'avère être, dans le contexte africain, difficile à cerner et peu de chercheurs se sont attelés à cette tâche (Ancey, 1975 b).

Dans un deuxième temps, la nécessaire étape de classification, qui autorise dans le cadre d'une étude systématique traitements et analyses, s'est également révélée problématique : diversité des pratiques, variabilité des échelles de pratique, temporalités changeantes, acteurs versatiles, etc. ont été autant d'éléments à prendre en compte. Toutes ces activités sont liées entre elles de différentes manières, elles s'entrecroisent comme nous l'avons déjà en évoquant l'activité agricole, la pêche, le fumage et la saliculture. La pluralité

---

<sup>95</sup> Les descriptions des activités présentes dans notre questionnaire et que nous n'avons pas jugé nécessaire de reprendre ici, sont jointes en annexe : Tome 2, Annexe 8.

des petits métiers induit une complexité accrue qui oblige le chercheur à faire preuve d'ingéniosité pour les aborder.

#### **2.2.4.1. Terminologie, nomenclature : quelles « autres activités » ?**

Les catégories socioprofessionnelles utilisées par l'Enquête Intégrée de Base pour l'Évaluation de la Pauvreté (EIBEP) ont servi de base de travail pour construire la nomenclature du quatrième questionnaire. Ayant déjà employé les nomenclatures géographiques qu'elle proposait pour concevoir l'identifiant des ménages (chapitre 1), celles des activités ont été ici pour partie reprises. Ce choix se justifiait d'autant mieux que nous devions aménager une passerelle entre nos enquêtes et celles du volet « Pauvreté et Inégalités » qui utilisait déjà les nomenclatures nationales. Cette passerelle – donc la mise en commun et la comparabilité de nos résultats – n'était envisageable que dans la mesure où des systèmes de collecte peu ou prou identiques avaient été mis en œuvre.

Les nomenclatures de l'EIBEP sont plus ou moins conformes au CITP (Code International des Types de Profession)<sup>96</sup>. Cette codification est employée, entre autres, par les instances internationales, pour produire et actualiser à l'échelle mondiale les « indicateurs de santé » des États (IDH, PNB, PIB, etc.). Il s'agit d'une nomenclature arborescente qui tente de proposer une classification codée pour l'ensemble des activités professionnelles (juridiquement encadrées) des pays du Nord et des secteurs formel et informel des pays du Sud. En consultant les tableaux complets (et pas seulement les nomenclatures catégorielles) sont présentées pêle-mêle des listes de code qui comprennent *a priori* toutes les activités recensées : par exemple « Cireur de chaussures et autres travailleurs des petits métiers des rues » en 9120, « Chefs traditionnels et chefs de village » en 1130, « Cartographe et géomètre » en 2148 ou encore « Sociologues, anthropologues et assimilés » en 2442... Bien que très contesté, le CITP est à ce jour le seul répertoire des métiers et professions existant au niveau international.

---

<sup>96</sup> <http://www.ilo.org> (Site de l'OIT – Organisation Internationale du Travail)

Cette nomenclature, si elle a fonctionné pour des métiers aisément identifiables comme la maçonnerie, la menuiserie ou la mécanique, a été sujette à caution dans plusieurs cas : lorsque l'on a abordé les activités où lieu de travail et lieu de vie étaient confondus (notamment les activités féminines), lorsque des notions d'« ouvrier » ou d'« usurier » par exemple, n'étaient pas comprises par les populations dans le sens attendu par l'enquêteur, ou encore lorsque plusieurs activités très différentes devaient être regroupées au sein d'une même catégorie de pratique. Il n'existe, par exemple, qu'un seul code pour les activités de transformation des produits agricoles. Or la préparation de l'huile rouge et la vannerie sont deux activités de transformation qui n'ont rien en commun : les acteurs sont différents, les investissements en temps, la saisonnalité, les itinéraires techniques également.

Outre la nomenclature, c'est la notion même d'« activité » en milieu rural qu'il fallait interroger pour construire notre questionnaire. Dans une thèse de sociologie s'intéressant aux activités des agriculteurs de l'Isère présentée en 2000, une activité est considérée comme « professionnelle » lorsqu'elle répond aux quatre critères suivants : elle a un objet, elle s'exerce dans un cadre juridique précis, elle procure des revenus, elle requiert un temps particulier (Blanchemanche, 2000). En conséquence, cultiver un potager, entretenir un petit élevage avicole, ne sont pas considérés comme des activités qui répondent « aux besoins d'autrui ou de la société [alors que] c'est la satisfaction de ce besoin qui donnera lieu à rémunération » (Blanchemanche, 2000) et qui différencie les activités dites professionnelles des activités qualifiées de domestiques ou d'autoconsommation des ménages. L'auteur reconnaît cependant qu'il est malaisé d'imposer une telle convention dans le cadre des activités du monde rural et force est de constater qu'elle déborde elle-même les limites de sa propre définition en intégrant dans son panel d'activités « professionnelles » les « coups de main », les activités liées à l'entraide entre exploitants.

Considérant le cas de la Guinée Maritime où aucun cadre juridique n'existe, où la finalité lucrative des activités est moins la motivation principale que la nécessité de pourvoir à ses besoins, où l'entraide est une obligation à la fois familiale et sociale, utiliser une convention, établie sur la base de critères adaptés au contexte rural guinéen, qui permettrait de motiver le choix de certaines activités au détriment d'autres, suppose une bonne connaissance préalable du panel d'activités et de leurs caractéristiques. Or que ce soit en Guinée ou ailleurs en Afrique de l'Ouest, aucune étude n'a jamais été réalisée en ce sens. Les enquêtes socio-

économiques se réfèrent au CITP, les enquêtes des chercheurs africanistes se portent sur une activité, généralement l'activité agricole ou l'élevage, sur un type d'économie, par exemple l'économie de plantations ou de la pêche, mais d'aucun ne propose un premier défrichage de l'ensemble des occupations du monde rural<sup>97</sup>. Si nous avons eu recours indirectement au CITP, toute activité que nous jugeons importante, au regard des observations croisées de terrain, a fait l'objet d'un module dans cette dernière enquête sans tenir compte d'aucune sorte de convention.

Ainsi, les premiers traitements effectués sur la base de données ont permis de mettre en lumière la pertinence et limites de la nomenclature adoptée. L'important travail de dépouillement et de réflexion mené depuis et l'aller et retour constant avec les observations faites sur le terrain – notamment avec les observations anthropologiques de Mathieu Fribault –, nous autorise à livrer une première approche des « autres activités ».

#### **2.2.4.2. Catégorisation des « autres activités » : regards croisés**

Celle-ci constitue une tentative de typologie explicative regroupant toutes les « autres activités » rencontrées dans les sites-pilote. Loin d'être définitive, chaque catégorie (au nombre de six), délimite des sphères d'activités dans lesquelles les activités entrent en résonance les unes avec les autres<sup>98</sup>. Le tableau page suivante détaille chacune des catégories et les activités qu'elles regroupent.

##### Effet de genre

Les petites activités menées tout au long de l'année, par opposition aux travaux champêtres (qui mobilisent généralement plusieurs membres du ménage hommes et femmes confondus), sont le théâtre d'une concurrence entre les sexes. Les activités menées par les hommes ou par les femmes reflètent le rapport entre les genres dans la société.

---

<sup>97</sup> Même si certains membres du groupe AMIRA comme G. Ancey ont tenté de proposer des conventions, notamment pour ce qui a trait au prélèvement de brousse chasse, cueillette (Ancey, 1975 b) ; conventions qui demeurent très incomplètes car orientées sur les seuls prélèvements qui ont lieu entre la maison et le champ.

<sup>98</sup> Seules six « autres activités » sur les trente sept recensées étaient suffisamment représentées chez les ménages enquêtés pour être prises en compte individuellement dans les traitements statistiques. La présente catégorisation répond à notre volonté de toutes les considérer pour rendre compte du paysage de la pluriactivité dans la zone d'étude.

Tableau 7 : Catégorisation des « autres activités »

Les activités liées à/au		Détail des activités
l'Effet de genre	<i>Petits arrangements féminins</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fabrication du savon noir</li> <li>- Journée de travail contre produits</li> <li>- Préparation de l'huile rouge</li> <li>- Vannerie dite « domestique »</li> <li>- Vente d'artisanat alimentaire</li> <li>- Vente de produits manufacturés</li> </ul>
	<i>Petits métiers masculins</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activité à l'extérieur (apprentissage, etc.)</li> <li>- Animation (Dancing, soirées, bals)</li> <li>- Boulangerie</li> <li>- Chaudronnerie</li> <li>- Cordonnerie</li> <li>- Couture / Taille des vêtements</li> <li>- Maçonnerie</li> <li>- Mécanique / Réparation (horlogerie, radio, 2 roues, auto, bateau)</li> <li>- Peinture (bâtiment)</li> <li>- Transport par pirogue (marchandises et/ou voyageurs)</li> <li>- Travail du bois (menuisier, ébéniste, charpentier, scieur de long)</li> </ul>
<i>Savoir-faire</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Artisanat du cuir</li> <li>- Fabrication de pirogue</li> <li>- Fabrication et réparation des filets</li> <li>- Poterie</li> <li>- Vannerie dite « masculine »</li> </ul>
<i>La Responsabilité collective</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agent de l'état (administration centrale ou organes locaux)</li> <li>- Responsable villageois / communautaire ou religieux</li> </ul>
<i>La Brousse nourricière</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apiculture</li> <li>- Briqueterie</li> <li>- Charbonnage</li> <li>- Chasse</li> <li>- Coupe de bois (mangrove ou œuvre et construction)</li> <li>- Cueillette</li> <li>- Fagotage</li> <li>- Puisatier</li> </ul>
<i>La Connaissance du secret</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>(- Chasse)</li> <li>- Forge</li> <li>- Karamoko / Guérisseur (Médecine traditionnelle)</li> </ul>
<i>La Capitalisation et l'Entraide</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elevage de ruminants</li> <li>- Elevage avicole</li> <li>- « Ouvrier agricole »</li> </ul>

Réalisation : Mathilde Beuriot, 2007 – Source : Enquêtes OGM 2003 – 2005

D'un côté, la femme, celle qui donne naissance, prend en charge des activités où la transformation est au cœur de l'acte. Elle est « l'être de transformation » (Weiner, 1976). Dans une apparente désorganisation, à l'abri de sa cuisine, « côté cour » (Monnier, Dorz, 2004), elle s'arrange, transforme des petites choses en d'autres choses qu'elle va vendre un peu plus loin ou échanger. Mobile, elle se déplace de village en village, dans la région, en ville, faisant de ses petits riens une stratégie qui lui permet de pourvoir à ses besoins personnels et à ceux de ses enfants sans qu'aucun homme, et surtout pas l'époux, ne puisse savoir exactement ce qui circule entre ses mains.

« Côté jardin » (Monnier, Dorz, 2004), sous la véranda, l'homme règne sur la sphère politique, il tente de maîtriser le chaos féminin. En quête de puissance, il oppose à ce chaos un ordre global du monde. Il cherche à concurrencer la femme. Les petits métiers qu'il va apprendre auprès d'un maître choisi pour ses qualités morales, son intégrité, ses valeurs proches de celles de sa famille, sont le miroir de cette volonté de contrôle (Weiner, 1976). « *Les hommes ont toujours besoin d'un gros moyen, d'un gros projet. Les femmes, elles, se débrouillent avec des petites sommes et arrivent toujours à fructifier leur argent, en faisant de petites choses* »<sup>99</sup>.

*- Les « petits arrangements » : transformation, commercialisation et mobilité des femmes*

Préparation de l'huile rouge, fabrication du savon noir, artisanat alimentaire, vente de produits manufacturés, vannerie « domestique », journées de travail contre produits, autant d'activités qu'épouses, mères, sœurs, tantes ou filles cumulent et associent. Dans la cuisine, petite case basse dont la toiture de paille repose sur des piliers de bois, le feu, qui couve toute la journée, sert à préparer les repas mais aussi beignets d'huîtres, boulettes de manioc, pains aux piments, galettes, bouillie de riz, etc. Pendant les différentes phases de cuisson, elles fument également le poisson, confectionnent des nattes, des nasses pour la pêche ou des chasse-mouche ; elles usent le pilon sur les régimes de palme pour séparer la pulpe des noyaux. Dans un coin de la case, on aperçoit souvent sur une petite table, allumettes, bananes, pain, bonbons, cigarettes : des produits qu'elles ont achetés au marché, aux commerçant(e)s de passage, et qu'elles revendront au village.

---

<sup>99</sup> Propos recueillis auprès d'un informateur de Meyenkhourè, Commune de Boffa.

Elles quittent les lieux régulièrement, s'en vont par exemple quelques heures déambuler dans les villages alentours, portant sur leur tête de grands plats métalliques peints remplis des denrées qu'elles ont préparées et qu'elles vendront. Elles reviendront plus tard avec quelques francs guinéens en poche ou avec d'autres objets qu'elles échangeront sûrement de nouveau. Parfois, elles partent plus longtemps et plus loin, en ville, avec quelques bidons d'huile rouge ou quelques sacs de sel ; elles iront les vendre à bon prix sur le marché urbain pendant la soudure, achèteront par exemple du poisson frais qu'elles fumeront et revendront pour réaliser une plus-value substantielle. Chaque saison peut ainsi motiver une absence momentanée en fonction des produits que l'on peut vendre ou échanger. À la récolte, elles préparent des sandwiches puis se rendent dans les champs, les proposent aux travailleurs contre quelques bottes de riz. Lors des campagnes de sel, elles se rendent sur les campements avec de l'eau potable et l'échange contre la même quantité de sel moyennant une journée de travail. Chaque jour de grand marché local, le mardi à Mankountan, le samedi à Tougnifily, ce sont des processions entières de femmes qui quittent leurs villages le matin très tôt, chargées d'innombrables petites choses qui seront négociées, vendues, échangées entre elles ou avec les *bana-bana*, les commerçants itinérants qui arrivent de la ville avec des pagnes, des cahiers, des stylos, des bijoux de pacotille.

Les femmes incessamment vont et viennent, la cuisine comme point de repère, comme lieu de transformation, la vaste sous-région ouest africaine comme étendue possible de leur parcours et de leur action. Elles ne partent cependant pas à l'aventure, elles suscitent et organisent des opportunités se déplaçant en fonction de la localisation des membres de leur famille élargie, des « parents » : untel vit à Conakry, le déplacement jusque là-bas est alors envisageable ; une tante maternelle à Kamsar, un jeune frère du mari à Boké, un oncle dans un village voisin, une jeune sœur mariée dans les îles de Kanfarandé, tout lien familial, même éloigné, sera exploité pour mener à bien toutes les petites entreprises féminines qui s'avèrent souvent bien plus importantes que ne le suggèrent leurs maris lorsqu'ils sont interrogés. Ils ne cherchent pas à cacher les activités de leurs épouses mais la plupart du temps, ils ignorent tout de leurs *petits arrangements*, ne peuvent en connaître que le strict minimum car elles sont très réactives, répondent rapidement aux besoins immédiats. Leurs manières sont à la fois ponctuelles et localisées, elles se glissent dans les interstices : il s'agit là d'un caractère considéré comme très féminin. À l'évocation de la débrouillardise des femmes, ces dernières

rient sous cape tandis que les hommes les disent dangereuses et bien plus malignes qu'eux<sup>100</sup>. Mais nombreux sont les hommes qui leur font confiance et n'hésitent pas à remettre à une voisine, une femme étrangère au ménage quelques quantités de poissons qu'elle fumera et qui rapporteront, en toute discrétion, des deniers qui échapperont aussi sûrement à l'obligation de redistribution, à l'ordre familial établi par les hommes. S'il est communément admis que les sociétés africaines sont majoritairement patriarcales, il existe au quotidien de nombreuses situations de matriarcat, la gestion qu'ont les femmes de leurs activités de transformation, d'échange et de commercialisation en sont justement un des exemples (Fribault, 2007, *Com. Pers.*).

*- Les petits métiers : apprentissages et mobilité au masculin*

Les activités masculines répondent à une logique plus stricte, plus ordonnée. Qu'ils soient travailleurs du bois (menuisier, ébéniste, charpentier, scieur de long), mécaniciens (auto, vélo, motos, moteurs de bateaux), réparateurs (radios, télévisions, horlogerie), couturiers tailleurs, boulangers, cordonniers, chaudronniers, animateurs, photographes, maçons, peintres, ils sont d'abord des apprentis lorsqu'ils sont encore jeunes hommes. Confiés à un maître, les fils quittent le village pendant quelques temps (des jours, des semaines, des mois voire des années) pour apprendre un métier. Le maître à qui ils sont confiés n'est pas choisi au hasard ; c'est une personne digne de confiance, proche du père ou inscrit dans son réseau social, qui partage les valeurs de ce dernier et enseignera au jeune homme plus qu'un métier, un itinéraire de vie jalonné par des obligations morales, embrassant une certaine vision du monde. Ce choix est très important car de l'éducation des enfants, et particulièrement des fils, dépend la force d'une famille. Ils ne doivent pas trahir les principes de vie que le père leur a transmis. Tous les apprentissages (comme d'ailleurs toutes les formes d'alliance, mariages, etc.) sont choisis pour servir les intérêts de la famille, pour faire respecter l'ordre établi. Comme le précise Mathieu Fribault, les enjeux sont ici tellement importants qu'il est courant que l'on tue dans une famille alors que l'on ne commet que très rarement cet acte irréparable hors du giron familial (Fribault, 2007, *Com. Pers.*).

L'apprentissage a une vocation première qui dépasse ainsi le strict cadre de la maîtrise pratique d'un métier. Une fois rentré au village, il existe plusieurs échelles de pratique. Dans

---

<sup>100</sup> Propos recueillis auprès du groupe interrogé à Meyenhourè dans la Commune de Boffa.

les grands villages, l'artisan installe véritablement son activité, dispose d'un local et remplit cette fonction quasiment à temps plein toute l'année comme le boulanger par exemple. Dans les villages de dimension moyenne, la pratique sera plutôt saisonnière, activité de saison sèche qui ne viendra pas perturber le déroulement des travaux des champs. L'artisan aménage un petit atelier dans la concession en marge de l'habitation mais n'y investit pas tout son temps : les mécaniciens réparateurs fonctionnent majoritairement comme cela dans les sites-pilote. Dans d'autres villages, il n'est plus question d'atelier mais parfois seulement d'une simple boîte à outils utilisée ponctuellement. L'artisan se déplace alors au gré des demandes dans le village mais aussi dans les villages alentours. Il remplit dans une année (et plus souvent en saison sèche) quelques contrats. Menuisiers, maçons se déplacent comme peuvent aussi le faire peintres ou animateurs de bal. Ces derniers, par exemple, transportent postes à cassettes, petit groupe électrogène et musique pour organiser des soirées, souvent à la demande des organisations villageoises de la jeunesse. Toutefois, les modalités d'exercice de ces petits métiers ne sont pas seulement dépendantes de la taille du village où ils sont pratiqués, ils sont aussi et surtout fonction des capacités de l'artisan à développer son activité.

L'échelle de pratique dépend notamment de la nature de l'apprentissage et de la nature du métier. Un jeune homme peut être envoyé auprès d'un maître en ville pendant quelques années, chose qu'a révélé le module sur les « activités menées à l'extérieur »<sup>101</sup> (mécanique auto, ébénisterie, etc.). L'apprentissage peut aussi être plus ponctuel, il peut s'agir de simples recommandations ou de conseils qu'un jeune homme va chercher auprès de « spécialistes » dans le village, voire dans les villages alentours. Par exemple, un animateur de bal est toujours accompagné pendant les soirées qu'il est invité à prendre en charge, d'un ou deux jeunes hommes qui sont là pour apprendre à manier le bon mot, à flatter<sup>102</sup> et ce n'est qu'à l'occasion de ces sorties qu'ils bénéficient des conseils du « spécialiste ».

La mobilité qu'entraîne l'apprentissage puis l'exercice d'un métier n'est pas opportuniste comme peut l'être la mobilité des femmes. Si l'apprentissage est mûrement pensé et décidé, l'exercice du métier sera tout autant lié à cette idée de maîtrise : un bon

---

<sup>101</sup> Nous nous attendions à voir ressortir dans ce module d'enquête des activités de mobilité saisonnière, notamment les métiers en ville menés pendant la saison sèche. En réalité, ce sont plutôt les phases d'apprentissage des jeunes qui ont émergé. Un seul individu sur la totalité de la base de sondage exerce une activité de mobilité saisonnière, hors commercialisation des productions.

<sup>102</sup> Entre animateurs la compétition est rude et est toujours remportée par celui qui manie le mieux la répartie.

apprenti deviendra à son tour un « spécialiste » ou un maître, transmettra lui aussi son savoir-faire et ses valeurs morales et contribuera à la reproduction de l'ordre établi. Un homme ne part que très rarement à l'aventure. Il est fortement déconseillé de se rendre dans un endroit où l'on ne connaît personne. Si cette forme de mobilité existe en Guinée Maritime, notamment au sein des groupes diakhanké et chez les Peulh dans le Fouta-Djalou (Beuriot, 2000), elle est en revanche absente des sites-pilote. Être un aventurier, « *c'est une habitude plus par chez eux* »<sup>103</sup>.

### Savoir-faire en héritage : les activités transmises

Les savoirs et savoir-faire d'une majorité des activités répertoriées pour les besoins des enquêtes du volet « Systèmes ruraux » sont transmis de génération en génération, à l'inverse de métiers plus « modernes » (mécanicien, horloger, photographe, animateur, etc.) apparus plus récemment. Les anciens enseignent aux jeunes à cultiver le riz, étape par étape, à pêcher, à utiliser un pilon, à vanner, etc. Parmi ces activités, certaines nécessitent un savoir-faire, un tour de main, une gestuelle plus pointus que la simple reproduction mimétique des gestes que l'on voit exécuter depuis la prime enfance. Il est courant d'ailleurs que quelques individus soient alors considérés comme des experts d'une façon de faire ou de la fabrication d'un objet en particulier. C'est le cas par exemple de la vannerie (qualifiée abusivement dans le questionnaire de « masculine ») de la poterie, de la fabrication et de l'entretien des filets de pêche, de la fabrication des embarcations (particulièrement des pirogues monoxyles) et de l'artisanat du cuir. La reconnaissance de l'existence de ces experts, détenteurs d'un savoir spécifique et local, autorise à distinguer ces activités des autres. L'exemple de la vannerie vient ici éclairer ce choix.

#### **La vannerie : une activité courante, une activité d'experts**

La vannerie est une activité qui a été difficile à cerner. Présente dans tous les sites-pilote, pratiquée par des hommes, des femmes, des jeunes, des vieux, en cuisine, sous la véranda, parfois aux heures perdues, parfois en y consacrant un temps important, elle donne à voir un entrelacs de pratiques qui n'ont pas simplifié le travail de construction de l'enquête. Nous avons cependant distingué deux types de vannerie : la vannerie dite « domestique »,

---

<sup>103</sup> Propos recueillis par Mathieu Fribault dans le district de Bigori (Fribault, 2007, *Com. Pers.*).

pratique ordinaire qui, après analyse, rentre en fait dans la catégorie des petits arrangements féminins ; et la vannerie dite « masculine » qui est, elle, une activité de savoir-faire.

Les objets auxquels les femmes ont recours très souvent voire quotidiennement (nattes, nasses, éventails, etc.) sont fabriqués par elles ou par les anciens qui vivent sous leur toit. Les vieilles personnes qui ne peuvent plus assumer des travaux pénibles comme le bêchage des champs ou la pêche embarquée, continuent tout de même à travailler et privilégient des activités demandant moins d'aptitudes physiques. C'est le cas de la vannerie que nous avons qualifiée de « domestique ». L'utilisation de ce terme se justifie par la lieu de la pratique autant que par l'utilité et l'utilisation des objets confectionnés. À l'abri de la véranda ou dans la cuisine, les gestes répétés plusieurs fois par semaine sont montrés et expliqués aux jeunes enfants de la maison, assurant la pérennisation de la pratique d'une génération à l'autre. Quand l'occasion se présente, ces objets sont commercialisés. Les femmes de Madya par exemple fabriquent et vendent de grandes quantités de nattes sur le marché de Tougnifily où la forte demande des *bana-bana* se rendant en ville a motivé l'expansion de ce type de vannerie.

Certains objets sont plus délicats à confectionner : les contenants (*pote* et *estagnon*), les ballots de stockage du poisson, les barrières, les cerceaux que l'on pose sur la tête pour supporter une charge, le mobilier (banquette, lit et tabouret) ; autant d'objets dont la façon nécessite une grande maîtrise. Les contenants correspondent à une mesure précise de riz (*paddy* ou décortiqué), chacun d'entre eux doit donc être identique aux autres : en plongeant un *pote* vanné dans un sac de riz décortiqué, l'utilisateur doit avoir la garantie qu'il retire bien la quantité attendue. Il en va de même pour les ballots de stockage. Pour les meubles, il faut préalablement construire une ossature en bois qui supportera ensuite la vannerie de rotin. Les finitions doivent être solides pour résister à l'usage. Les cerceaux nécessitent un tressage très dense et également de solides finitions pour que les charges supportées ne l'aplatissent ni ne le désagrègent. Qualifiée abusivement de « masculine » dans nos enquêtes parce que plus proche de l'artisanat, il ne s'agit pas pour autant d'une vannerie réservée aux hommes. Si ballots, barrières et meubles sont plutôt confectionnés par des hommes en raison de la résistance des matériaux utilisés, les contenants sont en revanche plutôt confectionnés par des femmes. La répartition n'est cependant pas clairement établie : en croisant les informations dont nous disposons, nous nous sommes aperçus que les plus grands spécialistes de la vannerie « masculine » s'avèrent souvent être des individus (homme ou femme) nés avec un handicap ou ayant eu un accident les empêchant d'exercer normalement l'ensemble des activités qu'ils auraient en principe eu à assumer. L'acquisition d'un savoir-faire, la maîtrise d'une spécialité voire la spécialisation semblent jouer pour eux un rôle de rééquilibrage social. Aujourd'hui, ces savoir-faire tendent à disparaître, les contenants en matière plastique et l'apprentissage de la menuiserie et de l'ébénisterie reléguant de plus en plus la vannerie dite « masculine » au rang du folklore artisanal.

Au regard de la description qui vient d'être faite, la vannerie dite « domestique » n'appartient pas à la catégorie des activités de transmission d'un savoir-faire. Il s'agirait plutôt d'une activité féminine dont l'importance relative est liée à la saisie d'une opportunité. Les femmes du district de Madya y consacrent un temps important car, disposant de matière première en quantité, elles sont en mesure de répondre aux besoins des commerçants du marché de Tougnifily. Dans cet exemple, potentialités du milieu et réponse à une demande importante motivent une expansion. À Madya, les conditions de l'existence de cette activité reposent sur une conjonction de facteurs favorables. Si, le cas échéant, la demande venait à disparaître, il est fort probable qu'elle soit très vite au moins partiellement abandonnée au profit d'une autre activité. La vannerie dite « domestique » madyaka s'inscrit dans un espace interstitiel mouvant où la maîtrise pratique n'entre que très peu en ligne de compte. En revanche, les spécialités de vannerie dite « masculine » sont moins sujettes à ce type de variations. Elles s'inscrivent dans un espace défini où la maîtrise du savoir-faire conditionne prioritairement leur existence.

### Responsabilité collective

Même si de grandes différences existent entre elles, nous avons fait le choix de considérer les responsabilités au niveau collectif, qu'elles émanent du coutumier ou du religieux ou qu'elles soient liées localement à la mise en service des dispositions étatiques voire supranationales des projets de développement multilatéraux, comme faisant partie de la même catégorie d'activités.

Ce choix se justifie d'abord par le fait que la gestion politique à l'intérieur des districts était le produit d'une imbrication de logiques, une logique ascendante lorsqu'il s'agit de responsabilités villageoises, communautaires et/ou religieuses ou d'une fonction au sein des institutions décentralisées, et une logique descendante au sein des organes de la déconcentration administrative. Cette imbrication amène souvent à rencontrer des situations où un individu occupe une fonction au sein de la communauté villageoise en même temps qu'il est fonctionnaire de l'État. Le chef de district d'un des sites-pilote, nommé par le conseil des sages du village à cette fonction, est également fonctionnaire dans un centre de santé. Ce choix d'utiliser une seule catégorie pour désigner toutes les responsabilités collectives se justifie ensuite par le fait que tous ceux qui assument ces responsabilités sont rétribués : même

s'ils ne perçoivent pas de salaires pour leur travail comme les fonctionnaires de l'État ou des collectivités territoriales, les responsables coutumiers ou religieux bénéficient d'avantages non-marchands (travaux des champs effectués gratuitement par les jeunes du village, cadeaux offerts par les familles qui obtiennent des arrangements favorables grâce à l'intercession de ces personnalités, etc.). Enfin parce qu'ils consacrent tous, quelle que soit leurs responsabilités, un temps très important à leur fonction.

Instituteur(trice), secrétaire communautaire, sous-préfet, chef de secteur, chef de village, imam, muezzin, maître catéchiste, responsable de la jeunesse, chef de port, représentante des femmes, agent des eaux et forêts etc. Fonctions ou statuts représentent autant de sphères de pouvoir enchâssées et/ou superposées générant des affrontements, des arrangements, des gestions différentielles du collectif qui sont, *in fine*, plus une affaire de personnes ou de personnalités que réellement une question de nature de la charge endossée.

#### Brousse nourricière : les activités de prélèvement

Les potentialités des milieux de la zone d'étude décrites par Élisabeth Leciak (Leciak, 2006) motivent un ensemble d'activités de prélèvement. Ces pratiques sont autant fonction du matériel végétal et animal disponible que de la co-évolution dynamique des deux. Sans entrer dans le détail des différentes « éco-facettes paysagères » (Leciak, 2006) de la zone, on peut distinguer un certain nombre d'activités qui entrent dans la catégorie « activités de prélèvement » : cueillette, apiculture, briqueterie, charbonnage, fagotage, chasse, coupe de bois de mangrove ou de bois d'œuvre et construction et même creusement des puits. La brousse, terme consacré qui désigne les alentours immédiats des villages hors parcelles en culture, offre l'opportunité de développer une voire plusieurs de ces pratiques. Une fois encore, les pratiques de prélèvement sont nombreuses et diversifiées et relèvent de l'opportunité comme de la nécessité, de l'immuable comme de l'innovant.

#### **Au bord du « goudron »<sup>104</sup> :**

La proximité de la route goudronnée qui traverse la zone d'étude du Sud au Nord, de Conakry à Boké, a motivé l'expansion d'activités de prélèvement, notamment le fagotage

---

<sup>104</sup> Terme français entré dans le vocabulaire courant pour désigner les routes goudronnées.

du bois mort collecté dans les espaces défrichés et une bonne partie du charbonnage dans la région.

Dans les villages, les hommes comme les femmes ou les enfants de plus de sept ans, vont quotidiennement prélever du bois mort en brousse pour nourrir le feu de la cuisine. Dans la majorité des groupes culturels présents dans les sites, ce sont les hommes qui rapportent à leurs épouses ce qui permet d'assurer la cuisson du plat de riz. Mais il n'est pas rare que les femmes aillent se procurer elles-mêmes ce dont elles ont besoin, notamment chez les Baga, où les hommes traditionnellement n'ont pas cette mission en charge. Quoi qu'il en soit c'est une activité permanente, immuable.

Celle-ci connaît un essor sous deux formes : le fagotage d'une part et le charbonnage d'autre part. L'accès au « goudron » en est la cause principale. La plupart des personnes qui circulent sur la route goudronnée sont commerçants en ville ou habitants des villes. Ils ne peuvent donc pas aller chercher chaque matin du bois mort pour alimenter le feu de la cuisine. La demande suscitant l'offre et les villageois ont commencé à prélever au-delà de leurs besoins quotidiens, à rassembler le bois en fagots, à le transformer en charbon stocké dans des « sacs de 50 kg » et à le confier aux « commerçants par terre »<sup>105</sup> qui occupent les abords immédiats de la route. Fruits, légumes, cigarettes, viande de brousse, etc. sont vendus aux voyageurs par ces derniers au même titre que fagots et sacs de charbon dont une bonne partie des gains de la vente est reversée au fagoteurs et aux charbonniers. Les urbains en sont d'ailleurs très friands, notamment parce que les bouteilles de gaz sont rares, chères et ne donnent pas aux aliments le fumet que leur procure le bois qui brûle ou le charbon qui se consume. Ces deux activités, de fagotage et charbonnage, sont donc en pleine expansion, expansion que la loi sur l'interdiction de coupe ou de prélèvement du bois de brousse ne vient nullement enrayer<sup>106</sup>.

#### **Dans et autour du chaudron :**

Les enquêtes ont révélé qu'une partie des produits entrant dans la catégorie de la « cueillette » étaient transformés dans la cuisine par les femmes. Il peut s'agir du bois mort évoqué dans le paragraphe précédent comme de différentes plantes aromatiques ou des produits de la mer (huîtres de mangrove par exemple). Telle qu'entendue par une partie des enquêtés, la « cueillette » n'est pas une activité en soi mais est comprise comme l'amont d'une activité plus vaste comme l'artisanat alimentaire par exemple. La « cueillette » a également été comprise comme la récolte de fruits sauvages ou appartenant à l'espace lignager (la kola est l'un de ces fruits). Cette cueillette-là est souvent plus une affaire

---

<sup>105</sup> Désigne les commerçants qui n'ont pas de boutiques fixes et qui posent à même le sol les marchandises qu'ils vendent.

<sup>106</sup> L'activité de coupe des perches de palétuviers ou du bois d'œuvre et de construction connaît également un très gros essor. La demande urbaine, importante, provoque une diffusion de cette activité sur une étendue géographique de plus en plus vaste. L'apparent isolement des confins de la mangrove n'est qu'une impression que vient vite effacer la prolifération des embarcations motorisées, continuellement en mouvement et toujours chargées de marchandises de toutes sortes.

d'hommes et renvoie à la sphère symbolique : la kola scelle les accords au sein de la communauté, les fruits sauvages sont prélevés dans la brousse qui appartient aux entités surnaturelles et aux non-humains.

### Connaissance des secrets

Évoquer la dimension magique de la cueillette, considérer cette activité comme une forme de médiation avec la nature, c'est introduire un autre groupe d'activités plus évocateur encore de cosmogonies où la connaissance de secrets, jalousement conservés et transmis par l'initiation, fonde une part importante du pouvoir de ceux qui les détiennent. Forgerons, guérisseurs, *karamoko* guérisseurs, grands chasseurs, forment un groupe d'individus craints et respectés parce que capables de dialoguer avec la surnature, les diables, les djinns, les animaux (dont la légende dit qu'ils sont pour partie des hommes), capables de manier le feu qui transformera le métal, la limaille de fer ou encore de pénétrer et de se servir des secrets contenus entre les lignes du Coran.

Si les forgerons, en Guinée Maritime, ne forment pas une caste comme c'est généralement le cas en Afrique sub-saharienne – Camara Laye par exemple évoque longuement dans *L'enfant noir* la caste des forgerons de l'ancien Empire Mandingue (C. Laye, [1953], 2001) – ils n'en sont pas pour autant moins craints. La forge concentre beaucoup de symboles et de mythes et confère à celui qui la travaille aura et puissance : le forgeron est capable de faire s'abattre la foudre sur quelqu'un, de concocter des remèdes puissants avec l'eau qui a servi à refroidir le métal, etc.

Les guérisseurs, qu'ils utilisent des plantes, des décoctions, des lavements, des sacrifices ou les versets du Coran (ils sont alors appelés *karamoko*), sont également des individus disposant d'un grand pouvoir sur les autres membres du groupe. Leur capacité à soigner en communiant et/ou en communiquant avec le monde surnaturel et le monde des diables, à enrayer le malheur et la maladie chez les êtres qui ont été maraboutés par des esprits malfaisants, les crédite d'une réputation qui dépassent bien souvent les frontières nationales. L'île de Kanof, ceinte d'une épaisse lisière de mangrove qui confère au lieu une dimension à la fois magnétique et mystérieuse, est considérée comme une *île médecine*. Y officient de nombreux guérisseurs (*karamoko* ou non) dont certains jouissent d'une grande notoriété ;

Bigori, langue de sable isolée aux confins d'une immense plaine d'arrière mangrove que seule une digue-route relie au reste du monde, est également réputée pour les soins (lavements et massages) que certaines femmes du village prodiguent aux malades. Contrairement à la forge, les guérisseurs ne sont pas systématiquement des hommes : nombreuses sont les femmes qui pratiquent régulièrement la médecine traditionnelle, les accoucheuses sont toutes des femmes. Il y a cependant une grande diversité de compétences parmi les tradipraticiens et il semblerait que ce qui s'approche le plus de la sorcellerie (Bernault, Tonda, 2000) demeure une affaire d'hommes. Dans la base de sondage, plus de 5 % des actifs se déclarent guérisseur ou *karamoko*, ce qui fait de la médecine traditionnelle une des dix premières activités pratiquées dans les sites-pilote.

Quant aux grands chasseurs, ceux qui débusquent les lamantins, les hippopotames, qui devisent parfois avec *Yombofissa* (la sirène des mangroves), ils doivent impérativement s'allier avec les diables, sceller des alliances avec des esprits bons ou mauvais, se préparer longuement pour avoir du courage et s'attacher les secrets de la réussite. Ils sont quelques maîtres chasseurs dans les sites-pilote mais absents de la base de sondage car très peu nombreux et disséminés. À Kanfarandé, seuls trois hommes détiennent un savoir suffisant pour partir à la chasse de *koumba* (le lamantin) considéré dans l'imaginaire populaire comme une femme traîtresse bannie de la société des hommes.

### Capitalisation et entraide

Si, de prime abord, capitalisation et entraide semblent former une association paradoxale, les activités que regroupe cette catégorie entrent pourtant en résonance.

Par capitalisation, nous entendons les différentes formes d'élevage qui existent dans les sites : gros ruminants (bœufs), ruminants de taille moyenne (chèvres, moutons mais aussi porcs dans les groupes de confession chrétienne comme les Baga ou se déclarant animistes comme les Balante) et surtout volaille. L'utilisation de la notion de capitalisation pour parler de l'investissement dans les têtes de bétail est ancienne dans les études portant sur l'élevage en Afrique sub-saharienne (Boutrais, 1997). Considéré comme un placement facilement et rapidement utilisable en cas de besoin (il suffit de vendre une ou plusieurs bêtes) et fournissant des biens sacrificiels, l'élevage, notamment bovin, revêt une grande importance,

particulièrement chez les groupes diakhanké et peulh. Ovins, caprins et porcins sont bien plus nombreux dans les sites-pilote que les bovins mais sont utilisés et considérés de la même manière. Quant aux volailles, elles sont partout, courent en tout point des concessions et, quand elles ne sont pas vendues, sont sacrifiées aux hôtes de marque ou lors des cérémonies comme les baptêmes, les mariages, etc. L'élevage, sous toutes ses formes, activité connexe des travaux des champs, joue un rôle central dans l'entretien et le reproduction du groupe social : le sacrifice entérine alliances et décisions, la vente permet d'obtenir des liquidités qui sont majoritairement utilisées pour participer aux cérémonies, toujours très nombreuses.

Les « ouvriers agricoles » tels que considérés par les enquêtés ne sont en fait pas des salariés ou manœuvres embauchés dans les exploitations. L'erreur terminologique commise dans le premier questionnaire sur l'activité agricole a malheureusement été reconduite dans cette dernière phase d'enquête. Les réponses fournies par les enquêtés ne laissent planer que très peu de doutes quant au sens qu'ils ont donné à ce terme. Il s'agit bien des membres des collectifs de travail qui vendent leur force dans ou à l'extérieur du village, quand le joug social se fait moins pesant et qu'il est possible de dégager quelques revenus pour la tâche accomplie. Les membres de *maaswali*, de *séré*, de *yöp* chez les Baga, se déclarent « ouvriers agricoles ». Il s'agit ici également d'une activité liée aux travaux des champs qui, de surcroît, est très importante en terme de liens et réciprocity entre les membres d'une même communauté (restreinte comme les membres d'un même lignage jusqu'à très étendue comme l'ensemble des « parents »). Ce sont ces deux caractéristiques (lien avec l'activité agricole et entretien des relations de réciprocité entre les membres du groupe) communes à l'activité d'élevage et au « salariat agricole » qui autorisent l'association capitalisation/entraide.

## Planche photographique 7

### Les « autres activités », fiche 1

Effet de genre : Petits arrangements féminins

Préparation de l'huile rouge



1 – Après avoir été décrochés, régimes et noix de palme sèchent aux abords des cuisines



2 – Les noix sont pilées pour séparer la pulpe du noyau



3 – Après cuisson, l'huile rouge est collectée en surface comme le montre ici cette femme

Mobilité et lieu



1 – Départ pour le marché hebdomadaire, les femmes vont vendre ou échanger ce qu'elles ont préparé comme par exemple des denrées alimentaires



2 - La cuisine, lieu des *arrangements* et transformations

Effet de genre : petits métiers masculins



1 – Animateur, un métier qui permet aux jeunes de se mesurer. Ici pendant un tournoi de football à Mankountan

Crédit photo : Mathieu Fribault, David Leyle,

Les « autres activités », fiche 2

Savoir-faire



2 – Un réparateur de radios



1 – La vannerie de contenant : cette femme, considérée comme une experte, tresse un estagnon à Dansy



3 – Un couturier tailleur en famille



2 – La fabrication de pirogue monoxyde, un savoir que les anciens, experts, transmettent ici à Bigori



4 – Un menuisier en train de préparer des planches pour concevoir un meuble



3 – La poterie : la fabrication des canaris à Kankayani, une spécialité qui permet le stockage et la conservation de l'eau potable

Crédit photo : Mathieu Fribault, David Leyle,

## Planche photographique 9

### Connaissance des secrets

#### Les « autres activités », fiche 3



4 – Les canaris sont maintenant prêts à être commercialisés



1 – Un forgeron vient d'achever la confection de ce fusil

#### Responsabilité collective



1 – Une réunion du conseil des sages et des responsables de la jeunesse a lieu sous le manguier, arbre de l'espace public, à Kambilam.

Les femmes en arrière plan et en retrait s'occupent de la préparation du plat de riz qui entérinera la rencontre



2 – Un forgeron bat le fer d'une lame d'outil à Kankayani

#### Brousse nourricière



1 – Coupe du bois de palétuvier à Kanof.  
Les perches de *Rizophora* spp. seront utilisées comme bois de feu ou de construction



1 – Bétail parqué pour la nuit dans un enclos à l'intérieur du village

Crédit photo : Mathilde Beuriot, Mathieu Fribault, David Leyle,

Prendre en considération cette diversité des activités du monde rural guinéen, c'est accepter de décrire et d'analyser non plus une situation « compliquée » mais plutôt une situation « complexe » (Péguy, 2001) où, à des échelles très diverses, les interactions entre individus, à l'intérieur d'un même groupe, dans la relation aux autres groupes, à la nature, à la surnature, etc. forment un maillage de liens dynamiques évoluant au gré des permanences et des innovations. Se pose alors la question des indicateurs qui vont permettre de donner à lire la complexité.

La méthodologie construite tout au long du parcours de recherche dans le cadre de l'Observatoire, est le fruit d'une série de tensions structurantes entre observations et travaux de terrain, équipe d'encadrement scientifique, impératifs contractuels du programme, travaux pluridisciplinaires et nous-même, en tant que chercheur. Itérative, co-construite, empirique par moment car inédite dans cette partie du monde où les études systématiques sur la pluriactivité n'avaient pas d'antécédents, elle est un premier outil pour appréhender la diversité du monde rural ouest africain ; diversité que révèlent les descriptions proposées dans cette première partie. Si des corrections doivent être évidemment apportées à cette proposition méthodologique, elle donne cependant l'occasion de traiter un grand volume d'informations, volume qui laisse une latitude importante en terme de construction d'indicateurs.

Les activités s'associent dans l'emploi du temps des populations et dans l'espace de la Guinée Maritime (et au-delà) générant des situations de pluriactivité. Pluriactivité des ménages, quelques-uns en déclarant plus de quinze reposant sur la seule mobilisation de leurs membres sur un cycle annuel et pluriactivité individuelle car très souvent un seul individu compose avec plusieurs activités. L'existence de la pluriactivité n'est pas à démontrer, elle est là, présente, dans la liste infiniment longue des occupations que nous venons de décrire. Il n'est pas d'autres possibles que de les combiner. Les indicateurs à construire doivent donc permettre de pointer les compatibilités et les incompatibilités entre elles, de dévoiler les logiques de ces combinaisons, de les catégoriser en gardant à l'esprit toute la diversité qu'elles représentent (Blanchemanche, 2000).

La recherche des meilleurs indicateurs de la pluriactivité constitue la deuxième étape de ce travail exploratoire. Une fois que les éléments nécessaires à la compréhension des

situations pluriactives sont posés, c'est du choix de ces indicateurs, de la manière dont ils ont été construits et de l'interprétation des analyses statistiques découlant de leur utilisation, que dépend la possibilité de restituer la place de chaque activité dans les systèmes ruraux des sites-pilote.

## **Deuxième partie**

### **Les indicateurs de la pluriactivité : le temps et l'organisation du travail**



« L'indicateur est l'élément révélateur quantifiable » (Grawitz, 2001). Considérant les activités du monde rural guinéen que nous venons de décrire, il s'agit de déterminer quelles variables sont communes à l'ensemble de celles-ci et de parvenir à les quantifier pour proposer une analyse des situations pluriactives dans les sites-pilotes. Les indicateurs doivent permettre d'expliquer ces situations. Au regard des éléments fournis dans la première partie de ce travail, deux indicateurs se dessinent en filigrane : l'emploi du temps et la répartition de la force de travail du ménage.

Mener une activité quelle qu'elle soit, c'est lui consacrer du temps, un temps plus ou moins long en fonction des objectifs que l'on cherche à atteindre en s'y investissant. Assumée collectivement ou individuellement, chaque occupation prend une part de temps qui ne sera pas accordée ailleurs. Ces parts de temps allouées à une ou plusieurs activités par un ou plusieurs individus d'un ménage sont révélatrices *a priori* des possibilités, des *capacités* du ménage considéré (Sen, 2003). L'étude des temporalités d'activités ne permet pas l'explication du « pourquoi » de la pluriactivité mais permet en revanche de catégoriser les pluriactivités, de définir des types qui disent l'emploi du temps des ménages (et de ses membres) sur un cycle annuel (d'une saison des pluies à l'autre). L'analyse de ces types est un préalable à la compréhension des situations des ménages dans les sites : situations de vulnérabilité, d'équilibre, de prospérité. Par exemple, untel consacra la plus grande part de son temps aux travaux des champs car il est issu du lignage fondateur dont le pouvoir repose sur la maîtrise des terres ; il est dans son intérêt immédiat et à venir d'occuper le terroir. Un autre, vivant à proximité du littoral et ayant des moyens financiers suffisants (grâce à l'intervention d'un tiers vivant en ville par exemple), pourra substituer aux travaux des champs la pêche embarquée hautement productive à laquelle il consacra tout son temps. Un *ménage jeune*, ne disposant que de peu de main d'œuvre mais de jeunes gens physiquement résistants, pourra mener de front de nombreuses activités tout au long du cycle à la différence d'un *ménage dépendant*, etc. La mesure du temps et de sa répartition ouvre une perspective analytique riche qui s'est avérée significative des déclinaisons possibles de la pluriactivité.

Également, mener une voire plusieurs activités nécessite de répartir les forces vives du ménage. L'organisation du travail, considérée ici comme un indicateur des situations de pluriactivité, permet d'apprécier à la fois la stratégie globale des ménages comme les

stratégies individuelles (dont *petits métiers* et autres *arrangements* sont le reflet) à l'œuvre à l'intérieur de la cellule familiale. Les stratégies ne sont évidemment pas des actes systématiquement raisonnés. Les théoriciens de l'action comme Pierre Bourdieu ou Bernard Lahire rappellent :

- « qu'il y a une *économie des pratiques*, c'est à dire une raison immanente aux pratiques, qui ne trouve son "origine" ni dans les "décisions" de la raison comme calcul conscient ni dans les déterminations de mécanismes extérieurs et supérieurs aux agents. Étant constitutive de *la structure* de la pratique rationnelle, c'est à dire la mieux faite pour atteindre au moindre coût les objectifs inscrits dans la logique d'un certain champ, cette économie peut se définir par rapport à toutes sortes de fonctions, dont une parmi d'autres est la maximisation du profit en argent, seule reconnue par l'économisme. Autrement dit, faute de reconnaître aucune autre forme d'action que l'action rationnelle ou la réaction mécanique, on s'interdit de comprendre la logique de toutes les actions qui sont raisonnables sans être le produit d'un dessein raisonné ou, à plus forte raison, d'un calcul rationnel ; habitées par une sorte de finalité objective sans être consciemment organisées par rapport à une fin explicitement constituée ; intelligibles et cohérentes sans être issues d'une intention de cohérence et d'une décision délibérée ; ajustée au futur sans être le produit d'un projet ou d'un plan » (Bourdieu, 1994).

- « que les mêmes populations qui [s'approprient] certains aspects de la pensée rationnelle [peuvent] parfaitement continuer, par ailleurs, à adhérer – en pratique – à des croyances magiques et religieuses. Une partie d'eux-mêmes [peut] entrer dans la pensée rationnelle et une autre partie rester dans les cadres de la pensée magique car ces "pensées" [sont] liées à des contextes sociaux "bien délimités socialement" » (Lahire, 2001).

Les activités d'un ménage et la manière dont elles sont réparties entre ses membres relèvent, dans le contexte des sites d'étude, d'objectifs qui comprennent : « les logiques économiques, la maximisation des avantages relatifs, la marchandisation [...], le clientélisme, la constitution de réseaux personnels, les dépenses ostentatoires, les investissements identitaires ou les pratiques redistributives » (De Sardan, 1995).

La répartition du temps et l'organisation du travail des ménages quantifiées et traitées par Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) et analyses bivariées ouvrent le champ d'une réflexion réactualisée sur le monde rural ouest africain.

### 3. La partition du temps : la pluriactivité des ménages

« Ce que nous savons du temps, nous le tenons du corps et des choses en elles-mêmes ; de la naissance et de la mort, des semailles et des moissons, du travail, du vieillissement, de la fatigue et de l'usure, de la consommation et des ordures, des astres qui passent au-dessus de nous »

Michel Serres, 1981

Le temps est une notion qui paraît évidente de prime abord. Il est pourtant bien difficile d'en donner une définition précise comme cela avait jadis été souligné par Saint-Augustin. C'est une notion intériorisée par tous et partout. Antoine S. Bailly souligne que jusqu'à une date récente, le temps en géographie avait toujours été considéré comme « *temps cyclique*, [...] *temps météorologique*, celui du calendrier des activités agricoles [qui] semblait suffisant à l'explication des modes de vie » (Bailly S. A., 2005). T. Hägerstrand, initiateur du courant de la *Time Geography*, et ses premières expérimentations des *budgets espace-temps* sur des échantillons plutôt réduits, ont ouvert la voie à une révision de la conception du temps au sein de la discipline. Sa construction théorique basée sur le *temps cosmique* (qui bat au rythme de l'horloge pour une durée infinie) et la méthode qu'il a mise au point, permettent de suivre, au sein d'un ménage, les activités de chaque individu dans le temps et dans l'espace et de révéler ainsi le rôle de chacun (Bailly, S. A., 2005). La réflexion menée sur les *temps sociaux* ouvre aussi de larges perspectives sur la définition, la mesure et l'ajustement du temps<sup>107</sup>.

Encore balbutiantes et très théoriques, les recherches sur le temps souffrent d'un déficit méthodologique. Les *budgets espace-temps* de Hägerstrand, sont des dispositifs très lourds à mettre en place et ne sont pas utilisables sur un échantillon qui compte 450 ménages et près de 3900 individus, à moins de disposer de moyens techniques et humains démesurés. En l'absence d'autres références convocables et adaptables à notre terrain que celles utilisées jusqu'à présent par les sciences économiques (Mouchot, 1978) qui insistent sur le décompte d'heures consacrées aux tâches effectuées dans un cycle d'activités (journée, mois, année), la mesure du temps ne peut reposer que sur une approche linéaire de celui-ci. Un décompte de

---

<sup>107</sup> Les travaux sur le *temps social* dont Antoine Bailly rappelle qu'il s'agit du « temps conventionnel des sociétés » (Bailly, S. A., 2005) comme les prolongements de la théorie de Hägerstrand, ont notamment permis le développement d'expériences opérationnelles singulières. Mentionnons seulement ici l'initiative des *Bureaux du temps* installés dans quelques grandes agglomérations occidentales qui ont constitué des cellules de réflexion sur l'adaptation des aménagements du territoire aux rythmes de vie des habitants.

type calendaire s'imposait donc pour nous dont la limite intrinsèque réside dans le fait qu'il ne considère pas toute la multidimensionnalité du temps (notamment son caractère social et culturel).

Même si cela peut apparaître réducteur, on ne doit pas perdre de vue que les activités du monde rural guinéen reposent encore aujourd'hui sur une conception cyclique du temps – sur la succession diurne/nocturne – et qu'en l'absence de spécialisation, de sectorisation professionnelle formelle des activités, il est très difficile de comptabiliser objectivement les heures effectives de travail : « les frontières entre travail domestique et travail professionnel sont difficiles à tracer, et largement arbitraires, lorsque l'activité se situe à domicile et ne fait l'objet d'aucun contrôle institutionnalisé. Il est donc nécessaire de relancer la réflexion méthodologique et théorique en ce domaine » (Godard, 2004). L'utilisation du temps comme indicateur des situations pluriactives est ici de fait une mesure *d'étalonnage* des activités les unes par rapport aux autres, à l'intérieur d'un ménage et d'un ménage par rapport aux autres ménages des sites d'étude. Cela relève plus d'un « arrêt sur image », rendu dynamique par un travail d'abstraction intellectuelle nécessaire aussi abusif peut-il paraître (Durand Dastès, 1999).

### **3.1. Compter le temps : un préalable aux traitements**

À partir des données collectées, nous avons donc cherché à calculer, dans chaque ménage, le temps investi dans chacune des activités déclarées par le chef de famille et pratiquées par au moins un de ses membres. Il s'agit d'une mesure d'évaluation du temps passé : les enquêtes comportaient une série de questions sur le nombre d'heures effectuées par jour pour chaque activité, le nombre de jours travaillés par semaine, le nombre de semaines par mois et de mois par année. Il a ainsi été possible de comptabiliser le nombre de journées travaillées (JT) par an consacrées à chaque activité pour un ménage donné, en tenant compte du nombre d'individus affecté à cette tâche et en considérant qu'une journée de travail complète équivaut à huit heures.

Une fois cette évaluation faite, la somme des JT par ménage pour l'ensemble des activités déclarées, divisée par le nombre d'individus actifs dans le ménage, nous permettait d'effectuer un premier contrôle de nos données.

Sur les 426 ménages, 351 comptabilisaient plus ou moins 365 jours travaillés<sup>108</sup> par an et par individu. Les 75 autres dépassaient largement ce seuil. Nous avons alors vérifié pour chacun d'entre eux les raisons pour lesquelles ce nombre était dépassé. Il s'est avéré que l'ensemble de ces ménages avait déclaré des activités pour lesquels le calcul en journées travaillées annuel était inadapté : éleveur avicole, éleveur de ruminants, *Karamoko*/ guérisseur et/ou responsable villageois, communautaire ou religieux. Il est bien évident que le temps consacré à ces activités ne peut être évalué selon la méthode adoptée.

À titre d'illustration, si un chef de ménage est imam, sa fonction n'est pas exercée à plein temps toute l'année. Elle n'en est pas moins permanente : chacun peut avoir recours à tout moment aux conseils de ce sage, il est très souvent sollicité en dehors des heures de prières à la mosquée ; de la même manière lorsqu'un chef de ménage déclare faire de l'élevage, il lui est difficile d'évaluer quelle part de son temps est consacrée à l'entretien du bétail car ce dernier évolue librement en brousse ou aux abords des habitations dans la journée, peut parfois être rentré le soir mais pas toujours, peut faire l'objet d'une petite transhumance mais pas obligatoirement. Il n'y a pas de régularité dans la gestion du temps alloué à ce type d'activité. Elles sont présentes tous les jours de l'année, souvent en arrière plan, parfois sur le devant de la scène. Pour contourner le problème de l'évaluation du temps effectif consacré à l'une ou l'autre de ces activités, nous avons fait le choix de déclarer 365 journées travaillées de pratique annuelle.

Ce problème d'évaluation remet en cause la validité de nos questions consacrées au temps dans les enquêtes. Celles-ci postulaient une conception linéaire du temps. Cette vision *horizontale* se heurte à « l'éclatement des temps » (Gwiazdzinski, 2004) notamment dans les sociétés africaines, à la fragmentation du temps journalier qui permet de jongler entre plusieurs activités : quelques heures consacrées à la pêche, quelques heures au bétail, quelques minutes aux palabres lorsque l'on assume une responsabilité par exemple, etc.

---

<sup>108</sup> Pour ceux qui dépassaient de peu les 365 journées travaillées, nous avons fait le choix de ne pas corriger les évaluations.

L'organisation temporelle se fait aussi *verticale*. Sans qu'il y ait accélération des rythmes de vie comme le constate les chercheurs qui s'intéressent à la problématique de l'éclatement du temps dans les grandes agglomérations occidentales, la pluriactivité induit une gestion temporelle à deux dimensions : d'une part le cycle qui se déroule et voit se succéder saisons et opportunités, et d'autre part, chaque jour (ou semaine) du cycle divisé(e) en portions de temps réparties entre plusieurs activités. Sandrine Blanchemanche et Anthony Simon font le même constat dans leurs travaux de recherche sur la pluriactivité des ménages ruraux en Isère et dans les massifs montagnards français (Simon, 2002 ; Blanchemanche, 2000) : la partition du temps est plus que difficile à lire.

Il a donc fallu reconsidérer la question des activités dont l'allocation en temps n'était pas véritablement quantifiable. Les variables quantitatives qui posaient problème (élevage avicole, élevage de ruminants, responsabilité villageoise/communautaire et/ou religieuse, Karamoko/guérisseurs) ont été reprises puis transformées en variables qualitatives à deux modalités : « oui » quand elles étaient pratiquées et « non » lorsqu'elles ne l'étaient pas. Dans la mesure où l'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) autorisait l'utilisation de variables à deux caractères (quantitatif et qualitatif), il était possible d'intégrer les nouvelles variables ainsi obtenues et de voir quelle place elles occupaient au sein des combinaisons d'activités.

## **3.2. Les variables de l'analyse et l'analyse du temps**

### **3.2.1. La représentation des activités et les activités représentatives**

Afin d'étudier les combinaisons d'activités des ménages, nous avons préalablement calculé le nombre total d'actifs à partir du module démographique des enquêtes. Les occurrences de chaque activité rapportées à l'ensemble de cette population nous ont permis d'établir le tableau de synthèse présenté ci-après.

Tableau 8 : Occurrences des activités recensées parmi les ménages sondés

Activités	Occurrence	Pourcentage du nombre d'actifs
Activité agricole	1688	82,78
Pêche (quelle que soit la technique employée)	1065	52,23
Fumage du poisson	572	28,04
Préparation de l'huile rouge	276	13,53
Saliculture	258	12,64
Elevage avicole	252	12,35
Fabrication du savon noir	182	8,92
Activité de responsabilité villageoise, communautaire ou religieuse (Imam, etc.)	150	7,34
Elevage de ruminants	113	5,53
Médecine traditionnelle : Karamoko / Guérisseur	103	5,03
Vente de produits manufacturés	68	3,32
Vente de produits transformés (artisanat alimentaire)	62	3,03
Vannerie « domestique »	57	2,84
Cueillette	48	2,34
« Ouvrier agricole »	47	2,30
Apiculture / Collecte de miel	43	2,11
Journée(s) de travail contre produit(s)	34	1,67
Chasse	30	1,47
Travail du bois (menuiserie, ébénisterie, etc.)	28	1,37
Fagotage	26	1,28
Fabrication et réparation de filets de pêche	21	1,03
Coupe de bois (mangrove ou œuvre et construction)	19	0,93
Animation (Dancing, soirées, bals, etc.)	16	0,78
Mécanique / réparation (horlogerie, radio, vélo, véhicule, bateau)	16	0,78
Vannerie « masculine »	14	0,69
Fabrication de pirogue	14	0,69
Agent de l'État (central ou décentralisé) ou agent du développement	13	0,64
Forge	13	0,64
Activité à l'extérieur	13	0,64
Charbonnage	12	0,59
Couturier tailleur	9	0,44
Briqueterie	9	0,44
Poterie	6	0,29
Piroguier (transport de marchandises et/ou de voyageurs)	3	0,15
Artisanat du cuir	1	0,05
Cordonnerie	1	0,05
Puisatier	1	0,05
Peinture en bâtiment	1	0,05
Maçonnerie	1	0,05
Chaudronnerie	1	0,05
Boulangerie	1	0,05

Réalisation : Mathilde Beuriot, 2006 – Source : Enquêtes OGM 2003 – 2005

\* Migration temporaire quelque soit le domaine d'activité hors commercialisation des productions.

Procéder à l'analyse des combinaisons d'activités des ménages implique de travailler sur un échantillon d'activités suffisamment représentatives. Lors du premier travail de synthèse des enquêtes (OGM, 2006), il est rapidement apparu que la kyrielle de petites activités faiblement représentées (notamment les petits métiers et autres arrangements), dispersait très largement les résultats d'analyse et ne permettait pas d'offrir une réelle lisibilité des combinaisons utilisées par les ménages. Cela indiquait la nécessaire création d'un seuil en deçà duquel les activités seraient considérées comme peu représentatives et regroupées lors des traitements de l'ensemble de l'information sur les temps d'activité. Nous avons fixé ce seuil à 5%<sup>109</sup>. Dix activités (surlignées en gris dans le tableau ci-dessus) ont donc été considérées comme représentatives des combinaisons mises en œuvre par les ménages de la base de sondage. Il s'agit de l'activité agricole, de la pêche, du fumage du poisson, de la fabrication de l'huile rouge, de la saliculture, de l'élevage avicole, de la fabrication du savon noir, des activités de responsabilité villageoise, communautaire et/ou religieuse, de l'élevage de ruminants et de l'activité de médecine dite « traditionnelle » désignée ici par les fonctions de *karamoko* et/ou de guérisseur. Toutes les autres activités sont regroupées en une seule et même catégorie, « les autres activités »<sup>110</sup>, afin de les intégrer à cette première analyse.

Quelques remarques préliminaires à partir des données du tableau :

L'activité agricole et la pêche sont particulièrement représentatives des activités menées dans les sites. Dans la première partie de notre travail, nous avons démontré que celles-ci regroupaient un grand nombre de pratiques techniques. Il a ainsi fallu décomposer ces activités pour proposer à l'analyse des variables qui mettent en lumière cette diversité.

L'activité agricole repose principalement sur les travaux des champs. Les cultures vivrières et les plantations ne sont ni assez nombreuses ni assez importantes quantitativement (en terme d'occurrences dans la base de données et en temps passé) pour faire l'objet de la construction de variables spécifiques. Qui plus est, les populations ne font référence qu'au *walikhè*<sup>111</sup> pour évoquer l'activité agricole. Ils font, au sein de *walikhè*, la distinction entre

---

<sup>109</sup> Au-delà de 5%, plus de 100 individus sont concernées par l'activité, en deçà, l'effectif est relativement faible.

<sup>110</sup> Dans la première partie, nous avons établi une catégorisation des « autres activités » qui n'était pas basée sur des traitements statistiques. Celle-ci sera employée ultérieurement dans d'autres traitements pour affiner les premiers résultats présentés ici qui sont issus des bases brutes et du travail de systématisation. Si elle avait été utilisée à ce stade, elle aurait forcément introduit un biais dans l'analyse.

<sup>111</sup> Traduction littérale : travaux (*wali*) des champs (*khè*).

culture commerciale (*kansikhè* : les champs d'arachide) et la culture du riz, base de l'alimentation (*malékhè* : les champ de riz ; *booramalé* : riz de mangrove (*boora*) ou *bagamalé* : riz des Baga<sup>112</sup>). Nous avons donc choisi de transformer « activité agricole » en trois variables d'allocation du temps<sup>113</sup> : *le temps de l'arachide*, *le temps du riz pluvial* et *le temps du riz inondé*<sup>114</sup>.

Les journées travaillées (JT) des collectifs de travail n'ont pas été comptabilisées. Dans le cadre de la convocation d'un groupe institué auquel au moins un membre du ménage appartient, le nombre de journées travaillées reçu est automatiquement rendu, le bilan « temps alloué pour les parcelles du ménage/temps alloué par le ménage pour les parcelles des autres membres du groupe » étant globalement nul.

Pour ce qui est des collectifs ou individus salariés par le ménage, l'enquête ne fournit pas de chiffres fiables dans la mesure où elle ne renseigne pas les modalités de la présence de ces convocations en 2003 : s'il s'agit d'un cadeau offert pour sceller des alliances, il y a une forte probabilité que le ménage concerné ne convoque pas de nouveau un *kilé* ou un *maaswali* l'année suivante ; si ce n'est pas un cadeau, peut-être dispose-t-il de moyens suffisants pour réitérer l'opération mais nos enquêtes ne nous permettent pas de le savoir. Nous ne disposons donc pas d'informations suffisantes pour construire une variable. Si nous avions eu la possibilité de l'élaborer, elle n'aurait, de toute façon, pas été utilisée dans l'analyse car elle n'aurait pas désigné des journées travaillées des membres du ménage.

En ce qui concerne la pêche, il faut distinguer le temps consacré à la *pêche embarquée* du temps alloué à la *pêche à pied*. Comme il en a déjà été fait mention dans le second chapitre, les techniques embarquées sont hautement productives, commerciales et font l'objet d'une spécialisation accrue tandis que les techniques à pied restent le plus souvent des pêches d'autosubsistance auxquelles les membres d'un ménage ne se consacrent pas tous les jours de l'année. Deux variables différentes sont donc là encore proposées à l'analyse : le *temps de la pêche embarquée* et le *temps de la pêche à pied*. Le *temps de pêche embarquée* effectué par des ouvriers pêcheurs dans les ménages spécialisés est comptabilisé dans une troisième

---

<sup>112</sup> Riz flottant cultivé par les Baga des plaines de la Basse Côte.

<sup>113</sup> Temps calculés sur la base des temps moyens alloués aux étapes culturales : surveillance, labour, bêchage, billonnage, désherbage, semis, repiquage, battage, vannage, récolte, réfection des aménagements.

<sup>114</sup> Les itinéraires techniques de production du riz pluvial et du riz inondé sont très différents et requiert des temps de travaux singuliers. C'est pour cela que nous proposons de considérer deux variables d'allocation de temps à la production rizicole et non une seule qui engloberait cette dernière indépendamment de la nature des procès et temps techniques.

variable : *le temps de la pêche ouvrière* ; variable qui n'est pas intégrée à l'analyse mais utilisée dans les profils des modalités pour voir ressortir les « patrons de pêche » et observer s'ils sont réunis au sein d'un même type de combinaison d'activités ou disséminés dans plusieurs types.

Sur les huit activités représentatives restantes, seuls le fumage et la saliculture avaient été perçus comme des activités majeures au cours des premières observations de terrain et avaient fait l'objet d'un questionnaire spécifique. La présence des activités de préparation de l'huile rouge et de saponification dans les dix premières activités pratiquées dans les sites, activités regroupées dans la catégorie de *l'effet de genre*<sup>115</sup>, montre que les femmes occupent un rôle majeur au sein des combinaisons et qu'une part probablement conséquente des liquidités du ménage provient des épouses et autres femmes du ménage et non des chefs de famille ou des autres hommes placés sous leur responsabilité.

En marge des travaux des champs ou de la pêche, ces derniers axent prioritairement leur investissement en temps dans des activités de *responsabilité collective* (villageoise/communautaire et/ou religieuse) ou dans des activités de *capitalisation* (élevage de ruminants et élevage avicole<sup>116</sup>). La présence de celles-ci dans les dix principales activités pratiquées dans les sites reflètent bien l'importance de la vie politique et du respect de l'ordre établi à l'intérieur des villages. Si liens et réciprocity, valeurs morales et exercice du pouvoir qui structurent et organisent la communauté, permettent le vivre-ensemble dans l'espace du village, du secteur, du district, il est logique qu'une part conséquente du temps soit consacré à leur entretien et à leur adaptation. La présence d'une autre sphère importante de pouvoir, celle de *la connaissance du secret*, des *karamoko* et guérisseurs, ne fait que renforcer cette hypothèse.

Le tableau des activités recensées montre que les dix plus représentatives des types de pluriactivité reposent prioritairement sur l'utilisation des ressources naturelles, sur l'exercice et les jeux des pouvoirs et sur les *petits arrangements* des femmes mettant ainsi en exergue deux types d'espaces : ceux de la ressource et de son exploitation et ceux de la médiation

---

<sup>115</sup> Voir le chapitre 2 de la première partie.

<sup>116</sup> Quels que soient le ou les membres du ménage qui s'occupent véritablement du bétail ou de la basse-cour, ce sont généralement les chefs de famille qui sont propriétaires des têtes de bétail ou de la volaille.

socio-politique. Une dernière variable entrant elle aussi dans l'analyse, celle des journées travaillées (JT) alloués à l'ensemble des « autres activités » des ménages, pourrait cependant révéler d'autres espaces au sein des combinaisons.

Tableau 9 : Récapitulatif des variables entrant dans l'analyse

Variable	Caractère	Modalités ou Unité
Temps de l'arachide	Quantitatif	Journées travaillées
Temps du riz inondé	Quantitatif	Journées travaillées
Temps du riz pluvial	Quantitatif	Journées travaillées
Temps de la pêche embarquée	Quantitatif	Journées travaillées
Temps de la pêche à pied	Quantitatif	Journées travaillées
Temps du fumage	Quantitatif	Journées travaillées
Temps de l'huile rouge	Quantitatif	Journées travaillées
Temps de la saliculture	Quantitatif	Journées travaillées
Présence de l'élevage avicole	Qualitatif	Oui ; Non
Temps de la saponification	Quantitatif	Journées travaillées
Fonction de responsabilité	Qualitatif	Oui ; Non
Présence de l'élevage de ruminants	Qualitatif	Oui ; Non
Fonction de médecine traditionnelle	Qualitatif	Oui ; Non
Temps des « autres activités »	Quantitatif	Journées travaillées

Réalisation : Mathilde Beuriot, 2006 – Source : Enquêtes OGM 2003 – 2005

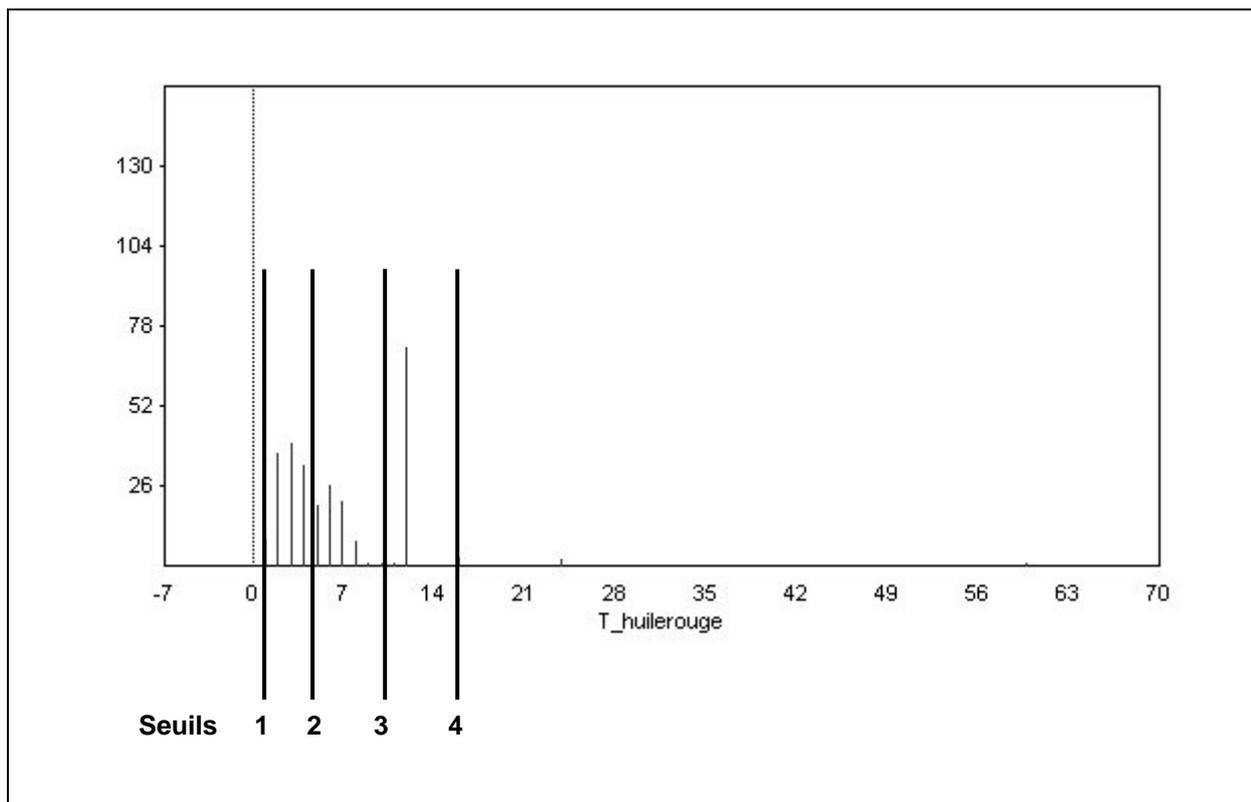
### 3.2.2. Le temps des analyses : AFC et profil des modalités

Une fois que l'ensemble des variables d'allocation du temps par activité déclarée par un ménage a été mis en place, les ajustements et corrections pris en compte, nous avons procédé au transfert des données dans le logiciel Modalisa, logiciel d'analyse multi-variée, déjà utilisé pour analyser les situations démographiques des ménages de la base de sondage dans la première partie de ce travail. Pour permettre des Analyses Factorielles des Correspondances (AFC) entre les modalités des temps d'activités, les variables quantitatives ont préalablement été classées en ayant recours à une discrétisation automatique appelée *isofréquence*<sup>117</sup> puis en affinant les intervalles de valeur par la méthode des seuils observés.

<sup>117</sup> Chaque intervalle de valeur comprend des effectifs d'individus statistiques plus ou moins égaux.

Chaque variable d'allocation de temps est une série de nombres exprimés en journées travaillées et compris dans un intervalle de valeurs qui va de 0 – quand il n'y a aucune part de temps alloué à une activité, autrement dit quand un ménage ne la pratique pas – à plus de 1000 quand plusieurs membres d'un ménage collaborent sur un temps long à la mise en œuvre d'une activité. La distribution des valeurs représentée graphiquement sur une droite (appelée droite dispersion), par une boîte de dispersion ou par un histogramme permet d'observer les ruptures de la distribution. Chaque rupture considérée comme un seuil autorise à définir une classe, un intervalle de valeurs qui comprendra les individus statistiques présents entre deux ruptures. Cette méthode sensible de discrétisation est beaucoup utilisée car elle fournit de meilleurs résultats d'analyse, notamment dans les études régionales (Pissoat 2007, *Com. Pers.*).

Figure 11 : Dispersion des individus de la variable « Temps alloué à la préparation de l'huile rouge »



Réalisation : Mathilde Beuriot 2007 – Source : Enquêtes OGM, 2003-2005

La dispersion des valeurs de la variable est ici projetée sur deux axes : en abscisse, le nombre de journées travaillées consacrées à la préparation de l'huile rouge ; en ordonnée, l'effectif des ménages. Le premier seuil est fixé à la valeur 1 : les ménages qui ne déclarent pas au moins 1 journée travaillée de préparation ne sont pas concernés par cette activité. Le premier intervalle de valeur est donc [0] et regroupe les individus statistiques qui

ont pour valeur 0, soit l'absence de l'activité dans la combinaison d'activités du ménage.

Le second seuil est fixé à la valeur 5 car on observe une chute de la distribution des individus, le second intervalle est l'ensemble des individus statistiques compris entre [1 ; 5[

Le troisième seuil est fixé à la valeur 10, la rupture au-delà de la valeur 7 et la reprise de la distribution au niveau de la valeur 12 sont particulièrement observables. Le troisième intervalle de valeur comprend les individus situés entre [5 ; 10[.

Au dessus de la valeur 12, très remarquable, il ne reste que quelques individus très dispersés. Pour mettre en valeur cette particularité, le quatrième seuil est fixé à 15 et détermine par conséquent les deux derniers intervalles de valeur : les individus compris dans l'intervalle [10 ; 15[ et les individus compris dans l'intervalle [15 ; 60].

On obtient ainsi une discrétisation de la variable « Temps alloué à la préparation de l'huile rouge » comprenant 5 classes : [0] ; [1 ; 5[ ; [5 ; 10[ ; [15 ; 60].

Tableau 10 : Récapitulatif des discrétisations des variables quantitatives

Variable	Nombre de modalités	Modalités ou Intervalles de valeur
Temps de l'arachide	5	[0] ; [1 ; 25[ ; [25 ; 50[ ; [50 ; 100[ ; [100 ; 421]
Temps du riz inondé	5	[0] ; [1 ; 75[ ; [75 ; 150[ ; [150 ; 300[ ; [300 ; 473]
Temps du riz pluvial	4	[0] ; [1 ; 30[ ; [30 ; 60[ ; [60 ; 111]
Temps de la pêche embarquée	5	[0] ; [1 ; 150[ ; [150 ; 250[ ; [250 ; 450[ ; [450 ; 868]
Temps de la pêche à pied	5	[0] ; [1 ; 110[ ; [110 ; 260[ ; [260 ; 410[ ; [410 ; 784]
Temps du fumage	5	[0] ; [1 ; 100[ ; [100 ; 200[ ; [200 ; 350[ ; [350 ; 365]
Temps de l'huile rouge	5	[0] ; [1 ; 5[ ; [5 ; 10[ ; [15 ; 60]
Temps de la saliculture	5	[0] ; [1 ; 100[ ; [100 ; 175[ ; [175 ; 250[ ; [250 ; 365]
Temps de la saponification	5	[0] ; [1 ; 5[ ; [5 ; 15[ ; [15 ; 50[ ; [50 ; 365]
Temps des « autres activités »	5	[0] ; [1 ; 100[ ; [100 ; 365[ ; [365 ; 500[ ; [500 ; 1140]

Réalisation Mathilde Beuriot 2007 – Source : Enquête OGM 2003-2005

La première AFC effectuée a porté uniquement sur les variables classées, n'intégrant pas de fait les variables à réponse unique à deux modalités (« oui » / « non »). De la même manière, ont été exclus de cette première analyse les ménages dont le chef est une femme. Comme cela avait déjà été mentionné dans la première partie, ces derniers ne représentent que 4,7 % de l'effectif total. Il ne s'agit pas pour autant d'une question de représentativité des ménages féminins mais plutôt de l'influence dans la construction des types d'une situation transitoire (veuvage, séparation, divorce) qui aurait tendance à tirer les résultats d'analyse, ne

permettant pas de voir émerger les caractéristiques des combinaisons d'activités des ménages dont le chef est un homme (95,3 % de l'effectif total).

Dans un deuxième temps, nous avons procédé à une seconde AFC, intégrant les variables uniques à deux modalités afin de voir si elles avaient une influence sur la répartition des individus par type et excluant toujours les ménages où le chef est une femme. Confirmant les résultats de la première analyse, cette seconde AFC (page suivante), très concluante, fait émerger cinq types forts et cohérents entre eux.

Enfin dans une troisième AFC, les ménages dont le chef est une femme ont été réintégrés dans l'effectif, les types issus de cette analyse, comparés à ceux de la seconde AFC. Il s'est avéré que leur présence n'altérerait pas les résultats déjà obtenus, bien au contraire. Ils se sont intégrés à un seul et même type.

D'un point de vue graphique, l'axe 1 (abscisse) sépare les types B, D et C des types A et E ; l'axe 2 (ordonnée) sépare les types D, B et E des types A et C. D'un point de vue statistique, cela signifie que les liens entre les modalités d'au moins deux variables proposées à l'analyse discriminent les axes 1 et 2. Les individus statistiques se répartissent alors en fonction des modalités de ces deux variables de part et d'autre des deux axes<sup>118</sup>. Même s'il est possible de livrer une première lecture de l'AFC en observant la répartition des modalités dans l'espace graphique, c'est en ayant recours au profil des modalités<sup>119</sup> qu'il est plus aisé d'analyser les résultats des traitements.

L'AFC met en exergue cinq types de combinaison d'activités. Pour exécuter le profil des modalités, il faut que ces types deviennent les modalités d'une nouvelle variable. Cette opération, appelée « recodage », permet de créer une variable qualitative à cinq modalités qui sont : « type A », « type B », « type C », « type D » et « type E » ; variable nommée « Typologie des allocations de temps aux activités ».

---

<sup>118</sup> L'AFC comprend autant d'axes que de variables analysées, mais les deux premiers suffisent à prendre en compte l'essentiel de la variance.

<sup>119</sup> Le profil des modalités présente les relations les plus significatives entre les modalités des différentes variables soumises à l'analyse, en utilisant le test du khi2 et le calcul des écarts à l'indépendance (Voir chapitre 1).

Figure 12 : Représentation graphique de l'AFC des variables de temps alloué aux activités des ménages, aperçu axe 1 et 2

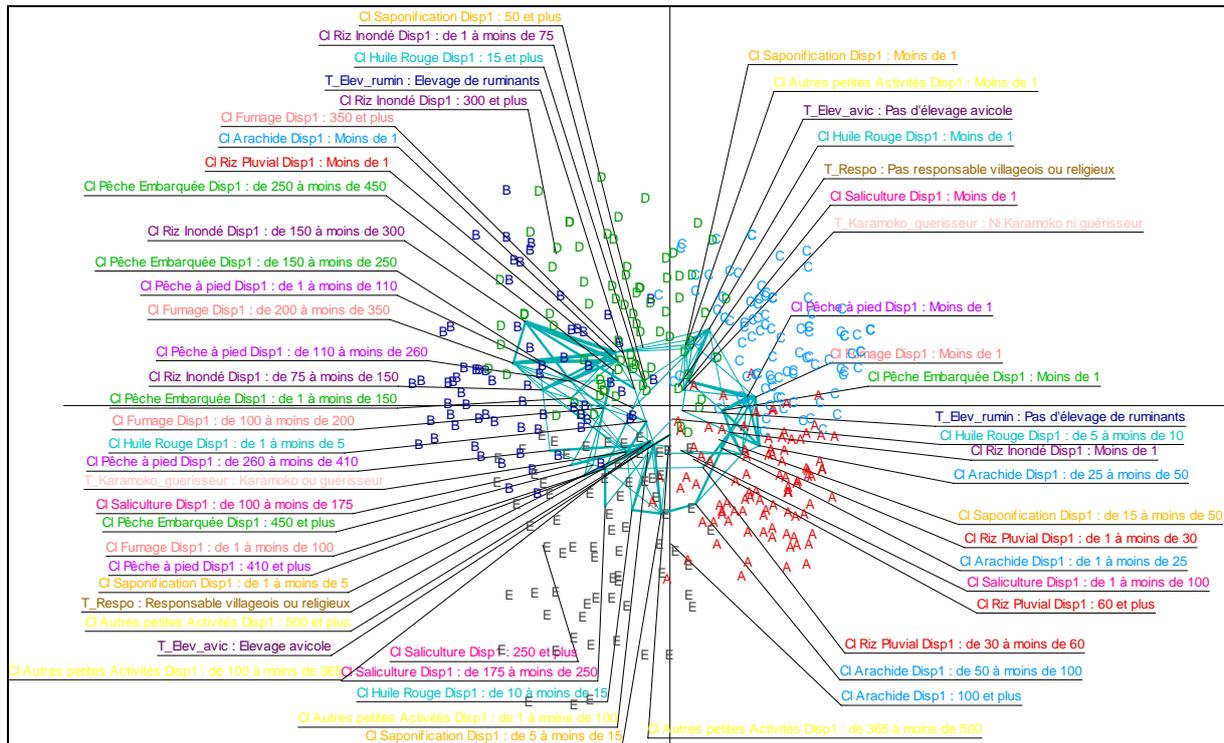
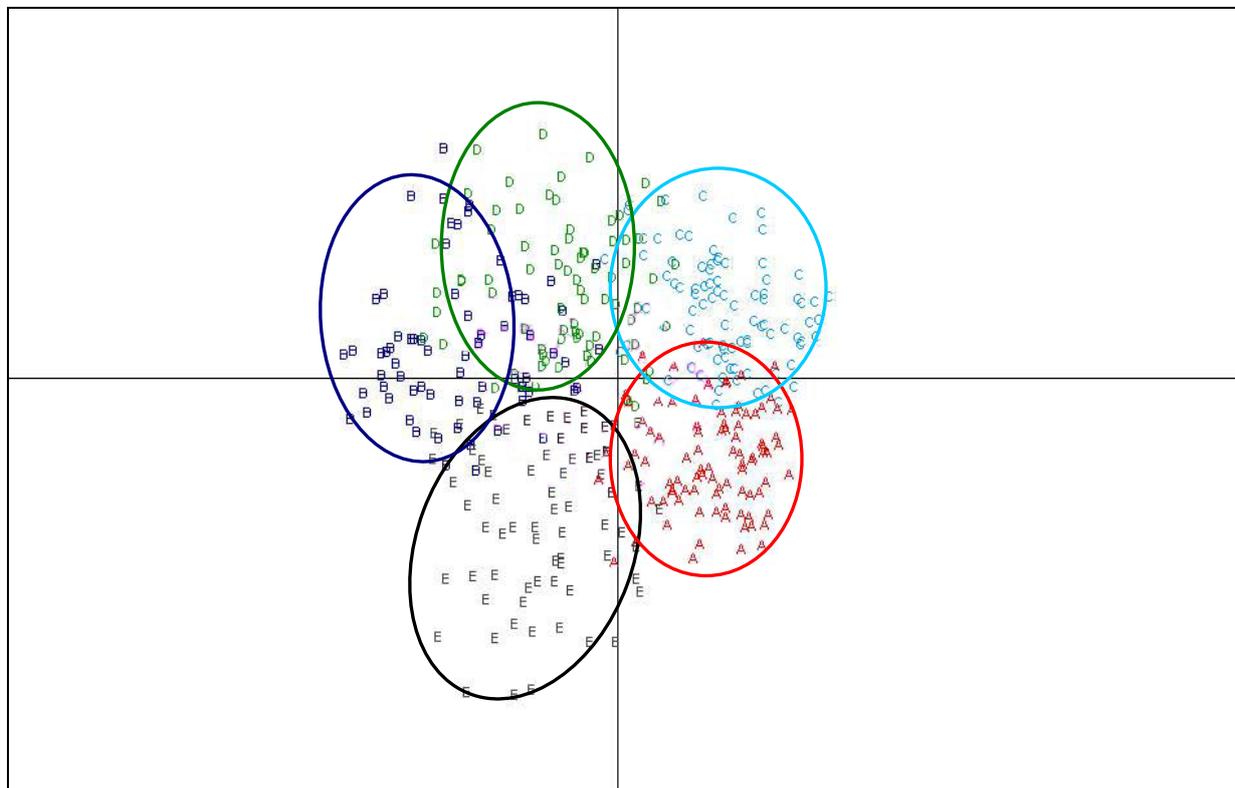


Figure 13 : AFC des variable du temps alloué, représentation graphique simplifiée, axe 1 et 2



Réalisation : Mathilde Beuriot, sur Modalisa 5.0, 2006 – Source : Enquêtes OGM 2003-2005

Le tri à plat ou analyse univariée de cette nouvelle variable nous montre cinq combinaisons de temps alloué aux activités aux effectifs assez homogènes si l'on considère les effectifs de chacune d'entre elles.

Tableau 11 : Tri à plat de la variable « Typologie des allocations de temps aux activités »

<b>Modalités de la typologie</b>	<b>Effectif</b>	<b>Pourcentage</b>
Type A	93	22,9
Type B	68	16,7
Type C	97	23,9
Type D	79	19,5
Type E	69	17,0
<b>Total</b>	<b>406</b>	<b>100</b>

Réalisation Mathilde Beuriot, 2006 – Source : Enquêtes OGM, 2003-2005

Les tests de Khi2 et d'écart à l'indépendance produits par le profil des modalités montrent quelles sont les attractions ou répulsions entre d'une part, les cinq modalités (Type A, B, C, D et E) de la variable « Typologie des allocations de temps aux activités » et d'autre part, les modalités de variables qui pourraient s'avérer être des facteurs explicatifs des types de combinaison révélés par la série d'AFC. Les variables présentées dans le tableau page suivante sont celles qui ont été introduites pour le profil. On y retrouve notamment l'ensemble des variables de démographie utilisées dans la première partie de ce travail pour analyser les tendances démographiques des ménages des sites d'étude. Nous avons alors insisté sur le fait que la structure et la composition des ménages jouent un rôle majeur sur les possibilités de mise en œuvre d'une combinaison, car pour partie la pluriactivité repose sur les forces vives et disponibles du ménage. La localisation des ménages est également prise en compte par l'intermédiaire de la variable « District » (le district de résidence de chaque ménage), ce qui donne une bonne idée des ressources disponibles en fonction du milieu et de voir dans quelle mesure activités et ressources sont co-déterminés.

Le tableau récapitulatif des corrélations statistiques significatives obtenues par les tests de Khi 2 et d'écart à l'indépendance sur la variable « Typologie des allocations de temps aux activités » est joint dans le Tome 2 de la thèse, Annexe 9.

Tableau 12 : Liste et dénomination des variables entrant dans le profil des modalités de l'AFC sur les allocations de temps aux activités des ménages

Nom de la variable	Nombre de Modalités
District	11
Sexe du Chef de Ménage	2
Classe sur Age du Chef de Ménage	4
Ethnie du Chef de Ménage	14
Statut Matrimonial du Chef de Ménage	3
Classe sur Nombre d'Individus du Ménage	5
Classe sur Nombre d'Individus masculins	5
Classe sur Nombre d'Individus féminins	5
Classe sur Sex Ratio	4
Classe sur Nombre d'Individus présents	4
Classe sur ISFT*	4
Classe sur UC**	4
Classe sur Nombre d'Individus actifs	4
Classe sur JT/an Arachide	5
Classe sur JT/an Riz Inondé	5
Classe sur JT/an Riz Pluvial	4
Classe sur JT/an Pêche Embarquée	5
Classe sur JT/an Pêche Embarquée + Ouvriers	5
Classe sur JT/an Pêche à pied	5
Classe sur JT/an Fumage du poisson	5
Classe sur JT/an Préparation Huile Rouge	5
Classe sur JT/an Saliculture	5
Elevage de ruminants	2
Elevage avicole	2
Classe sur JT/an Saponification	5
Activité de responsabilité	2
Activité de médecine traditionnelle	2
Classe sur JT/an Autres Activités	5
Classe sur Nombre Autres Activités	5
Classe sur Nombre Total JT/an	5

Réalisation Mathilde Beuriot, 2006 – Source : Enquêtes OGM, 2003 – 2005.

\*ISFT : Indicateur Synthétique de la Force de Travail du ménage

\*\* UC : Unité de Consommation, indicateur du nombre d'individus qui consomment les produits du ménage

### 3.3. Cinq combinaisons de temps d'activités dans les sites

#### 3.3.1. Décrire les types...

En déterminant, à partir du profil des modalités de la typologie et en fonction des effectifs de chaque type, les représentations en pourcentage des modalités les plus significativement corrélées, les résultats d'analyse peuvent être interprétés de la manière suivante :

- Le type de combinaison nommé « type A » :

Il s'agit de ménages dont le chef est jeune : la moitié des ménages ont un chef qui a moins de 36 ans. Ils sont prioritairement localisés dans les districts continentaux de Kambilam et Madya (58 %). 81 % des chefs de ménages sont soit Soussou (57 %), soit Landouma (24 %), ce qui entre bien évidemment en résonance avec la localisation des ménages. Le profil indique qu'il y a peu d'individus féminins dans ces ménages. Eu égard à l'âge des chefs, c'est parce qu'il s'agit majoritairement de ménages monogames, de *jeunes ménages*.

En ce qui concerne les travaux des champs (*walikhè*), quasiment 80% des ménages allouent une importante part de temps à la culture de l'arachide (jusqu'à 100 JT/an). Comme ils sont majoritairement situés sur des sites continentaux disposant de terroirs peu propices à la riziculture inondée, 79 % des ménages n'en font pas. La culture du riz pluvial n'est pas non plus une activité de premier ordre pour ces ménages. En effet, 60 % d'entre eux n'y passent pas plus de 30 JT/an.

90 % de ces ménages ne pratiquent ni « pêche à pied », ni « pêche embarquée », ni fumage de poisson, ni saliculture. En revanche, ils ont de très nombreuses « autres activités » pratiquées par les différents membres des ménages. Les femmes passent du temps à la saponification (67 % des ménages) et préparent l'huile rouge (également 67 % des ménages). Les « autres activités » représentent plus de 500 JT/an pour 25 % des ménages. Ils accordent du temps à au moins quatre « autres activités » minimum et d'ailleurs 28 % des ménages s'investissent dans plus de six activités parmi lesquelles on retrouve l'élevage avicole (85% des ménages en font). Cela représente au final, pour 60 % des ménages de ce type, un total de 800 à 1600 JT /an en temps investi pour le fonctionnement de cette combinaison ; une combinaison dense qui associe un nombre significatif d'activités variées.

- Le type de combinaison nommé « type B » :

Ce type de combinaison concerne plus particulièrement les districts de Bigori et Brika (63 % des ménages) donc les populations baga (45 % des ménages le sont). Il s'agit de très gros ménages qui peuvent compter jusqu'à une quinzaine d'individus pour 45 % d'entre eux et qui sont polygames (68 %). De fait, le quart des ménages de la combinaison « type B » ont

un nombre d'actifs supérieur à 6 individus et pouvant aller jusqu'à 9 individus, soit des *ménages moyens*, soit des *vieux ménages* voire des *métab-ménages*, configuration démographique que l'on retrouve communément dans le groupe baga.

88 % des ménages ne pratiquent pas la culture de l'arachide, par contre plus de 55 % allouent à la riziculture inondée de 75 à 300 JT/an ! Cela qui signifie qu'ils entretiennent de grandes surfaces de riz inondé : *booramalé* ou *bagamalé*. 91 % des ménages ne consacrent pas de temps à la riziculture pluviale, ce qui semble logique eu égard à la localisation des districts : Bigori et Brika se situent dans ou à côté de plaines bordières d'arrière-mangrove (marais maritimes).

Beaucoup de ménages se consacrent à la pêche mais moins à la pêche productive (60 % des ménages ne consacrent pas plus de 250 JT/an à la *pêche embarquée*) qu'à la *pêche à pied* qui représente un investissement en temps de 100 à 410 JT/an pour 66 % des ménages. Cependant, la *pêche embarquée* avec emploi d'ouvriers concerne 55% des ménages, ce qui implique une pratique quasi professionnelle lorsque les techniques employées nécessitent une embarcation. 66 % des femmes des ménages de cette combinaison se consacrent de fait au fumage du poisson à hauteur de 200 à 350 JT/an. Un investissement en temps tel qu'elles ne s'impliquent que peu dans la préparation de l'huile rouge (presque 50% des ménages n'y investissent pas plus de 5 JT/an) ou dans la saponification (40 % des ménages n'y passent pas plus de 5 JT/an).

Les activités liées à l'exploitation des ressources sont très présentes dans cette combinaison. Cela n'exclut pas pour autant un investissement dans d' « autres activités », héritages de pratiques séculaires : 48 % des ménages font de l'élevage de ruminants, 75 % de l'élevage avicole, 44 % ont des membres responsables villageois, communautaires et/ou religieux, 34 % ont des membres guérisseurs ou *karamoko*. La présence très significative de ces activités dans la combinaison tient à l'appartenance majoritaire de ces ménages au groupe baga où le maintien et la reproduction de l'identité culturelle du groupe sont au centre de toutes les discussions : Bigori est le fief historique du *bagataye* (littéralement « le pays Baga »), le premier village construit sur la Basse Côte. Les lignages, qui se sont réparti le district en occupant chacun un quartier bien délimité, montrent un attachement viscéral au

territoire baga, attachement qui donne lieu à des démonstrations et revendications fortes, parfois même violentes. L'activité politique, au sens large, des membres des ménages en est une illustration révélatrice.

Il s'agit donc d'une combinaison qui repose sur une partition du temps entre le très porteur secteur d'activité de la pêche et un ancrage dans des activités de « permanence » (Rossi, 2000), un ancrage fort dans le social (riziculture, élevage, responsabilité collective diverses, médecine traditionnelle).

- Le type de combinaison nommé « type C » :

C'est à Dominya, Thia, Kankayani et Kambilam, quatre sites continentaux, que près de 75 % des ménages qui correspondent à la combinaison de type C sont installés. Ces ménages sont ceux de chefs plutôt vieux, voire très vieux (26 % ont plus de 71 ans), de *vieux ménages* déclinants ou des *ménages dépendants* de ceux, plus jeunes, qui leur sont liés ; des *ménages moyens* aussi, mais en position délicate. Les fils et filles de ces ménages sont partis faire leur vie, ont quitté la cellule familiale pour fonder la leur. Cette hypothèse est confirmée par la taille des ménages qui, pour 31 % d'entre eux, comptabilisent de 3 à 6 individus maximum. La plupart des ménages sont monogames (55 %), la dépendance à autrui ne permettant pas la polygamie (les « moyens manquent »\*). Les ménages dont le chef est une femme font également partie des ménages mettant en œuvre ce type de combinaison.

Il est ici opportun de parler de *non-combinaison*<sup>120</sup>. L'Indicateur Synthétique de Force de Travail (ISFT) est inférieur à 3 pour 40 % des ménages, ce qui signifie qu'ils ne pratiquent qu'un nombre restreint d'activités (voire plus d'activités du tout), qu'ils ne peuvent plus physiquement le faire (trop vieux), ou que les forces vives sont trop peu nombreuses (les femmes chef de ménage n'ont en général placés sous leur autorité que leurs enfants et peu ou pas d'autres adultes pouvant fournir un travail). Si les travaux des champs, notamment la riziculture inondée, sont investis par 34 % des ménages et si la préparation de l'huile rouge est une pratique relativement courante (36 %), environ 90 % des ménages en revanche ne pratiquent pas la *pêche embarquée* (avec ou sans ouvriers), ne pratiquent pas non plus la

---

<sup>120</sup> En effet les modalités des variables fortement corrélées à la modalité « type C » sont les intervalles de valeur notés [0].

*pêche à pied*, ne fument pas le poisson, ne font ni saliculture, ni saponification. L'élevage est également très peu représenté : 84 % n'ont pas de ruminants et 75 % pas d'élevage avicole.

De la même manière, très peu de membres de ces ménages occupent des poste de responsabilité villageoise, communautaire et/ou religieuse (78 %) et pratiquent la médecine traditionnelle (89 %). Pour les nombreuses « autres activités », près de 60 % d'entre eux n'en pratiquent aucune. Les totaux de journées travaillées (JT) consacrées aux activités dans une année n'excèdent pas 400 JT/an pour 44 % d'entre eux.

La *dépendance* constatée en terme démographique dans la première partie est ici confortée, en partie d'ailleurs parce que les ménages mettant en œuvre la combinaison de « type C » sont très liés sur le graphique de l'AFC aux ménages qui exécutent la combinaison de « type A ». On peut évoquer un cycle des combinaisons d'activités des ménages du continent qui est à l'image du cycle du temps, du cycle de vie : les *jeunes ménages* qui s'occupent des vieux, vraisemblablement les fils qui s'occupent de leur père (ou les frères et oncles de leurs sœurs ou nièces jusqu'au remariage de ces dernières). Les vieux s'arrêtent et cèdent la place aux jeunes à qui ils lèguent également pouvoir de décision et responsabilité face au village. Ces derniers les entretiennent alors jusqu'à leur mort. Le cycle se perpétue montrant ainsi l'importance de l'unité fonctionnelle qu'est la concession et le rôle structurant du lien familial.

Les combinaisons connaissent des adaptations conjoncturelles au fur et à mesure que défilent les générations : l'intensification de la pratique de la culture de l'arachide chez les *jeunes ménages* au détriment du riz (pluvial ou inondé) encore présent chez les *vieux ménages* montre le glissement pratique des cultures d'autosubsistance vers les cultures commerciales, traduisant l'augmentation du besoin en liquidités des ménages des sites. Nous verrons en troisième partie de ce travail que l'intensification de la pratique des petits métiers, des « autres activités » relève de la même logique.

- Le type de combinaison nommé « type D » :

Cette combinaison concerne plus particulièrement les ménages localisés à Bigori, Dobiret et Marara (42 % des ménages) et les ménages résidant dans la CRD de Kanfarandé. Il s'agit en fait des localisations littorales ou des marais maritimes de la zone d'étude.

La combinaison de « type D » est une variante du « type B ». Plus précisément, les ménages de ce type accordent plus de temps à la pratique des activités liées à l'exploitation des produits de la mer et ont même tendance à ne pratiquer plus que celles-ci. Nous avons vu que la pratique de la pêche et des activités connexes était prépondérante dans la combinaison de « type B » mais demeurerait associée à des activités séculaires : une sorte de « mariage de raison » entre permanences sociales et modernités. Le « type D », au contraire, reflète une spécialisation accrue dans le secteur des activités de pêche et montre une forme de professionnalisation qui ne laisse que très peu de place à d'autres activités. Les liens existants entre les types « B » et « D » sur le graphique de l'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) sont manifestes. Ils traduisent une évolution possible de l'un vers l'autre. Ils pourraient également expliquer un contrôle social fort pour les ménages du « type B » ne leur permettant pas d'innover dans le sens d'une professionnalisation. Une dernière hypothèse peut aussi être émise, celle qui mettrait en avant des inégalités sociales entre les ménages des types « B » et « D ». Les ménages du « type D » saisiraient l'opportunité que représente la pêche productive pour gagner argent et ascension sociale alors que les ménages du « type B », mieux ancrés, plus attachés au terroir, opteraient pour la reproduction et la mise en valeur de leurs acquis.

Il n'en demeure pas moins que les modalités les plus fortement corrélées attestent que les ménages qui ont recours à ce type de combinaison sont spécialisés dans le secteur pêche, à un point tel que certains d'entre eux (encore peu nombreux) basculent dans la monoactivité qui annonce peut-être une nouvelle forme de division du travail. 77 % des ménages ne pratiquent pas la culture de l'arachide, 75 % ne pratiquent pas non plus la riziculture pluviale. La riziculture inondée est pratiquée moins de 75 JT/an et par seulement 38 % des ménages.

Qui plus est, 50 % des ménages recourent à l'emploi d'ouvriers pour la *pêche embarquée* ce qui peut représenter jusqu'à 600 JT/an supplémentaires. 20 % des ménages assurent en propre entre 250 et 450 JT/an de *pêche embarquée*. La *pêche à pied* concerne, elle, 60 % des ménages qui y passent jusqu'à 260 JT/an et enfin, le fumage du poisson est pratiqué par 75 % des ménages qui y consacrent jusqu'à 200 JT/an.

Les « autres activités » ne sont généralement pas pratiquées par les ménages ou très peu : 71 % ne préparent pas d'huile rouge, 63 % ne font pas d'élevage avicole, 94 %

n'allouent pas de temps à la saponification, 79 % n'ont pas de membre assumant une fonction de responsabilité, 86 % n'ont pas de membre guérisseur ou *karamoko* et pour finir, 63 % des ménages n'allouent pas non plus de temps aux « autres activités ». La combinaison « type D » est une combinaison centrée sur la pêche, sous toutes ses formes, dans des cellules familiales plus restreintes car incomplètes. Ce sont souvent des ménages qui ne sont pas natifs de la zone et qui s'orientent prioritairement vers une activité rapportant de l'argent car ils ne peuvent prétendre disposer de terres comme ils l'entendent n'étant pas membre d'un lignage du village. Pas uniquement subi, le choix de la pêche est souvent aussi volontaire de leur part : établis seulement pour quelques années, ces ménages profitent des ressources halieutiques et ne souhaitent pas s'investir localement car ils font partie d'autres lignages dans leur village d'origine. Là-bas, une ou plusieurs épouses et leurs enfants veillent souvent à ce que leurs intérêts soient préservés et entretenus.

- Le type de combinaison nommé « type E » :

57 % des ménages qui utilisent la combinaison « type E » sont localisés sur l'île de Kankouf/Kanof/Tesken et à Dobali (district également en position insulaire car ce n'est une presqu'île qu'à marée basse). 58 % des ménages concernés par l'utilisation de cette combinaison sont Nalou ou Baga. 67 % sont des ménages polygames. 33 % comptent entre 11 et 16 membres, de 6 à 9 femmes et de 6 à 9 hommes. 10 à 15 individus par ménage sont présents au village et le nombre d'actifs varie de 6 à 9 individus. On l'aura compris, il s'agit de ménages de taille importante où beaucoup de membres sont à la fois présents et actifs. Les jeunes ne sont non seulement pas partis mais n'ont pas encore fondé leur propre cellule familiale où sont installés en ménage chez leurs aînés. C'est un type de combinaison que mettent en œuvre beaucoup de *méta-ménages* dont nous avons parlé plus haut.

La pluriactivité y est très développée et le panel d'allocations de temps que donne à lire le profil des modalités est d'une grande variété : 13 % des ménages octroient plus de 100 JT/an à la culture de l'arachide, 28 % des ménages octroient de 30 à 60 JT/an à la riziculture pluviale, 25 % allouent plus de 450 JT/an à la pêche embarquée, 20 % ont d'ailleurs recours aux ouvriers à hauteur de 300 à 600 JT/an. Les femmes fument le poisson (88 % dans un intervalle de 1 à 200 JT/an), préparent l'huile rouge (46 % s'y consacrent de 10 à 15 JT/an, le plus important intervalle de valeur de l'activité), consacrent de 100 à 250 JT/an à la

saliculture (50 % des ménages) et enfin fabriquent, dans 58 % des ménages, du savon noir à hauteur de 10 à 15 JT/an.

Si 84% des ménages n'élèvent pas de ruminants (souvent interdits par les sages des villages sur les îles en raison des dégâts qu'ils commettent sur les surfaces en culture peu nombreuses et non extensibles à l'image du terroir), en revanche 78 % élèvent des poulets, 46% ont des membres responsables villageois, communautaires et/ou religieux et 41 % des membres guérisseurs ou *karamoko*. Ils accordent également pour 80 % d'entre eux jusqu'à 365 JT/an aux « autres activités » : ils en comptabilisent entre 2 et 6 dans 60 % des cas. Il s'agit donc d'une combinaison très dense et variée, pratiquée par des ménages où sont présents et actifs de nombreux individus (homme ou femme). La moitié des ménages qui mettent en œuvre une telle combinaison totalise de fait plus de 1600 journées travaillées de travail par an.

La situation insulaire voire marginale des îles de la CRD de Kanfarandé conforte la mise en œuvre d'une combinaison d'activités nombreuses qui permet aux ménages de s'auto-suffire en partie n'ayant alors que peu besoin de l'extérieur (villes et grands villages éloignés et difficiles à rallier). C'est une combinaison qui, sur un même lieu, associe les activités de production de tout ce qui est nécessaire pour vivre. Lors d'un entretien enregistré avec les ménages nalou de Kankouf, on nous a confié que quatre activités étaient strictement obligatoires sur l'île : faire du riz, préparer l'huile rouge, faire le sel et pêcher du poisson, autant d'activités qui produisent ce dont on a besoin pour préparer le repas le plus commun en Guinée Maritime à savoir, le *riz sauce gbonté* (Besses, 2003).

### **3.3.2. ... les mettre en perspective**

Ce qui est suggéré graphiquement et qui se vérifie à la lecture des corrélations que présente le profil des modalités, c'est le lien qu'il y a entre les types « A » et « C » et les types « B » et « D », les modalités du « type E » apparaissant nettement moins liées aux modalités des autres types.

Les types de combinaison nommés « type A » et « type C » forment un seul et même grand type centré sur la culture des champs autour de laquelle gravitent des activités de prélèvement et de transformation de la biodiversité (la *brousse nourricière*), des *responsabilités collectives*, des *arrangements féminins*. Cette association met en exergue un fonctionnement de type production/reproduction que l'on trouve classiquement cité dans bon nombre d'études sur les systèmes de production en Afrique, particulièrement dans les milieux continentaux comme c'est ici le cas (Génin, Elloumi, Picouet, 2004). Les pratiques combinatoires des ménages de ces types donnent à voir, au-delà du cycle saisonnier, le cycle de vie des activités. Si permanences il y a, et elles sont nombreuses, il n'empêche qu'une adaptation importante à la pénétration du monétaire est en cours par le biais du basculement explicite de la production du riz (céréale d'auto-consommation) vers la culture toujours plus présente de l'arachide (culture commerciale par excellence). Ce basculement semble d'ailleurs fortement corrélé avec la transition entre ancienne et nouvelle génération de ménages bien que tous restent étroitement *dépendants*, liés par les devoirs de réciprocité familiale qui émergent implicitement lors des analyses.

Comme nous l'avons déjà vu, les types de combinaison nommés « type B » et « type D » peuvent également être associés pour n'en former qu'un. La combinaison est alors bipolarisée : c'est autour de deux activités phares que se construisent et s'orientent les ménages, dans des proportions variables : la pêche et la riziculture inondée. Les activités menées sont alors connexes du secteur piscicole ou ancrées dans le terroir villageois. Dans le contexte d'ouverture à l'économie de marché, ce grand ensemble que forme les types « B » et « D » montre la capacité des communautés guinéennes à s'adapter au changement : d'un côté les ménages développent un secteur d'activité qui génère des rentrées d'argent, de l'autre ils font persister les activités qui relèvent de l'ordre établi. On pourrait penser ici que le « type D » représente l'horizon du « type B », entérinant ainsi le passage à des combinaisons d'activités plus orientées vers le profit en argent. Quelques chefs de ménage non natifs des districts de Marara et Dobiret que nous avons interrogés, ont expliqué avoir arrêté, depuis une petite dizaine d'années, toutes formes de mises en culture au profit d'une valorisation exclusive de la pêche, des activités de conditionnement, de transport du poisson (ou des crustacés) et d'entretien et/ou renouvellement du matériel.

La combinaison « type E » témoigne de situations socio-économiques plus marginales où les ménages sont par nécessité plus autonomes par rapport aux flux d'échanges qui les concernent peu. Si les ménages veulent y accéder, le coût des déplacements est extrêmement lourd et ils n'y consentent que lorsque les quantités produites justifient de tels investissements ou qu'une vraie opportunité se présente. La plupart du temps, ils se livrent donc à une stratégie d'échanges ultra-localisés, stratégie que des entretiens menés auprès des populations de Kanfarandé ont révélée. La situation insulaire des districts et l'absence de motorisation des embarcations expliquent très probablement la pluriactivité sans spécialisation qu'élaborent ces ménages.

Ces trois grandes orientations des systèmes pluriactifs des sites apparaissent très dépendantes de la localisation. Le milieu, les potentialités du terroir et du territoire villageois (y compris aquatique) semblent indéniablement aiguiller les pratiques combinatoires. En procédant à l'analyse bivariée « Localisation des ménages »/« Type d'allocation de temps aux activités », les tableaux de contingence obtenus (voir page suivante) confirment l'importance du déterminant géographique.

Ceux-ci montrent un lien plus que probant entre grands types de combinaison utilisés par les ménages et localisation des ménages dans la zone d'étude, ce que confirme également le test de Khi 2. Cela est particulièrement prononcé pour les combinaisons de type « A » et « C » localisées à plus de 70 % dans les districts continentaux et pour les combinaisons de type « B » et « D » localisées, elles, à presque 62 % dans les districts littoraux du Sud de notre zone d'étude. Même si le pourcentage demeure élevé, c'est un lien plus ténu qui s'établit entre localisation des ménages dans les districts insulaires et mise en œuvre de la combinaison de « type E » (56, 5 %). En effet, les ménages de ces districts, probablement en fonction de leurs « capacités » (Sen, 2003), mettent également en œuvre des combinaisons orientées vers le secteur pêche (type « B » et « D » à 21,8 %) et, dans une bien moindre proportion, plus dépendantes de l'activité agricole (type « A » et « E » à 8,9 %).

Tableau 13 : Tableaux de contingence « Localisation des ménages par district »/ « Type d'allocation de temps aux activités »

District	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E
Bigori	0	25	1	13	1
Brika	9	18	5	3	10
Dobali	5	7	7	7	19
Dominya	6	1	16	6	3
Kambilam	17	0	23	2	3
Kanfarandé	2	8	3	10	20
Kankayani	6	1	18	13	7
Madya	37	0	7	0	0
Marara/Dobiret	0	5	2	20	2
Thia	11	3	15	5	4
<b>Total</b>	93	68	97	79	69

Regroupement des districts	Type A /Type C		Type B /Type D		Type E	
<i>Effectif des ménages et Pourcentage par colonne</i>	<i>Eff.</i>	<i>% C.</i>	<i>Eff.</i>	<i>% C.</i>	<i>Eff.</i>	<i>% C.</i>
Bigori /Brika /Dobiret /Dominya /Marara	39	20,5	91	61,9	16	23,2
Dobali /Kanfarandé	17	8,9	32	21,8	39	56,5
Kambilam /Kankayani /Madya /Thia	134	70,5	24	16,3	14	20,3
<b>Total</b>	190	100,0	147	100,0	69	100,0

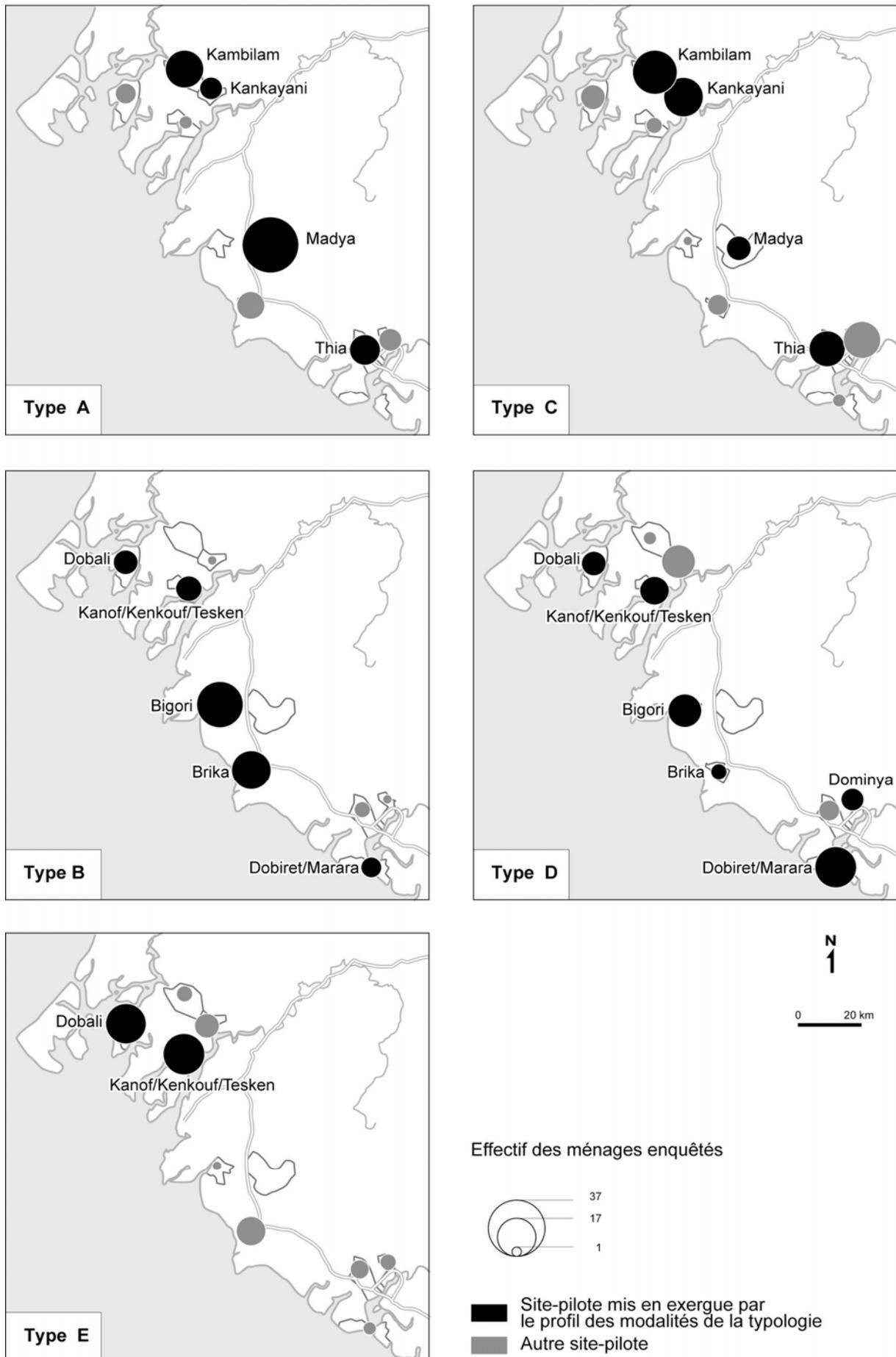
Khi2=163,1, très significatif

Le Pourcentage de l'Ecart Maximum (noté PEM) est utilisé comme indice de liaison entre les modalités des variables du tableau de contingence. Les corrélations sont positives (dégradé du jaune à l'orange foncé) quand une attraction forte est surlignée entre une modalité en ligne et une modalité en colonne. Elles sont négatives (en bleu) quand il y a une répulsion importante entre une modalité d'une ligne et une modalité d'une colonne.

Réalisation : Mathilde Beuriot, 2006 – Source : Enquêtes OGM 2003 – 2005

Le déterminant géographique apparaît décisif dans les combinaisons mises en œuvre par les ménages. Cependant, comme l'indique la cartographie de synthèse page suivante, l'AFC et le profil des modalités montrent les corrélations les plus significatives, ils construisent des « types idéaux » comme les définit Max Weber (Boudon, 2004 ; Weber, 1995). L'agrégation des informations collectées pour chaque ménage révèle des tendances de pratiques combinatoires. Cela ne signifie pas que tous les ménages de la base de sondage adoptent ces types de fonctionnement mais ceux-ci sont les plus significatifs d'un point de vue statistique. La cartographie signale bien, elle, que sur l'effectif total des ménages de la base de sondage, nombreux sont ceux dont la combinaison n'est pas directement ou exclusivement liée à la localisation géographique.

Figure 14 : Synthèse cartographique de l'AFC des combinaisons d'allocations de temps aux activités des ménages



### 3.3.3. Une illustration des types de partition du temps : les « biographies statistiques »

Pour être tout à fait complète, cette première analyse des types de combinaisons du temps alloué aux différentes activités des ménages doit aussi montrer quels profils ont ce que nous avons appelé jusqu'à présent, pour une question de non représentativité statistique, les « autres activités ». Pour ce faire, nous avons opté pour la construction de *biographies statistiques* de ménages représentatifs de chacun des types révélés par l'AFC. Il s'agit de descriptions basées sur l'ensemble des données collectées pour un ménage et qui ont pour vocation à la fois, d'illustrer les types de combinaisons d'allocation du temps mais aussi, de montrer quelles « autres activités » sont inscrites dans la pratique combinatoire de celui-ci. Les biographies permettent également de voir dans quelle mesure ces dernières entrent en résonance avec les dix activités représentatives des combinaisons pluriactives.

#### - Biographies statistiques de deux ménages, un du « type A » et un du « type C » :

Un *jeune ménage* de Kambilam : le ménage de D.D. qui met en œuvre une combinaison de « type A ».

D.D est un jeune homme de 30 ans, Landouma. Son ménage compte deux individus : lui et son épouse. Ils sont tous deux présents et actifs. L'Unité de Consommation du ménage s'élève à 1,7 tandis que l'Indice Synthétique de la Force de Travail est de 2 et que le Taux de dépendance est nul ; ils n'ont pas d'enfants en bas âge et aucune autre personne à charge ou placée sous la responsabilité de D.D.

En 2003, ils ont mis en culture deux parcelles, une de grande taille semée en arachide (cinq *estagnons*) et une petite surface semée en riz de coteau (riz pluvial) pour laquelle ils ont utilisé deux *estagnons* de semence. Comme ils vivent à Kambilam, il leur est impossible de pratiquer la riziculture inondée : le terroir du village est situé sur le rebord continental. Ils ont alloué 45 JT cette année-là aux travaux des champs et ce, sans compter l'aide reçue par les membres du *lanyi* auquel D.D. appartient et qui représente 63 JT de travaux supplémentaires. D.D. a lui-même collaboré aux travaux des champs des huit autres membres de son groupe pendant cette saison culturale. Ils élèvent par ailleurs quelques volailles.

Il ne pêche pas à l'instar de son épouse qui ne fume pas le poisson. En revanche, elle s'est rendue sur un campement de sel à Bissité. Comme chaque année, elle y séjourne 45 jours

et produit le sel dont le ménage et d'autres membres de la famille élargie ont besoin. Régulièrement, dès qu'elle le peut, elle offre également ses services à d'autres femmes du village et gagne en retour une part de la production de ces journées de travail. Elle fabrique du savon noir mais peu, elle n'y passe que 4 JT par an. D.D., lui, vend sa force de travail, soit seul, soit avec les autres membres de son *lanyi* (il se déclare « ouvrier agricole »). Il assume par ailleurs une fonction de responsabilité dans le village : il est « crieur public »\*, autrement dit colporteur des nouvelles que tous doivent connaître. *Petits arrangements, responsabilité collective, capitalisation et entraide* jalonnent donc l'emploi du temps de ce jeune ménage tout récemment installé.

Un ménage dépendant de Kambilam qui relève de la combinaison de « type C ».

Le vieux Y.S. est l'aîné de la concession, de la *famille élargie* de D.D. Il est âgé de 80 ans. Son ménage compte six individus : une première épouse âgée de 70 ans et une seconde âgée de 30 ans qui a deux enfants en bas âge. En raison du décès de l'un de ses frères, une troisième femme est venue s'installer dans la maison : elle est âgée de 75 ans (lévirat).

En 2003, il a convoqué un *fokhèdékilé*, un groupe de travail ponctuel et salarié qui a réuni les membres de sa concession, ce qui lui a permis de mettre en culture une parcelle d'arachide et une parcelle de riz de coteau.

Il ne déclare aucune activité pour les deux vieilles femmes et il ignore comment sa jeune femme de 30 ans, qui est souvent absente, *s'arrange* avec ses deux enfants. Lui élève quelques poulets et en dehors de sa collaboration aux journées de travaux agricoles, il n'a aucune activité. Son ménage est donc très dépendant des ménages de ses neveux comme celui du jeune D.D. Eu égard à son âge et à celui de ses épouses, il ne peut compter dorénavant que sur sa descendance pour subvenir à ses besoins.

- Biographies statistiques de deux ménages, un du « type B » et un du « type D » :

Un *méta-ménage* de Bigori qui met en œuvre une combinaison de « type B » :

A.B. est baga, il est âgé de 54 ans. Le ménage dont il est le chef compte 22 membres. Il est polygame, a deux épouses : une de 40 ans qui a sept enfants et une de 35 qui, elle, en a huit. Trois de ses quinze enfants sont âgés de plus de 15 ans et collaborent aux activités du ménage. Deux autres personnes sont sous la responsabilité de A.B., vivent sous son toit et

collaborent également aux activités du ménage : une jeune fille de 12 ans et une « sœur » de A.B., âgée de 45 ans qui s'est séparé de son époux. Sept enfants de A.B. ont été confiés à des tiers. Ceux qui sont présents et âgés de plus de 7 ans travaillent. Le ménage de A.B. compte au total 12 actifs.

En 2003, douze casiers rizicoles ont été mis en valeur par les membres du ménage. Cela représente presque 250 JT de travail pour 27 *estagnons* de riz de mangrove. A.B. a bénéficié ou mobilisé un *kilé* qui a réuni 107 personnes, venues en renfort lors de cette saison culturale. Étant donné qu'il est responsable religieux et tradipraticien, c'est une personnalité influente dans le district, ce qui pourrait expliquer la présence d'un si grand nombre de personnes. Les femmes de son ménage cultivent en sus quelques vivrières sur les parties hautes des casiers dont leur époux a hérité ; elles s'occupent aussi d'une vingtaine de gallinacés qui déambulent dans la concession. Ces activités ne mobilisent pourtant pas tout l'emploi du temps de ce ménage.

A.B. consacre deux mois par an à la *pêche embarquée* au filet dormant *banbanyi* ; ses épouses pêchent à la nasse pendant la saison sèche : elles y consacrent plus de 160 JT par an. Ensemble, ils pêchent également au trou entre mars et mai dans la plaine de Mankountan. Les poissons pêchés sont fumés et revendus par les épouses de A.B..

Par ailleurs, celles-ci préparent de l'huile rouge et confectionnent du savon noir, toujours en saison sèche afin de se rendre disponible pour les travaux rizicoles. La majeure partie de ces produits est vendue mais une part est autoconsommée.

La combinaison d'activités de ce ménage repose sur une partition du cycle annuel entre le secteur d'activité pêche (ce qui inclut le fumage) et la riziculture inondée. Les « autres activités » s'inscrivent dans les interstices de l'emploi du temps : *petits arrangements* des épouses ; *entraide et capitalisation, responsabilité collective et connaissance du secret* pour A.B. qui, selon ses dires, ne se consacre à cette dernière activité que « pour le plaisir ».

*Biographie statistique* d'un ménage moyen spécialisé dans le secteur d'activité pêche à Dobiret et qui met en œuvre une combinaison de « type D » :

Contrairement à A.B., le ménage de H.C. ne partage pas son temps en deux activités importantes mais se consacre exclusivement au secteur pêche. Lui est Témoiné, réside avec les membres de son ménage sur le campement de Sahara au Sud de l'île de Dobiret. Il n'est pas

originaire de la zone, a 39 ans et son unique épouse 30 ans. Trois autres adultes sont sous sa responsabilité : une jeune femme âgée de 25 ans et deux jeunes hommes de 28 et 30 ans.

H.C et ses deux « frères » consacrent tout leur temps à la *pêche embarquée*. Six jours sur sept, ils naviguent dans les chenaux ou au large et pêchent la plupart du temps au filet à mitraille. Pendant les sept mois de saison sèche, leur équipe est renforcée par la présence de deux ouvriers. Lorsque les conditions de marée sont favorables, H.C. passe également du temps à la pêche au *kasnet* : dans le dédale des chenaux de Dobiret, frayent notamment les crevettes qui prennent une grosse plus-value lorsqu'elles sont vendues à Conakry.

Toute l'année, son épouse et l'autre femme de son ménage fument les quantités imposantes de poissons que H.C. et ses équipiers ramènent chaque jour. Lorsque les pêcheurs sont partis en mer pour quelques temps, elles en profitent pour développer une petite activité d'artisanat alimentaire, elles produisent des petites choses qu'elles revendent aux pêcheurs des campements, aux villageois de Dobiret et à ceux qui ne font qu'une brève halte à Sahara.

Cette combinaison exclusivement basée sur la valorisation du produit halieutique, si l'on excepte les *petits arrangements* des femmes du ménage, est certes très rentable mais ne permet pas au ménage de H.C. de s'installer durablement sur le territoire бага de l'île. H.C. n'est vraisemblablement que de passage même si sa présence peut durer des années. Pour prétendre vivre sur place et progressivement être intégré, il faudrait que lui et son ménage abandonnent une part de l'activité pêche au profit de la riziculture inondée, activité ancrée dans l'espace villageois et dans les pratiques socio-politiques du groupe. Deux raisons peuvent expliquer qu'ils ne le fassent pas : soit ils ne veulent pas s'investir localement et s'installer durablement, soit ils ne le peuvent tout simplement pas : les ménages qui mettent en œuvre une combinaison de « type D » sont, par opposition à ceux qui développent une combinaison de « type B », moins « bien assis », que cela soit voulu ou contraint.

- Biographies statistiques d'un ménage du « type E » :

Un *ménage moyen* de grande ampleur qui réside à Dobali et met en œuvre une combinaison de « type E » :

M.C. a 59 ans. Il est à la tête d'un ménage qui compte 14 membres. Il est polygame, a trois épouses qui ont respectivement 25, 35 et 50 ans. Une quatrième femme âgée de 55 ans a été intégrée au ménage suite à la disparition de son premier époux, un frère aîné de M.C.. Ils

ont neuf enfants : l'aîné a 23 ans, le dernier 3 ans. Huit membres du ménage sont actifs et collaborent à la combinaison d'activités.

12 activités différentes sont menées au sein du ménage de M.C. : les travaux des champs, la *pêche à pied*, le fumage, la saliculture, la préparation de l'huile rouge, l'élevage de ruminants, l'élevage avicole, la saponification, une activité de responsabilité, le travail du bois, la cueillette et la vannerie « masculine ».

En 2003, trois parcelles de cultures pluviales ont été mises en valeur par les membres du ménage : une grande surface exploitée en arachide (12 *estagnons*), du fonio et du maïs dans de petites quantités. Le ménage dispose de casiers rizicoles dans la plaine d'arrière-mangrove mais il ne s'est pas servi cette année-là. M.C. a mobilisé lors d'une journée un *kilé* de 60 personnes pour défricher le champ, ce qui représente une grande quantité de travail fourni par des individus extérieurs au ménage. Cependant, M.C. et ses fils ont restitué ce temps alloué à leurs cultures en allant travailler, à la même période, une semaine dans les parcelles d'autres ménages du village.

Parallèlement aux travaux des champs, les membres du ménage plantent quelques vivrières (aubergines, piments, ignames, oseilles) dans le champs et dans le jardin de case, et entretiennent beaucoup d'arbres fruitiers dans la concession. Ils ont également quelques têtes de bétail – qu'ils ont confié à un pasteur à Kapsine, le district jouxtant celui de Dobali – et des poulets qui sont élevés dans leur concession.

Les épouses de M.C. et les jeunes femmes de son ménage pêchent au *tété yèlè*, ramassent le poisson dans les casiers rizicoles laissés à l'abandon. Elles font cela un peu chaque jour, et ce toute l'année. Une fois fumé par leur soin, le produit de la pêche entre dans la sauce du plat de riz qu'elles préparent à tour de rôle. Elles font également de la saliculture à Bel-Bel quatre mois par an, préparent de l'huile rouge et fabriquent du savon. Si une partie du produit de ces activités est autoconsommée, elles en réservent pour des ventes occasionnelles lors des déplacements qu'elles font pendant l'année. Leurs enfants s'occupent de la cueillette : bois mort, fruits sauvages dont les surplus seront vendus ou échangés dans le village.

M.C., qui assume une responsabilité – il est le chef d'une localité de Dobali où lui et son ménage résident – est aussi spécialiste de la vannerie et menuisier. Il se consacre en saison sèche à ces deux dernières activités. D'octobre à janvier, lorsque la matière première est disponible en brousse, il vanne ; de février à mai, il passe à la menuiserie à raison de quatre jours par semaine.

La combinaison développée ici comprend des activités variées, dessine un emploi du temps dense et éclaté. Se conjuguent des activités qui appartiennent aux catégories suivantes : *petits arrangements* des femmes, *petits métiers* masculins, *brousse nourricière*, *savoir-faire*, *responsabilité collective*, *capitalisation et entraide* ; et qui sont articulées avec l'activité agricole, la *pêche à pied*, le fumage et la saliculture. Il s'agit là d'un système complet et complexe qui vise à satisfaire les besoins quotidiens de ce ménage localisé dans un secteur marginal de la CRD de Kanfarandé.

Ces descriptions d'emploi du temps de ménages représentatifs de chaque type de combinaison révélé par l'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC), donnent à voir la stratégie globale de ménages des sites-pilote. Elles mettent en lumière l'ensemble des activités qui peuvent se succéder ou être simultanément développées au cours d'un cycle annuel.

Si de prime abord, l'analyse basée sur les activités statistiquement représentatives laisse penser que les pratiques combinatoires sont le plus souvent étroitement dépendantes des potentialités du milieu géographique, donc de la situation des ménages, la nature des « autres activités » met en relief des stratégies plus complexes déterminées par des critères moins repérables mais qui se révèlent tout aussi fondamentaux : rapport de genre, détention de pouvoir, différenciation générationnelle, monétarisation, maintien de permanences.

Notre première analyse s'est appuyée sur les seules activités représentatives statistiquement, étant entendu qu'elle regroupe et néglige de fait une bonne trentaine d'entre elles pour la seule raison qu'elles ne sont pas suffisamment nombreuses. Leur faible présence n'implique pas forcément une absence de signification, bien au contraire. Si nous avons fait le choix méthodologique de les inclure dans les questionnaires, c'est qu'elles nous apparaissaient, vues du terrain, comme tout à fait incontournables. Il est très souvent arrivé, lors d'entretiens avec des enquêtés qu'ils évoquent prioritairement d'« autres activités » qu'ils pratiquaient, bien avant de nous parler des travaux des champs par exemple.

C'est au travers de l'étude plus précise de l'organisation du travail au sein des ménages que nous entrerons dans le détail les concernant car, si elles ne sont pas représentatives statistiquement, il n'en demeure pas moins qu'elles occupent des fonctions charnières que l'organisation du travail peut révéler.

#### **4. L'organisation du travail : la pluriactivité des individus du ménage**

La seconde étape du travail d'analyse a consisté en l'élaboration de tableaux de contingence portant sur chacune des activités et mettant en exergue, pour chaque type d'allocation de temps (types « A », « B », « C », « D » et « E »), la ou les catégories d'acteurs qui en avaient la charge. Il s'agissait, après avoir travaillé sur l'emploi du temps, de décrire et d'analyser l'organisation du travail pluriactif au sein des ménages. La gestion en parallèle et la succession d'activités dans un cycle annuel suppose nécessairement la répartition des actifs, des forces vives.

Le ménage pluriactif peut être considéré comme une petite entreprise. Il est en soi une *organisation* telle que la définit la sociologie des organisations, « une réponse structurée à l'action collective, un ensemble relativement contraignant pour les personnes et, simultanément, [...] une construction collective dynamique favorisant l'accomplissement de projets communs. Elle peut aussi être appréhendée comme un lieu de réalisation de soi, d'accomplissement et d'épanouissement mais aussi comme un lieu conflictuel au sein duquel s'exercent souvent la domination et le pouvoir » (Plane, 2003).

De nombreux courants de pensée qui émanent de travaux de recherche dans divers disciplines (sociologie, économie, psychologie, etc.), animent et font évoluer les théories de l'organisation. C'est en adoptant le postulat théorique des « logiques d'action » (Bernoux, 2005 ; Lahire, 2001) que nous sommes le mieux à même, sur notre terrain, de décrire et d'analyser les jeux et stratégies des acteurs au sein du système d'organisation développé par les ménages (Crozier, Friedberg, 1977). Le paradigme des « logiques d'action » autorise le chercheur à « utiliser des éléments issus de plusieurs modèles théoriques [...] qui s'excluent habituellement » (Bernoux, 2005) et à les mobiliser pour mieux rendre compte de la « diversité des interprétations possibles de phénomènes observés » (Bernoux, 2005).

Il est peu courant d'utiliser les outils théoriques de *l'organisation du travail* et des *formes du travail* dans les pays du Sud. Bruno Lautier évoque une possible « dérive de la

sociologie du travail » (Lautier, 1998) qui ne s'interroge que sur l'homogénéisation et la standardisation du travail dans le contexte de mondialisation et non sur la diversité des formes que donnent à voir les logiques d'action renouvelées (ici les pratiques combinatoires). Les tableaux de contingence utilisés dans ce chapitre montrent que les notions de division et de parcellisation du travail, de spécialisation des tâches, de compatibilité entre acteurs, de pouvoir, de domination, de liberté et de marge de manœuvre, s'appliquent tout autant à l'analyse des combinaisons d'activités des ménages ruraux guinéens qu'à celle des multinationales, entreprises ou micro-entreprises capitalistes occidentales. Bien évidemment, l'analyse doit cependant tenir compte des « schèmes incorporés » et des « habitudes » des acteurs en présence (Lahire, 2001). Comme le rappellent Guy Di Méo et Pascal Buléon en citant Hervé Gumuchian : « l'acteur "ne saurait évoluer en dehors des contraintes sociétales" qu'il rencontre, même s'il dispose d'une indéniable autonomie d'action » (Di Méo, Buléon, 2005).

#### **4.1. Convoquer les acteurs**

Pour étudier les stratégies des acteurs qui déterminent, *in fine*, les formes du travail pluriactif au sein des ménages, nous avons préalablement conçu une série de variables qui décrivent l'organisation du travail familial. Comme pour l'évaluation du temps passé à chaque activité, il s'est agi de proposer à l'analyse un groupe de modalités homogénéisées qui puissent être utilisées pour l'ensemble des ménages de la base de sondage, quelle que soit l'activité considérée.

Afin de construire cette nouvelle série de variables, les nomenclatures utilisées dans les enquêtes ont été considérées comme des modalités. En voici la liste : « chef de ménage », « épouse(s) », « enfant(s) » et « autre(s) membre(s) du ménage ». Les enquêtés devaient pour cette dernière modalité apporter une précision quant à l'acteur engagé dans l'activité. C'est ainsi que d'autres modalités sont apparues lors des traitements : « jeune(s) homme(s) dépendant(s) du ménage » (il peut s'agir ici de neveux ou encore de jeunes frères du chef de ménage ou d'une de ses épouses), « jeune(s) femme(s) dépendante(s) du ménage » (là encore il peut s'agir de nièces, jeunes sœurs du chef ou d'une de ses épouses), « vieil(ux) homme(s) de la famille » ou encore « vieille(s) femme(s) de la famille », des parents ascendants du chef

de ménage ou de ses épouses donc, qui dépendent dorénavant du ménage à cause de leur grand âge ou de leur situation matrimoniale (veuf/veuve la plupart du temps).

Ces modalités ont été associées entre elles lorsque les enquêtés ont mentionné plusieurs réponses en formant alors de nouvelles et induisant qu'une activité peut être le fruit du travail de plusieurs catégories d'acteurs simultanément. Émergent ainsi des modalités du type : « épouse(s) & enfant(s) »<sup>121</sup> ou encore « chef de ménage & enfant(s) & jeune(s) homme(s) dépendant(s) du ménage », etc. Dans un premier temps, cette manière de construire les modalités avait pour vocation d'extraire des bases de données la liste exhaustive des informations concernant l'organisation du travail pluriactif au sein des ménages, tout en uniformisant les libellés de réponse d'une variable à une autre, c'est-à-dire d'une activité à une autre. La démultiplication du nombre de modalités montre que, pour certaines activités, il existe des formes d'organisation très différentes alors que pour d'autres on constate une relative homogénéité.

Tableau 14 : Nombre de modalités obtenues pour chaque activité des ménages

Activités	Nombre de modalités
Travaux des champs (général) ou <i>Walikhè</i>	22
Travaux des champs d'arachide	20
Travaux des champs de riz	20
<i>Pêche embarquée</i>	12
<i>Pêche à pied</i>	12
Fumage	4
Saliculture	8
Responsabilité communautaire, villageoise et/ou religieuse	6
<i>Karamoko</i> / guérisseur	9
Élevage de ruminants	18
Élevage avicole*	1
Fabrication de l'huile rouge	6
Saponification	6
« Autres activités »	13

\* Pour cette activité, nous n'affichons qu'une seule modalité : l'enquête ne permettait pas d'avoir des informations précises quant à l'organisation du travail que nécessite ce type d'élevage hormis le fait que les membres du ménage s'en occupent indifféremment. Il s'agit en effet de donner les déchets ménagers aux animaux qui circulent librement aux alentours immédiats de l'habitation et rentrent au poulailler lorsque la nuit tombe. Nous avons donc arbitrairement remplacé « ménage » par « Chef de ménage & Epouse(s) & Enfant(s) & Autre(s) membre(s) du ménage », ce qui comprend, dans tous les cas, l'ensemble des membres du ménage quel que soit le ménage considéré dans la base de sondage.

<sup>121</sup> Modalité qui rappelle la proposition de Jean-Marc Gastellu d'évoquer la notion d'« unité autonome » pour désigner une mère et ses enfants dans un ménage polygame.

Au vu du grand nombre de modalités obtenues, il s'est avéré nécessaire de procéder à des recodages afin d'en limiter le nombre par variable et d'offrir ainsi une meilleure lisibilité des stratégies des acteurs. Ces recodages ou regroupements de modalités en une seule et même catégorie ont été établis sur la base des fréquences de chaque modalité au sein de chaque variable. Les catégories d'acteur qui représentaient moins de 5 % de l'effectif total ont été regroupées au même titre que les catégories qui relevaient sensiblement du même type d'organisation.

Cette nouvelle étape analytique a mis en lumière trois formes de travail dans l'organisation pluriactive des ménages : une première forme, *collective*, qui rassemble l'ensemble des individus ou acteurs du ménage, voire des individus ou acteurs d'autres ménages de la communauté ; une forme *individuelle*, qui ne concerne donc qu'un seul acteur, quel que soit son statut : chef de ménage, épouse, enfant ou autre ; et enfin une troisième forme, *recomposée*, conséquence de la spécialisation dans un secteur d'activité.

## **4.2. Les trois formes du travail pluriactif au sein des ménages**

### **4.2.1. La forme *collective* : lien organique, passerelle entre les différents ménages**

La première des formes du travail est la forme *collective*. Tous les membres du ménage sont ici mobilisés instituant celui-ci en *acteur*. Chacun participe à la mise en œuvre de l'activité concernée. Cette forme ne s'applique qu'aux travaux agricoles. Elle renvoie au lien organique que les communautés rurales guinéennes entretiennent avec la terre, elle est aussi l'espace de mobilisation et de confrontation des ménages, au sein de la concession familiale et plus largement au sein du groupe. Elle sert de passerelle et permet l'expression des réciprocités.

L'usufruit des champs ou la propriété des casiers rizicoles, et surtout la reconnaissance par les autres de ces droits sur la terre, est un instrument fort de pouvoir et de domination. L'autorité des familles élargies se mesure à leur capacité d'occupation du terroir et du

territoire villageois. Les descendants du premier défricheur (le lignage fondateur) mais aussi les familles de dignitaires religieux, de tradipraticiens réputés, de forgerons (etc.) se doivent de cultiver de grandes surfaces pour préserver, génération après génération, leur ascendant sur le reste du groupe. Marc Duval évoque l'idée d'un « totalitarisme sans État » (Duval, 1985) pour qualifier les stratégies de ceux qui détiennent localement le pouvoir. La mise en valeur de la terre constitue l'activité qui va permettre l'assise du pouvoir et la légitimation de la domination des uns sur les autres. Le résultat du jeu social autour de cette activité est donc une mobilisation massive de chaque clan : plus on s'entend et plus les intérêts convergent dans le lignage, plus on occupe le terrain. La discussion sur la nécessité de participer aux travaux des champs n'a d'ailleurs pas lieu d'être : « *les travaux champêtres, c'est obligatoire* »<sup>122</sup>. Comme le rappelle Philippe Lavigne-Delville, le foncier n'est pas une donnée figée, le terroir est flexible et objet de luttes parfois violentes (Lavigne-Delville, 1998).

Tableau 15 : Organisation des **travaux des champs** quelle que soit la culture par typologie de la pluriactivité en fonction du temps alloué à chaque activité

Type de pluriactivité en fonction du temps alloué	Type A		Type B		Type C		Type D		Type E		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C								
Tous les membres du ménage	81	88,0	59	89,4	78	90,7	60	84,5	63	94,0	341	89,3
Les membres du ménage, chef exclu	5	5,4	6	9,1	5	5,8	3	4,2	3	4,5	22	5,8
Un membre du ménage	6	6,5	1	1,5	3	3,5	8	11,3	1	1,5	19	5,0
<b>Total</b>	92	100	66	100	86	100	71	100	67	100	382*	100

Réalisation : Mathilde Beuriot, 2006 - Source : Enquêtes OGM, 2003-2005

\* Considérant ici une population de 382 ménages, ceux qui mettent en œuvre les travaux des champs.

Qu'il s'agisse d'arachide, de riz pluvial ou inondé, la forme du travail est la même pour tous les types de culture en champ ou casier. 90 % des ménages réunissent tous leurs membres actifs pour mettre en œuvre les travaux. Quel que soit le type d'emploi du temps des membres du ménage et la nature des activités qu'ils ont à mener par ailleurs, les travaux

<sup>122</sup> Expressions maintes fois entendues lors d'entretiens menés auprès des populations des différents sites d'étude, quel que soit le groupe ethnique enquêté.

agricoles prennent le dessus. Ils sont un passage obligé. La structure sociale pèse ici de tout son poids.

Toutefois l'activité agricole est une *méta-activité* car elle se décompose en une série de « fonctions culturelles » (Ancey, 1975 b). Chaque fonction est assumée par un ou plusieurs individus du ménage mais rares et courts sont les temps de l'activité agricole où tous sont actifs simultanément. Il y a non seulement parcellisation du travail mais également division (sexuelle) des tâches.

La défriche, le labour, le semis sont des moments clés où les hommes sont particulièrement sollicités. C'est le temps aussi de la convocation des groupes d'entraide (institués ou non), tout particulièrement les *kilé* et *lanyi*. Les femmes sont tenues de préparer les repas des travailleurs mais peuvent aussi vaquer à d'autres occupations, en cuisine notamment. Ces étapes sont éprouvantes physiquement et justifient le recours à de l'aide extérieure. Qui plus est, elles permettent aux ménages de signifier leur emprise sur le terroir : l'étendue défrichée sera automatiquementensemencée. Lors d'un relevé de taille des surfaces défrichées effectué au GPS à Kankayani en 2003, celle du chef de secteur, un Diakhanké, avoisinait les 12 hectares tandis que le champ contigu attribué à un jeune ménage nalou<sup>123</sup> ne dépassait pas 1,5 hectares. Si la proportion de bouches à nourrir dans chacun de ces ménages est différente, et forcément plus importante dans le ménage du vieux chef de secteur, il n'en demeure pas moins que l'étendue des champs en culture, que l'on peut lire à l'échelle du paysage, est un bon indicateur de l'emprise d'un clan sur le territoire villageois.

Pour les autres étapes de l'activité agricole, c'est en fonction de la nature des tâches à accomplir que celles-ci sont réparties entre les différents membres du ménage. Les enfants s'occupent de la surveillance des champs ; les hommes sont de nouveau mobilisés pour les sarclages et convoquent parfois les collectifs de travail pour les y aider. Les récoltes

---

<sup>123</sup> Le territoire de Kankayani était, avant la venue des Diakhanké à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, une terre nalou. L'arrivée massive et guerrière des Diakhanké à cette époque a permis à ceux-ci de prendre l'ascendant sur les maîtres des terres nalou, les premiers défricheurs. 150 ans plus tard, la cohabitation qui semble pacifique masque en fait une lutte entre les deux groupes qui n'a jamais cessé depuis l'annexion forcée du territoire par les Diakhanké. Au moment des défriches, lorsque le foncier se matérialise dans l'espace, les vieilles querelles se réveillent et ils arrivent assez régulièrement que des Diakhanké meurent subitement, particulièrement lorsqu'ils ont tenté de s'avancer encore plus avant dans les terres nalou.

mobilisent de nouveau l'ensemble des membres du ménage (homme, femme et enfant) et il est rare que les groupes d'entraide y soient associés (leur intervention impliquerait une redistribution immédiate d'une partie de la production). Le battage est également une fonction assumée par les membres du ménage (majoritairement par les hommes). Séchage et vannage se font aux abords des cuisines, à l'abri des regards indiscrets, et sont alors l'apanage des femmes, le plus souvent les épouses du chef.

Nous insistons ici sur le fait que la forme collective du travail s'applique exclusivement aux travaux agricoles. Dans notre zone d'étude, nous avons cependant constaté une exception à cette règle qu'il est intéressant de développer à ce stade : il s'agit de certaines techniques de *pêche à pied* qu'utilisent les Baga de Bigori. L'encadré qui suit en rend compte.

***Camboa, kgböps et pêche au trou : des exemples de pêches collectives***

*Camboa, kgböps* et pêche au trou sont donc des techniques pratiquées uniquement par les Baga. Si elles permettent de prélever de grandes quantités de poissons et de dégager des revenus substantiels, ce sont cependant des techniques dépendantes de la hauteur de la lame d'eau, des conditions hydrologiques de la plaine d'arrière-mangrove qui ne sont favorables que quelques semaines par an : elles ne sont pratiquées qu'entre mars et mai. Les individus qui mettent en œuvre ces techniques sont donc nécessairement très mobilisés pour optimiser le prélèvement sur de courtes durées. Ce sont les seules techniques de la *pêche à pied* qui sont pratiquées collectivement.

Ces techniques sont l'expression de la très forte structuration du groupe Baga et de la densité du lien social. Elles sont l'une des manifestations, très courantes, de l'entretien et de l'affirmation de l'unité et de l'identité du groupe. Plutôt que de faire du rendement, il s'agit surtout d'instaurer une continuité de la présence Baga dans le territoire qui, à ce moment de l'année, est sous l'eau. Ce qui existe déjà dans les travaux agricoles est ainsi présent dans les activités de pêche ici bien différentes de celles que nous avons pu rencontrer dans les autres sites-pilote. *Camboa, kgböps* et pêche au trou jouent le rôle de passerelle, différents collectifs de travail s'organisent autour de ces activités : mobilisation de tous les membres du ménage, des jeunes hommes d'une famille élargie, de toutes les femmes de la communauté, etc.

La forme collective du travail ne confère que peu d'autonomie aux individus au sein du ménage. L'idée même de ne pas y prendre part est perçue comme saugrenue. Au niveau de la communauté villageoise, elle est une garantie que tous les habitants, au-delà de toute considération stratégique, disposeront d'un lopin de terre leur permettant de cultiver les céréales vitales pour leur alimentation. Le lien organique à la terre est également un lien organique au groupe dont dépendait et dépend encore pour une bonne part la survie de chacun. Cela signifie que pour bénéficier d'une relative autonomie, les individus doivent nécessairement mener d'autres activités en parallèle s'ils veulent, à distance ou en association avec le ménage et le groupe, s'octroyer un espace de liberté, se donner une marge de manœuvre et répondre en propre à ce que tous nomment localement, les « petits besoins ».

#### **4.2.2. La forme *individuelle* du travail ou la marge de manœuvre des individus du ménage**

##### **4.2.2.1. Activités génératrices de *bénéfices*<sup>124</sup> des individus du ménage : des pratiques anciennes qui évoluent**

Les « petits besoins » sont de nature très différentes et peuvent aussi bien désigner la nécessité de se procurer des biens et équipements personnels ou de dégager quelques revenus pour la scolarisation des enfants ou la participation aux cérémonies. Depuis l'ouverture de la Guinée à l'économie de marché et l'afflux de produits manufacturés en provenance de Chine notamment (vêtements, chaussures, matériels radio, Hi-fi, vidéo, téléphonie mobile, vélos, cyclomoteurs, motos, jouets, papeterie, etc.) ou d'autres pays africains<sup>125</sup> (médicaments, tissus au mètre, produits cosmétiques, pagnes, tôles ondulées, etc.), les besoins se font croissants, particulièrement chez les jeunes générations, et exigent de disposer de liquidités en plus grande quantité. Le seul recours dont dispose les membres d'un ménage pour assumer la dépense occasionnée par ces achats est de pratiquer une activité génératrice de revenus qui ne dépende pas des obligations liées à l'appartenance au groupe. Si une rétribution est exigée par le chef de famille en contrepartie de son accord, chaque individu est cependant libre d'exercer une autre activité pour son compte.

---

<sup>124</sup> Marchands ou non marchands.

<sup>125</sup> Nigéria, Côte d'Ivoire et Sénégal en tête.

La dynamique monétaire, qui accélère le rythme et la nature des échanges, modifie aussi la nature de quelques « petits besoins ». En effet, certaines activités individuelles ne génèrent pas de revenus mais des *bénéfices* non marchands. Les activités de *responsabilité collective* par exemple ne sont pas rétribuées financièrement. Il n'en demeure pas moins que les responsables utilisent leur position pour s'adapter à la nouvelle donne économique.

En évoquant cette forme de travail avec les enquêtés lors d'entretiens complémentaires, il est vite apparu que la stratégie individuelle qui consiste à recourir à de petites activités pour diversifier ses sources de revenus était ancienne et quasi-systématique. D'un côté, tous répondent aux obligations collectives même si, aujourd'hui, la nouvelle génération de chefs de ménage remet en cause le consensus sur cette question. D'un autre côté, tous les individus développent des activités propres, de plus en plus nombreuses, et que certains privilégient parfois aux moments collectifs en prenant le risque de se voir infliger des sanctions. Les obligations liées à l'appartenance au groupe et les stratégies individuelles se télescopent, obligeant chacun et chacune à faire preuve d'une grande rationalité pour décider des priorités de leurs activités et de leur emploi du temps.

Si cette médiation entre temps du collectif du ménage et partition du temps des individus du ménage n'apparaît pas dans la première analyse que nous avons effectuée (AFC du temps alloué aux activités dans le chapitre précédent), c'est parce que cette dernière prend en compte des temps d'activités qui sont pondérés par le nombre d'individus du ménage qui y prennent part et parce que les activités individuelles sont très nombreuses et ne concernent parfois qu'un individu sur l'ensemble de la base de sondage. Rapportés à un seul individu, les temps d'activités se redistribuent sur un cycle annuel et mettent en exergue les stratégies individuelles au détriment des temps de pratique collective. 382 ménages déclarent pratiquer les travaux des champs et, dans le même temps, 381 déclarent aussi d'« autres activités », les activités individuellement menées par les membres de ces mêmes ménages ou quasiment.

Toutes les « autres activités » présentées par catégories dans le tableau page suivante (ce qui permet d'en apprécier la présence en terme statistique), sont des activités incontournables parce qu'elles rendent possibles l'individualité. La marge de manœuvre des individus, leur liberté d'action au sein du ménage comme au sein de la communauté, passe

nécessairement par la pratique d'une activité individuelle dont les bénéficiaires seront employés à satisfaire les besoins de chacun.

Tableau 16 : « Autres activités » pratiquées par les individus du ménage<sup>126</sup>

Acteur	Catégorie « autres activités »	Effectif	Fréquence %
Chef de ménage	Brousse nourricière	162	81,4
	Petits métiers	92	46,2
	Savoir-faire	43	21,6
	Capitalisation et entraide	27	13,6
	Petits arrangements	22	11,1
	Connaissance du secret	13	6,5
	Autre Responsabilité collective	12	6
<b>Total Chef de ménage</b>		199	186,4
Epouse(s)	Petits arrangements	126	105,9
	Brousse nourricière	14	11,8
	Petits métiers	6	5
	Savoir-faire	5	4,2
<b>Total Épouse(s)</b>		119	126,9
Enfant(s)	Petits métiers	15	44,1
	Brousse nourricière	14	41,2
	Petits arrangements	12	35,3
	Capitalisation et entraide	12	35,3
	Savoir-faire	6	17,6
<b>Total Enfant(s)</b>		34	173,5

Réalisation : Mathilde Beuriot, 2007 - Source : Enquêtes OGM, 2003-2005

\* Les fréquences sont calculées sur la base des répondants, un même ménage pouvant fournir plusieurs réponses

Deux facteurs primordiaux sont à prendre en compte pour analyser la forme individuelle du travail qui concerne trois catégories d'acteurs<sup>127</sup> : le chef de ménage, la ou les épouses et les enfants. Il s'agit du facteur genre et du facteur générationnel. Nous évoquons, en décrivant dans la première partie de ce travail les activités recensées sur la période d'enquête, une répartition sexuée des activités et avons proposé une catégorie *effet de genre* particulièrement efficace pour certaines d'entre elles : les *petits arrangements* et les *petits métiers*. À quelques exceptions près, il s'avère que cette catégorie s'applique à l'ensemble des catégories proposées pour classer les « autres activités » voire même à d'autres secteurs

<sup>126</sup> Sont joints en annexe les graphiques qui détaillent les activités menées par ces trois catégories d'acteurs : Tome 2, Annexe 10.

<sup>127</sup> Ce sont les trois catégories les plus représentées dans la base de sondage.

d'activité qui ont fait l'objet de questionnaires spécifiques. De la même manière, en utilisant les classes d'âge des individus, on constate que les activités individuelles cristallisent les rapport, parfois conflictuels, entre les générations.

C'est en étudiant plus spécifiquement certaines activités, statistiquement significantes, qu'il est possible de saisir les modalités de fonctionnement de la forme individuelle du travail.

#### **4.2.2.2. Les activités individuelles : une division sexuelle du travail**

##### - Les femmes et la « petite famille »

Les relations entre les chefs de ménage et les épouses structurent les rapports interindividuels bien au-delà de la cellule du ménage. Ces relations sont d'autant plus conflictuelles au sein du ménage lorsque l'on se trouve dans des situations de polygamie où les co-épouses ne s'entendent pas ou, au contraire, ne s'entendent que trop bien. Si les chefs de ménage déclarent prendre en charge tous les frais (scolarisation, habillement, nourriture) pour les enfants qu'ils ont eus avec leur(s) épouse(s), dans les faits, une bonne part des obligations échoient directement aux mères qui, le cas échéant, en font échos à leur époux. La « petite famille » (Fribault, 2006) que forment une mère et ses enfants manœuvre dans le dédale des obligations maritales entre volontés de l'époux et exigences de la position dans la hiérarchie<sup>128</sup> des co-épouses quand il y en a. La marge de manœuvre qu'est forcée de s'aménager la « petite famille » s'observe particulièrement bien dans le cadre de la pratique de la saliculture.

Ici, le lien qui unit une mère et ses enfants émerge plus que dans toute autre activité menée par les épouses. La saliculture oblige un quart des femmes de chefs interrogés (tableau page suivante) à abandonner provisoirement la maison familiale pour s'installer dans un campement aux abords immédiats des terres salées, sur les tannes de mangrove. Les épouses quittent le village pendant six à huit semaines, le temps de la campagne, emmenant avec elles leurs enfants qui collaborent ainsi à la production des précieux cristaux. Jean-Marc Gastellu

---

<sup>128</sup> La première épouse est considérée comme la principale épouse du chef, elle est sa plus proche conseillère et demeure celle qui, outre les préférences du moment, occupe le premier rôle et prend les décisions qui concernent les femmes de la maison : distribution du riz pour les repas, organisation des tours en cuisine, etc.

insiste sur l'idée qu'une mère et ses enfants forment une « unité économique autonome », mue par un lien inaliénable, la maternité (Gastellu, 1988). Ce lien s'exprime ici dans l'impossibilité pour de nombreuses mères d'envisager une mobilité temporaire en laissant derrière elles leurs enfants, particulièrement lorsqu'ils sont encore jeunes. Par exemple, dans le cas où elles les confieraient à d'autres membres du ménage pendant leur absence, ils dépendraient alors de leurs co-épouses ce qui, dans des situations de jalousie notamment, leur serait défavorable : aux dires de nombreux informateurs, la jalousie est ce qui tourmente le plus les membres d'une même famille, particulièrement les co-épouses. La production de sel est en outre une activité génératrice de revenus dont une bonne part sera conservée par la salicultrice. Les liquidités qui entrent ainsi dans la « petite famille » sont prioritairement employées pour répondre aux besoins des enfants.

Tableau 17 : Organisation du travail de **saliculture** en fonction du type d'allocation de temps aux différentes activités des ménages

Typologie de la pluriactivité fonction du temps alloué à chaque activité	Type A		Type B		Type C		Type D		Type E		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C								
Epouse(s)	8	61,5	10	52,6	4	80,0	5	31,3	25	50,0	52	50,5
Epouse(s) <b>et</b> Enfant(s)	1	7,7	3	15,8			6	37,5	19	38,0	29	28,2
Autre combinaison de membres	2	15,4	4	21,1			4	25,0	3	6,0	13	12,6
Autre membre (CM ou Autre(s) Femme(s))	2	15,4	2	10,5	1	20,0	1	6,3	3	6,0	9	8,7
<b>Total</b>	13	100,0	19	100,0	5	100,0	16	100,0	50	100,0	103*	100,0

Réalisation : Mathilde Beuriot 2006 – Source : Enquêtes OGM, 2003-2005

\* Considérant ici une population de 103 ménages ayant un ou plusieurs membres qui pratiquent la saliculture

Comme le montrent les tableaux qui suivent, d'autres activités qui se mènent en cuisine ou dans la cours du foyer familial, sont investies par les femmes, individuellement et exclusivement : la préparation de l'huile rouge et la saponification. Ces deux activités sont génératrices de revenus, la seconde dans une moindre mesure que la première.

Tableau 18 : Organisation du travail de **préparation de l'huile rouge** en fonction du type d'allocation de temps aux différentes activités des ménages

Typologie de la pluriactivité fonction du temps alloué à chaque activité	Type A		Type B		Type C		Type D		Type E		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C								
Epouse(s)	80	96,4	63	100,0	35	94,6	23	100,0	60	93,8	261	96,7
Un autre membre du ménage	3	3,6			2	5,4			4	6,3	9	3,3
<b>Total</b>	83	100,0	63	100,0	37	100,0	23	100,0	64	100,0	270*	100,0

Réalisation : Mathilde Beuriot, 2006 – Source : Enquêtes OGM, 2003-2005

\* Considérant ici une population de 270 ménages concernés par la préparation de l'huile rouge

Tableau 19 : Organisation du travail de **saponification** en fonction du type d'allocation de temps aux différentes activités des ménages

Typologie de la pluriactivité fonction du temps alloué à chaque activité	Type A		Type B		Type C		Type D		Type E		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C								
Epouse(s)	58	86,6	41	95,3	6	100,0	5	100,0	50	89,3	160	90,4
Vieille(s) femme(s) de la famille	7	10,4	2	4,7					5	8,9	14	7,9
Un autre membre du ménage	2	3,0							1	1,8	3	1,7
<b>Total</b>	67	100,0	43	100,0	6	100,0	5	100,0	56	100,0	177*	100,0

Réalisation : Mathilde Beuriot, 2006 – Source : Enquêtes OGM, 2003-2005

\* Considérant ici une population de 177 ménages ayant déclaré la saponification comme étant une pratique d'un ou plusieurs de leurs membres

Force est de constater que les trois activités choisies pour illustrer les pratiques individuelles des femmes sont indépendantes du type d'allocation de temps alloué aux différentes activités par les ménages au sein desquels elles évoluent. Ce sont des activités de transformation et, comme cela a déjà été évoqué dans la première partie, tout ce qui relève de la cuisine est traditionnellement dévolu aux femmes. Les traitements ne font que confirmer la permanence d'une division ancienne des tâches.

- Les hommes : activités politiques et économiques

Nous opposons à l'exclusivité féminine de la cuisine la domination masculine dans la sphère politique. Au regard du tableau de contingence qui suit, il n'y a pas de doute sur la suprématie masculine dans ce domaine. Dans le ménage, considéré ici comme une *organisation*, les hommes sont « les responsables », assument le *management* de celui-ci et assurent le rôle de représentant vis-à-vis des autres ménages pluriactifs de la communauté. Qui plus est, lorsqu'ils endossent une responsabilité collective (chef de secteur, muezzin, etc.), ils deviennent encore plus incontournables auprès des leurs et plus largement auprès du groupe. Le rôle politique des hommes est d'autant renforcé et respecté qu'il est cumulé et qu'il s'exerce à un âge avancé : « l'âge est déterminant non pas biologiquement *stricto sensu*, mais aussi socialement. Il donne un fondement naturel, biologique, à l'ordre établi » (Duval, 1985).

Tableau 20 : Organisation du travail de **responsabilité villageoise, communautaire et/ou religieuse** en fonction du type d'allocation de temps aux différentes activités des ménages

Typologie de la pluriactivité fonction du temps alloué à chaque activité	Type A		Type B		Type C		Type D		Type E		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C								
Chef de ménage	31	91,2	30	100,0	16	80,0	13	81,3	31	93,9	121	91,0
Autre membre du ménage	3	8,8			4	20,0	3	18,8	2	6,1	12	9,0
<b>Total</b>	34	100,0	30	100,0	20	100,0	16	100,0	33	100,0	133*	100,0

Réalisation : Mathilde Beuriot, 2006 – Source : enquêtes OGM, 2003 – 2005

\* Considérant ici une population de 133 ménages ayant un ou plusieurs membres qui assument ou cumulent une ou plusieurs activités de responsabilité.

Les activités de responsabilité collective sont assumées à plus de 90 % par les chefs de ménage (tableau ci-dessus) que nous avons par ailleurs qualifiés d'« individus-interface » entre le ménage et le reste du groupe. Leur statut de responsable renforce d'abord leur *leadership* au sein de leur ménage où il n'est que rarement ouvertement contesté. Il s'impose ensuite dans les rapports des membres de leur ménage aux autres ménages. Ceux-ci sont d'autant plus valorisés que la fonction du chef est importante : « *c'est la femme de l'imam,*

*elle sait mieux que nous* »<sup>129</sup>. La responsabilité collective confère enfin à ceux qui l'endossent la possibilité de manœuvrer dans la vie politique de la communauté, pour défendre au mieux leurs intérêts et ceux de leur famille élargie.

Par exemple, le chef d'un district des sites-pilote, également le plus ancien des descendants du lignage fondateur, a utilisé son *leadership* pour s'octroyer des champs en jachère avec le consentement du conseil des sages du village. Il s'est approprié, moyennant quelques noix de kola et une petite somme d'argent, quatre hectares dans le terroir villageois, à quelques mètres seulement de l'école, pour développer une activité de « plantation ». Il y a aussitôt planté des arbres fruitiers, ce qui lui confère un droit quasi-inaliénable sur la parcelle. Il y a également installé une très grande case cuisine pour ses quatre épouses qui redistribuent ainsi leurs activités entre la cuisine de la concession familiale et ce nouveau foyer. La construction de ce bâtiment est, pour tous les autres membres de la communauté, la confirmation de l'appropriation définitive de ce morceau de terroir par le lignage du chef. Si l'appropriation de parcelles (au sens de propriété privée) est un fait plus courant dans le Sud de la zone d'étude, aux environs de Boffa, c'est en revanche une situation totalement inédite dans toute la CRD où se situe ce district.

Le ménage de ce chef tend à anticiper un phénomène qui semble faire progressivement tâche d'huile : la marchandisation des biens fonciers. La propriété privée, qui ne concernait jusqu'à une date récente que les concessions dans les quartiers des villes, s'étend dans les zones rurales sous l'impulsion des migrants. Ayant gagné de l'argent hors de chez eux, ces derniers conquièrent des droits sur les terres de leur village d'origine en les achetant. En adoptant cette démarche stratégique, les chefs de ménage garantissent à leur famille et à leur lignage, de conserver ou de construire une bonne implantation locale<sup>130</sup>. Dans le cas du chef de district que nous évoquions, celui-ci s'est également assuré de dégager des revenus substantiels de sa nouvelle acquisition car les fruitiers qu'il a sélectionnés sont des variétés à

---

<sup>129</sup> Il est fréquemment arrivé que nous soyons redirigés par des personnes enquêtées vers ceux qu'ils estimaient plus à même d'apporter des éclairages aux sujets que nous évoquions ensemble. Les personnes considérées comme faisant autorité ne sont pas forcément et/ou directement les responsables au sens large mais aussi les membres de leurs familles. Dans la mesure où un homme assume la fonction d'imam, tous considèrent alors que son épouse, par exemple, dira « les bonnes choses ».

<sup>130</sup> Les migrants qui achètent des parcelles dans leur village d'origine ne sont généralement pas issus du lignage fondateur et s'octroient par l'argent des droits sur le sol auxquels leurs familles ne pouvaient pas prétendre par le passé.

haut rendement, des variétés greffées. La première moitié de la parcelle a été plantée en anacardiens voici près de cinq ans et elle est d'ores et déjà productive.

#### **4.2.2.3. Les activités individuelles : une division générationnelle du travail**

En reprenant comme illustration la même activité (la *responsabilité collective*), on se rend compte que la position occupée par les chefs de ménage qui assument une responsabilité au sein du village n'est pas seulement l'apanage des anciens. La hiérarchie politique est certes dominée par les plus avancés en âge qui sont souvent ceux qui prennent, publiquement ou pas, les décisions au nom du groupe, de la communauté ou encore du village. Pour autant, l'ensemble des chefs de ménage endossent des responsabilités quel que soit leur âge.

Nous avons vu que l'entraide entre ménages au sein des familles élargies, et plus largement au sein de la communauté notamment pour les travaux des champs, repose sur la possibilité d'avoir recours aux *lanyi* et *séré*. Les groupes institués sont le plus souvent des groupes d'intérêt (projet commun, même clan, même sexe, etc.) et surtout de même classe d'âge. Pour qu'elles soient intégrées par les individus, les règles de la vie communautaire, ses obligations, ses devoirs, sont inculquées dès le plus jeune âge. La première initiation (circoncision, excision) a lieu en principe vers sept/huit ans et est, pour les enfants concernés, la première occasion d'instituer un groupe à l'image de ceux des adultes, une première reconnaissance de leur appartenance au monde social : ils sont les initiés. Amadou Hampâté Ba narre en détail dans *Amkoullel, l'enfant peulh* la dimension symbolique que revêt l'évènement pour les jeunes enfants qui, ce jour-là, entrent dans la vie d'adulte, dans la communauté des hommes (Hampâté Ba, 1991). Avant de franchir ce premier pas, les enfants sont considérés comme des « petits animaux »<sup>131</sup> qu'il s'agit de contrôler, un peu comme les troupeaux.

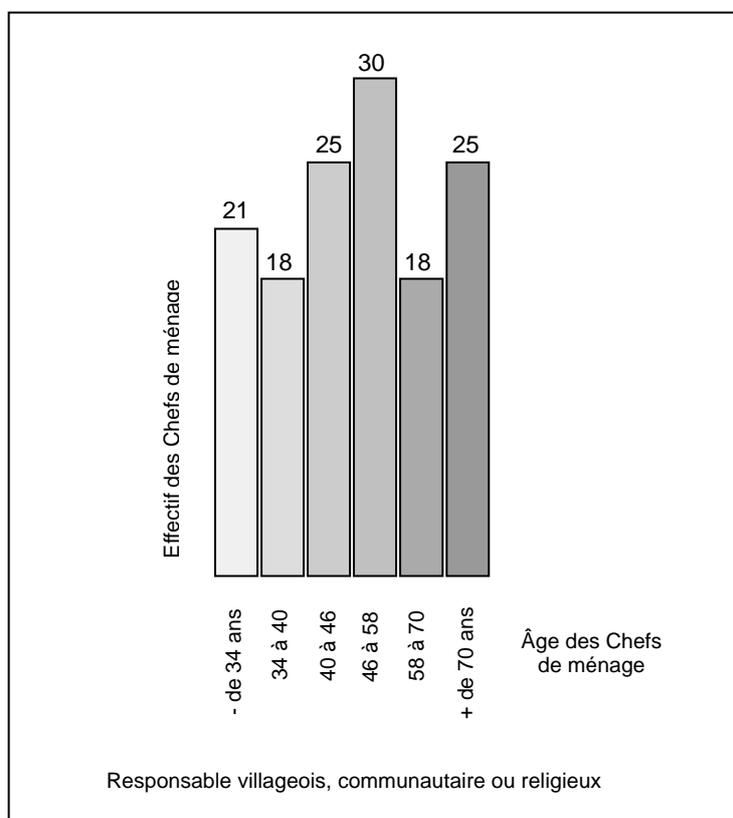
Les groupes, sous toutes leurs formes, entérinent l'existence sociale des individus. Chaque étape franchie voit se dégager des responsables qui dominent leur classe d'âge pour

---

<sup>131</sup> Propos tenus par une informatrice qui évoquait les différentes étapes de l'enfance.

des raisons variées : appartenance au lignage fondateur, don oratoire, connaissance appuyée des textes coraniques ou de la bible, force physique titanesque, etc. Un faisceau de capacités qui rend ces individus incontournables. Même si les plus anciens dominent de fait le groupe dans son ensemble et que leurs décisions sont irrévocables ou quasiment, il n'en demeure pas moins que tous prennent part aux discussions en fonction du pouvoir dont ils sont dépositaires. La figure ci-dessous considère l'ensemble des chefs de ménage qui assument une responsabilité villageoise, communautaire ou religieuse en fonction de la classe d'âge à laquelle ils appartiennent. Chaque classe comprend un effectif identique de chefs de ménage.

Figure 15 : Classe d'âge des chefs de ménage qui assument une *responsabilité collective*



Réalisation : Mathilde Beuriot, 2007 – Source : enquêtes OGM, 2003 – 2005

À peu de choses près, le nombre de responsables par classe d'âge est identique. Certains chefs de ménage qui ont entre 20 et 45 ans sont les responsables de ce qu'il est courant de nommer localement « la jeunesse ». À l'intérieur de cette classe d'âge, les rapports de pouvoir s'exercent de la même manière que chez leurs aînés. Il y a concurrence entre eux, ils développent des stratégies pour prendre l'ascendant sur le reste des jeunes chefs de ménage. Ils sont les aînés de demain et le *leadership* se dessine aujourd'hui.

Les *leaders* de ces jeunes générations sont ceux par qui l'innovation sociale arrive. Ce sont eux qui s'opposent aux anciens quand ils sentent nécessaire de bousculer quelques règles de l'ordre établi. L'évolution des sociétés africaines rurales, leur adaptation aux changements venus de l'extérieur se fait sous l'impulsion de ces jeunes chefs. En cela, ces derniers s'opposent souvent aux aînés et même si les évolutions des systèmes de pouvoir n'apparaissent pas clairement, leur influence sur le déroulé du politique est indéniable.

Dans le contexte de monétarisation de l'économie que la Guinée Maritime connaît depuis peu, il arrive que les jeunes chefs de ménage s'opposent aux anciens. Les stratégies qu'ils développent en groupe ou individuellement visent à intégrer au mieux la nouvelle dynamique économique. Ils cherchent à s'émanciper de certaines règles sociales vécues comme trop contraignantes, particulièrement dans les groupes culturels (comme chez les Baga) où les liens interfamiliaux sont très denses et les obligations qui leur sont liées très nombreuses. L'activité de pêche, de loin la plus rémunératrice des activités individuelles de la zone d'étude, cristallise ces tensions. Elle motive une mobilité géographique pour échapper aux contraintes, fait parfois exploser les normes. Nous avons fait un constat analogue dans le Fouta-Djalon quelques années plus tôt en étudiant le développement des jardins maraîchers de bas-fond, activité également génératrice de revenus importants (Beuriot, 2000).

#### **4.2.2.4. La pêche à pied : une activité caractéristique de la division sexuelle et générationnelle du travail individuel**

Comme l'activité agricole, la pêche est une *méta-activité*. Elle se décompose en deux secteurs distincts : la *pêche à pied* et la *pêche embarquée*. L'entrée par les techniques, adoptée pour construire le questionnaire sur cette *méta-activité* a permis de faire ressortir les spécificités des formes du travail qui la caractérise et de mettre en exergue le fait que la *pêche à pied* était particulièrement révélatrice de la forme individuelle et de la division sexuelle et générationnelle du travail. Il est possible de regrouper les différentes techniques qui composent celle-ci en fonction de la catégorie d'acteurs qui en ont la charge.

Tableau 21 : Organisation du travail de la **pêche à pied** en fonction du type d'allocation de temps aux différentes activités des ménages

Typologie de la pluriactivité fonction du temps alloué à chaque activité	Type A		Type B		Type C		Type D		Type E		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C								
Epouse(s)	7	70,0	37	44,0	3	75,0	38	50,7	46	63,9	131	53,5
Chef de ménage	3	30,0	29	34,5	1	25,0	27	36,0	22	30,6	82	33,5
Jeunes du ménage (Enfant(s) <u>ou</u> jeune(s) homme(s))			8	9,5			2	2,7	2	2,8	12	4,9
Tous les membres du ménage*			7	8,3			6	8,0	1	1,4	14	5,7
Chef de ménage <u>et</u> Enfants ou Jeunes hommes			3	3,6			2	2,7	1	1,4	6	2,4
<b>Total</b>	10	100,0	84	100,0	4	100,0	75	100,0	72	100,0	245**	100,0

Réalisation : Mathilde Beuriot, 2006 – Source : Enquêtes OGM, 2003 – 2005

\* ou le maximum d'individus actifs possibles

\*\* Considérant ici une population de 245 ménages dont un ou plusieurs membres ont recours à une ou plusieurs techniques de pêche à pied.

Ce sont les épouses qui utilisent le plus les techniques de *pêche à pied*. Elles ne mettent en pratique que quelques techniques – celles qui permettent d'ajouter à la sauce du plat de riz quelques poissons – qui ne nécessitent pas de s'éloigner trop longtemps de la concession familiale et qui ne requiert pas trop de temps : elles ne se consacrent pas plus de quatre heures par jour à cette activité dans la mesure où elles ont aussi en charge les activités domestiques. Elles pêchent au *tété yèlè* (filet conique qu'elle passe dans un mouvement circulaire des bras dans les rus ou les chenaux). Elles plantent dans des barrages improvisés les nasses coniques qu'elles confectionnent lorsqu'elles font de la vannerie et ne les relèvent en principe qu'une fois par jour. Lorsqu'elles se rendent dans les casiers rizicoles, elles en profitent pour collecter dans le drain principal les poissons qui y sont emprisonnés. Ces trois techniques sont celles qu'elles mettent le plus couramment en œuvre dans les sites-pilote. La pêche des femmes est conditionnée par la localisation géographique du site où elles vivent : tous ne sont pas propices à la pratique de la *pêche à pied*. À Madya comme à Kambilam, les femmes ne pêchent pas, les cours d'eau sont peu nombreux et souvent éloignés. En revanche elles sont nombreuses à utiliser le *tété yèlè* à Kankayani, secteur parcouru par un dense réseau de chenaux peu profonds qui offre de bonnes conditions à la mise en œuvre de cette

technique. À Brika et Bigori, ce sont les techniques de ramassage dans les casiers et de pêche à la nasse qui sont prioritairement utilisées par les femmes car ces deux sites sont installés dans ou à proximité immédiate de plaines d'arrière-mangrove. Elles dégagent des revenus substantiels en pratiquant cette activité car elles commercialisent les surplus, fumés. La *pêche à pied* des femmes peut être considérée comme un *petit arrangement*.

Les chefs de ménage constituent la deuxième catégorie d'acteur la plus représentée. À l'instar des femmes, ils ne mettent en œuvre que certaines techniques. Ce sont souvent des techniques plus exigeantes physiquement et qui nécessitent une bonne maîtrise. C'est la pêche à l'épervier ou *kasnet* qui est la plus employée. Pour utiliser cette technique, il faut nécessairement se rendre dans des chenaux assez profonds dans lesquels le filet de grande envergure est jeté puis se referme sur les prises lorsque le pêcheur le ramène vers lui. Ils utilisent aussi le harpon pour pêcher dans les plaines ou la senne sur les plages. Là encore, la localisation géographique du ménage conditionne la pratique de l'une ou l'autre de ces techniques. Cependant, comme les chefs de ménage n'ont pas à s'occuper des tâches domestiques, ils y consacrent des journées entières, se déplacent parfois sur des kilomètres pour que les meilleures conditions soient réunies. Lorsqu'ils n'ont pas d'autres métiers, c'est souvent la seule activité qui peut leur permettre de dégager des revenus propres. Ce sont les femmes qui sont chargées de réunir les ingrédients de la sauce, les hommes ne fournissent traditionnellement que le riz. De fait les revenus qu'ils dégagent de la *pêche à pied* sont utilisés pour répondre à leurs « petits besoins », souvent ostentatoires : installation d'un toit en tôle sur la maison, achat de matériel Hi-fi, organisation de déplacements jusqu'à la capitale par exemple pour rendre visite à un membre de la famille élargie, etc.

Pour les enfants et les jeunes hommes ou femmes du ménage, la *pêche à pied* est là encore, en l'absence de qualifications, un des seuls moyens qu'ils aient de gagner rapidement et facilement de menues sommes d'argent en revendant leurs prises aux femmes du village par exemple. Si ce sont de jeunes enfants, ils pêchent à la ligne, à l'hameçon, le long des cours d'eau ou du haut des « digues routes ». Plus âgés, les jeunes hommes emploieront les mêmes techniques que leur père ; les jeunes femmes, elles, utiliseront celles de leur mère ou de leurs « marâtres »<sup>132</sup>. Les revenus qu'ils et elles dégagent de cette activité seront employés

---

<sup>132</sup> Terme français utilisé localement pour désigner les co-épouses, les belles-mères.

à satisfaire leurs « petits besoins » : cahiers et stylos pour les écoliers, pagnes et bijoux de pacotille pour les jeunes filles et souvent short et maillot d'une équipe de football pour les jeunes hommes.

La *pêche à pied* permet à tous ceux qui ne possèdent aucun savoir spécifique, qui n'évoluent pas dans la sphère de ceux qui détiennent le pouvoir, qui n'ont appris aucun métier et qui ne sont pas descendants de lignages puissants – les « mal assis » en somme – d'avoir une source de revenus<sup>133</sup> (les épouses, certains chefs de ménage mais aussi, comme en témoigne le « type B », les jeunes et les enfants des ménages baga que l'on sait très contraints socialement). Ce sont généralement les ménages ou les individus<sup>134</sup> qui présentent « une insuffisance de potentialités »<sup>135</sup> (Dubois, Mahieu, Poussard, 2001). Il n'en demeure pas moins que la pratique de cette activité, en plus de celles considérées comme obligatoires (travaux des champs, activités domestiques par exemple) permet à tout un chacun de négocier une marge de manœuvre, si ténue soit-elle, d'évoluer en marge du ménage et de ses contraintes : un espace de liberté construit par la pratique pluriactive individuelle.

#### **4.2.3. La forme *recomposée* du travail : les conséquences de la spécialisation dans un secteur d'activité**

La monétarisation de l'économie et l'ouverture à l'économie de marché suscitent une recomposition des formes du travail en milieu rural guinéen, formes qui opposent d'une part, la sphère collective, celle des liens et réciprocitys entre les ménages d'une communauté et d'autre part, les pratiques individuelles qui garantissent la satisfaction des « petits besoins » de chacun. La forme *recomposée* dont il est question ici, résultat de la spécialisation dans un secteur d'activité et récemment apparue, ne se traduit encore que par de petits résultats chiffrés mais se développe petit à petit. La *pêche embarquée*, caractéristique de l'orientation récente de certains ménages vers une pêche productive, décrit le mieux cette évolution.

---

<sup>133</sup> Nous pourrions, en développant l'exemple des activités de prélèvement, faire le même constat. Les activités de prélèvement en brousse peuvent être considérées comme équivalentes pour les sites continentaux à celles de la *pêche à pied* pour les sites littoraux et insulaires.

<sup>134</sup> Nous pensons ici tout particulièrement aux femmes et aux enfants, aux jeunes qui, tant qu'ils sont dépendants de leur père, de leurs aînés, n'ont pas la possibilité d'évoluer à leur guise.

<sup>135</sup> Les insuffisances de potentialités sont définies comme étant le produit d'une pauvreté de « capital physique, de capital humain, de capital social, de capital culturel, de capital d'éthique » et/ou d'une insuffisance « de pouvoir, de moyens et d'informations » (Dubois, Mahieu, Poussard, 2001).

Tableau 22 : Organisation du travail de la *pêche embarquée* en fonction du type d'allocation de temps aux différentes activités des ménages

Typologie de la pluriactivité fonction du temps alloué à chaque activité	Type A		Type B		Type C		Type D		Type E		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C								
CM <u>ou</u> Enfant(s) <u>ou</u> Jeune(s) homme(s) de la famille	8	88,9	42	89,4	7	100,0	40	83,3	34	94,4	131	89,1
Chef de ménage <u>et</u> Enfant(s) ou Jeune(s) homme(s)			5	10,6			7	14,6	2	5,6	14	9,5
Tous les membres du ménage*			1	11,1			1	2,1			2	1,4
<b>Total</b>	8	100,0	48	100,0	7	100,0	48	100,0	36	100,0	147	100,0

Réalisation : Mathilde Beuriot, 2006 – Source : Enquêtes OGM, 2003 – 2005

\* ou le maximum d'individus actifs possibles

\*\* Considérant ici une population de 147 ménages dont un ou plusieurs membres ont recours à une ou plusieurs techniques de pêche embarquée

L'engouement pour cette activité sur la Basse Côte ne fait en effet que croître depuis une vingtaine d'années (Bouju, 1994). Pour le moment encore, l'organisation basée sur une seule catégorie d'acteurs par ménage (le chef de ménage, soit un ou plusieurs de ses enfants, ou encore un ou plusieurs jeune(s) homme(s) du ménage), caractéristique de la forme individuelle du travail, reste la plus représentée. Le tableau de contingence ci-dessus le montre d'ailleurs très clairement. Il révèle également que la *pêche embarquée* est une activité masculine. Sa pratique est en effet physiquement éprouvante : les filets sont remontés à la main, il faut parfois rester en mer plusieurs jours dans de mauvaises conditions d'hygiène (peu d'eau potable qui ne sert qu'à la consommation, pas de possibilité de procéder à une toilette, même sommaire, etc.). C'est aussi une activité dangereuse, les noyades étant nombreuses en saison des pluies lorsque le mauvais temps s'installe pour quelques mois. Plusieurs raisons expliquent que ce soit surtout les jeunes hommes qui s'y investissent. D'abord, la *pêche embarquée* est une activité génératrice de revenus. Ensuite, parce qu'elle oblige à être mobile, elle leur permet de moins dépendre des règles de la communauté villageoise souvent vécues comme contraignantes : il peuvent quitter le village pour des périodes relativement longues et seul l'envoi d'argent à la *famille* est exigé en retour.

Quand « les moyens » sont réunis (plusieurs embarcations motorisées, de nombreux filets permettant la capture de différentes espèces halieutiques, pas d'engagements familiaux contraignants localement<sup>136</sup>) – c'est-à-dire lorsque l'on dispose des « potentialités » *ad hoc* (Dubois, Mahieu, Poussard, 2001) – une véritable réorganisation s'opère. L'activité ne concerne alors plus seulement des individus du ménage mais le ménage dans son ensemble. On abandonne progressivement l'activité agricole (quelques *estagnons* de riz inondé en hivernage, parfois même plus aucune parcelle en culture) pour se recentrer sur le secteur de la pêche. Les forces vives du ménage se mobilisent pour mener à bien les campagnes de pêche qui se succèdent sur un cycle annuel en fonction de la présence le long du littoral des différentes espèces halieutiques les plus recherchées (pour leur forte valeur ajoutée à la vente, leur taille) et des commandes de gros commerçants. Le ménage adopte alors une forme de travail *recomposée* liée aux nouvelles exigences de son activité. Celle-ci consiste principalement en une association des hommes actifs du ménage. Si le chef a des enfants en âge de travailler et qui ont la résistance physique nécessaire pour accompagner leur père, il les associe à la pratique de l'activité. Le cas échéant, si les enfants sont trop jeunes ou ne sont pas présents, ce sont de jeunes frères, des neveux ou encore de jeunes hommes que le chef prend sous son aile pour mener à bien les campagnes. Quand les prises sont commercialisées, chacun des participants reçoit une rétribution à la hauteur du travail qu'il a fourni. Quand un chef dispose de plusieurs embarcations, son ménage peut compter jusqu'à une vingtaine de jeunes hommes entre 15 et 25 ans. Certains jeunes sont mandatés pour diriger une équipe de pêcheurs sur une des embarcations de la flotte et tous, lorsqu'ils ne sont pas en mer, s'occupent de l'entretien du matériel (réfection des filets, nettoyage et entretien des moteurs, réparation des embarcations), service qu'ils vendent souvent individuellement aux autres pêcheurs de la zone.

D'après le tableau de contingence page précédente, cette recomposition de l'organisation du travail ne concerne pas encore beaucoup de ménages sur les sites d'étude. Elle est cependant aisément identifiable : plus de 10 % des ménages qui mettent en place une combinaison de temps de « type B », près de 15 % de ceux qui mettent en œuvre une combinaison de « type D » et même 5 % des ménages localisés sur les îles de Kanfarandé.

---

<sup>136</sup> Dans le chapitre précédent, nous évoquions dans la *biographie statistique* d'un ménage qui mettait en place un emploi du temps alloué aux activités de « type D », que l'absence d'ancrage dans la sphère politique pouvait être une volonté de sa part et ne résultait pas forcément d'une « pauvreté de potentialités » (Dubois, Mahieu, Poussard, 2001). C'est un cas courant dans les campements de pêcheurs des districts de Marara et Dobiret dans la CRD de Boffa.

Pour eux, l'objectif n'est plus d'inscrire la présence du ménage dans le terroir et le territoire villageois mais de générer un chiffre d'affaire qui permette à tous ceux qui prennent part aux campagnes d'être confortablement rétribués. Le littoral, les estuaires, les chenaux sont des espaces libres de droit. Ils ne constituent pas pour les populations un terroir où prévaut un ensemble de droits d'usage. La dimension politique ne se lit plus dans le paysage mais s'apprécie en fonction de la puissance et du nombre de moteurs qui propulsent les embarcations. Le chef de secteur d'un « campement/village »<sup>137</sup> de la CRD de Boffa possède six embarcations de grandes capacités. Lors de notre séjour dans cette partie de la zone, il a mis à l'eau la toute dernière d'entre elles équipée d'un moteur neuf de 150 CV (l'équivalent de près de vingt millions de francs guinéens<sup>138</sup>), acheté à Dakar.

Cette nouvelle activité induit une nouvelle forme de travail et d'organisation de type entrepreneuriale, très proche des micro-entreprises ou entreprises familiales occidentales. Le pouvoir, c'est « d'avoir les moyens et de gagner l'argent » disent ceux qui côtoient de près les nouveaux dignitaires : les « patrons de pêche ». La sphère politique se transforme, les « maîtres des terres » se confrontent aux « patrons de pêche » et les rapports de domination s'en trouvent bouleversés. Dans la *pêche embarquée*, ces deux personnages ne se confondent pas, à quelques rares exceptions<sup>139</sup>. Les « patrons de pêche » s'installent sur les terres de leurs hôtes mais n'y accordent souvent que peu d'intérêt. Des cases de fortunes, construites à même le sable de la plage/débarcadère, les abritent toute l'année durant. Ils sont là depuis huit ans, trois ans et y restent encore pour une semaine, quelques mois, quelques années tant que les ressources halieutiques de la zone suffisent à répondre aux objectifs qu'ils se sont fixés. Les « campements/villages », bien que structurés comme tous les autres villages des sites-pilote – de nombreux responsables œuvrent à leur bon fonctionnement – ne sont pas ancrés dans la terre, ne portent pas en eux l'histoire des installations successives et ne sont pas construits par les lignages. Ce sont des lieux tournés vers la mer.

---

<sup>137</sup> Les villages, où sont installés les ménages qui orientent leur combinaison d'activités sur le secteur de la *pêche embarquée*, ne sont pas des installations permanentes. Ils sont à la fois village et campement.

<sup>138</sup> Le salaire moyen d'un fonctionnaire guinéen est compris entre 150 000 et 250 000 GNF.

<sup>139</sup> Les ménages qui ont un emploi du temps de « type D » et les moyens suffisants pour développer le secteur de la *pêche embarquée* sont rarement natifs du site. Ils placent ou laissent dans leur village d'origine une épouse, ce qui leur garantit de ne pas être évincés de leur terre d'origine parce qu'ils sont absents depuis longtemps. D'un côté, ils dominent les « maîtres des terres », de l'autre, ils adoptent différentes stratégies pour ne pas perdre les leurs.

Dans cette forme *recomposée* du travail, les femmes ont trouvé une place : le conditionnement du produit de la *pêche embarquée*. Si les pêcheurs développent le salage pour conditionner et stocker les poissons en mauvais état afin de les livrer, deux à trois fois par an, aux usines « Cube Maggy »<sup>140</sup> (situées au Ghana, en Côte d’Ivoire et au Sénégal), le fumage reste le procédé de conditionnement le plus utilisé dans les sites-pilote. Dans les trois types où l’allocation de temps à la *pêche embarquée* est importante (type « B », « D » et « E »), le fumage est une activité de premier ordre.

Les grandes quantités de poissons ramenées quotidiennement dans les villages ou les « campements/villages » doivent immédiatement être conditionnées pour ne pas s’abîmer. Une véritable petite industrie du fumage est née de la pratique accrue de la *pêche embarquée*. Les femmes en ont gardé le contrôle puisqu’il s’agit d’une activité de « cuisine », même s’il est plus opportun de parler dorénavant de *mareyage artisanal* car le poisson n’est que très peu consommé (juste ce dont les membres du ménage ont besoin). Il est vendu, dans des ballots de un à trois quintaux, à des grossistes qui vivent en ville (Boffa, Conakry mais aussi Banjul, Ziguinchor, Dakar, Saint-Louis parfois même Abidjan et Accra dans le Golfe de Guinée).

Tableau 23 : Organisation du travail du **Fumage de poisson** en fonction du type d’allocation de temps aux différentes activités des ménages

Typologie de la pluriactivité fonction du temps alloué à chaque activité	Type A		Type B		Type C		Type D		Type E		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C								
Epouse(s)	5	55,6	39	67,2	7	100,0	42	63,6	18	69,2	111	66,7
Epouse(s) <u>et</u> autre(s) membre(s)	3	33,3	19	32,8			23	34,8	45	27,7	90	31,3
Autre(s) membre(s)	1	11,1					1	1,6	2	3,1	4	2,0
<b>Total</b>	9	100,0	58	100,0	7	100,0	66	100,0	65	100,0	205*	100,0

Réalisation : Mathilde Beuriot, 2006 – Source : enquêtes OGM, 2003 – 2005

\* Considérant ici une population de 205 ménages dont un ou plusieurs membres fument le poisson.

<sup>140</sup> Le poisson abîmé entre dans la fabrication des cubes de bouillon déshydratés utilisés partout en Afrique de l’Ouest dans les sauces des plats de riz ou d’autres céréales. Maggy demeure la marque la plus connue (les bâtiments commerciaux sont souvent peints en jaune et rouge, les couleurs emblématiques du Bouillon-cube) même si elle n’est plus très présente sur les étales de marché.

Comme le montre le tableau de contingence ci-dessus, la réorientation stratégique des ménages qui ont un emploi du temps de type « B », « D » et « E » se répercute sur l'activité de fumage. Celle-ci traditionnellement dévolue aux femmes, considérée généralement comme un *petit arrangement* est, pour le tiers des ménages, une activité qui mobilise plusieurs individus. Deux *acteurs* se partagent donc le travail, d'une part sous sa forme *individuelle* : les épouses ; d'autre part, sous la forme *recomposée* : les épouses et d'autres membres du ménage (jeunes nièces ou neveux, enfants adolescents du ménage, vieilles personnes confiés aux bons soins du chef, etc.). La réorganisation stratégique des ménages affecte tout autant les activités féminines que les activités masculines.

La spécialisation dans un secteur d'activité, qui se traduit par une forme *recomposée* du travail motive les individus et les ménages à mettre au second plan les activités qui relèvent des formes *collective* et *individuelle*. Les liens au groupe se distendent, le besoin de cultiver une marge de manœuvre individuelle s'estompe dans la mesure où la forme *recomposée* permet à chacun de gagner sa part de revenus. Cependant, le basculement qui s'opère, par la spécialisation de certains ménages dans un secteur, n'est pas le signe d'une adoption définitive du modèle occidental du travail, il n'est pas question ici de monoactivité. Les ménages et les individus restent résolument pluriactifs car la spécialisation est sectorielle : elle concerne la pêche et toutes les activités qui sont connexes de celle-ci, à commencer par le mareyage, la conception et l'entretien du matériel, etc. Les rôles se répartissent entre les membres du ménage, la division du travail est modifiée sans pour autant remettre totalement en cause les formes antérieures du travail. Comme le rappellent Laurent Monnier et Yvan Droz : « [les populations africaines] manifestent [...] une étonnante capacité d'adaptation à l'imposition de règles et de valeurs morales de l'Occident. Si cet ajustement implique des transformations perturbatrices des systèmes sociaux, il semble ne pas remettre en cause certaines valeurs ancrées dans les consciences individuelles, toujours vivaces, dans la manière de vivre et de survivre » (Monnier, Droz, 2004).

### **4.3. Un point sur les revenus de la pratique pluriactive**

Les revenus monétaires sont l'un des premiers indicateurs utilisés par les chercheurs en sciences économiques pour évaluer et expliquer les phénomènes observés. Nous avons fait

ici le choix de ne pas le considérer comme un indicateur mais plutôt comme un facteur explicatif de certaines orientations pluriactives des ménages ou des individus du ménage, dans la mesure où, les activités du monde rural ici décrites et utilisées dans les analyses ne génèrent pas toutes des revenus monétaires. La dimension monétaire n'est pas commune à l'ensemble des activités contrairement aux indicateurs choisis pour expliquer les situations pluriactives : temps et organisation du travail. L'étude chiffrée des revenus monétaires des ménages, travaux menés dans le cadre du volet « Pauvreté et inégalités » par Alexandre Bertin, révèle quelques informations qu'il est cependant utile d'évoquer à ce stade du travail.

Cette étude établit une ligne relative de revenus au dessus de laquelle les ménages sont à l'aise, voire « riches » ; en dessous, ils sont en position de vulnérabilité voire « pauvres ». Cette ligne est fixée à 180.000 GNF de revenus annuels. La distribution par quintile des revenus des ménages confirme la dichotomie entre sites maritimes et littoraux et sites continentaux. D'un point de vue strictement monétaire, les ménages situés en milieu insulaire et le long du littoral ont un niveau de vie supérieur à ceux situés sur le rebord continental.

Cependant, l'étude révèle également qu'il y a une forte variabilité des revenus à l'intérieur d'un même site et que l'un des sites-pilote où les inégalités de revenus sont les plus fortes s'avèrent être les îles de Dobiret et Marara, le site où sont principalement localisés les « patrons de pêche » mais c'est également valable pour Brika, Madya et Kankayani : un site littoral et deux sites continentaux. Ce constat indique donc qu'il y a une forte disparité des « capacités » (Sen, 2003) des ménages de la base de sondage.

Les revenus moyens les plus faibles (ceux situés dans le premier quintile) sont de l'ordre de 90.000 GNF par an et par ménage, les revenus moyens les plus forts (ceux situés dans le cinquième quintile) s'élèvent à 2.200.000 GNF par an et par ménage<sup>141</sup>. La distribution des revenus est polarisée par deux classes : une très aisée qui représente près de 6 % de l'échantillon des ménages enquêtés et une, où la situation semble très difficile d'un point de vue monétaire et qui comprend 9 % des ménages enquêtés.

---

<sup>141</sup> Le revenu le plus faible a été évalué à 7.000 GNF et le plus important à 18.800.000 GNF.

En décomposant les indices utilisés pour apprécier la situation monétaire des ménages, les résultats de l'étude d'Alexandre Bertin entrent en résonance avec les résultats d'analyse proposés ici : les ménages les plus vulnérables sur le plan financier sont le plus souvent les ménages où le chef est un homme âgé voire veuf et ceux dont le chef est une femme, ménages que nous savons étroitement dépendants des autres ménages de la famille élargie ; l'exercice d'activités lucratives réduit considérablement « l'incidence, l'intensité et l'inégalité de la pauvreté » (Bertin, 2007) ; chez les ménages dont l'activité principale demeure l'activité agricole, l'incidence de la pauvreté est forte, tandis que chez les ménages ayant pour principale activité la pêche, l'incidence chute de 6 % ; enfin, la pluriactivité est un facteur sensible de réduction de l'incidence de la pauvreté<sup>142</sup>.

En complétant son étude par une approche subjective de la situation des ménages<sup>143</sup>, Alexandre Bertin montre également que : si les ménages dont les combinaisons sont centrées sur la pêche sont plus sécurisés d'un point de vue financier, ils sont en revanche plus vulnérables sur le plan de leurs « *Relations sociales* ». Par voie de conséquence, les ménages installés sur le continent, s'ils apparaissent plus vulnérables financièrement, sont en revanche « plus satisfaits dans le domaine des *Relations sociales* » (Bertin, 2007). Ce constat lui permet, un peu plus loin dans les traitements, d'aboutir à la conclusion suivante : « un ménage qui ne diversifie pas ses activités risque, même s'il gagne de l'argent, de ne pas satisfaire ses besoins essentiels » (Bertin, 2007).

Au-delà donc de toute considération monétaire, il importe donc pour un ménage de continuer à maintenir une pratique pluriactive et à cultiver son réseau relationnel, stratégies que nous avons mises à jour en étudiant la partition du temps et l'organisation du travail à l'intérieur des ménages. Ces stratégies sont raisonnables et efficaces compte tenu des contextes dans lesquels s'inscrivent les ménages et les individus dans les sites-pilote.

---

<sup>142</sup> « Les ménages ayant la capacité d'exercer cette diversification ont plus de chance de lutter efficacement contre les situations de pauvreté, puisqu'il est évident qu'une trop forte spécialisation dans les activités augmente le risque de vulnérabilité » (Bertin, 2007).

<sup>143</sup> Méthodologie de l'approche dite « micromultidimensionnelle » de la pauvreté proposée, entre autres, par Amartya Sen (Sen, 2003).

Les analyses effectuées sur la base des données récoltées lors des enquêtes et basées sur deux indicateurs communs à l'ensemble des activités pratiquées (le temps alloué et l'organisation du travail) par les populations des sites-pilote, montrent que la pluriactivité existent sous deux formes.

Elle est d'abord pluriactivité des ménages. C'est en analysant la part de temps alloué à chaque activité pratiquée par les ménages que nous avons pu dégager cinq types de combinaison d'activités dont quatre s'associent pour n'en former plus que deux. Ces derniers composent donc trois grands types de pluriactivité : un premier grand type (réunissant les types « A » et « C ») centré sur les travaux des champs et les activités de prélèvement (la *brousse nourricière*), localisé prioritairement dans les sites continentaux et qui met en relief les liens de dépendance entre jeunes et vieux ménages d'une même concession ; un second grand type bipolarisé (réunissant les types « B » et « D »), localisé sur le littoral et en milieu insulaire, caractérisé par une alternance entre temps de la pêche et temps de la riziculture inondée. Les « autres activités » pratiquées par les ménages de ce second grand type opposent les activités liées à la valorisation du produit de la pêche (« type D ») aux activités d'entretien et de reproduction du fonctionnement social (« type B ») ; enfin un dernier type (le « type E ») regroupe les ménages qui mettent en œuvre une combinaison multipolaire, une polyvalence nécessaire dans le milieu insulaire où les conditions d'enclavement économique relatif obligent les ménages à produire tout ce dont ils ont besoin.

Pluriactivité des ménages donc mais aussi pluriactivité des individus du ménage qui révèle des stratégies d'acteurs où hommes, femmes, jeunes et anciens adoptent trois formes de travail. La forme *collective* met en exergue les liens indéfectibles qu'entretiennent les membres d'une même famille et plus largement d'une même communauté au sein desquels, le consensus repose sur la reconnaissance du pouvoir de certains chefs et sur la légitimité de l'exercice de la domination. La seconde forme, la forme *individuelle* permet l'expression de l'individualité et révèle les potentialités et la marge de manœuvre de chacun. La forme *recomposée* témoigne des bouleversements liés à l'ouverture récente du pays à l'économie de marché qui entraîne des spécialisations sectorielles, ces dernières n'existant que depuis une petite quinzaine d'années. Comme en témoigne le point sur les revenus, le gain d'argent ne

garantit en rien la satisfaction totale des besoins de chacun qui vont bien au-delà du strict cadre monétaire. En cela, la pratique pluriactive n'est certainement pas appelée à disparaître.

La pluriactivité est l'expression du fonctionnement social des individus, seuls, ou dans leurs relations aux différents groupes auxquels ils appartiennent (ménage, famille élargie, communauté villageoise). Elle est, sous toutes ses formes, une pratique ancienne. Elle associe, bien que cela puisse paraître paradoxal, le collectif qui est, dans la grande majorité des cas, « obligatoire » pour tous, comme le déclare la majorité des personnes interrogées, à l'individuel tout aussi « obligatoire » : un même individu est donc sans cesse en train de naviguer de l'un à l'autre. Pour restituer au mieux ce paradoxe, Laurent Monnier et Yvan Droz font appel à la « notion d'ambivalence » qu'ils définissent comme étant la disposition à la simultanéité de deux sentiments ou de deux comportements opposés (Monnier, Droz, 2004). Le paradoxe n'est en réalité que de surface : individualité et collectif sont les deux faces d'une même pièce.

Dans une relative continuité, l'entrée en scène de nouveaux éléments dans la vie des acteurs du monde rural guinéen témoigne d'« une progression "paradoxale" de la modernité [...] jouée, construite et négociée chaque jour, à tous les niveaux » (Morier, Gounod, 2004). La pluriactivité des ménages comme celle des individus du ménage, la problématique du genre et des liens intergénérationnelles qu'elle sous-tend, met bien en exergue cette situation où il y a une renégociation entre l'existant et ce qui se présente de nouveau, une recomposition où il n'y a pas d'immobilisme, ni de transformation complète mais où se fait jour une étonnante plasticité qui permet, dans tous les domaines, de composer quelles que soient les conditions<sup>144</sup>. Même pour les migrants qui vivent entre deux mondes : celui du village des origines et le monde occidental dont les valeurs et les règles s'imposent très rapidement (en milieu urbain notamment), il n'y a pas de monoactivité : personne n'imagine ne faire qu'une seule chose : « *on fait plein de petites choses, c'est comme ça, ça nous constitue* »<sup>145</sup>.

---

<sup>144</sup> Je peux très bien détenir six embarcations motorisées et vivre dans une hutte de paille sur la plage, la question du décalage entre ce que je gagne et la façon dont je vis ne se pose pas. Les deux vont ensemble de façon très naturelle. Autre exemple, je peux très bien décider que l'ordre établi ne me convient pas et penser qu'il entrave mes projets personnels et dans le même temps, sans que cela éveille chez moi un sentiment de décalage entre ce à quoi j'aspire et ce que je fais vraiment, participer aux activités obligatoires.

<sup>145</sup> Propos entendus sur le terrain à maintes reprises.

Georges Rossi évoque l'idée de « sociétés opportunistes » (Rossi, 2000) pour qualifier les groupes où le travail est caractérisé par la multiplication des investissements individuels et collectifs. Si l'on considère le cas plus spécifique de l'ouverture à l'économie de marché : il s'agit en effet d'une opportunité comme une autre, saisie par endroit. En ce sens, il n'y pas une pluriactivité mais des pluriactivités qui sont fonction des opportunités locales, de la réactivité et de la renégociation que chacun opère avec ce qui se présente et cela, sans pour autant remettre en cause les valeurs intrinsèques de la société à laquelle on appartient.

Cependant, ne pas insister sur les effets induits du passage à des formes de travail et à des modes d'organisation liés à l'économie de marché nous condamnerait à ignorer les profonds changements en cours<sup>146</sup>. Par exemple, pour un individu donné, la démultiplication du nombre d'activités individuelles ou la spécialisation dans une activité qui relève antérieurement de la forme *individuelle* du travail soulève l'essentielle question de la mobilité sociale. Les dynamiques observées (ici le cas de la *pêche embarquée*) permettent de penser que l'argent est employé comme un nouveau moyen de reconnaissance qui ne dépend alors plus du lignage dans lequel l'individu est né.

Les situations et pratiques pluriactives donnent à voir des systèmes et stratégies complexes, intrinsèquement liés au fonctionnement social. En ce sens il est utile d'offrir une vision actualisée du monde rural guinéen qui tienne compte du caractère multidimensionnel et multifonctionnel du travail et ce dans la perspective d'ouvrir une discussion sur la nécessaire remise en cause des actions engagées par les institutions chargées de mettre en œuvre les politiques d'aide au développement.

---

<sup>146</sup> Maurice Duval le remarque déjà en 1985 au Burkina Faso et en fait longuement mention dans *Un totalitarisme sans état* (Duval, 1985).

## **Troisième partie**

### **Les pratiques pluriactives : des espaces d'activités, des territoires d'action**



Les deux premières parties de ce travail avaient pour vocation de faire valoir la diversité du monde rural guinéen et de proposer une grille d'analyse et des outils pour l'appréhender. En préambule de la discussion qui va suivre sur les réorientations possibles des politiques de développement qui en découlaient, il convient de mettre en perspective nos résultats en tentant d'actualiser la réflexion sur l'espace rural africain. Les analyses auxquelles nous avons procédées révèlent des pratiques variées et denses qui sont mises en œuvre par les familles, les ménages, les individus. Elles sont combinées dans le temps, dessinent des formes de travail, sont l'expression des stratégies d'acteurs (collectifs ou individuels) ; stratégies inscrites dans un contexte social.

Quid de l'espace dans cette démonstration ? C'est bien à cette question que nous tenterons d'apporter une réponse dans cette dernière partie. L'approche géographique par les acteurs est la voie que privilégient certains géographes pour prendre la mesure des « territoires d'action » (Gumuchian, Grasset, Lajarge, Roux, 2003) car ce sont les acteurs qui « réalisent [le] passage incessant entre le réel spatial tel qu'il s'offre comme ressource à l'action et l'action comme inscrite dans l'espace [...] sur une étendue à chaque fois spécifique (ou spécifiée) » (Gumuchian, Grasset, Lajarge, Roux, 2003). Les mêmes auteurs ajoutent que « par son référentiel idéologique, par l'inscription quotidienne de pratiques singulières sur un support spatial donné, par l'élaboration progressive de discours d'accompagnement ou de justification des actions dans lesquelles il se trouve impliqué, l'acteur se crée une territorialité propre » (Gumuchian, Grasset, Lajarge, Roux, 2003). Les pratiques pluriactives, les stratégies d'acteurs qu'elles recouvrent sont autant de territoires d'action qu'il est important de saisir pour repenser les espaces d'intervention des projets de développement dans le quart ouest-africain, trop souvent calqués sans autres formes de procès sur les simples maillages administratifs des collectivités décentralisées.

C'est en cernant les formes spatiales des pratiques pluriactives, « les arts de faire » l'espace comme dirait Michel Lussault (Lussault, 2000), que nous serons le mieux à même d'ouvrir le débat sur la nécessaire remise en cause des idéologies qui couvent dans les textes et les modes d'intervention proposés par les politiques d'aide au développement ; politiques qui sont encore basées comme le rappelle Denis Retailé sur une conception productiviste, très ancrée spatialement, (Retailé, 2007) et qui sont de fait peu adaptées aux combinaison

d'activités développées par les ménages et, *a fortiori*, par les individus. Ces dernières reposent à la fois sur des *espaces de production* mais aussi, comme nous allons être amenés à le démontrer dans la seconde étape de cette dernière partie, sur des « *espaces de circulation* » (Retaillé, 2007).

*Espaces de production et espaces de circulation* forment des territoires d'action. Ces territoires sont tout à la fois sexués et générationnels à l'instar les formes du travail. La division sociale du travail s'avère aussi être « une division territoriale du travail » (Santos, 1997). Comme les *espaces de production*, les *espaces de circulation* fabriqués par la commercialisation des produits des activités et s'appuyant sur l'éclatement familial dans l'espace – éclatement qui forme une « constellation » de lieux possibles « clignotants » de l'action (Retaillé, 2007) – est le fait des mêmes acteurs (chefs de ménages, épouses et enfant(s) ou jeunes hommes ou femmes du ménage). Ces territoires sont pluriels comme les individus sont pluriels dans leur rapport à l'action (Lahire, 2001).

*In fine*, cette démonstration a pour vocation d'actualiser la pensée du développement et de convaincre la « sphère développementiste » (Olivier de Sardan, 1995) que l'enjeu d'un point de vue politique est de mettre la pensée et les textes au pluriel. L'action ne peut être envisagée et ne sera efficiente que dans la mesure où les politiques d'aide au développement sont construites dans le sens d'une meilleure prise en compte de la multidimensionnalité du monde rural ouest-africain, de toutes ses composantes : « Si l'on est en mesure de saisir les processus qui conduisent les acteurs d'une société à agir comme ils le font, alors on peut faire en sorte d'agir sur leurs actions et les modifier. Perspective fascinante mais aussi dangereuse, [...] ; elle mérite toutefois d'être ouverte, ne serait-ce que pour donner les moyens de contrecarrer les effets de toutes les *techné* (politiques, culturelles, symboliques, éducatives) de manipulation, indissociables des modes contemporains d'exercice du pouvoir. » (Lahire, 2001).

## **5. Les espaces de production des pratiques pluriactives**

### **5.1. Penser la multidimensionnalité de l'espace rural : le paradigme des « systèmes d'activités »**

#### **5.1.1. Du « système de production » aux « systèmes d'activités »**

Considérée comme la première activité du monde rural, l'activité agricole tient une place prépondérante dans les études qui tentent de comprendre les dynamiques qui le caractérisent et le font évoluer. Elle est à ce point centrale qu'elle y constitue la plupart du temps un axiome. Point d'étude rurale qui ne se penche sur la sphère agricole. Si l'on considère plus spécifiquement le cas des études du milieu rural africain, comme nous l'évoquions en introduction de ce travail, il est clair que la majorité d'entre elles restent très marquée par la « doctrine du paysannat » (Chauveau, 1997), dominante dans la pensée et les discours communs des institutions de développement.

Cette conception relève d'une tradition de penser l'espace rural comme « espace de production » lié à la terre « à la fois territoire et ressource » (Retailé, 2007). Même si de nombreux travaux, plus particulièrement en géographie, sont sensibles à la nécessaire requalification de l'espace rural, la tradition « agrarienne » se perpétue, avançant masquée par les idéologies et les approches compréhensives (Chauveau, 1997).

Même dans des groupes de recherche pluridisciplinaires (Gastellu *et al.*, 1994), l'approche « système de production » est largement privilégiée. Considérant les populations rurales comme « paysannes », son postulat est également très souvent sous-jacent dans les projets de développement dans les pays du Sud. Pour ne citer que les travaux les plus récents ou quelques uns des plus connus, qu'il s'agisse d'autosuffisance alimentaire (Kermel-Torres, Roca, Bruneau, Courade, 1987), de la problématique foncière (Lavigne-Delville, 1998 ; Blanc-Pamard, Cambrézy, 1995), du développement (Olivier De Sardan, 1995), ou de la ruralité (Gastellu, Marchal, 1997), on ne traite la pluriactivité que de manière périphérique.

Les notions d'« activité » et de « pluriactivité » n'y sont que mal définies. La pluriactivité n'est pas l'objet principal de recherche de ces études sur le milieu rural africain et quand elle intervient, elle y est le plus souvent réduite à une vague entité permettant la reproduction des « systèmes de production ». Même si ces auteurs sont tous attentifs la considérer comme importante, il n'en demeure pas moins que l'activité agricole reste la clé d'entrée quasi exclusive, la raison d'être des sociétés rurales africaines.

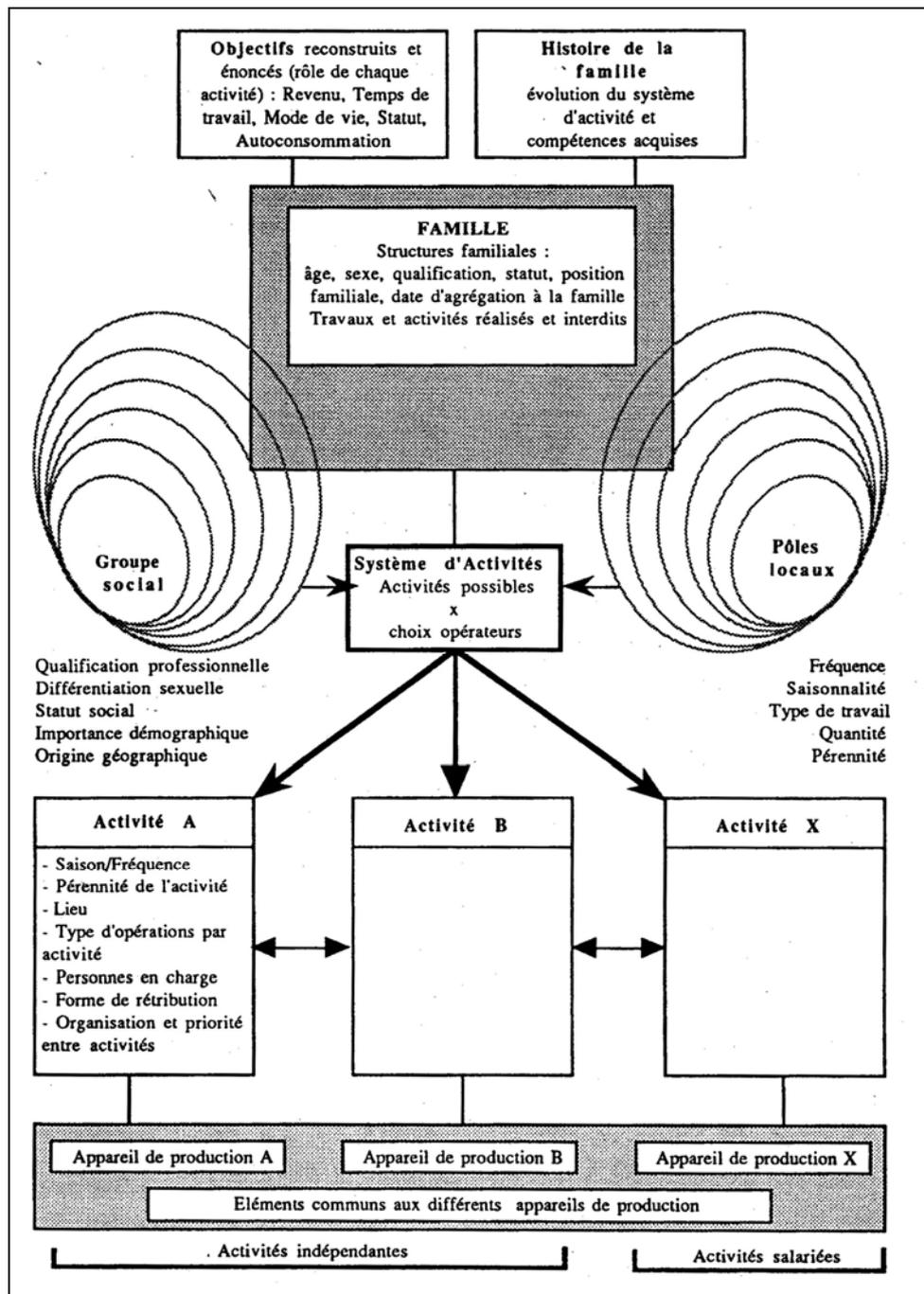
L'équipe de recherche de Jean-Luc Paul et Antoine Bory est la seule équipe qui, à notre connaissance, insiste sur l'aspect central de la pluriactivité comme mode de gestion des familles en milieu rural et estime que la notion de « système de production » comme outil d'appréhension du réel, n'a pas valeur heuristique et nécessite d'être élargie en vue d'intégrer la dimension des autres sphères d'activité. Plus précisément, Jean-Luc Paul et Antoine Bory proposent d'utiliser un concept opératoire qui rende compte de l'ensemble des stratégies d'une famille en milieu rural, le chercheur devant se dégager du strict « système de production agricole » et privilégier un regard plus englobant qui considère l'agriculture comme un sous-système, certes souvent prépondérant mais pas toujours (Paul, Bory, *et al.*, 1994). Ils ont ainsi défini le concept de « système d'activité » qui apparaît lors du symposium international de Montpellier portant sur les *Recherches-système en agriculture et le développement rural*, en 1994. Celui-ci aide à lire le monde rural au travers d'un paradigme élargi et permet l'adoption d'une vision plus complexe et plus nuancée de la vie des ménages en milieu rural. Le schéma, page suivante, issu de leur communication, synthétise leur démarche et détaille l'outil conceptuel conçu pour appréhender la multidimensionnalité de l'espace rural.

Cette approche innovante a le mérite de déplacer l'axiome des études en milieu rural et de considérer un « nouvel » objet : la pluriactivité. Proposée au terme d'une série d'études en milieu rural guyanais, la démarche théorique construite par cette équipe est cependant inféodée aux impératifs fixés par le commanditaire des travaux qu'ils ont menés. En d'autres termes, ils cherchent à situer l'activité agricole par rapport aux autres activités des familles dans la mesure où le « niveau privilégié d'intervention » reste celui du domaine agricole et que leur action doit se situer, *in fine*, dans cette seule sphère d'activité (Paul, Bory, *et al.*, 1994). La relation de clientèle entre bailleurs et chercheurs oblige ces derniers à opérer dans

le secteur agricole alors qu'ils insistent sur la nécessité de repenser le domaine de cohérence des décisions familiales.

Figure 16 : Schéma de fonctionnement simplifié des systèmes d'activité de l'ouest guyanais.

Réalisation Paul, Bory *et al.*, 1994



Source : Actes du symposium « Recherches-système en agriculture et développement rural »

### **5.1.2. Et si le monde rural n'était plus le domaine de la seule paysannerie : pour un paradigme renouvelé**

Il est évident que l'activité agricole est incontournable. Elle est à la fois un marqueur du paysage, elle est aussi l'expression des luttes pour le pouvoir : la maîtrise foncière étant intimement liée aux statuts sociaux de chacun dans la communauté (on parle bien du lignage fondateur en ces termes : « le maître des terres »). L'agriculture donne à voir le social en acte dans le temps et surtout dans l'espace. L'étude du foncier rural matérialise, cristallise ce rapport originel à la terre. De la part des ménages, il est le creuset de stratégies pour assurer leur présence et leur permanence au sein de la communauté.

Cependant, cet axiome relègue à la marge des pans entiers de l'espace social en le cantonnant au terroir villageois. La question de la pluriactivité, l'approche par les « systèmes d'activités », remettent en cause la distribution, la ventilation (spatiale) de l'exercice des activités, des stratégies et des pouvoirs. Sans pour autant négliger la part importante que représente au sein du jeu de la complémentarité l'activité agricole, notre perspective oblige à considérer que chaque activité dans laquelle un ménage ou un individu du ménage s'investit est révélatrice de son rapport à la société, de son statut au sein de la communauté, de ses « capacités » (Sen, 2003). Nous l'avons montré par nos analyses dans la seconde partie de ce travail. L'activité agricole doit être comprise et appréhendée comme une activité parmi d'autres pour lesquelles les individus donnent du temps et s'organisent de diverses manières en fonction des liens et réciprocity qu'ils entretiennent avec leur famille, leur lignage, et en fonction de la marge de manœuvre dont ils disposent au sein de leur ménage.

Le terroir villageois, espace/support de toutes les actions de développement entreprises dans les pays du Sud ne peut être considérée comme le seul *espace de production* des communautés, des ménages et des individus du ménage. Intégrer une multidimensionnalité spatiale dans les actions de développement, suppose au préalable d'identifier et de proposer une typologie des différents *espaces de production*. L'identification de ces espaces implique d'aller à la rencontre des acteurs, de cerner leurs pratiques collectives, individuelles, de les localiser et d'en proposer un modèle. Ce dernier devrait permettre une meilleure

compréhension des imbrications et superpositions spatiales que fabriquent les pratiques pluriactives.

## **5.2. Lire la multidimensionnalité de l'espace rural : les espaces de production**

À partir des formes du travail et des activités auxquelles elles sont associées, il est possible de proposer une catégorisation des *espaces de production* qui décrive à la fois aux lieux des pratiques, ce qui s'y tient et ce qui s'y élabore socialement. Par leurs activités (leurs actions), les ménages et les individus du ménage, acteurs pluriels comme le souligne avec force Bernard Lahire (Lahire, 2001), construisent des espaces de production qui sont autant de traductions socio-spatiales de leurs comportements, de leurs logiques d'actions, de leurs stratégies, de leurs positionnements parfois contradictoires, « de leurs capacités de "jouer" » (Gumuchian, Grasset, Lajarge, Roux, 2003). Ces espaces peuvent être sexués et générationnels, individuels, collectifs, comme le sont les formes du travail que nous avons mises à jour. De la cuisine à la maison, de l'arbre à palabre à la forêt villageoise, du terroir avec ses parcelles actives et ses parcelles inactives à la brousse ou la mangrove et jusqu'à la haute mer, se succèdent et s'enchevêtrent des *espaces de production* multiples.

### - L'espace familial :

La « maison familiale » est divisée en trois parties, où tout un chacun circule tout en respectant implicitement la partition.

La « véranda »<sup>147</sup>, l'espace du chef de famille et des jeunes hommes du ménage. C'est le « côté jardin » (Monnier, Droz, 2004), où l'on reçoit pour des causeries et où l'on vaque à de multiples activités plutôt « artisanales » (réparation de radio, vannerie dite « masculine », vente de produits manufacturés, etc.). De la véranda, une vue plongeante sur le centre du village et les scènes qui s'y déroulent. Au contact de l'espace de la communauté, presque à l'ombre du manguier : un premier *espace de production*, un espace sexué, masculin.

---

<sup>147</sup> Terme utilisé pour désigner l'auvent couvert situé devant la maison.

A l'autre extrémité, derrière la maison, à l'abri des regards, la case cuisine, le « côté cours » (Monnier, Droz, 2004). C'est l'espace des femmes et des enfants en bas âge dans la maison. Pour les épouses et les jeunes femmes du ménage, la case cuisine est le lieu charnière, cœur et jonction, tout passe par là, souvent s'y transforme et repart. Les activités qui y sont pratiquées par elles (la fabrication de l'huile rouge, la saliculture, l'artisanat alimentaire, la vannerie dite « domestique », etc.) disent la centralité de l'endroit. Noyau à partir duquel se matérialisent les parcours en brousse, sur les marchés, en ville<sup>148</sup>. Le foyer est l'épicentre de l'espace des épouses, des femmes. Voilà un second espace *de production*, sexué lui aussi, au féminin cette fois.

De part et d'autre d'un couloir qui lie la véranda et la cuisine, les chambres à coucher, lieux clos où chacun dispose de son pré carré. On y entrepose ses affaires, ses trésors, les chambres sont des lieux individuels par excellence. Le chef de ménage dispose de sa chambre, son épouse ou ses épouses de la leur, propre, qu'elles partagent avec leurs enfants respectifs tant qu'ils sont encore jeunes et qu'ils ont besoin d'elles : l'espace de « la petite famille » donc ; d'autres chambres encore pour les enfants plus grands (jeunes femmes et jeunes hommes séparés) et pour les vieux dont on a la charge. On y trouve aussi la pièce « grenier » où l'on stocke la nourriture, le riz, l'arachide, quelques chaises pour des conversations très privées que le chef peut éventuellement solliciter auprès d'un tiers. Parfois, quand la maison est un peu étroite, la pièce de stockage et la chambre du chef se confondent en une seule. Ici, il ne s'agit pas d'un *espace de production* mais cet espace de la maison est une « assignation [qui] met l'accent sur l'assimilation plus symbolique d'une personne ou d'un groupe à un lieu ou à une configuration d'espaces » (Paul-Lévy, Ségaud, 1983) qu'il aurait été dommage de passer sous silence car il matérialise l'existence de l'individualité dans les sociétés guinéennes.

Comme pour le temps et l'organisation du travail, il y a répartition : une distribution de l'espace familial qui met en exergue, entre autres, deux *espaces de production* singuliers.

---

<sup>148</sup> Noyau qui peut être délocalisé pour se retrouver sur un campement de sel pendant quelques semaines. Par exemple. Egalement, on reconstruit un espace familial en entier dont la cuisine dans les « campements-villages » de pêcheurs.

## Planche photographique 10 : La partition de l'espace familial

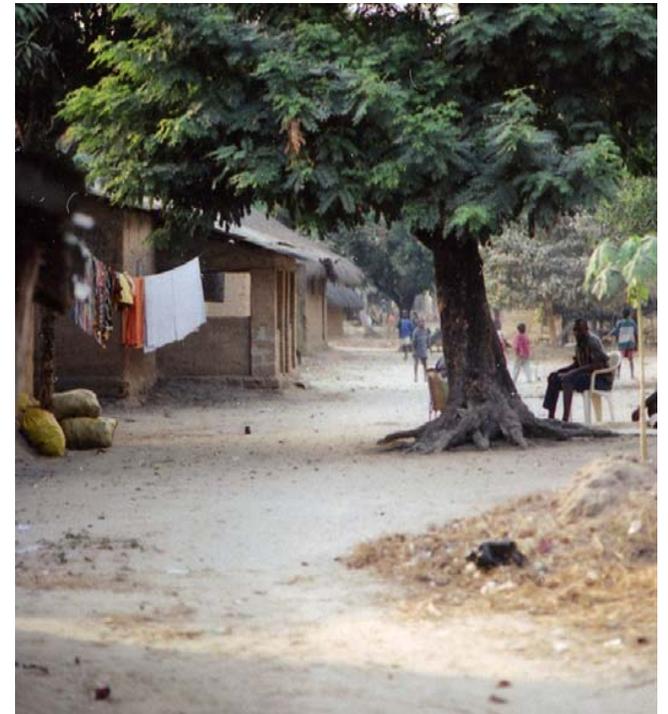
197



1 – « Côté cours », la cuisine, espace de production des femmes



2 – De part et d'autre du couloir de la maison qui relie la cuisine en arrière-plan à la véranda au premier plan, les chambres à coucher, espaces individuels



3 – « Côté jardin », la véranda, espace de production des hommes, qui donne sur l'espace de la communauté dont l'arbre à palabre est le cœur

Crédit photo : Mathieu Fribault.

- L'espace lignager :

L'espace lignager comprend l'ensemble des espaces familiaux (des maisons) et peut donc être assimilé, d'une part, à la concession. Les concessions, comme nous l'avons déjà évoqué avec Mathieu Fribault dans la première partie de ce travail, peuvent être considérées comme des « espaces territoriaux qui séparent les familles étendues entre elles [et qui] existent comme entités sociales à part entière » (Fribault, 2006).

D'autre part, il comprend aussi *une partie de la forêt villageoise*, c'est le tombeau des ancêtres, la part qui retrace l'histoire de l'installation du lignage au travers des plantations d'arbres fruitiers comme les kolatiers. Il s'agit d'un espace où l'on fait de la cueillette, on collecte les fruits dont le prélèvement a été autorisé par le chef de concession<sup>149</sup>. Les limites séparant les lignages entre eux, au sein de cette première ceinture arborée qu'est la forêt villageoise autour du village, sont connues de tous comme tous connaissent celles du terroir qui constitue le dernier élément de l'espace lignager.

Ce dernier est lui aussi découpé en domaines lignagers. Un domaine lignager est un *espace de production*<sup>150</sup> divisé en casiers appropriés par les ménages dans les plaines d'arrière-mangrove. Lorsqu'il est situé dans la brousse en milieu continental, il est constitué de champs attribués par le chef de lignage aux ménages qui font partie de la concession. Dans ce dernier cas, les parcelles sont actives les années où elles sont mises en culture et inactives le reste du temps. Lorsque les parcelles sont actives, les droits d'usage sont exclusifs aux ménages qui les mettent en valeur. Inactives, les parcelles sont libres de droit pour l'ensemble des membres de la communauté qui peuvent s'en servir pour procéder à des collectes (bois mort, régimes de palme, fruits sauvages, miel, etc.), chasser, couper du bois, fagoter ou encore faire du charbonnage.

L'espace lignager est avant tout un *espace de production* collectif (activité agricole, *capitalisation et entraide*) mais il peut aussi être un *espace de production* individualisé, sexué et générationnel en fonction des activités qui y sont menées (*brousse nourricière*)

---

<sup>149</sup> En théorie, nul n'est autorisé à prélever des fruits dans les arbres de la forêt villageoise sans le consentement du plus ancien. Dans les faits, nombreux sont les membres plus jeunes qui se passent de son accord et vont récolter régimes de palme ou noix de kola en toute discrétion.

<sup>150</sup> Il s'agit là de l'espace de production identifié comme cœur du « système de production ».

particulièrement lorsque le terroir, inactif, devient libre de droit. L'espace lignager relève toujours, en dernier ressort, de l'autorité du plus ancien des descendants du lignage. Cette autorité s'exerce très clairement à certaines occasions : décision d'alliance avec un autre lignage, attribution de casiers ou de parcelles en jachère, etc.

Planche photographique 11 : Une concession dans le district de Brika



La concession rassemble plusieurs ménages. Chacun d'entre eux disposent d'une maison d'habitation.  
En arrière-plan, la forêt villageoise, marqueur de l'installation du lignage.  
Au-delà, le terroir dont dispose le lignage pour les travaux agricoles  
Crédit photo : David Leyle.

#### - L'espace de la communauté :

Au centre du village, les visiteurs pourront toujours rencontrer quelques anciens installés, aux plus chaudes heures de la journée, sous le manguiier. L'arbre des palabres trône dans l'espace de la communauté. Il est l'emblème de l'exercice du pouvoir, de ceux qui endossent une activité de *responsabilité collective*. L'espace dans lequel il est planté peut être assimilé à une place publique, l'*agora* où les membres de la communauté devisent et écoutent les discussions, parfois âpres, qui rassemblent les anciens, le conseil des sages, les chefs de la « jeunesse », etc.. Dans notre catégorisation, même si cela peut prêter à discussion, l'espace de la communauté comprend aussi les bâtiments publics, communautaires ou religieux : école, centre de santé, mosquée, église, « maison des jeunes »<sup>151</sup>, etc.

---

<sup>151</sup> Terme français employé localement pour désigner les locaux où sont organisés les rassemblements de la jeunesse d'un village, d'un quartier. C'est dans ce lieu qu'officie par exemple l'animateur.

L'espace de la communauté constitue donc un autre *espace de production*. Celui-ci recouvre toutes les activités qui ont trait au vivre-ensemble : la *responsabilité collective* sous toutes ses formes, l'animation, etc. Espace de production individuel et masculin, c'est en son sein que sont prioritairement développées par les chefs, les stratégies qui leur permettront d'agir pour un meilleur positionnement pour eux et leurs familles élargies au sein du territoire villageois.

- Les espaces libres de droit pour les membres de la communauté :

Les espaces libres de droit pour les membres de la communauté comprennent les jachères du terroir mais aussi et surtout la brousse et la mangrove qui s'étendent au-delà du terroir ainsi que les chenaux ou rus qui pénètrent profondément à l'intérieur du territoire villageois. *Espaces de production*, ils accueillent l'ensemble des activités de prélèvement (*brousse nourricière* et certaines techniques de *pêche à pied* comme la pêche à la nasse des femmes ou le ramassage dans les casiers). Ils sont libres de droit dans la mesure où tous les individus de la communauté peuvent y faire des prélèvements. Ce sont des *espaces de production* individuels et sexués comme les parcelles inactives du terroir dont nous avons fait mention.

Les limites des espaces libres de droit forment également celles du territoire villageois. Chacun les connaît. Elles sont la matérialisation des récits d'installation d'ancêtres chasseurs qui se sont reposés à l'ombre de tel arbre ou qui ont nommé tel rocher. Il s'agit bien ici d'un territoire car les autres communautés villageoises alentours reconnaissent aux membres de la communauté leur usufruit sur ces espaces et demandent leur autorisation pour avoir le droit d'y prélever quelques branches ou fruits. Ce sont des espaces de vie, des espaces vécus, chargés d'histoire.

Lorsque les « étrangers » outrepassent ces droits d'usufruit, il n'est pas rare d'observer quelques règlements de compte : des feux sont déclenchés dans des parcelles que ceux-ci ont mis en culture sans autorisation, on arrache des plants, quelques suicides mal élucidés peuvent même advenir. Ces incidents territoriaux rappellent l'exemple que nous développons un peu

plus haut, celui des conflits qui opposent la communauté diakhanké de Kankayani et la communauté nalou , cette dernière revendiquant un droit inaliénable sur la brousse environnant le village.

Les limites de ce territoire ne correspondent pas toujours aux limites administratives des localités, secteurs ou districts, échelles d'intervention privilégiées des projets de développement. À Kanfarandé, le service des Eaux & Forêts replante des arbres presque chaque année sur une parcelle au Nord du district. Chaque année le feu passe systématiquement à cet endroit et détruit les plants. Si l'État est, dans les textes, propriétaire du sol guinéen, dans les faits, les populations locales estiment avoir un droit d'usufruit inaliénable sur cet espace. Comme ce droit n'est pas reconnu par les autorités, il leur en coûte chaque année de réitérer l'opération.

- Les espaces libres :

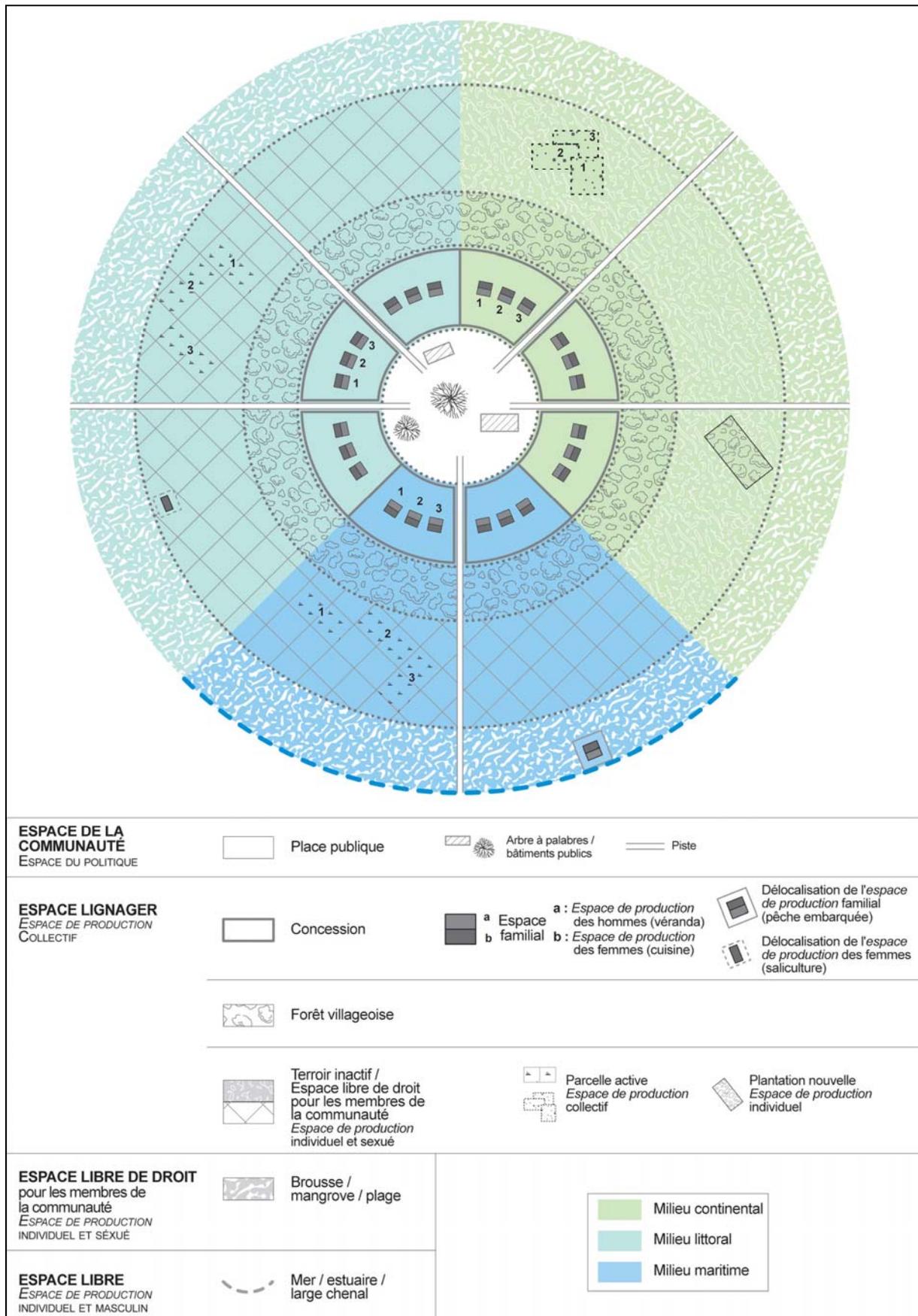
Les bords de côte, la mer, les estuaires, les larges chenaux sont des *espaces de production*, ce sont les espaces de la pêche sous toutes ses formes. Les zones aquatiques sont exclues du territoire villageois, il ne s'y applique aucun type de droit d'usage. Ce sont des espaces libres sans restriction. Les droits d'usage qui régissent et conditionnent la vie des communautés ne s'appliquent qu'à la terre. C'est aussi pour cette raison que les zones en eau des espaces attractifs où prennent corps les activités rentables. *Espaces de production* sexués et générationnels, les espaces en eau favorisent les individualités, autorisent une certaine liberté à l'égard des « obligations sociales » comme il est courant de nommer localement les devoirs que chaque individu doit honorer vis-à-vis des siens.

Dans un premier temps, le tableau, pages suivantes, reprend en détail l'ensemble des activités que nous avons étudiées et leur associe les formes du travail qui leur sont propres ainsi que les *espaces de production* où elles prennent corps. Dans un deuxième temps, nous proposons une synthèse modélisée de la catégorisation des espaces de production qui viennent d'être décrits.

	Détail des activités	Formes du travail	Types d'espaces	
<b>Activité agricole</b>	- Travaux champêtres	Collective	Espace lignager	
	- Plantations	Individuelle masculine	Espace lignager	
	- Cultures vivrières	Collective	Espace familial	
<b>Pêche et activités connexes</b>	- <i>Pêche à pied</i> - <i>Pêche embarquée</i>	Individuelle, sexuelle, générationnelle Individuelle masculine et masculine recomposée	Espaces libres de droit pour les membres de la communauté Espaces libres	
	- Fumage ( <i>fumage domestique</i> et <i>mareyage artisanal</i> )	Individuelle féminine, féminine recomposée	Espace familial	
<b>Saliculture</b>	- Production de sel	Individuelle féminine et individuelle masculine	Espace familial et Espaces libres de droit pour les membres de la communauté	
« <b>Autres activités</b> »	<i>Petits arrangements</i>	- Artisanat alimentaire - Fabrication du savon noir - Journée de travail contre produits - Préparation de l'huile rouge - Vannerie dite « domestique » - Vente de produits manufacturés	Individuelle féminine Individuelle féminine Individuelle majoritairement féminine Individuelle féminine Individuelle majoritairement féminine Individuelle féminine ou masculine	Espace familial Espace familial Espaces libres de droit pour les membres de la communauté Espace familial Espace familial Espace familial
	<i>Petits métiers</i>	- Activité à l'extérieur (apprentissage, etc.) - Animation (Dancing, soirées, bals) - Boulangerie - Chaudronnerie - Cordonnerie - Couture / Taille des vêtements - Maçonnerie - Mécanique / Réparation (horlogerie, radio, 2 roues, auto, bateau) - Peinture (bâtiment) - Transport par pirogue (marchandises et/ou voyageurs) - Travail du bois (menuisier, ébéniste, charpentier, scieur de long)	Individuelle jeunes hommes Individuelle jeunes hommes Individuelle masculine Individuelle masculine Individuelle masculine Individuelle masculine Individuelle masculine Individuelle masculine Individuelle masculine Individuelle masculine Individuelle masculine	Villes (Kolaboui, Boké, Boffa, Kamsar, Conakry, etc.) Espace de la communauté Espace familial Espace familial Espace familial Espace familial En fonction du lieu des travaux Espace familial  En fonction du lieu des travaux Trajets de ports à ports Espace familial et en fonction du lieu des travaux

« Autres activités »	Activités de savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Artisanat du cuir</li> <li>- Fabrication de pirogue</li> <li>- Fabrication et réparation des filets</li> <li>- Poterie</li> <li>- Vannerie dite « masculine »</li> </ul>	<p>Individuelle masculine</p> <p>Individuelle masculine</p> <p>Individuelle masculine</p> <p>Individuelle masculine ou féminine</p> <p>Individuelle masculine ou féminine</p>	<p>Espace familial</p> <p>Espace familial</p> <p>Espace familial</p> <p>Espace familial</p> <p>Espace familial</p>
	Responsabilité collective	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agent de l'Etat (administration centrale ou organes locaux)</li> <li>- Responsable villageois / communautaire ou religieux</li> </ul>	<p>Individuelle masculine</p> <p>Individuelle masculine</p>	<p>Espace de la communauté</p> <p>Espace de la communauté ou espace familial ou espace lignager</p>
	Activités liées à la brousse nourricière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apiculture</li> <li>- Briqueterie</li> <li>- Charbonnage</li> <li>- Chasse</li> <li>- Coupe de bois (mangrove ou œuvre et construction)</li> <li>- Cueillette</li> <li>- Fagotage</li> <li>- Puisatier</li> </ul>	<p>Individuelle masculine</p> <p>Individuelle masculine</p> <p>Individuelle masculine</p> <p>Individuelle masculine</p> <p>Individuelle masculine</p> <p>Individuelle masculine, féminine, jeunes et vieux</p> <p>Individuelle masculine, féminine, jeunes et vieux</p> <p>Individuelle masculine</p>	<p>Espaces libres de droit pour les membres de la communauté</p> <p>Espaces libres de droit pour les membres de la communauté</p> <p>Espaces libres de droit pour les membres de la communauté</p> <p>Espaces libres de droit pour les membres de la communauté</p> <p>Espaces libres de droit pour les membres de la communauté</p> <p>Espaces libres de droit pour les membres de la communauté</p> <p>Espaces libres de droit pour les membres de la communauté</p> <p>En fonction du lieu des travaux</p>
	Activités liées à la Connaissance du secret	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forge</li> <li>- Karamoko / Guérisseur (Médecine traditionnelle)</li> </ul>	<p>Individuelle masculine</p> <p>Individuelle masculine ou féminine âgée</p>	<p>Espace familial</p> <p>Espace familial</p>
	Activités liées à la Capitalisation et à l'Entraide	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elevage de ruminants</li> <li>- Elevage avicole</li> <li>- « Ouvrier agricole »</li> </ul>	<p>Individuelle masculine</p> <p>Individuelle masculine</p> <p>Collective</p>	<p>Tous types d'espace</p> <p>Espace familial</p> <p>Espace lignager</p>

Figure 17 : Modélisation des *espaces de production*



Réalisation : Mathilde Beuriot, Olivier Pissoat, 2007.

Le modèle ci-avant offre une première vision de la ventilation spatiale de la pluriactivité. Les *espaces de production* ancrés, pour la plupart, dans le territoire villageois, entrent en résonance avec les formes du travail. La complémentarité, au sein des combinaisons pluriactives des ménages et des individus du ménage, repose sur l'utilisation simultanée, en parallèle et exclusive de différents *espaces de production* qui sont tour à tour sexués, générationnels, individuels et collectifs voire communautaires.

Nous venons de voir comment les pratiques pluriactives s'organisent dans l'espace, comment chacune des activités est associée à un *espace de production* et constitue autant de territoires d'action tout à fait structurant socialement. Nous n'avons donc, pour le moment, traité des activités du monde rural guinéen que dans leur dimension statique, uniquement par le lieu où elles prennent corps dans le territoire villageois. Il convient maintenant d'insister sur la mobilité spatiale qui caractérise les activités menées. Les pratiques pluriactives sont ancrées mais génèrent également, intrinsèquement, de la mobilité. La commercialisation des produits occasionne beaucoup de déplacements et on ne saurait ignorer que l'approche par les espaces de production doit être complétée par une approche par les « espaces de circulation » (Retailé, 2007), ces derniers mobilisant et symbolisant les liens au mouvement et à l'ailleurs.

## **6. La commercialisation : une lecture régionale de la Guinée Maritime par les espaces de circulation**

*« La différence entre les sociétés africaine et européenne, entre autres, c'est que dans cette dernière prévaut la division du travail, la spécialisation, la qualification, la professionnalisation. Ce code est moins pertinent en Afrique, où, surtout aujourd'hui, l'homme exerce des dizaines d'activités à la fois, fait une quantité de choses, la plupart du temps pour une période brève[...]. Il est difficile de rencontrer un individu qui ne se soit pas frotté à cet élément naturel, la passion de l'Afrique : le commerce. »*

Ryszard Kapuściński, 1998, *Ébène, Aventures africaines*.

Nous venons de le voir, à l'exception de la *pêche embarquée* qui nécessite d'en dépasser les limites, la pluriactivité des ménages et des individus du ménage se concentre sur le territoire villageois. Des *espaces de production* s'y dessinent nettement. Cependant, ceux-ci ne peuvent être pensés isolément, ils doivent être replacés dans leurs liens avec d'autres espaces. La commercialisation de ce qui est produit nous en apprend donc autant sur les *espaces de circulation* qu'elle contribue à créer que sur les *espaces de production* eux-mêmes qu'il devient alors possible de hiérarchiser et d'appréhender comme étant des lieux de départ et de destination, conditionnés par la mobilité et le mouvement des hommes et des marchandises.

Le volet « Systèmes ruraux » n'avait pas pour objectif de fournir une analyse des filières de commercialisation et de leur mode de fonctionnement. Cet aspect devait être abordé dans les enquêtes mais il n'était pas prévu, au moins dans un premier temps, d'y consacrer un travail spécifique conséquent. Comme nous l'avons déjà noté, l'objectif du programme était de faire un « état zéro » de la zone d'étude, travail qui n'a pas permis de creuser toutes les questions qui nous semblaient pertinentes. À la conception de l'Observatoire, dès le début, cette position avait été discutée et avait fait l'objet d'une entente entre l'équipe scientifique et les commanditaires financiers du projet.

À l'instar de l'équipe de Jean-Luc Paul et Antoine Bory donc, nous avons été confrontés à l'inévitable décalage existant entre ce qui est traduit contractuellement dans un programme (et par conséquent qui doit être suivi et respecté) et la dynamique de recherche qui ne doit s'interdire *a priori* aucune révision – qu'elle soit théorique, méthodologique ou qu'elle

concerne le choix des objets à investir – et dont les temporalités collent mal aux cadres relativement rigides de la planification administrative et financière. Ces contraintes, qui posent la question des cadres d'épanouissement de la recherche-action, ont été particulièrement ressenties ici. Comme le montre Denis Retailé, « l'objet du développement est bien le lieu ancré » – dans le terroir pour ce qui est de notre zone d'étude – et ne laisse pas de place au mouvement et aux espaces qu'il construit, « investi[s] de valeurs anthropologiques » (Retailé, 2007).

L'importance de la mobilité des membres des ménages de la base de sondage s'est très vite imposée à nous. Sur le terrain, nous en avons même souvent été les acteurs. Disposant d'un véhicule tout-terrain de grande capacité et d'un bateau à moteur, nous étions un idéal convoyeur, une opportunité du déplacement. Des femmes transportant deux sacs de sel et un sac d'arachide par exemple, des jeunes hommes embarquant à bord chargés de provisions, des hommes cherchant à rallier la station de taxis-brousse de la ville la plus proche, nous demandaient de les déposer à tel ou tel endroit. Ces allers et retours incessants ainsi que les absences momentanées d'une première épouse, d'un chef de ménage, d'un membre du conseil des sages, d'un informateur constatées lors des phases d'enquête, ne pouvaient que nous conduire à nous interroger sur la mobilité. La multiplication des situations individuelles renvoyant au mouvement incitait à questionner le phénomène dans sa globalité.

Les enquêtes du volet « Systèmes ruraux » comportaient des questions sur les lieux et les modes de commercialisation ainsi que sur les acheteurs, quand les modules de questionnaire concernaient des activités rémunératrices comme la pêche, la saliculture, le fumage du poisson, l'élevage de ruminants, etc. Pour compléter ces informations, nous avons mandaté, en accord avec les autres volets du projet et l'équipe scientifique, des stagiaires bordelais de master pour suivre quelques produits et détailler le fonctionnement de leurs filières de commercialisation. Maud Balestrat s'est intéressée à la coupe du bois de mangrove à Kanof / Kankouf / Tesken en lien à la ville de Kamsar toute proche (Balestrat, 2004) et l'année suivante, Julie Labourdette a travaillé sur la commercialisation des bidons d'huile rouge dans les sites-pilote de la CRD de Mankountan en lien avec les grands marchés de distribution, notamment Conakry et Banjul en Guinée-Bissau (Labourdette, 2005).

Confirmant nos intuitions, ces travaux ainsi que le traitement des données issues des enquêtes ont montré l'existence d'*espaces de circulation*, construits par les déplacements liés à la commercialisation, et leur complémentarité avec les *espaces de production*. Les uns ne peuvent fonctionner ni se comprendre sans les autres. Comme les *espaces de production*, les *espaces de circulation* entrent en résonance avec les différentes formes de travail repérées. Investis individuellement et collectivement, ils sont caractéristiques du fonctionnement social et ne sauraient être évacués dans l'approche des pratiques pluriactives en milieu rural africain.

## **6.1. Pluralité des types de commercialisation**

### **6.1.1. Le commerce : une activité à part entière ?**

Non exigée contractuellement, l'attention portée à la commercialisation et aux espaces de la mobilité s'est donc imposée petit à petit. Hormis la commercialisation de produits manufacturés qui nous a tout de suite semblé pouvoir être considérée comme une « activité » différenciée présente dans les sites-pilote, la dissociation entre les pratiques de production et de commercialisation ne nous est pas, dans un premier temps, apparue évidente. Nous avons envisagé la commercialisation des productions comme faisant partie intégrante de la production, ce qui explique que les questions la concernant furent jointes aux modules d'enquête portant sur les activités que nous investissions successivement et qu'elle n'a pas fait l'objet de questionnaires séparés. Dans la dernière enquête, celle portant sur les « autres activités », un module appelé « activité non répertoriée » permettait aux enquêtés de faire mention des activités qui n'avaient pas été retenues, de pointer celles qui nous auraient échappées. C'est en dépouillant ce dernier module d'enquête que le commerce, la commercialisation des productions toutes activités confondues, sont clairement apparus. Les chefs de ménage ont particulièrement insisté sur le fait que « faire le commerce » était une activité à part entière au même titre que la pêche, la menuiserie, etc.

L'exploitation des informations sur les modalités de la commercialisation des productions des activités génératrices de revenus a fourni des renseignements sur les itinéraires singuliers que les acteurs pluriactifs empruntent pour vendre leurs produits ou leurs

services. Ces itinéraires sont des distances parcourues mais disent aussi et surtout des rôles endossés, des réseaux sociaux activés. Les travaux complémentaires effectués par les stagiaires de master ont permis d'éclairer ces pratiques spatiales complexes où production et circulation peuvent être le fait des mêmes acteurs ou d'acteurs dissociés. Le commerce est cependant bien une activité en soi et revêt une fonction qu'on ne saurait limiter au simple aspect monétaire.

### **6.1.2. De producteur à courtier : des acteurs aux multiples rôles**

Les acteurs possèdent « un "répertoire" de faces » (Lussault, 2000) qu'ils mobilisent plus ou moins consciemment en fonction des « circonstances et [des] contingences inévitables de l'action » (Lussault, 2000). Dans leur rapport à l'action, la diversité des réponses apportées par les acteurs traduit une capacité à endosser plusieurs rôles et à passer de l'un à l'autre sans grande difficulté et dans une relative opacité : l'acteur n'est pas omniscient et cette capacité ne relève pas d'une rationalisation à outrance mais plutôt d'une réponse adaptée au contexte économique, social, sociétal.

La mobilité liée au commerce est une réponse des acteurs aux sollicitations du contexte dans lequel ils évoluent. Avec la monétarisation progressive des échanges, celle-ci dénote de l'investissement croissant des individus du ménage dans les activités individuelles lucratives. Elle dit souvent également la nécessité de prendre ses distances avec les contraintes du social ressenties comme trop présentes. D'une certaine manière, elle constitue une façon de les contourner. Le commerce, la commercialisation des produits sont « un "plus" [...] permettant [aux individus] de s'assurer une certaine autonomie vis-à-vis de la hiérarchie de [leur] groupe » (Rabeherifara, 1987). La distance parcourue est une « distance au groupe » moins qu'une distance géographique. Ainsi, à un moment donné et de façon irrégulière dans le cycle annuel, pour des périodes brèves, parfois plus longues – en moyenne un à trois mois par an (Bertin, 2007) – les membres du ménage, hommes ou femmes, jeunes ou vieux, quittent le village pour se rendre sur les marchés locaux des villes moyennes, dans les grandes villes régionales ou encore à Conakry voire dans d'autres capitales (africaines et occidentales). Ils y deviennent commerçants.

Le commerce porte majoritairement sur les productions (sel, arachide, poisson frais ou fumé, têtes de bétail, etc.) mais il peut aussi consister en la vente de services, le plus courant étant de partir exercer la médecine traditionnelle, particulièrement dans les capitales occidentales. Vendeur au détail, intermédiaire ou courtier, parfois même *bana-bana* (commerçant itinérant), tous, un jour ou l'autre, « font le commerce » comme on l'exprime localement.

Au niveau régional, cette dynamique est entretenue et valorisée par la présence des grands commerçants dans les grandes villes et la capitale. Les *youlé* contribuent à « enraciner » pourrait-on dire, les pratiques de mobilité. Leur répartition dans l'espace régional concourt à produire des *espaces de circulation* que chacun emprunte en fonction de ses capacités, de ses liens, de ses connexions aux réseaux marchands. La très forte présence des grands commerçants justifie d'autant mieux les parcours individuels. En Guinée, les *youlé* sont principalement des Peulh (Labourdette, 2005 ; Balestrat, 2004), un groupe culturel anciennement nomade où le mouvement a valeur ontologique. Ils structurent les *espaces de circulation*, pas seulement parce qu'ils sont localisés dans les grandes villes ou les capitales, aux « croisements » (Retaillé, 2007) mais aussi parce qu'en « combinant coordination marchande [et] registre clientéliste, [ils] structurent [un réseau] autour d'un produit donné, générant des filières aux morphologies et aux fonctionnements contrastés » (Le Meur, 2000).

Les études de cas menées par les stagiaires de master ont effectivement permis de cerner cette structuration pour deux produits donnés. Dans le cas du bois de mangrove, « la chaîne de commercialisation comprend cinq types d'intervenants : coupeurs, grossistes, détaillants, collecteurs-transporteurs et consommateurs » (Balestrat, 2004). Les grossistes sont soit des coupeurs qui changent donc de « casquette » en arrivant au port de Kamsar, soit des commerçants peulh qui ont installé un local de stockage dans les principaux ports d'arrivée du bois de coupe et qui centralisent les achats. La revente en ville est effectuée soit par des détaillants qui se rendent dans les ports acheter aux grossistes des quantités importantes de bois, soit par les collecteurs-transporteurs qui sont des commerçants itinérants (parfois aussi coupeurs), qui achètent aux ports et parcourent les quartiers vendant au détail ou aux détaillants. Le réseau de commercialisation de la coupe est contenu dans une aire de circulation relativement restreinte qui comprend la grande ville et sa périphérie dont les réserves en bois sont suffisantes pour satisfaire la demande urbaine.

Dans le cas de la filière de l'huile rouge, le réseau de commercialisation est beaucoup plus dense et complexe. Il ne s'agit plus d'un simple combustible : l'huile rouge est le premier ingrédient de la sauce du plat de riz. Très appréciée, elle se vend chère, celle produite en Guinée Maritime étant réputée comme la meilleure produite dans le pays. Sa renommée dépasse même les frontières de l'État guinéen : elle est aussi très bien vendue en Guinée Bissau. La préparation de l'huile reste artisanale. Les épouses n'y consacrent pas plus de 15 jours par an, ce qui leur suffit en principe pour dégager quelques revenus et garantir la consommation du ménage. L'huile rouge, pour être vendue environ 40.000 GNF le bidon de vingt litres, doit cependant être extraite de l'Elais spontané et non des essences greffées. Ces dernières produisent plus de régimes mais l'huile préparée avec des noix de *foté tougui* (le « palmier des blancs ») est plus épaisse, « colle à la langue » et est donc moins appréciée (Labourdette, 2005). Comme la production d'huile rouge est éparse, quelques épouses des chefs de la base de sondage servent d'intermédiaires : elles se rendent dans les villages environnants le leur et, en plus de leur propre production, achètent celle de leurs voisines. Elles se rendent ensuite sur les marchés hebdomadaires des villes moyennes ou dans ceux des grandes villes. Elles peuvent soit s'installer sur les marchés et endosser le rôle de détaillantes, soit effectuer du courtage pour des grossistes ou directement pour des *youlé*. Dans le Nord de la Guinée Maritime, deux grands commerçants se partagent la filière. L'un a ses entrepôts basés à Kolaboui, le second à Kamsar. À partir de leurs entrepôts, l'huile, stockée en fûts de 200 litres, est expédiée par bateau à Conakry, à Banjul et dans les plus grandes villes de Guinée où elle sera revendue par des « frères » peulh, à d'autres grossistes, intermédiaires et détaillants. Pour les épouses, là encore, c'est en fonction de leurs capacités qu'elles endossent le rôle de courtières ou de détaillantes, leurs *espaces de circulation* étant alors compris dans une aire plus ou moins vaste.

La relation qui s'instaure entre *youlé* et producteurs ou productrices, est souvent conditionnée par la contraction de crédits. Les situations d'endettement sont récurrentes et permettent aux grands commerçants de contrôler au maximum l'ensemble des producteurs, des intermédiaires et courtiers qui, directement ou indirectement, travaillent pour eux. Plus les liens tissés sont de ce type, plus l'opacité est de mise. La marge de manœuvre des producteurs et des détaillants et des intermédiaires est intrinsèquement liée à la relation de dépendance avec les *youlé*. Si elle est importante, la mobilité n'en est alors que renforcée. Dans les sites-

pilote, près de 80 % des productions locales (sel, poissons frais, poissons fumés, huile rouge, bétail, bois, etc.) finissent par se retrouver dans les entrepôts des *youlé*.

## **6.2. Les échelles de commercialisation : du marché local au vaste monde**

Les *espaces de circulation*, qui se sont progressivement densifiés et élargis avec l'ouverture à l'économie de marché, échappent quasi complètement au contrôle étatique. Les tentatives de régulation échouent la plupart du temps. En 2005 par exemple, l'État a cherché à imposer un jour unique de la semaine pour le déroulement des marchés locaux hebdomadaires de Guinée Maritime, ce afin d'enrayer les spéculations (notamment sur le riz) qui couraient dans la région d'un jour de marché à l'autre : le samedi à Tounnifily, le mardi à Mankountan, etc. L'arrêté présidentiel a été levé quelques semaines seulement après sa mise en application. Hormis les *youlé*<sup>152</sup>, les acteurs de la filière sont insaisissables, jouent constamment des rôles différents : un jour producteur, le lendemain commerçant itinérant, parfois courtier voire grossiste.

La plasticité des acteurs qui dynamisent les filières de commercialisation – notion déjà évoquée pour parler des formes du travail – se retrouve ici dans la fabrication des *espaces de circulation*. Comme pour l'entretien et la construction des *espaces de production* du territoire villageois, celle-ci repose sur la mobilisation différentielle et contextuelle des réseaux sociaux et familiaux. Les « parents », présents à tous les carrefours des *espaces de circulation* des individus du ménage, jouent le rôle du lignage qui structure l'espace villageois. Les « réseaux sociaux et familiaux de clientèle regroupent les originaires de villages, de régions ou de groupes ethniques et entretiennent les liens familiaux et l'idéologie coutumière par l'organisation de réunions récréatives plus ou moins régulières ou d'une assistance matérielle en cas de deuils [...] ou d'événements heureux ; dans cette perspective, et tout comme dans

---

<sup>152</sup> Les grands commerçants ne sont que très rarement inquiétés. Un bon nombre de personnalités haut placées dans la sphère politique compte souvent parmi les membres de leur réseau.

les communautés villageoises d'origine, la cohésion sociale prétend se fonder sur l'idéologie d'une parenté consanguine devenant une parenté sociale »<sup>153</sup> (Rabeherifara, 1987).

Ce mode de fonctionnement et de sociabilité permet à tous les individus du ménage de quitter celui-ci pour se rendre en ville, à la capitale, voire dans des capitales étrangères, et de trouver un « parent » qui les héberge et avec qui s'instaure des rapports similaires à ceux qui structurent l'espace lignager. Le village où l'on est né, d'où l'on part et où l'on revient constitue toujours une pierre angulaire. On s'arrête à certains carrefours (marchés locaux des villes moyennes, grandes villes régionales, capitale, etc.), on privilégie certaines destinations (Conakry, Banjul, Dakar, Bamako, Dubaï, Paris, etc.), on circule dans un périmètre plus ou moins vaste. Il n'y a pas de parcours établis, de lieux exclusifs. Tout dépend de la mobilisation possible des membres du réseau social de chacun. Les *espaces de circulation* sont définis « à la fois par des pratiques qui combinent de manière complexe des formes de production et de drainage de ressources externes et internes, et par des acteurs sociaux spécifiques constitutifs de groupes stratégiques dont les contours peuvent varier en fonction des enjeux » (Le Meur, 2000).

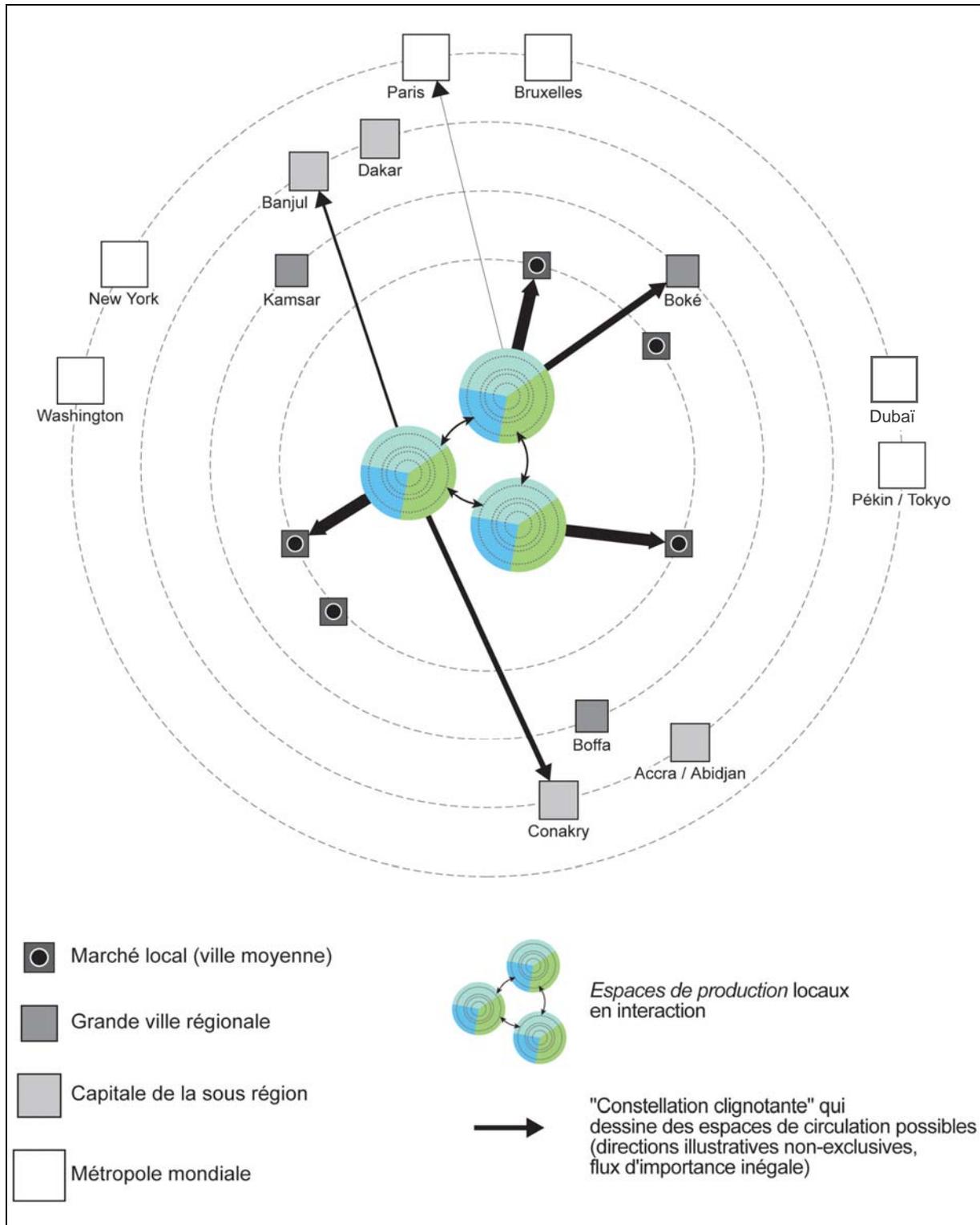
Les distances parcourues ne le sont pas de manière rectiligne. Le plus souvent, les trajets comportent des arrêts multiples conditionnés par la « constellation clignotante » (Retailé, 2007), par les lieux possibles de mobilisation d'un ou plusieurs membres des réseaux sociaux. Ces lieux « clignotent » en fonction des « capacités » (Sen, 2003), des enjeux et des stratégies que développent les acteurs. Ce sont ces itinéraires qui permettent de comprendre « que l'espace est en mouvement (processus de territorialisation) ce qui, vu à l'échelle micro, renvoie aux territorialités (trajectoires, pratiques, positionnements, etc.). Privilégier le particulier et le singulier pour atteindre à la compréhension globale des phénomènes géographiques, permet de rendre visibles les dynamiques à l'œuvre » (Gumuchian, Grasset, Lajarge, Roux, 2003).

Cette analyse des « ensembles pratiques » (Lussault, 2000) renvoie à la question que pose Denis Retailé : « l'espace terrestre est-il d'abord un espace de production ou d'abord un

---

<sup>153</sup> C'est en cultivant ou en étant produisant leur réseau social que les *youlé* ont pris le contrôle, plus ou moins directement, d'une bonne part des filières de production.

Figure 18 : Modélisation des *espaces de circulation*



Réalisation : Mathilde Beuriot, Olivier Pissot, 2007.

espace de circulation ? » (Retailé, 2007). Sur notre terrain, les enquêtés semblent répondre que ces deux conceptions ne s'opposent pas et peuvent même être complémentaires. *Espaces de production* et *espaces de circulation* sont les deux faces d'une même pièce, conditions et résultats des combinaisons pluriactives mises en œuvre par les ménages et les individus du ménage.

D'un côté, les espaces produits sont ancrés, de l'autre, ils sont mobiles, empruntés pour créer et entretenir des liens plus ou moins réguliers, aux alentours immédiats, dans la région et le vaste monde. La distance n'est pas vécue comme une barrière infranchissable mais comme un fil structurant du réseau social (familial, ethnique) accueillant les parcours des individus. Ces *espaces d'activités*, ces *territoires d'action* forment une géographie produite, à géométrie variable.



## **Conclusion**



Le présent travail de recherche s'est déroulé dans un contexte de pluridisciplinarité institué par les termes de références du programme dans lequel il était inscrit. C'est le premier point sur lequel nous souhaitons revenir dans cette conclusion. Il s'est bien agi de produire un travail co-construit en termes pratique et théorique en allant piocher du matériel dans l'« ailleurs disciplinaire », présent à chaque instant à nos côtés. Cette démarche fut intéressante à bien des égards, tant sur le plan de l'expérience humaine que sur le plan de l'expérimentation de recherche.

De la confrontation quotidienne aux autres disciplines est née la pluralité du regard qui a permis l'appréhension d'autres possibilités d'explication que celle émanant de notre seul champ disciplinaire. Les faits observés ont été mis en perspective de manière plus globale, sans doute de manière plus complète et plus fine aussi. Même si les objets, les méthodes et les approches théoriques différaient, nos efforts se dirigeaient tous vers l'explication de ce qui se passait dans notre zone d'étude : nous cherchions tous à rendre compte du fonctionnement du social. C'est autour de cette énergie et de ce désir commun d'y « voir un peu plus clair » que s'est développée la complémentarité de nos approches, nous rendant plus attentifs et sensibles aux positions et avis de chacun.

Mais de cette confrontation peut aussi naître l'incompréhension, corollaire du repli disciplinaire. Le cadre proposé par l'OGM a heureusement permis de ne pas faire vaciller l'équilibre précaire d'un quotidien au pluriel. Au-delà de toutes les crispations, nous travaillions sur une même zone géographique, dans les mêmes sites-pilote, avec les mêmes ménages et souvent avec les mêmes informateurs. Cet ancrage a facilité la concertation et la convergence : nous ne pouvions, tous, nier les faits.

La co-construction méthodologique et théorique était cependant inféodée au cahier des charges des bailleurs et aux objectifs contractualisés. Cette contrainte, de taille, a montré que le travail pluridisciplinaire avait besoin de temps pour s'épanouir, que construire des passerelles entre les différentes disciplines s'accommodait mal avec les impératifs d'un calendrier trop rigide. Le temps d'un projet de recherche-action (dans une perspective de rénovation des politiques de développement) reste un temps court et ne permet pas, durant la phase de terrain, d'opérer la distanciation nécessaire au traitement de l'information récoltée.

Le pluridisciplinaire naît aussi, et peut-être avant tout, de la possibilité du repli disciplinaire – celui qui donne l’occasion de construire sa propre démonstration – de la concertation autour des résultats respectifs qui en découlent et de l’envie de repartir en quête de convergences nouvelles. Dans cette perspective, il reste encore du chemin à parcourir et d’intéressantes discussions à mener.

Quid de l’apport de la géographie dans le concert pluridisciplinaire ? La particularité de la géographie réside bien dans la possibilité d’appréhender les faits à toutes les échelles et de rapprocher ainsi les points de vue, en particulier ici ceux de l’anthropologie (dans son approche micro) et ceux de l’économie ou de l’écologie (dans leurs approches méso et macro). La géographie dit le particulier comme le global, peut employer des méthodes qualitatives comme des méthodes quantitatives ou systématisées, chaque échelle appelle des outils d’analyse différents. Le géographe peut opérer l’agrégation des informations et restituer une vision synthétisée qui tienne compte de la multiplicité des approches. Dans le cadre de la pratique pluridisciplinaire, la géographie a ceci d’essentiel qu’elle s’offre comme passerelle. Sa singularité réside dans sa plasticité et sa capacité à apprivoiser les espaces. C’est de cette expérience singulière que nous avons voulu rendre compte dans ce texte.

La pluriactivité en milieu rural, objet complexe et protéiforme, s’est avérée féconde pour tester et affiner notre pratique de la géographie. Elle a été définie et appréhendée progressivement tout au long de cette thèse. Chaque activité rencontrée et sondée a contribué à forger l’identité de l’objet. Il importe aujourd’hui que nous ayons convaincu de l’utilité à l’élever en paradigme de la lecture des dynamiques du monde rural guinéen et ouest-africain.

L’allocation du temps et l’organisation du travail, indicateurs que nous avons choisis de privilégier dans notre approche quantitative, méritent d’être encore travaillés. Si la mesure objectivée du temps offre un premier étalonnage intéressant des combinaisons pluriactives, on en perçoit les limites pour dire les temps sociaux tels que les populations rurales des sites-pilote les conçoivent. La mesure objective relève peut-être d’une conception trop rationalisée qu’il serait judicieux d’améliorer. Également, notre analyse de l’organisation du travail pourrait être prolongée en suivant deux directions : une systématisation la récolte de l’information plus poussée permettrait d’affiner l’approche globale des combinaisons

pluriactives présentée ici de même que le complément d'études singulières, réalisées à l'échelle micro et centrées sur quelques acteurs dûment sélectionnés, pourrait aider à rendre compte plus précisément des mécanismes sociaux à l'œuvre dans la zone d'étude. Notre méthodologie est donc déjà à compléter et à réinventer.

Concernant nos indicateurs, ils furent choisis en vertu du bon sens, du « sens pratique » aurait dit Pierre Bourdieu : ce qui est pluriel – les activités – se négocie dans le temps et se répartit entre les acteurs. Leur analyse a permis la mise en évidence de *formes du travail*, ces dernières disant le social avec une assez grande efficacité : individuelles, collectives et communautaires, liées au genre ou aux générations, elles nous ont permis de repérer les permanences en même temps que les innovations. Même si ces catégories sont à affiner, elles se sont avérées pertinentes pour penser les pratiques pluriactives.

Si les *formes du travail* ont permis d'identifier les *espaces de production* qui leur sont indissociables, elles n'ont permis que partiellement d'identifier les *espaces de circulation*. D'un point de vue méthodologique, s'y consacrer pleinement signifierait de construire des outils adaptés pour suivre les acteurs, emprunter leurs itinéraires et comprendre comment ils mobilisent l'espace pour agencer et construire le social. Dimensions ancrée et circulatoire se sont révélées complémentaires dans les pratiques spatiales de la pluriactivité. Si notre travail ne restitue pas aussi bien que nous l'aurions souhaité la mobilité des acteurs et les espaces qui leur sont liés, c'est aussi parce qu'il s'inscrivait dans le cadre d'un projet de développement qui privilégie l'étude et l'action situées, les lieux de l'exploitation de la ressource, le territoire villageois en l'occurrence. On retrouve ici « l'idéologie du localisme » dénoncée par Denis Retaillé (Retaillé, 2007) pour caractériser l'un des principaux sous-entendus des actions de développement. Parce que nous avons été contraints de travailler dans des sites-pilote, avec des collectivités décentralisées, la circulation et le mouvement n'ont été étudiés que de manière qualitative<sup>154</sup>. Le monde du développement s'appuie sur les entités territoriales administratives contrôlées par l'État pour mettre en œuvre ses actions. Par nature, ce dernier préfère la sédentarité qui ne remet pas en cause son contrôle.

---

<sup>154</sup> Le temps nous a également manqué pour recueillir les informations nécessaires à un rendu plus précis de la structuration et des dynamiques spatiales liées au mouvement des hommes.

Dans ce contexte, la question des formes que doivent revêtir les actions de développement dans un monde globalisé caractérisé par l'importance croissante des flux migratoires, informationnels, financiers et des biens, se pose avec acuité. Cantonner les populations africaines à leur terroir villageois, ignorer les liens qui existent avec les carrefours sous-régionaux et les grandes métropoles mondiales, n'est-ce pas symboliquement et concrètement céder à la myopie ? N'est-ce pas éviter de voir les dynamiques à l'œuvre et ne se donner aucune chance de réduire les inégalités, objectif affiché des politiques d'aide au développement ?

La manière dont est appréhendé l'espace dans les institutions du développement ne peut conduire au développement tant attendu. La sédentarité n'est pas la seule modalité de fonctionnement spatial des populations visées par les projets. La pluralité des pratiques montre combien l'espace rural mérite d'être appréhendé dans sa pluralité et dans sa complexité. Michel Lesourd insiste sur le fait que « l'analyse des réseaux d'échange révèle la diversité des situations spatiales : en Afrique comme ailleurs coexistent, se superposent, et mêle échange local et national, échange international local (à courte distance) et sous-régional (longue distance). Chacun représente un enjeu différent. Les lieux d'échanges sont multiples et hiérarchisés : quelques-uns, fonctionnant comme des *hubs*, sont au cœur des réseaux : simple carrefour dans le désert, marché, village-entrepôt, ville-carrefour. Ils complètent le dispositif formé par les ports et les villes capitales nationales et régionales » (Lesourd, 2003). Cette multiplicité des lieux d'échanges est la traduction de systèmes sociaux au sein desquels le mouvement est fondamental. Ces lieux d'échanges forment des dispositifs spatiaux dans lesquels l'État n'est que peu partie prenante. Il est la plupart du temps contourné. Encore une fois, la pluralité des pratiques liées à la mobilité ne peut laisser penser que les populations rurales ouest-africaines réagissent comme si elles étaient assignées à résidence dans le sacrosaint terroir.

Il convient enfin d'insister sur un point celui, fondamental, des inégalités. Intrinsèquement, les sociétés africaines sont inégalitaires et les actions de développement, telles qu'elles sont menées aujourd'hui, semblent renforcer cette caractéristique. L'inégalité est traitée à travers le prisme de la pauvreté. On comprend bien ici, outre l'idéologie du localisme qui le constitue, combien le développement est aussi ancré dans l'idéologie démocratique dont l'encouragement au « dialogue participatif » n'en constitue qu'une des

traductions. Dans les faits, les stratégies des acteurs auxquels nous avons été confrontés visent bien à entretenir ou à contourner les pouvoirs et les hiérarchies coutumières qui n'ont pas l'air de vouloir céder du terrain et qui trouvent même, dans le contexte d'ouverture à l'économie de marché, un moyen de se régénérer. Encourager des actions qui ont pour vocation de promouvoir le travail collectif, c'est permettre aux tenants du pouvoir, localement, de conforter leur avance car le travail qui nourrit le dispositif d'échanges n'est pas le travail collectif mais bien la marge de manœuvre que cultivent les acteurs en adoptant des stratégies pluriactives qui associent obligations collectives (familiales ou communautaires) et activités individuelles.

Il semblerait donc plus pertinent d'encourager les initiatives individuelles, de réfléchir aux opportunités que les moins bien lotis pourraient saisir. Appuyer les « pauvres » et non pas de lutter contre la « pauvreté » serait sans doute plus judicieux. Ceci supposerait l'abandon des politiques sectorielles, ancrées spatialement ainsi qu'une meilleure prise en compte, dans la conception même des politiques, de la pluralité des pratiques et la diversité des spatialités. Une première brèche est ouverte avec la réflexion actuellement menée sur la multifonctionnalité de l'activité et de l'espace agricole. Cette brèche est une opportunité à saisir pour la recherche-action, un moyen de faire de sa vocation, un véritable outil d'utilité sociale.

## Bibliographie

- ANCEY G., 1975 a, « Niveaux de décision et fonctions objectif en milieu rural », *Le choix d'une unité*, Notes de travail – AMIRA, Vol. 1, n° 3, p. 1-33 (Série : enquêtes et outils statistiques)
- ANCEY G., 1975 b, « Les notions d'activités et d'actifs à l'intérieur d'une exploitation agricole », *Bilan critique et premières propositions*, Notes de travail – AMIRA, n°11, p. 15- 36
- ANCEY G., 1975 c, « Une nouvelle approche des budgets familiaux en Afrique : l'analyse matricielle », *Bilan critique et premières propositions*, Notes de travail – AMIRA, n°12, p. 37-58
- BAILLY A. S., 2005, *Les concepts de la géographie humaine*, 5<sup>ème</sup> édition, Paris, Armand Colin, 333 p. (Coll. U)
- BAILLY A. S., FERRAS R., 2004, *Éléments d'épistémologie de la géographie*, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, Armand Colin, 191 p. (Coll. U)
- BALESTRAT M., 2004, *La gestion de la mangrove au Nord du littoral guinéen : mutation et enjeux, à travers l'étude de la filière d'approvisionnement en bois de palétuvier de Kamsar (République de Guinée)*, TER de maîtrise, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, 147 p.
- BARTHÉLÉMY D., DELORME H., LOSCH B., MOREDDU C., NIEDDU M. (eds), 2003, « La multifonctionnalité de l'activité agricole, et sa reconnaissance par les politiques publiques », Actes du colloque international de la *Société française d'économie rurale*, 21-22 mars 2002, Montpellier, SFER, Educagri, CIRAD, 922 p.
- BERNAULT F., TONDA J., 2000, « Dynamiques de l'invisible en Afrique », *Politique Africaine*, n°79, p. 5-17

- BERNOUX P., 2005, « Sociologie des organisations : les nouvelles approches », in CABIN P., CHOC B., *Les organisations, État des savoirs*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, p. 29-39
- BERTIN A., 2007, *Pauvreté monétaire, pauvreté non monétaire : une analyse des interactions appliquée à la Guinée*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Montesquieu – Bordeaux IV, 462 p.
- BERTRAND F., 1991, « L'originalité des mangroves dans le monde tropical humide », *Les Cahiers d'outre-mer*, n° 176, p. 365-378
- BESSES K., 2003, *Milieus, alimentation et territoires, étude des cas de Tesken et Kanfarandé centre (sous-préfecture de Kanfarandé, Guinée)*, TER de maîtrise, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, 142 p. + annexes
- BEURIOT M., 2000, *Un espace au cœur des mutations d'une société. Les jardins de bas-fonds du Fouta Djallon en République de Guinée*, TER de maîtrise, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, 137 p.
- BLANC-PAMARD C., FAUROUX E., 2004, « L'Illusion participative, exemples ouest-malgaches », *Variations, Autrepart* n° 31, p. 3-19
- BLANC-PAMARD C., CAMBREZY L. (coords), 1995, *Terre, terroir, territoire : les tensions foncières*, Paris, ORSTOM, 472 p.
- BLANCHEMANCHE S., 2000, *La combinaison d'activités professionnelles des ménages agricoles*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris X Nanterre, 468 p.
- BONTE P., IZARD M., 1992, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF (Coll. Quadrige)
- BOSERUP E., 1965, *The conditions of agricultural growth : The Economic Agrarian Change Under Population Pressure*, Londres, Allen and Unwin, 124 p. (réédité en 1993 par Earthscan)

- BOUDON R., 2004, *La place du désordre*, 3<sup>ème</sup> édition, Paris, PUF, 245 p. (Coll. Quadrige)
- BOUJU S., 1994, « Contribution à l'étude de la production de sel sur les côtes des Rivières du Sud » in CORMIER-SALEM M-C. (ed), *Dynamique et usages de la mangrove dans les pays des rivières du Sud (du Sénégal à la Sierra Léone)*, Paris, ORSTOM, 353 p.
- BOURDIEU P., 1994, *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 251 p.
- BOURDIEU P., 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Editions de Minuit, 670 p. (Coll. Le sens commun)
- BOUTRAIS J., 1997, « Introduction de l'ouvrage » in BLANC-PAMARD C., BOUTRAIS J. (coords), *A la croisée des parcours, pasteurs, éleveurs, cultivateurs*, Paris, ORSTOM, 338 p. (Coll. Colloques et Séminaires)
- CABIN P., CHOC B., 2005, *Les organisations, Etat des savoirs*, Auxerre, Editions Sciences Humaines, 435 p.
- CAMARA L., 2001 [1953], *L'Enfant noir*, Paris, Pocket, 224 p.
- CARPENTIER F.-G., 2005, *Introduction aux analyses multidimensionnelles, Analyse factorielle des correspondances*, Document de l'Université de Brest, 11 p.
- CHARLES-DOMINIQUE E., 1994, « L'exploitation halieutique des estuaires à mangroves dans la région des Rivières du Sud : spécificités, diversité et évolution » in CORMIER-SALEM, M-C. (ed), *Dynamique et usages de la mangrove dans les pays des rivières du Sud (du Sénégal à la Sierra Léone)*, Paris, ORSTOM, 353 p.
- CHARRE J., 1995, *Statistique et territoire*, Montpellier, GIP RECLUS, 119 p. (coll. Espaces mode d'emploi)

- CHAUVEAU J-P., 1997, « Des "stratégies des agriculteurs africains" au "raisonnement stratégique" : histoire, usages et remise en question d'un concept pluridisciplinaire », in BLANC-PAMARD C., BOUTRAIS, J. (dirs), *Thèmes et variations : nouvelles recherches rurales au Sud*, Paris, ORSTOM, p. 179-217 (Coll. Colloques et Séminaires)
- CHAYANOV A. (trad. COUTY P.), 1970, *Théorie des systèmes économiques non-capitalistes*, Dakar, ORSTOM, 24 p.
- CIBOIS P, 2000 [1984], *L'analyse factorielle*, Paris, PUF, 128 p. (Coll. Que sais-je ?)
- CROZIER M., FRIEDBERG, E., 1977, *L'acteur et le système, les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 448 p. (Coll. Sociologie)
- CONDE A., 2003, *La décentralisation en Guinée, une expérience réussie*, Paris, l'Harmattan, 277 p. (Coll. Etudes Africaines)
- CONTE B., 2003, *La Révolution verte*, Document pédagogique sur le Développement, <http://conte.u-bordeaux4.fr>, consulté le 15 janvier 2007
- CORMIER-SALEM M.-C., 1992, *Gestion et évolution des espaces aquatiques : la Casamance*, Paris, ORSTOM, 575 p.
- COUTY. P., WINTER G., 1983, « Qualitatif et quantitatif : deux modes d'investigation complémentaires. Réflexions à partir des recherches de l'ORSTOM en milieu rural africain ». *Le choix d'une unité*, Notes de travail – AMIRA, Vol. 1, n°43, 78 p.
- DA LAGE A., METAILIE G. (coords), 2000, *Dictionnaire de biogéographie végétale*, Paris, Editions du CNRS, 579 p.
- DI MEO G., BULEON P., 2005, *L'espace social, lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin, 304 p.

- DI MEO G., 2000, « Que voulons-nous dire quand nous parlons d'espace ? », in LEVY J., LUSSAULT M. (dirs), *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, Paris, Belin, p. 37-47 (Coll. Mappemonde)
- DOMAIN F., CHAVANCE P., DIALLO A. (eds), 2000, *La pêche côtière en Guinée : ressources et exploitation*, Paris, CNSHB, IRD, 393 p.
- DOUILLET A.-C., 2002, « Le territoire objet de politiques publiques. Logiques de constitution des espaces de développement promus par les politiques de développement territorial » in JEAN Y., CALENGE C. (eds), *Lire les territoires*, Tours, Presses de la MSH, p.39-54 (Coll. Perspectives "Villes et territoires")
- DUBOIS J.-L., BLAIZEAU D., 1990, *Connaître les conditions de vie des ménages dans les pays en développement*, Paris, Ministère de la Coopération et du Développement, La Documentation Française, 3 t.
- DUBOIS J.L., MAHIEU F.R., POUSSARD H., 2001. « La durabilité sociale comme composante du développement humain durable » in *Développement : vers un nouveau paradigme ?*, Université de Paris XII Val de Marne, Cahiers du GRATICE n°20, p.95-113
- DUBOIS J.-L., GASTELLU J.-M., 1997, « En économie : l'unité retrouvée, la théorie revisitée » in PILON M. (dir), *Ménages et famille en Afrique*, Paris, Etudes du CEPED n°15, p. 75-98
- DURAND DASTÈS F., 1999, « Jamais deux fois... Ou : de quelques précautions à prendre avec le temps », *TIGR, Temporalités spatiales*, Reims, ERIGUR, PUR, Vol. 26, n°101-104, p. 5-23
- DUVAL M., 1985, *Un totalitarisme sans État. Essai d'anthropologie politique à partir d'un village burkinabé*, Paris, L'Harmattan, 184 p. (Coll. Connaissance des hommes)

- FAUROUX E. 2004, *Comprendre une société rurale. Une méthode d'enquête anthropologique appliquée à l'ouest malgache*, Paris, GRET, IRD, 152 p. (Coll. Etudes et Travaux)
- FERRY M.-P., SANDE L., 2000, « Le passé des langues: Tyapi autrefois, Kogoli aujourd'hui » in GAILLARD G. (dir), *Migrations anciennes et peuplement actuel des Côtes guinéennes*, Paris, Cahiers lillois d'économie et de sociologie, L'Harmattan, 646 p.
- FRAZÃO-MOREIRA A., 1996, *Os projectos de desenvolvimento e a organização social tradicional na Guiné-Bissau* no Colóquio sobre Extensão Rural no PALOP, organizado pela Associação Internacional de Estudantes de Agricultura, realizado no Instituto Superior de Agronomia em 16 de Maio de 1996
- FRECHOU H., 1962, « Le régime foncier chez les Soussous du Moyen-Konkouré » *Cahiers de l'Institut de Science Economique Appliquée*, Série 5, p. 109-198
- FREMONT A., 1999, *La région, espace vécu*, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, Flammarion, 288 p.
- FRIBAULT M., 2006, *Rapport provisoire du volet innovation*, Conakry, document interne OGM, 152 p.
- GASTELLU J-M., MARCHAL J-Y. (eds), 1997, *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XXème siècle*, Paris, ORSTOM, 768 p. (Coll. Colloques et Séminaires)
- GASTELLU J-M. *et alii*, 1994, « Interdisciplinarité et quiproquos : témoignage à plusieurs voix » in Actes du symposium *Recherches-système en agriculture et développement rural*, Montpellier, CIRAD, p. 76-79
- GASTELLU J-M., 1988, « Individualisme, ethnocentrisme. Réflexions sur l'économie rurale de l'Afrique de l'Ouest », *Travaux et documents du CEAN*, n°19, 38 p.

- GASTELLU J.M., 1978, « ...Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? », *Le choix d'une unité*, Notes de travail – AMIRA, Vol. 1, n° 3, p. 99-121 (Série : enquêtes et outils statistiques)
- GAUTIER A., PILON M., 1997, *Familles du Sud, Autrepart*, n°2, 260 p.
- GÉNIN, D., ELLOUMI, M., PICOUET, M., 2004, « Modes de représentation des stratégies familiales en milieu rural. Une approche méthodologique », in PICOUET, M., SGHAIER, M., GÉNIN, D., ABAAB, A., GUILLAUME, H., ELLOUMI, M. (eds), *Environnement et sociétés rurales en mutation : approches alternatives*, Paris, IRD, p. 63-78 (Coll. Latitudes 23)
- GESLIN P., 1997, « L'innovation et le temps, une approche ethnographique de la réallocation du temps de travail agricole chez les Soussou de Guinée » in: BLANC-PAMARD C., BOUTRAIS J. (eds), *Thème et variations: nouvelles recherches rurales au sud*, Paris, ORSTOM, p. 107-123 (Coll. Colloques et Séminaires)
- GESLIN P., 2002, « "L'amitié respectueuse" : production de sel et préservation des mangroves en Guinée », *Bois et Forêts des Tropiques*, n° 3 (273), p. 55-67
- GODARD F., 2004, « Les temps du quotidien », in VODOZ L., PFISTER GIAUQUE B., JEMELIN C. (dirs) *Les territoires de la mobilité, l'aire du temps*, Presses polytechniques et universitaires romande, Lausanne, p. 43-55
- GRAWITZ M., 2001, *Méthode des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1019 p.
- GUMUCHIAN H., GRASSET E., LAJARGE R., ROUX E., 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Paris, Anthropos, Economica, 185 p.
- GUEYE C., 2002, *Touba, la capitale des mourides*, Dakar – Paris, ENDA, Karthala, IRD, 532 p.
- GUYER J. I., 1980, « Food, cocoa, and the division of labour by sex in two west african societies », *Comparative studies in society and history*, t. 3, n° 22, p. 355-373

- GWIAZDZINSKI L., 2004, « Panser l'espace, penser le temps », in VODOZ L., PFISTER GIAUQUE B., JEMELIN C. (dirs) *Les territoires de la mobilité, l'aire du temps*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romande, p. 317-340
- HAIR E.H. P., 2000, « L'Histoire des Baga selon les premières sources écrites » (traduction de J. Anicotte), in GAILLARD G. (dir), *Migrations anciennes et peuplement actuel des Côtes guinéennes*, Paris, Cahiers lillois d'économie et de sociologie, L'Harmattan, 646 p.
- HAMPATE-BA A., 1991, *Amkoulel l'enfant peul*, Mémoires 1, Paris, Actes Sud.
- HUETZ DE LEMPS A., 1994, *Les Paysages végétaux du Globe*, Paris, Masson, 182 p.
- JOLLIVET M. (dir), 1992, *Les passeurs de frontières*, Paris, Editions du CNRS, 589 p. (Coll. Sciences de la nature Sciences de la société)
- KERMEL-TORRES D., ROCA P-J., BRUNEAU M., COURADE G. (eds), 1987, *Terres, comptoirs et silos : des systèmes de production aux politiques alimentaires*, Paris, ORSTOM, 263 p. (Coll. Colloques et Séminaires)
- LABOURDETTE J., 2005, *Enjeux et contraintes du développement de la filière huile de palme en Guinée maritime*, TER de maîtrise, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, 93 p.
- LAHIRE B., 2001, *L'homme pluriel, les ressorts de l'action*, Paris, Hachette Littératures, 372 p. (Coll. Pluriel)
- LAUTIER B., 1998, « Pour une sociologie de l'hétérogénéité du travail », *Revue Tiers Monde*, t. 39, n° 154, PUF, p. 251-279
- LAVIGNE-DELVILLE P., BOUCHER L., 2004, *Les bas-fonds en Afrique tropical humide : guide de diagnostic et d'intervention*, Paris, GRET, 416 p.

- LAVIGNE-DELVILLE P., 1998, *Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ? Réconcilier pratiques, légitimité et légalité*, Paris, Karthala, Coopération Française, 737 p.
- LATOUCHE S., 1987, « Pas de leçon à donner », *Espaces Temps, Tiers-Monde : faim de théorie*, n°36, p. 13-15
- LE BRIS E., 2002, « Entre démocratie et marché, l'espace municipal est-il un territoire pertinent ? Les enseignements de l'Afrique sub-saharienne » in YVES J., CALENGE C. (eds), *Lire les territoires*, Tours, Editions de la MSH, p. 105-114 (Coll. Perspectives "Villes et territoires")
- LECIK E., 2006, *De l'espèce au territoire, gestion locale de la biodiversité en Guinée Maritime*, Thèse de doctorat en géographie, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, 361 p.
- LEHMANN R., 2004, *L'organisation sociale Baga*, Rapport de stage, volet « Innovation », Observatoire de Guinée Maritime, 106 p.
- LE MEUR P-Y., 2000, « Logiques paysannes au Bénin : courtage, associations, réseaux et marché », *Autrepart*, n° 13, p. 91-108
- LESOURD M. (coord), 2003, *L'Afrique, Vulnérabilité et défis*, Paris, Editions du temps, 447 p.
- LEVY J., LUSSAULT M., 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1008 p.
- LIMA S., 2002, « Les utopies des fabriques de territoires. Le cas du découpage communal au Mali », in YVES J., CALENGE C. (eds), *Lire les territoires*, Tours, Editions de la MSH, p. 55-78 (Coll. Perspectives "Villes et territoires")
- LITTRE, 2006, *Le Nouveau Littré, Dictionnaire de la langue française*, Paris, Garnier

- LORENZI-CIOLDI F. 2003, « Le questionnaire », in MOSCOVICI, S., BUSCHINI, F. (dirs), *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, PUF, p. 187-220
- LUSSAULT M., 2000, « Action(s) ! » in LEVY J., LUSSAULT M. (dirs), 2000, *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, Paris, Belin, p. 11-36 (Coll. Mappemonde)
- MONNIER L., DROZ Y. (dirs), 2004, *Côté jardin, côté cour, anthropologie de la maison africaine*, Paris, PUF ; Genève, Nouveaux cahiers de l'IUED, 282 p.
- MOSCOVICI S., BUSCHINI F. (dirs), 2003, *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, PUF, 476 p.
- MOUCHOT C., 1978, *Temps et sciences économiques : nécessité et insuffisance de la mathématique*, Paris, Economica, 202 p.
- MOUSER B. L., 2000, « Qui étaient les Baga ? perceptions européennes, 1793-1821 », in GAILLARD G. (dir), *Migrations anciennes et peuplement actuel des Côtes guinéennes*, Paris, Cahiers lillois d'économie et de sociologie, L'Harmattan, 646 p.
- OFFNER J.-M., PUMAIN D. (dirs), 1996, *Réseaux et territoires – Significations croisées*, La Tour d'Aigues, Editions de l'aube, 281 p.
- O.G.M. (Observatoire de Guinée Maritime), 2002, *Documentation de présentation n° 2*, Conakry – Pessac, Document interne, 26 p.
- O.G.M. (Observatoire de la Guinée Maritime), ROSSI G. (dir), 2006, *Rapport d'étape*, Conakry – Pessac, Document interne, 3 t., 662 p.
- O.R.G.M. (Observatoire Régional de Guinée Maritime), 2002, *Documentation de présentation n°1*, Conakry – Pessac, Document interne, 22 p.

- OLIVIER DE SARDAN J-P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, APAD, Karthala, 221 p. (Coll. Hommes et Sociétés)
- OSMONT A., 1995, *La Banque Mondiale et les villes (Du développement à l'ajustement)*, Paris, Karthala, 309 p.
- PAUL J-L., BORY A. *et alii*, 1994, « Quel système de référence pour la prise en compte de la rationalité de l'agriculteur, du système de production au système d'activité », Actes du symposium *Recherches-système en agriculture et développement rural*, Montpellier, CIRAD, p. 46-52
- PAUL-LEVY F., SEGAUD M., 1983, *Anthropologie de l'espace*, Paris, CCI, Centre Georges Pompidou, 346 p.
- PEAULME D., 1956, « Structures sociales en pays Baga », *Bulletin de l'IFAN XVIII*, Série B, n°1-2, p. 99-116
- PÉGUY C-P., 2001, *Espaces, temps, complexité. Vers une métagéographie*, Paris, Belin, 288 p.
- PÉLISSIER P. (dir), 1980, *L'arbre en Afrique tropicale : la fonction et le signe*, Cahiers de l'ORSTOM, Vol. 17, n°3-4, p. 127-321 (Série Sciences Humaines)
- PERROT C., LANDAIS E., 1993, « Exploitations agricoles : pourquoi poursuivre la recherche sur les méthodes typologiques ? », *Les cahiers de Recherche – Développement*, n°33, p. 13-23
- PLANE J-M., 2005, *Théorie des organisations*, 2<sup>ème</sup> Edition, Paris, Dunod, 126 p. (Collection Les Topos)
- RABEHERIFARA J.-C., 1987, « Réseaux sociaux et familiaux : détournement du salarial ? », in AGIER M., COPANS J., MORICE A. (eds), *Classes ouvrières d'Afrique noire*, Paris, Karthala, ORSTOM, p. 183-213

- RAFFESTIN C., 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, LITEC, 246 p.
- RETAILLE D., 2007, « Quel est l'impact de la mondialisation sur le développement local ? Les échelles paradoxales du développement », *Les Cahiers d'outre-mer*, Vol. 60, n°238
- ROSSI G., 2000, *L'ingérence écologique. Environnement et développement rural du Nord au Sud*, Paris, Éditions du CNRS, 248 p. (Coll. Espaces & Milieux)
- ROSSI G., (dir), BAZZO D., LAUFFER, M., 2000, *Atlas infogéographique de Guinée Maritime*, Conakry – Pessac, Ministère de l'agriculture, IRD, UMR Regards.
- ROSSI G. (dir), 1998, « Dynamiques sociales et environnement. Pour un dialogue entre chercheurs, opérateurs et bailleurs de fonds. Rapport des ateliers transversaux », Actes du colloque *Dynamiques sociales et environnement. Pour un dialogue entre chercheurs, opérateurs et bailleurs de fonds*, 1998/09, Pessac, UMR-CNRS REGARDS, ORSTOM, 3 t., 669 p.
- RUË O., 1998, *L'Aménagement du littoral de Guinée, Mémoires de mangrove*, Paris, L'Harmattan, 311 p.
- RUË O., 1994, « Unité et diversité des mangroves de l'Afrique de l'Ouest : fiction pour un débat » in CORMIER-SALEM M-C. (ed), *Dynamique et usages de la mangrove dans les pays des rivières du Sud (du Sénégal à la Sierra Léone)*, Paris, ORSTOM, 353 p.
- SANTOS M., 1997, *La nature de l'espace*, Paris, l'Harmattan, 275 p. (Coll. Géographies en liberté)
- SANTOS M., 1987, « Échapper à l'emprise des idéologies », *Espaces Temps*, « Tiers-Monde : Faim de théorie », n°36, p. 11-12

- SARRO-MALUQUER R. 2000, « Entre migration et autochtonie : les récits d'origine Baga »  
in GAILLARD G. (dir), *Migrations anciennes et peuplement actuel des Côtes guinéennes*, Paris, Cahiers lillois d'économie et de sociologie, L'Harmattan, 646 p.
- SCHOENI D., 2004, *L'organisation sociale Nalou*, Rapport de stage, Volet « Innovation », Observatoire de Guinée Maritime, 117 p.
- SEGALEN M. (dir), 2001, *Ethnologie, Concepts et aires culturelles*, Paris, Armand Colin, 320 p.
- SEN A., 2003, *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob, 368 p.
- SERRES M., 1981, « Espaces et temps », in *Sur l'aménagement du temps : essai de chronogénie*, Actes du colloque « Sur l'aménagement du temps », 1978, Paris, Denoël, Gonthier, 278 p.
- SIMON A., 2002, *La pluriactivité dans l'agriculture des montagnes françaises : un territoire, des hommes, une pratique*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 515 p.
- STRAUSS A. 1992, *La trame de la négociation, Sociologie qualitative et interactionniste*, Paris, L'Harmattan, 300 p. (Coll. Logiques sociales)
- VANIER M., 1995, « La petite fabrique de territoires en Rhône-Alpes : acteurs, mythes et pratiques », *Revue de Géographie de Lyon*, vol.70, n°2
- VOLVEY A (dir), BENNAFLA, K., DÉVÉRIN, Y., HOUSSAY-HOLZSCHUCH, M., RODARY, E., SURUN, I., 2005, *L'Afrique*, Paris, Editions Atlande, 288 p. (Coll. Clefs Concours)
- WEBER M., 1995 [1905], *Économie et société, volume 1, les catégories de la sociologie*, Paris, AGORA, 411 p. (Coll. Les classiques)

WEINER A. B., 1976, *Women of Value, Men of Renown, New Perspective in Trobriand Exchange*, Austin, University of Texas Press, 321 p.

## Table des figures

<b>Figure 1</b> : Carte de localisation de la Guinée .....	17
<b>Figure 2</b> : La Guinée Maritime, façade littorale de la République de Guinée .....	20
<b>Figure 3</b> : Précipitations moyennes, maximales et minimales en Guinée Maritime entre 1967 et 1997 .....	32
<b>Figure 4</b> : Ethnies majoritaires et langues usuelles de la Guinée Maritime .....	37
<b>Figure 5</b> : Localisation des CRD de référence de l'Observatoire de Guinée Maritime .....	38
<b>Figure 6</b> : Carte de localisation des sites pilotes de l'OGM dans les CRD de Mankountan, Kanfarandé, Tounfily et dans la Commune de Boffa. ....	43
<b>Figure 7</b> : Représentation graphique de l'AFC (Axes 1 et 2). En vert, les liens significatifs entre les modalités .....	60
<b>Figure 8</b> : Représentation graphique simplifiée de l'AFC (Axes 1 et 2). Répartition des liens significatifs par types (notés de A à E) .....	60
<b>Figure 9</b> : Calendrier agricole 2003 pour les cultures les plus courantes (riz, arachide, fonio et manioc) dans la sous-préfecture de Kanfarandé .....	71
<b>Figure 10</b> : L'irrégularité interannuelle des pratiques culturales pluviales .....	72
<b>Figure 11</b> : Dispersion des individus de la variable « Temps alloué à la préparation de l'huile rouge » .....	132
<b>Figure 12</b> : Représentation graphique de l'AFC des variables de temps alloué aux activités des ménages, aperçu axe 1 et 2 .....	135
<b>Figure 13</b> : AFC des variable du temps alloué, représentation graphique simplifiée, axe 1 et 2 .....	135
<b>Figure 14</b> : Synthèse cartographique de l'AFC des combinaisons d'allocations de temps aux activités des ménages .....	148
<b>Figure 15</b> : Classe d'âge des chefs de ménage qui assument une <i>responsabilité collective</i> . 172	
<b>Figure 16</b> : Schéma de fonctionnement simplifié des systèmes d'activité de l'ouest guyanais. Réalisation Paul, Bory <i>et al.</i> , 1994.....	193
<b>Figure 17</b> : Modélisation des <i>espaces de production</i> .....	204
<b>Figure 18</b> : Modélisation des <i>espaces de circulation</i> .....	214

## Liste des tableaux

<b>Tableau 1</b> : Synthèse des caractéristiques des sites-pilote de l'OGM.....	44
<b>Tableau 2</b> : Les résultats du dénombrement par site d'étude .....	53
<b>Tableau 3</b> : Détail des variables choisies pour l'analyse des situations démographiques des ménages.....	57
<b>Tableau 4</b> : Typologie des tendances démographiques des ménages .....	61
<b>Tableau 5</b> : Description des techniques de <i>pêche embarquée</i> .....	87
<b>Tableau 6</b> : Description des techniques de <i>pêche à pied</i> .....	88
<b>Tableau 7</b> : Catégorisation des « autres activités » .....	101
<b>Tableau 8</b> : Occurrences des activités recensées parmi les ménages sondés .....	127
<b>Tableau 9</b> : Récapitulatif des variables entrant dans l'analyse .....	131
<b>Tableau 10</b> : Récapitulatif des discrétisations des variables quantitatives.....	133
<b>Tableau 11</b> : Tri à plat de la variable « Typologie des allocations de temps aux activités »	136
<b>Tableau 12</b> : Liste et dénomination des variables entrant dans le profil des modalités de l'AFC sur les allocations de temps aux activités des ménages .....	137
<b>Tableau 13</b> : Tableaux de contingence « Localisation des ménages par district »/ « Type d'allocation de temps aux activités » .....	147
<b>Tableau 14</b> : Nombre de modalités obtenues pour chaque activité des ménages .....	158
<b>Tableau 15</b> : Organisation des travaux des champs quelle que soit la culture par typologie de la pluriactivité en fonction du temps alloué à chaque activité .....	160
<b>Tableau 16</b> : « Autres activités » pratiquées par les individus du ménage .....	165
<b>Tableau 17</b> : Organisation du travail de saliculture en fonction du type d'allocation de temps aux différentes activités des ménages .....	167
<b>Tableau 18</b> : Organisation du travail de préparation de l'huile rouge en fonction du type d'allocation de temps aux différentes activités des ménages.....	168
<b>Tableau 19</b> : Organisation du travail de saponification en fonction du type d'allocation de temps aux différentes activités des ménages.....	168
<b>Tableau 20</b> : Organisation du travail de responsabilité villageoise, communautaire et/ou religieuse en fonction du type d'allocation de temps aux différentes activités des ménages	169
<b>Tableau 21</b> : Organisation du travail de la <i>pêche à pied</i> en fonction du type d'allocation de temps aux différentes activités des ménages.....	174
<b>Tableau 22</b> : Organisation du travail de la <i>pêche embarquée</i> en fonction du type d'allocation de temps aux différentes activités des ménages .....	177
<b>Tableau 23</b> : Organisation du travail du Fumage de poisson en fonction du type d'allocation de temps aux différentes activités des ménages .....	180

## Table des planches photographiques

<b>Planche photographique 1</b> : Itinéraire technique de la riziculture inondée.....	74
<b>Planche photographique 2</b> : Itinéraire technique des cultures pluviales.....	75
<b>Planche photographique 3</b> : Les cultures de vivrières.....	84
<b>Planche photographique 4</b> : Les techniques de pêche, fiche 1.....	90
<b>Planche photographique 5</b> : Les techniques de pêche, fiche 2 et le fumage du poisson.....	91
<b>Planche photographique 6</b> : Itinéraire technique et situations de la saliculture.....	96
<b>Planche photographique 7</b> : Les « autres activités », fiche 1.....	114
<b>Planche photographique 8</b> : Les « autres activités », fiche 2.....	115
<b>Planche photographique 9</b> : Les « autres activités », fiche 3.....	116
<b>Planche photographique 10</b> : La partition de l'espace familial.....	197
<b>Planche photographique 11</b> : Une concession dans le district de Brika.....	199

# Table des matières

INTRODUCTION .....	5
--------------------	---

## PREMIERE PARTIE

### EN QUETE D'ACTIVITES : CONTEXTE DE RECHERCHE ET METHODOLOGIE POUR L'ETUDE DE LA PLURIACTIVITE EN MILIEU RURAL AFRICAIN

1. UN CONTEXTE DE RECHERCHE, DES LOGIQUES IMBRIQUEES .....	19
1.1. L'OBSERVATOIRE DE GUINEE MARITIME : UN PROJET DE RECHERCHE- ACTION .....	19
1.1.1. Les logiques du développement rural en Guinée Maritime : courte rétrospective .....	19
1.1.2. Contexte de projet et travail scientifique .....	22
1.1.3. Les objectifs du volet « Systèmes Ruraux » .....	26
1.2. DE LA ZONE D'ETUDE AUX SITES-PILOTE .....	28
1.2.1. Pluralité de milieux et groupes sociaux hétéroclites .....	29
1.2.1.1. Des milieux en interaction permanente .....	29
1.2.1.2. Une brève histoire et les données actuelles du peuplement des côtes de Guinée .....	33
1.2.2. Des collectivités territoriales pour sites d'étude .....	38
2. UNE METHODOLOGIE A L'EPREUVE DES FAITS .....	45
2.1. QUESTIONNEMENTS AUTOUR DE L'UNITE D'ENQUETE .....	46
2.1.1. La famille, un concept toujours débattu dans les recherches africanistes .....	46
2.1.2. Qu'est-ce qu'une « famille », un « ménage » en Guinée maritime ? .....	47
2.1.3. Identifier et dénombrer les ménages .....	51
2.1.4. Démographie des ménages des sites-pilote : quelques éléments chiffrés .....	54
2.1.4.1. Le choix des variables démographiques .....	55
2.1.4.2. Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) des variables sélectionnées .....	57
2.1.4.3. Cinq types de ménages, cinq tendances démographiques .....	61
2.2. LES QUESTIONNAIRES : UNE METHODE ITERATIVE QUI SUIT LES ACTIVITES DANS LE TEMPS .....	64
2.2.1. L'activité agricole : une activité de saison des pluies .....	66
2.2.1.1. Les « travaux champêtres » : des pratiques culturelles .....	67
2.2.1.2. Les « travaux champêtres », une activité collective .....	76
2.2.1.3. L'arboriculture et les « plantations nouvelles » .....	80
2.2.1.4. Les cultures de vivrières .....	83
2.2.2. La pêche et le fumage : des adaptations aux variations saisonnières .....	85
2.2.2.1. La pêche : pluralité technique .....	85
2.2.2.2. Le fumage : une technique, des échelles de pratique .....	89
2.2.3. La production du sel : une activité de saison sèche .....	92
2.2.4. Les « autres activités » : la question des petits métiers et autres arrangements .....	97
2.2.4.1. Terminologie, nomenclature : quelles « autres activités » ? .....	98
2.2.4.2. Catégorisation des « autres activités » : regards croisés .....	100

## DEUXIEME PARTIE

### LES INDICATEURS DE LA PLURIACTIVITE : LE TEMPS ET L'ORGANISATION DU TRAVAIL

3. LA PARTITION DU TEMPS : LA PLURIACTIVITE DES MENAGES .....	123
3.1. COMPTER LE TEMPS : UN PREALABLE AUX TRAITEMENTS .....	124
3.2. LES VARIABLES DE L'ANALYSE ET L'ANALYSE DU TEMPS .....	126
3.2.1. La représentation des activités et les activités représentatives .....	126
3.2.2. Le temps des analyses : AFC et profil des modalités .....	131

3.3.	CINQ COMBINAISONS DE TEMPS D'ACTIVITES DANS LES SITES .....	137
3.3.1.	Décrire les types.....	137
3.3.2.	... les mettre en perspective .....	144
3.3.3.	Une illustration des types de partition du temps : les « biographies statistiques ».....	149
4.	L'ORGANISATION DU TRAVAIL : LA PLURIACTIVITE DES INDIVIDUS DU MENAGE .....	156
4.1.	CONVOQUER LES ACTEURS .....	157
4.2.	LES TROIS FORMES DU TRAVAIL PLURIACTIF AU SEIN DES MENAGES .....	159
4.2.1.	La forme collective : lien organique, passerelle entre les différents ménages.....	159
4.2.2.	La forme individuelle du travail ou la marge de manœuvre des individus du ménage .....	163
4.2.2.1.	Activités génératrices de bénéfices des individus du ménage : des pratiques anciennes qui évoluent.....	163
4.2.2.2.	Les activités individuelles : une division sexuelle du travail .....	166
4.2.2.3.	Les activités individuelles : une division générationnelle du travail.....	171
4.2.2.4.	La pêche à pied : une activité caractéristique de la division sexuelle et générationnelle du travail individuel .....	173
4.2.3.	La forme recomposée du travail : les conséquences de la spécialisation dans un secteur d'activité .....	176
4.3.	UN POINT SUR LES REVENUS DE LA PRATIQUE PLURIACTIVE .....	181

### TROISIEME PARTIE

#### LES PRATIQUES PLURIACTIVES : DES ESPACES D'ACTIVITES, DES TERRITOIRES D'ACTION

5.	LES ESPACES DE PRODUCTION DES PRATIQUES PLURIACTIVES.....	191
5.1.	PENSER LA MULTIDIMENSIONNALITE DE L'ESPACE RURAL : LE PARADIGME DES « SYSTEMES D'ACTIVITES ».....	191
5.1.1.	Du « système de production » aux « systèmes d'activités ».....	191
5.1.2.	Et si le monde rural n'était plus le domaine de la seule paysannerie : pour un paradigme renouvelé .....	194
5.2.	LIRE LA MULTIDIMENSIONNALITE DE L'ESPACE RURAL : LES ESPACES DE PRODUCTION.....	195
6.	LA COMMERCIALISATION : UNE LECTURE REGIONALE DE LA GUINEE MARITIME PAR LES ESPACES DE CIRCULATION .....	206
6.1.	PLURALITE DES TYPES DE COMMERCIALISATION .....	208
6.1.1.	Le commerce : une activité à part entière ?.....	208
6.1.2.	De producteur à courtier : des acteurs aux multiples rôles.....	209
6.2.	LES ECHELLES DE COMMERCIALISATION : DU MARCHE LOCAL AU VASTE MONDE .....	212
	CONCLUSION.....	217
	BIBLIOGRAPHIE.....	224
	TABLE DES FIGURES .....	238
	LISTE DES TABLEAUX.....	239
	TABLE DES PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES .....	240
	TABLE DES MATIERES .....	241

### Résumé :

Construit à partir d'une expérience de près de deux ans dans un projet de recherche-action en Guinée Maritime, le présent travail met en lumière la nécessité d'actualiser les approches classiques du milieu rural africain pour repenser en profondeur les politiques de développement qui y sont menées. Manifestement, dire le rural africain aujourd'hui et *a fortiori* mettre en place des actions visant à aider les populations qui y vivent, oblige à se départir de l'idéologie agrarienne. L'activité agricole, même si elle apparaît très structurante, doit être replacée dans le contexte de la pluralité des pratiques que vient renforcer la monétarisation récente des échanges. Le concept de pluriactivité, exploré au moyen de méthodes quantitatives centrées sur les ménages et les individus qui les composent, a donc été privilégié pour opérer le glissement sémantique et théorique des « systèmes ruraux » aux « systèmes d'activités ». L'allocation du temps, l'organisation et les formes du travail ont constitué les indicateurs les mieux adaptés pour rendre compte de la complexité des combinaisons pluriactives dont il a été possible de montrer qu'elles dessinaient, à différentes échelles, des territoires d'action fort utiles au chercheur comme au décideur.

Mots-clés : Pluriactivité rurale, allocation du temps, organisation du travail, formes du travail, systèmes d'activités, espaces d'activités, politiques de développement, Guinée Maritime.

### Summary :

Based upon a two years applied research program in Coastal Guinea, our thesis aims at refreshing classical approaches of rural Africa in order to give a new light on development policies. Today, the regular agrarian entry is not adapted to describing rural life in Africa, further more to devising programs aiming at improving the life of local populations. Agriculture keeps a structuring part, but has to be viewed in the light of the numerous other activities, which are invigorated by the ever increasing role of money in trade. Pluriactivity has been analysed through quantitative approaches based upon households and individuals. It enabled us to substitute "systems of activities" to "rural systems", both semantically and theoretically. The complexity of pluriactivity combinations has been asserted through time allocation, work organisation, and task patterns. Our work shows that these numerous combinations draw, at different scales, territories of action pertinent for the searcher as well as the decision maker.

Keywords : Rural pluriactivity, time allocation, work organisation, task patterns, systems of activities, spaces of activities, development policies, Coastal Guinea.